



Wallonie

ACCORDS de branche « énergie/CO2 »
Communication au Gouvernement wallon
Rapport public concernant l'année 2011

Introduction

La politique énergétique wallonne pour le secteur de l'industrie est principalement axée sur la conclusion d'accords volontaires dits « accords de branche » entre les autorités régionales et les fédérations industrielles. En 2003, deux premiers accords ont été signés avec les fédérations essenscia (chimie) et Cobelpa (pâtes à papier et emballages). Fin 2011, ces accords portent sur 177 entreprises dont les 219 sites d'exploitations wallons concernés représentent ensemble une part très importante de la consommation énergétique de l'industrie wallonne.

Selon les termes de ces accords, les secteurs industriels s'engagent chacun sur un objectif d'amélioration de leur efficacité énergétique et de réduction de leurs émissions de CO₂ à l'horizon de fin 2012. En contrepartie, les autorités publiques régionales s'engagent à ne pas imposer par voie réglementaire des exigences complémentaires en matière énergétique et d'émissions de gaz à effet de serre concernés par l'accord de branche aux entreprises contractantes. Elles s'engagent également à défendre auprès des autorités nationales et européennes, le principe d'une exonération de toute taxe énergie/CO₂ ou tout au moins de ses effets.

L'engagement des entreprises est volontaire. Elles trouvent dans ces accords les avantages suivants :

- une bonne connaissance de leurs flux énergétiques via un audit énergétique mené sur chacun de leurs sites grâce au soutien financier des pouvoirs publics ;
- une visibilité à long terme en matière de programme d'investissements et de coûts énergétiques (malheureusement perturbés par les impondérables du marché actuel) ;
- un contact régulier avec l'administration et le pouvoir politique ;
- *in fine*, une amélioration de leur efficacité énergétique et donc de leurs coûts d'exploitation.

Pour leur part, les pouvoirs publics sont assurés :

- d'un effort substantiel en matière de réduction des consommations énergétiques et des émissions de CO₂ de l'industrie, pour autant que le critère de sélection des objectifs d'amélioration soit suffisamment ambitieux ;
- de la meilleure mobilisation des ressources et des connaissances, le potentiel d'économies d'énergie étant le mieux identifié par les compétences internes aux entreprises.

Les accords de branche sont passés entre le Gouvernement wallon et les principales fédérations sectorielles.

Pour l'année 2011, ils concernent les secteurs suivants :

Fédération	Secteurs	Nombre de sociétés participantes à fin 2011	Nombre de sites d'exploitation à fin 2011
GSV	Sidérurgie	10	21
ESSENSCIA	Chimie	28	31
FEBELCEM	Cimenteries	3	6
FIV	Verre	8	10
FEVIA	Alimentaire	50	51
LHOIST	Chaux	3	3
COBELPA	Pâtes à papier et emballages	4	5
CARMEUSE	Chaux	3	3
AGORIA	Fabrications métalliques et électriques	10	11
FBB - FEDICER	Briques et céramiques	5	10
FEDIEX	Carrières	9	19
FEDUSTRIA	Textile, bois et ameublement	7	7
AGORIA	Fonderies	7	7
FETRA - FEBELGRA	Imprimeries et industries graphiques	7	7
AGORIA	Industrie technologique	17	22
AGORIA	Non-Ferreux	6	6
Totaux		177	219

Du fait du respect de leurs engagements dans le cadre de ces accords, les pouvoirs publics ont assuré aux entreprises participantes, divers mécanismes de soutien, à savoir :

- l'usage des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour calculer l'allocation des quotas de CO₂ aux sites industriels concernés par le mécanisme des échanges d'émissions ;
- le plafonnement de la restitution de certificats verts de la part de fournisseurs d'électricité alimentant des entreprises intensives en énergie, avec obligation pour le fournisseur de restituer les gains ainsi réalisés à son client ;
- l'exemption partielle ou totale (selon le niveau de consommation) des accises sur l'énergie ;
- un plafonnement progressif de la cotisation fédérale sur l'électricité.

Les accords de branche ont le statut de conventions environnementales. Ils s'inscrivent dans le cadre du respect des engagements relatifs au Protocole de KYOTO. La Commission européenne a marqué son accord sur l'ensemble de la démarche et doit être régulièrement tenue au courant de son évolution.

Le texte des accords prévoit que le Gouvernement wallon, le Parlement, le CESW et le CWEDD ainsi que le grand public soient régulièrement informés de l'état d'avancement du processus. Les secteurs engagés dans les accords ont de commun accord décidé que cette communication serait annuelle. L'Union européenne reçoit aussi ce rapport.

Le présent document présente le rapport annuel portant sur l'année 2011. Après un aperçu global, il comporte une synthèse de l'évolution de l'efficacité énergétique et des réductions d'émission de CO₂ de chaque secteur. En annexe, un bref chapitre décrit la démarche des accords de branche. Il s'agit du huitième rapport de suivi.

Aperçu du résultat global

A. Consommation finale du secteur industriel wallon

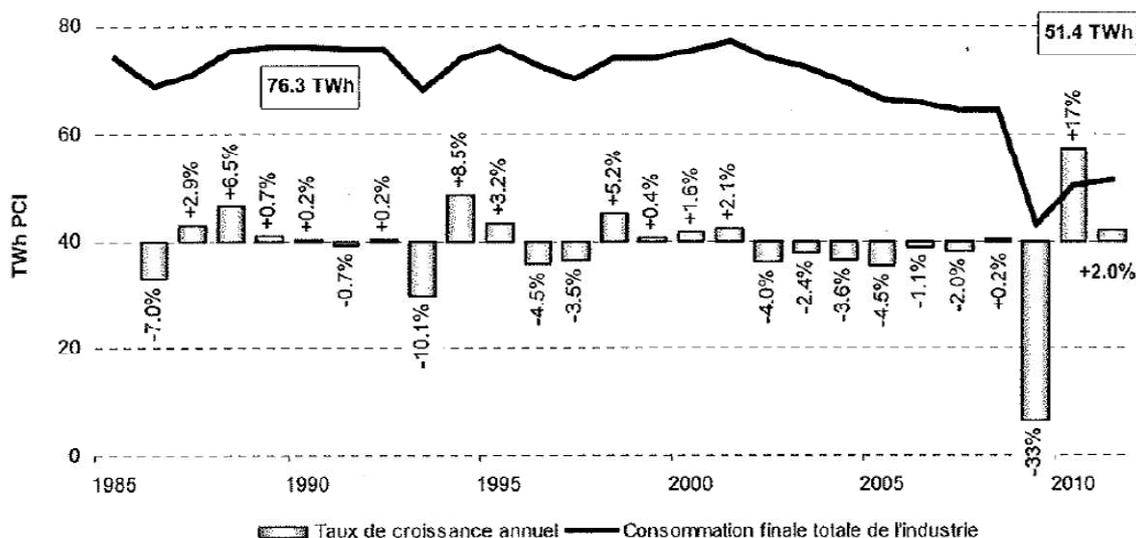
Depuis 2002, on peut imaginer que les accords de branche ont influé positivement la consommation finale du secteur industriel wallon puisque c'est le seul secteur qui diminue structurellement ses consommations à contrario du tertiaire, du résidentiel et du transport.

Extrait du bilan énergétique wallon 2011 (document provisoire)

Après le plongeon de l'année 2009 (-33 %), et la remontée de 2010 (+17 %), la consommation de l'industrie est repartie très légèrement à la hausse en 2011 (+2%). Depuis 1990, la consommation totale du secteur industriel a cependant baissé d'un tiers !

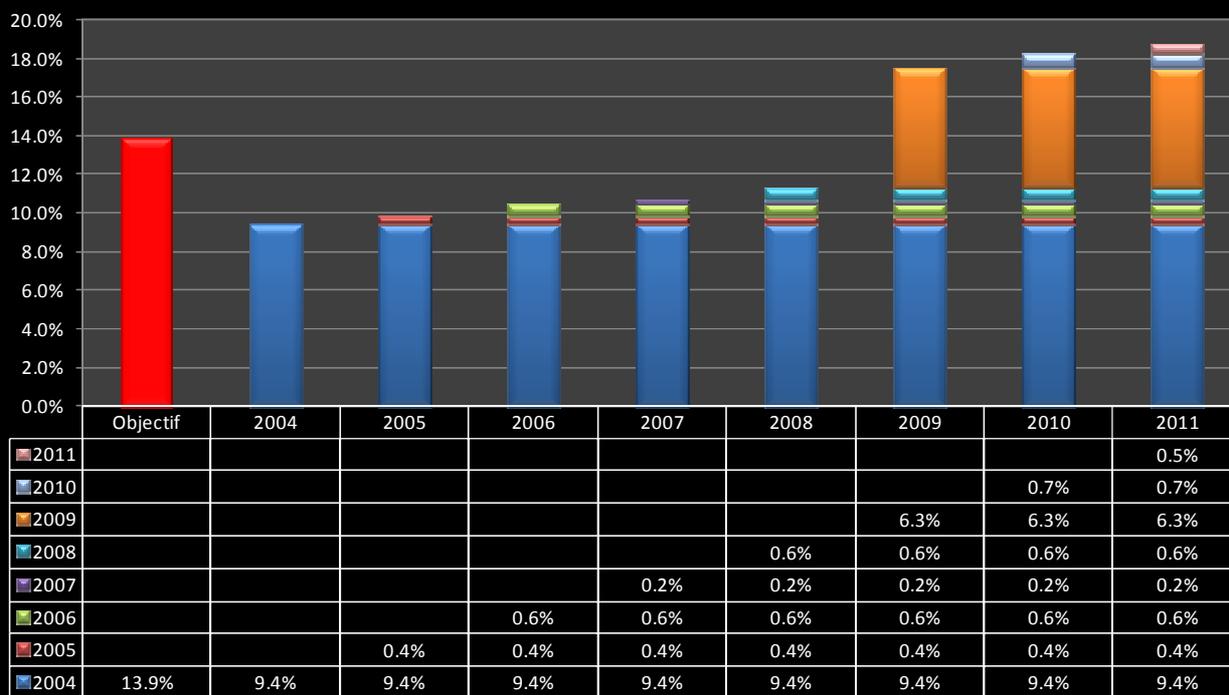
La baisse de la production de fonte a entraîné une nouvelle baisse de la consommation dans la sidérurgie, mais d'autres branches industrielles connaissent des progressions (+5 % à la fois pour la chimie et les minéraux non métalliques).

Depuis 1990, la structure de la consommation énergétique de l'industrie wallonne a été considérablement modifiée. La sidérurgie, qui représentait près de la moitié de la consommation totale de l'industrie en 1990, et encore 36 % en 2008, n'en représentait plus qu'un cinquième en 2011. C'est maintenant, comme en 2010, la branche des minéraux métalliques qui reste la plus énergivore en 2011, avec un tiers de la consommation totale du secteur industriel wallon.



Evolution de la consommation d'énergie finale totale de l'industrie (y compris les usages non énergétiques)

Réduction cumulée des émissions de CO₂ des accords de branche de 1^{ère} génération - 18,7% à fin 2011

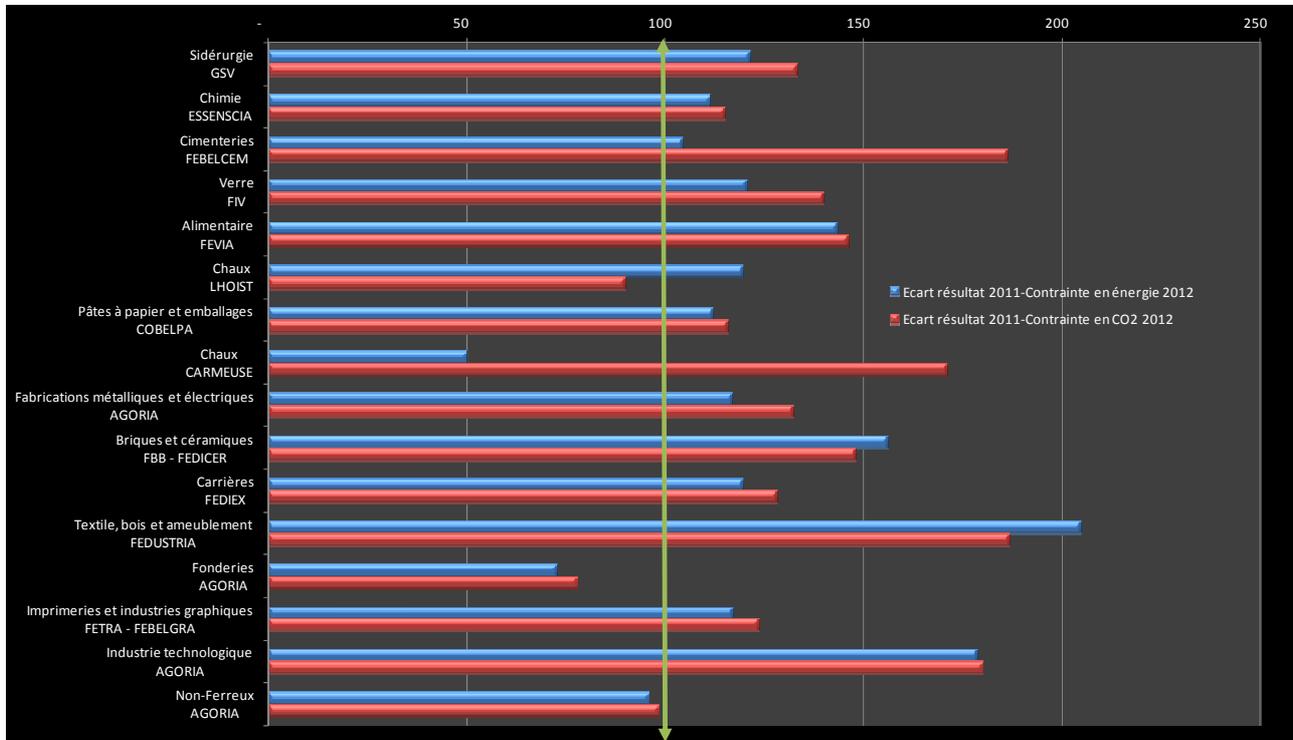


On pourrait s'attendre au fait que le ralentissement des activités dû à la profonde crise économique que nous traversons dégrade l'efficacité énergétique des procédés de fabrication, parce qu'ils fonctionnent à charge partielle. Au contraire, on constate que cette efficacité s'est considérablement améliorée ces dernières années, les entreprises ayant concentré leurs productions sur les équipements les plus performants et souvent en chargeant leurs lignes de production, quitte à les arrêter si les commandes ne suivent pas.

Relativement par secteur, on obtient :

Fédération	Secteurs	Objectif Energie contraignant 2012	Résultat fin 2011	Objectif CO2 contraignant 2012	Résultat fin 2011
GSV	Sidérurgie	8.37%	10.1%	8.33%	11.1%
ESSENSCIA	Chimie	20.00%	22.3%	20.00%	23.0%
FEBELCEM	Cimenteries	8.30%	8.7%	9.50%	17.7%
FIV	Verre	14.60%	17.6%	13.60%	19.0%
FEVIA	Alimentaire	13.95%	20.0%	18.92%	27.7%
LHOIST	Chaux	2.80%	3.4%	6.50%	5.8%
COBELPA	Pâtes à papier et emballages	33.00%	36.9%	35.00%	40.5%
CARMEUSE	Chaux	2.40%	1.2%	1.40%	2.4%
AGORIA	Fabrications métalliques et électriques	19.00%	22.2%	18.30%	24.2%
FBB - FEDICER	Briques et céramiques	2.74%	4.3%	2.78%	4.1%
FEDIEX	Carrières	8.59%	10.3%	8.77%	11.2%
FEDUSTRIA	Textile, bois et ameublement	7.10%	14.5%	7.20%	13.5%
AGORIA	Fonderies	7.10%	5.1%	6.70%	5.2%
FETRA - FEBELGRA	Imprimeries et industries graphiques	12.60%	14.8%	12.80%	15.8%
AGORIA	Industrie technologique	18.20%	32.5%	18.10%	32.6%
AGORIA	Non-Ferreux	21.00%	20.1%	21.00%	20.6%

Visuellement, si on ramène chaque objectif contraignant à la valeur 100, les résultats 2011 se présentent sous la forme de la figure suivante où, si les performances d'un secteur se situent à droite du repère 100, c'est que le secteur a dépassé ses objectifs. Si par contre ses performances se situent à gauche, c'est qu'il n'a pas encore atteint son objectif :



Pour plusieurs secteurs, les résultats annuels ont été examinés à la lumière des objectifs sectoriels contraignants pour fin 2012 (cf. le tableau plus haut). Globalement, on constate que les objectifs contractuels ont été atteints voire dépassés (12 sur 16 ont dépassé l'objectif énergie et CO2) et que deux secteurs sont sur la bonne voie (un seul des deux objectifs est atteint ou les résultats sont proche des objectifs).

Toutefois, deux secteurs sur 16 que sont Carmeuse et Agoria Fonderies ont, malgré tout, encore des efforts, parfois conséquents, à produire sur les deux dernières années des accords de branche. Pour ces secteurs particuliers, les représentants du Gouvernement wallon ont souhaités se limiter à émettre des avertissements lors des comités directeurs de suivi annuels.

Pour plus de détails sur la situation particulière de chaque secteur, le lecteur est invité à parcourir chacune des synthèses remises par les fédérations correspondantes. Elles sont reprises en intégralité dans les pages suivantes (annexes).

C. Récapitulatif des entreprises entrantes et sortantes de leurs accords de branches respectifs

Les comités directeurs respectifs ont actés les entreprises entrantes et sortantes ci-après. Le Gouvernement wallon en a pris acte.

Fédérations	Entreprises	Entrant à la date du
FEVIA	Lovenfosse S.A. - Rue du Merckhof 44 - 4880 Aubel	1-oct-11
FEVIA	Lesaffre Ingrédients Services Belgium - Route de Rémersdael 105 - 4852 Hombourg	24-juin-11
Fédérations	Entreprises	Sortant à la date du
AGORIA industrie technologique	Arcelor Mittal Fontaine	1-janv-11
GSV	Laminoir du Ruau	1-janv-11
FEVIA	Lesaffre Ingrédients Services Belgium - Route de Rémersdael 105 - 4852 Hombourg	24-juin-11
Fédérations	Entreprises procédant à un changment de nom ou de périmètre	A la date du
GSV	<p><u>Ancienne dénomination</u> : ArcelorMittal Stainless Belgium NV/SA - Siège social : Boulevard de l'impératrice, 66 - 1000 Bruxelles</p> <p><u>Nouvelle dénomination</u> : Aperam Stainless Belgium NV/SA - Siège social : Swinnenwijerweg, 5, Genk-Zuid Zone 6A - 3600 Genk</p> <p>N° de TVA (identique) :BE 0401.277.914</p> <p><u>Adresse pour le site de Chatelet (identique)</u>: rue des Ateliers,14 - 6200 Chatelet</p>	15-févr-11

Liste des annexes

DÉMARCHES DES ACCORDS DE BRANCHE

AGORIA	Industrie technologique
AGORIA	Fonderies
AGORIA	Fabrications métalliques et électriques
AGORIA	Non-Ferreux
CARMEUSE	Chaux et pierres
COBELPA	Production de pâtes, papiers et cartons
ESSENSCIA	Chimie
FBB-FEDICER	Brique/Céramique
FEBELCEM	Ciments
FETRA-FEBELGRA graphique	Transformation de papier et cartons, Industrie graphique
FEDUSTRIA	Textile, Bois et ameublement
FEVIA	Alimentaire
FIV	Verre
FEDIEX	Extraction et transformation de roches non combustibles
GSV	Sidérurgie
LHOIST	Chaux

ANNEXE

DEMARCHES DES ACCORDS DE BRANCHE

ANNEXE : Démarche des accords de branche

Le déroulement d'un accord s'effectue par étapes :

1. Signature d'une déclaration d'intention par toutes les entreprises du secteur désireuses de prendre part à l'accord ;
2. Réalisation d'audits énergétiques sur chacun des sites industriels concernés, par des auditeurs agréés par les pouvoirs publics, garantissant leur indépendance vis-à-vis des fournisseurs d'équipements énergétiques et des fournisseurs d'énergie. Les pouvoirs publics interviennent dans le financement des audits ;
3. Sur base des pistes d'amélioration identifiées par les audits, les entreprises définissent chacune un objectif d'amélioration de leur efficacité énergétique et de leur efficacité en matière de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ;
4. La fédération professionnelle consolide les objectifs individuels des entreprises et détermine des objectifs d'amélioration sectoriels ;
5. L'accord de branche est rédigé et soumis à enquête publique ;
6. L'accord de branche est ensuite signé par les entreprises, la fédération professionnelle et le Gouvernement régional. Il stipule les objectifs auxquels le secteur s'est engagé et la durée de l'accord. Il précise les modalités de suivi de l'accord et les pénalités qui devraient être appliquées en cas de non-respect des objectifs annoncés¹.

Point important, les entreprises s'engagent sur des objectifs et non sur la réalisation des pistes d'améliorations qui ont été retenues par l'audit pour définir ces objectifs. Cette approche permet, sur la période entre la signature de l'accord et l'horizon de temps (2010 ou 2012) de tenir compte des avancées technologiques et des modifications de procédés de fabrication.

Le détail de la procédure décrit ci-après démontre la rigueur mise dans l'application de ces accords, afin de garantir la réalisation des économies d'énergie et des réductions d'émissions attendues.

A. Les audits énergétiques

Les audits énergétiques établissent la répartition détaillée des flux énergétiques sur l'ensemble des activités de chaque site industriel et identifient un ensemble de mesures d'amélioration qui sont chacune caractérisées par :

1/ une évaluation de la faisabilité de la mesure :

catégorie A :	réalisable,				
catégorie B :	réalisable	moyennant	étude	de	pré-faisabilité
	complémentaire,				

¹ Art. 17 des accords de branche : *Le Gouvernement wallon pourra exiger une compensation proportionnelle au manquement quantifié qui ne peut dépasser le double des avantages perçus pendant la période de mise en défaut constatée.* En cas d'exemption totale ou partielle de l'effet de taxes sur les produits énergétiques consommés par l'entreprise durant cette période, le Gouvernement pourra récupérer au moins les montants non perçus. Dès lors, il s'agit bien de pénalités au minimum égales à la taxation.

catégorie C : à envisager quand l'occasion se présentera ou lorsque la technologie à mettre en œuvre sera estimée suffisamment mûre ;

2/ une estimation de sa rentabilité (basée sur le calcul d'un temps de retour sur investissement).

Tous les résultats d'audit sont communiqués à l'administration régionale qui les valide.

Remarque :

Le temps de retour sur investissement (que l'on désigne parfois par le terme anglais « payback time ») exprime le nombre d'années nécessaires pour récupérer le montant d'un investissement grâce aux gains financiers qu'il génère chaque année. Pour un investissement économiseur d'énergie, il s'exprime par le rapport :

(i) Investissement [EUR]

(Economie d'énergie annuelle [MWh/an]) x (Prix unitaire du vecteur énergétique [EUR/MWh])

Plus l'économie d'énergie annuelle est importante, plus vite l'investissement sera récupéré. De même, si le prix de l'énergie augmente, les gains financiers dus à l'économie d'énergie augmentent et le montant d'investissement est récupéré plus vite. Cela se traduit par une diminution du temps de retour.

Considérons par exemple un investissement économisant du gaz naturel. Supposons que pour un prix du gaz de 4 EUR/MWh, son temps de retour est de 3 ans. Si maintenant, par l'effet d'une taxe, le prix du gaz augmente de 25% et atteint 5 EUR/MWh, le temps de retour est multiplié par le facteur $1/(1+0,25)$ et passe ainsi de 3 ans à 2,4 ans.

B. Notion d'énergie primaire

Dans le cadre des accords de branche, toutes les consommations d'énergie sont exprimées en unités d'énergie primaire (exprimées en MWhp ou GJp).

Au niveau des consommateurs les plus désagrégés, chaque machine consomme diverses formes d'énergie : fuel (en litres), gaz naturel (en m³), électricité (en MWh) mais aussi vapeur (en tonnes), air comprimé (en m³), ...etc.

Pour tout rapporter à des consommations d'énergie comparables, on convertit chacun de ces termes en évaluant l'énergie primaire nécessaire pour préparer l'énergie sous la forme où elle est consommée. Ainsi, le fuel et le gaz sont directement exprimés en MWhp ou GJp sur base de leur pouvoir calorifique inférieur. Par contre, une quantité de vapeur est mesurée par la consommation de gaz naturel en chaudière pour la préparer.

Enfin, une quantité d'électricité est convertie en considérant la consommation de gaz naturel d'une turbine gaz vapeur (TGV) pour la produire (avec un rendement global de conversion et de distribution de 50%). En d'autres termes, 1 MWh électrique correspond à 2 MWhp d'énergie primaire.

Remarque :

Ce dernier mode de conversion est forfaitaire. Il considère en fait que l'audit va identifier des économies d'électricité qui, si elles sont réalisées, vont permettre d'économiser la réalisation d'une tranche de nouvelle centrale électrique. On considère ici que la centrale moderne la plus performante est une TGV au gaz naturel.

C. Les engagements

Chaque entreprise se fixe un objectif d'amélioration d'efficacité énergétique et de réduction d'émissions de gaz à effet de serre en s'inspirant des pistes d'amélioration identifiées par les audits. L'objectif doit au minimum correspondre aux améliorations qui seraient obtenues par la mise en œuvre de toutes les pistes d'amélioration classées A (parfois A et B) et présentant un temps de retour sur investissement inférieur ou égal à 4 ans (parfois 5 ans). Les mesures en cours de réalisation ou réalisées récemment sont prises en considération.

L'entreprise n'est pas tenue de réaliser les projets identifiés, mais doit faire la démonstration que ses initiatives ont un effet au moins équivalent.

Usuellement, le premier critère d'acceptation de projets économiseurs d'énergie utilisé par les conseils de direction dans l'industrie est que le temps de retour sur investissement du projet soit en moyenne inférieur ou égal à 2 ans. Cette contrainte de rentabilité est très stricte et ne constitue d'ailleurs qu'une condition nécessaire mais non suffisante pour que le projet se réalise.

Le fait d'exiger des entreprises, dans le cadre des accords de branche, de considérer tous les investissements réalisables présentant un temps de retour sur investissement allant jusqu'à 4 ans pour définir leurs objectifs rend donc le critère de rentabilité qui fonde la décision deux fois plus ambitieux.

En effet, revenant à la définition du temps de retour sur investissement, on peut exprimer le critère usuel de rentabilité des entreprises comme :

$$\text{Temps de retour} = \frac{\text{Investissement}}{(\text{Economie d'énergie}) \times (\text{Prix unitaire})} \leq 2 \text{ ans}$$

Le critère exigé dans le cadre des accords de branche devient, lui :

$$\text{Temps de retour} = \frac{\text{Investissement}}{(\text{Economie d'énergie}) \times (\text{Prix unitaire})} \leq 4 \text{ ans}$$

Suivi des progrès réalisés par les entreprises : les indices d'efficacité

Efficacité énergétique : l'indice IEE

La mesure des progrès réalisés au cours de l'accord de branche s'effectue en calculant annuellement un indice d'efficacité énergétique IEE qui est le rapport entre :

- la consommation totale du site pour l'année considérée (exprimée en unités d'énergie primaire) ;
- la consommation d'énergie qui aurait eu lieu pour la même production que celle de l'année considérée, mais dans l'hypothèse où les équipements de production présentaient les performances qui étaient les leurs durant l'année de référence qui a servi de base lors des audits énergétiques (souvent dénommée « énergie de référence »).

Supposons qu'au cours d'une année de référence, repérée 0, une entreprise fabrique n produits différents en quantités P01, P02, ...P0n (exprimées chacune en tonnes de produit par exemple).

Pour produire P⁰₁, elle a consommé une quantité d'énergie E⁰₁ (MWh_p) ,
pour produire P⁰₂, elle a consommé une quantité d'énergie E⁰₂ (MWh_p) ...,
pour produire P⁰_n, elle a consommé une quantité d'énergie E⁰_n (MWh_p)

Des performances de cette entreprise au cours de l'année 0, on peut déterminer :

1. pour chaque type de production, une consommation spécifique :

$$e_{sp\ i}^0 = E_i^0 / P_i^0 \quad \text{pour tout } i = 1, \dots, n \quad (\text{MWh}_p/\text{t})$$

2. sa consommation totale d'énergie :

$$E_{tot}^0 = \sum_{i=1}^n E_i^0 = \sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^0 P_i^0 \quad (\text{MWh}_p)$$

Au cours de l'année t, la même entreprise produit P^t₁, P^t₂, ...P^t_n (t) et sa consommation d'énergie s'écrit :

$$E_{tot}^t = \sum_{i=1}^n E_i^t = \sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^t P_i^t \quad (\text{MWh}_p)$$

avec :

$$e_{sp\ i}^t = E_i^t / P_i^t \quad \text{pour tout } i = 1, \dots, n \quad (\text{MWh}_p/\text{t})$$

L'indice d'efficience énergétique de l'entreprise au cours de l'année t s'écrit :

$$IEE_t = \frac{C}{R} = 100 \frac{E_{tot}^t}{\sum_{i=1}^n e_{sp\ i}^0 P_i^t} \quad (\%)$$

où :

- on porte au numérateur C la somme des consommations réelles de l'année t,
- figurent au dénominateur R les productions de l'année t et les consommations spécifiques de l'année 0.

Si la connaissance de la consommation totale d'énergie du site pour l'année t suffit pour déterminer le numérateur de cette dernière expression, le calcul du dénominateur nécessite, lui, outre les quantités produites durant l'année « t », la connaissance détaillée des consommations spécifiques de toutes les opérations relatives aux activités du site de l'entreprise durant l'année de référence 0, ce qui fait l'objet des audits énergétiques menés dans la phase préparatoire aux accords de branche.

Réduction d'émissions de gaz à effet de serre : l'indice IGES

Pour évaluer les émissions de CO₂ liées à la consommation de combustibles, on multiplie la consommation de chaque combustible par un facteur d'émission (FE) exprimé en kg CO₂/ GJ ou kg CO₂/MWh. Il existe un facteur d'émission différent pour chaque combustible.

Comme l'on travaille en unités d'énergie primaire, les consommations d'électricité sont exprimées en quantités de gaz naturel consommées par une centrale électrique et c'est donc un facteur d'émission relatif au gaz naturel qui s'applique.

L'audit énergétique, qui a identifié toutes les consommations spécifiques $e_{sp\ i}^0$, a également identifié pour chaque poste consommateur des émissions spécifiques (CO₂_{sp i}⁰) en repérant les vecteurs énergétiques mis en œuvre.

L'indice IGES se déduit dès lors de l'indice IEE en multipliant chaque consommation d'énergie du numérateur par un facteur d'émission correspondant et en remplaçant, au dénominateur, chaque consommation spécifique par une émission spécifique correspondante :

$$IGES_t = 100 \frac{\sum_{i=1}^n (FE_i E_i^t)}{\sum_{i=1}^n CO2_{sp\ i}^0 P_i^t} \quad (\%)$$

Sous cette forme, l'indice IGES ne fait pas intervenir de nouvelle variable à attester par le Commissaire/réviseur s'il a déjà validé les constituants de l'indice IEE.

Certains procédés industriels sont le siège d'émissions de CO₂ de procédé. Ces émissions de process sont proportionnelles à la production de l'installation.

Certains secteurs (mais pas tous ceux qui sont concernés) ont pris la décision d'inclure les émissions de process dans le calcul de IGES. Dans ce cas, l'indice IGES comporte un terme supplémentaire tant au numérateur qu'au dénominateur. Ce terme est lui-même le produit d'un volume de production et d'une émission spécifique (en kg CO₂/t produit) :

$$IGES_t = 100 \frac{\sum_{i=1}^n (FE_i E_i^t) + CO2_{proc\ j}^t P_j^t}{\sum_{i=1}^n (CO2_{sp\ i}^0 P_i^t) + CO2_{proc\ j}^0 P_j^t} \quad (\%)$$

D. Suivi des indices et considération au niveau sectoriel

L'évolution de ces indices est calculée chaque année et confrontée aux objectifs. Des objectifs à mi-parcours sont d'ailleurs prescrits dans les accords de branche afin de s'assurer que l'effort d'amélioration dans les entreprises devienne un processus continu². A l'issue de la période d'accord de branche, les indices doivent être égaux ou inférieurs aux objectifs d'engagement.

La consolidation des engagements des entreprises au niveau du secteur s'effectue de la même manière. Elle est validée par un expert technique indépendant, désigné par les autorités publiques, qui vérifie entre autres que toutes les entreprises engagées dans le processus participent à l'effort sectoriel et qu'elles s'engagent bien à mobiliser un effort équivalent à celui qui est déterminé par l'ensemble des pistes d'amélioration réalisables qui présentent un temps de retour inférieur ou égal à 4 ans.

E. Vérification et suivi

La convention d'accord de branche et le plan d'action sectoriel d'amélioration de l'efficacité énergétique sont des documents publics³. Le plan sectoriel précise le nombre de pistes d'amélioration classées par catégories, telles qu'elles sont identifiées

² Les entreprises ont d'ailleurs intérêt à réaliser les projets d'économie d'énergie sans tarder puisque plus tôt ils sont mis en œuvre, plus tôt ils génèrent des gains financiers.

³ A l'exception des plans individuels d'entreprises (cas des accords signés dans le secteur de la chaux)

dans les audits, , leur potentiel d'amélioration et leur répartition par type de mesure (bonne gestion, amélioration des procédés de fabrication, mesures portant sur les utilités, meilleure utilisation des capacités de production, autres) et précisent celles qui sont retenues pour définir les objectifs à atteindre.

Le suivi de la mise en œuvre de chaque accord est effectué par un comité directeur, formé à parts égales par les autorités publiques et par des représentants du secteur, qui s'adjoint les conseils d'un expert technique chargé de vérifier les calculs d'indices d'efficacité au cours de la période couverte par l'accord. L'Union wallonne des Entreprises est invitée à chacun des Comités directeurs afin qu'elle s'assure de la stricte égalité de traitement des différents secteurs. En pratique, elle ne participe qu'aux réunions plénières, rassemblant l'ensemble des Comités directeurs sur des aspects méthodologiques qui les concernent tous.

Chaque année, chacun des secteurs dépose un rapport d'avancement annuel devant son comité directeur qui doit l'examiner et l'approuver. Le Comité se réunit au moins deux fois par an. Il a pour mission d'examiner et approuver les rapports annuels et de s'assurer que toutes les modifications de données et d'outils sont correctement prises en compte et documentées. Il est tenu à la plus stricte confidentialité concernant les données individuelles d'entreprises.

Les données d'audit ainsi que toutes celles qui sont nécessaires au calcul de l'évolution des indices d'efficacité demeurent confidentielles, mais sont officiellement déposées chez un notaire et sont consultables par les personnes mandatées par le comité directeur. Les données comptables nécessaires au calcul des indices d'efficacité sont vérifiées et attestées par un réviseur d'entreprise indépendant.

En outre, les conventions d'accord de branche prévoient également l'intervention d'un vérificateur à espaces réguliers mais aussi lorsqu'un Comité directeur en exprime le besoin. La mission du vérificateur consiste à examiner si la consolidation des résultats individuels d'entreprises est bien réalisée. Il peut éventuellement descendre au niveau des données d'entreprises pour comprendre comment ses indices sont calculés et si toutes les modifications d'outils et de données ont été correctement réalisées et documentées.

ANNEXE

RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR

**AGORIA – INDUSTRIE
TECHNOLOGIQUE**



**3^{ème} Rapport d'avancement sectoriel concernant
l'accord de branche entre**

**l'Industrie technologique wallonne représentée par Agoria Wallonie
et la Région wallonne représentée par son Gouvernement**

**relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre (GES) et
à l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2012**

Thierry Castagne
Directeur général
Agoria Wallonie

TABLE DES MATIERES

Thierry Castagne _____	1
Directeur général _____	1
Agoria Wallonie _____	1
Table des matières _____	2
1. L'industrie technologique wallonne _____	3
2. Introduction _____	4
2.1. Contexte de la mission _____	4
2.2. Informations disponibles _____	4
2.3. Historique de l'accord de branche _____	4
2.4. Les membres de l'accord de branche de l'industrie technologique en 2011 _____	5
3. Caractéristiques de l'industrie technologique wallonne _____	5
3.1. Évolution du chiffre d'affaires _____	6
3.2. Évolution de la valeur ajoutée brute _____	6
3.3. Évolution de l'emploi direct _____	7
3.4. Évolution des investissements _____	7
4. La production _____	8
5. la Consommation énergétique _____	8
5.1. Données de consommations _____	8
5.2. Evolution des consommations globales des 22 sites de l'accord de branche _____	8
5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique _____	10
5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique _____	11
6. Les émissions _____	12
6.1. Les données d'émissions _____	12
6.2. Evolution des émissions globales des 22 sites de l'accord de branche _____	12
6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique _____	13
6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique _____	14
7. Les indices d'efficience _____	15
7.1. Méthodologie d'établissement des indices _____	15
7.2. Pour rappel _____	15
7.3. Evolution de l'IEE _____	15
7.4. Evolution de l'IGES _____	16
8. Le potentiel restant _____	17
8.1. Au terme de 2010 _____	18
8.2. Au terme de 2011 _____	19
9. Rappel des principaux chiffres _____	20
a) Pour l'IEE _____	20
b) Pour l'IGES _____	20
10. Conclusions _____	20

1. L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE WALLONNE

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	Agoria
Types de production :	Industrie technologique

DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	22 sites (17 entreprises)
Consommation totale d'énergie :	840 855 GJp
Objectif énergie :	18,2 % en 2012
Objectif CO2 :	18,1 % en 2012

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	32,5 %
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	32,6 %

Date de signature de l'accord :	22 décembre 2009
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2012

La technologie est le fil conducteur des secteurs d'Agoria, non seulement parce que les entreprises utilisent la technologie, mais aussi - et surtout - parce qu'elles offrent des solutions technologiques à la quasi totalité des autres secteurs économiques : biens d'équipements, nouveaux matériaux, réseaux informatiques, systèmes de communications, instruments médicaux, machines outils... Aujourd'hui, une majorité d'objets de la vie quotidienne sont produits par l'industrie technologique

Les fondements des secteurs de l'industrie technologique

Les secteurs de l'industrie technologique sont un maillon vital de l'industrie wallonne. Ces secteurs forment une mosaïque de compétences, essentiellement parce qu'ils commercialisent un très large éventail de produits et services : l'offre comprend plus de 20.000 types de produit. La spécialisation souvent très poussée favorise cette fragmentation. Le dénominateur commun des entreprises participant à cet accord de branche est certainement l'évolution technologique qui permet à chacune d'elles de développer de nouveaux produits et de nouvelles formes d'organisations et de créer ainsi de nouveaux marchés et de nouveaux clients.

Les entreprises wallonnes de ces secteurs, membres d'Agoria, reconnaissent la nécessité d'élaborer une stratégie puissante en matière d'innovation. Ce secteur est en effet confronté à une concurrence internationale soutenue et à des produits au contenu hautement technologique. Les secteurs de l'industrie technologique opèrent au niveau international et sont tournés à l'exportation. Plus de 90% des livraisons sont réalisées à l'étranger. Les pays de l'Union Européenne sont les principaux acheteurs. En raison de sa forte orientation vers l'exportation et de son internationalisation, l'industrie technologique est bien entendu sensible aux variations de la conjoncture internationale. Celles-ci influencent notamment le chiffre d'affaires, l'emploi et les investissements.

Positions conjointes des secteurs de l'industrie technologique

Vu sa dépendance par rapport aux exportations et donc aussi aux fluctuations de la conjoncture économique internationale, l'industrie technologique doit constamment trouver des moyens de faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux. Du côté de la demande, il est en outre confronté aux évolutions qui se succèdent à un rythme effréné. Pour les producteurs, il importe donc de s'adapter et de réagir très vite. C'est pourquoi ils investissent également dans les nouvelles technologies et dans les réseaux.

Ce secteur est un des moteurs de la croissance durable et de la rentabilité en Wallonie. Pour pouvoir conquérir de nouveaux marchés et pour convaincre les marchés existants d'investir dans nos produits, les entreprises de l'industrie technologique doivent s'améliorer en permanence et procéder continuellement à des innovations technologiques. Depuis quelques années, ce secteur s'efforce d'accroître ses capacités de développement de produits et d'acquérir les connaissances multi-technologiques.

Les secteurs de l'industrie, bien qu'hétérogène au niveau de leur palette de produits, ne manquent pas de vitalité. Ils ont cependant besoin, plus que jamais, de nouvelles impulsions. La pression sur les prix, la concurrence accrue, les coûts de production en hausse, sont autant de facteurs qui remettent en cause la compétitivité de ces entreprises.

2. INTRODUCTION

2.1. Contexte de la mission

L'année 2011 échuë, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 22 décembre 2009 entre l'Industrie technologique wallonne, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne.

Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

2.2. Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 22 membres de l'accord de branche

Ce rapport est établi à partir des données fournies par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2011. 2002 en constitue l'année de référence pour la majorité des sites.

2.3. Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 23 sites (17 entreprises) s'étaient engagées. L'année 2011 a été marquée par la sortie forcée du site Arcelor Mittal.

Pour 2012, le plan sectoriel avait fixé l'objectif d'Agoria pour l'industrie technologique à **81,8%** pour l'IEE et **81,9%** pour l'IGES.

2.4. Les membres de l'accord de branche de l'industrie technologique en 2011

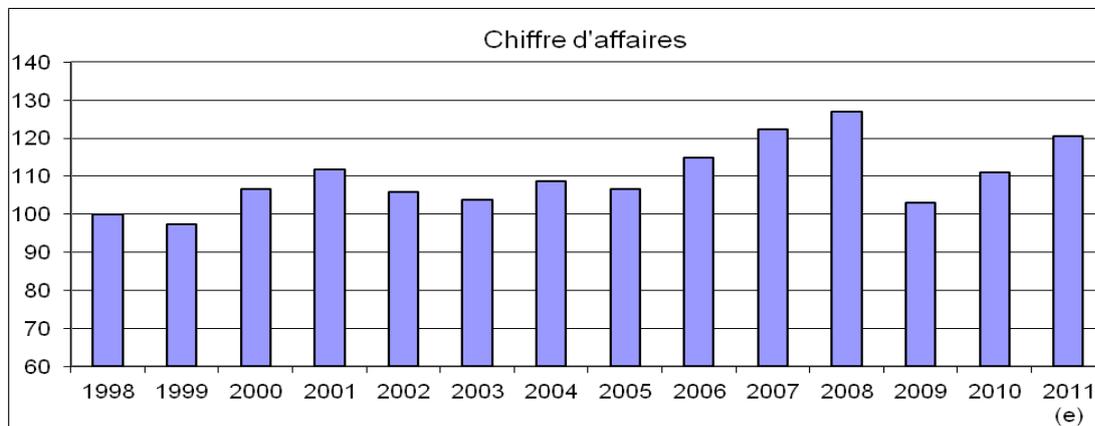
ACV Manufacturing	Boilers et chaudières
Alstom Belgium	Chemin de fer : signalisation et système de traction
AW Europe – Braine-l'Alleud	Boîte de vitesse et système de navigation
AW Europe – Mons	Boîte de vitesse et système de navigation
CMI Maintenance Hainaut	Maintenance industrielle
CMI Belle Ile	Centre administratif
CMI Embourg	Centre administratif
CMI Seraing	Siège du groupe CMI
Copeland	Compresseurs
CMI EMI	Défense – véhicule militaire
Federal-Mogul	Essuie-glaces : composants et assemblage
Garnimetal	Applications métalliques
JTEKT Torsen Europe	Différentiel mécanique de transmission
Mecar	Défense
Mosacier	Revalorisation d'acier excédentaire
Technord Automation	Système d'automatisation
Technique Electrique Industrielle	Câblage et montage électromécanique
Thales Alenia Space ETCA	Electronique et logiciel
Twin Disc International	Variateurs et embrayages à friction
Valeo Vision Belgique	Eclairage pour automobile
BEA	Ouverture automatique de portes
HEXCEL Composites	Produits en nids d'abeille

3. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE WALLONNE

Les données économiques pour l'année 2011 sont formellement encore à confirmer. Ils constituent une première estimation des tendances en 2011. Ces chiffres confirment l'âpreté de la crise économique que l'Industrie technologique wallonne a traversée en 2009. On a assisté à une chute vertigineuse du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute, des investissements et de l'emploi. En 2011, les chiffres se redressent sans toutefois retrouver leur niveau d'avant la crise.

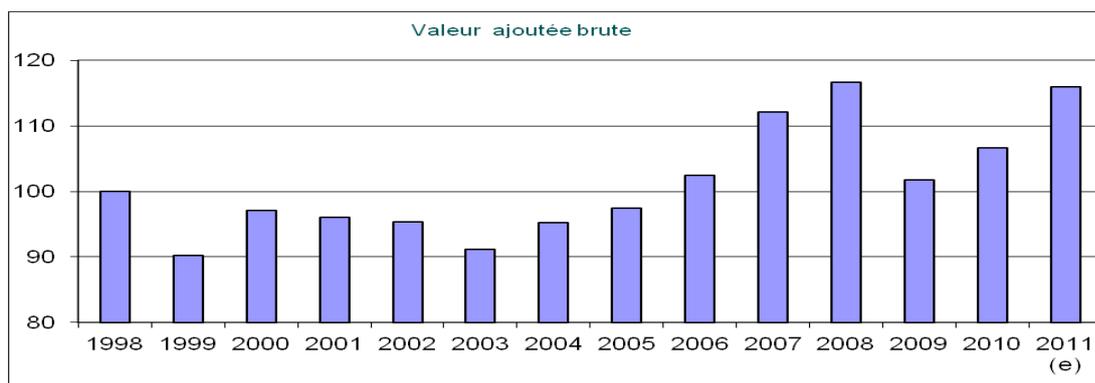
3.1. Évolution du chiffre d'affaires

(indice 100 à 1998 = 9,691 milliards €)



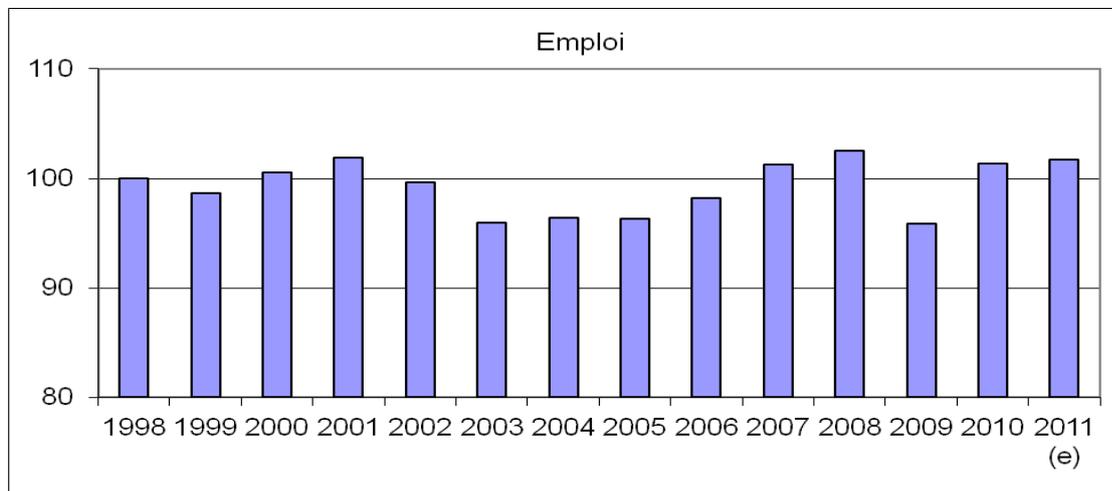
3.2. Évolution de la valeur ajoutée brute

(indice 100 à 1998 = 3,181 milliards €)



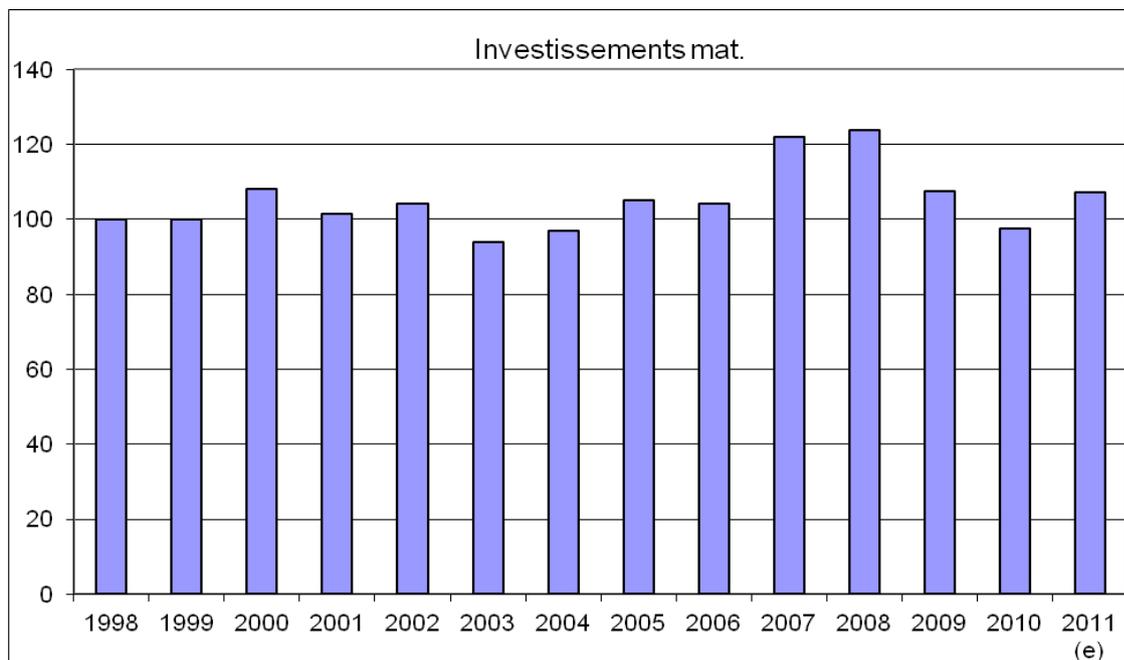
3.3. Évolution de l'emploi direct

(indice 100 à 1998 = 52 812 emplois)



3.4. Évolution des investissements

(indice 100 à 1998 = 365 millions d'euros)



4. LA PRODUCTION

Le secteur étant hétérogène, la consolidation en tonnes de produits est peu pertinente. Il est vrai qu'additionner des tonnes de boilers avec des tonnes de produits en nids d'abeille, des tonnes de boîte de vitesse et des tonnes d'essuies-glace, ne peut être pertinent. Seule l'analyse des évolutions de production individuelle est pertinente.

C'est sur base de ces analyses individuelles que nous pouvons conclure que les volumes de production sont généralement en nette baisse en 2009. La cause en est bien évidemment la crise économique. La légère relance des volumes de production constatée en 2010 dans la plupart des entreprises signataires de l'accord de branche ne se confirme pas en 2011.

5. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

5.1. Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 22 sites de l'accord de branche pour l'année de référence ainsi que depuis 2009 :

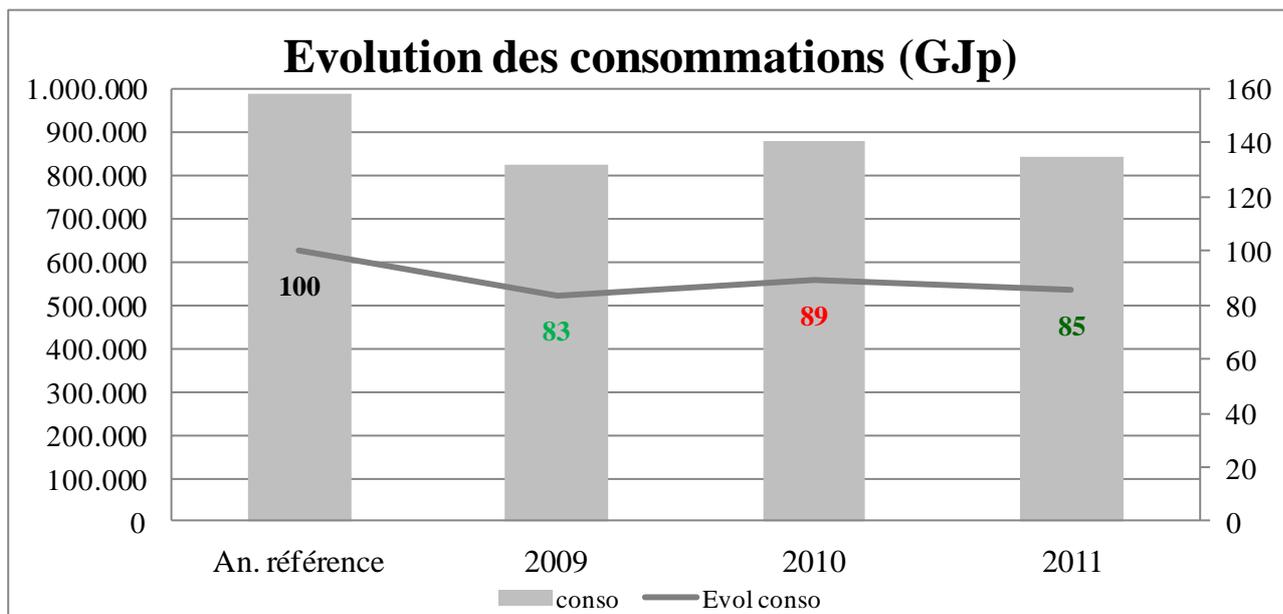
Consommations primaires totales des 22 sites (GJp)				
	An. référence	2009	2010	2011
Electricité	593.488	534.689	542.913	549.549
Gaz naturel	315.698	240.348	293.802	253.561
Fuel	76.395	41.746	40.598	36.324
Autres	0	4.849	1.868	1.420
TOTAL	985.581	821.633	879.181	840.855

N.B. : « Autres » reprend jusqu'ici le vecteur énergétique gas-oil.

Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

5.2. Evolution des consommations globales des 22 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 22 entreprises engagées entre l'année de référence et depuis 2009 :

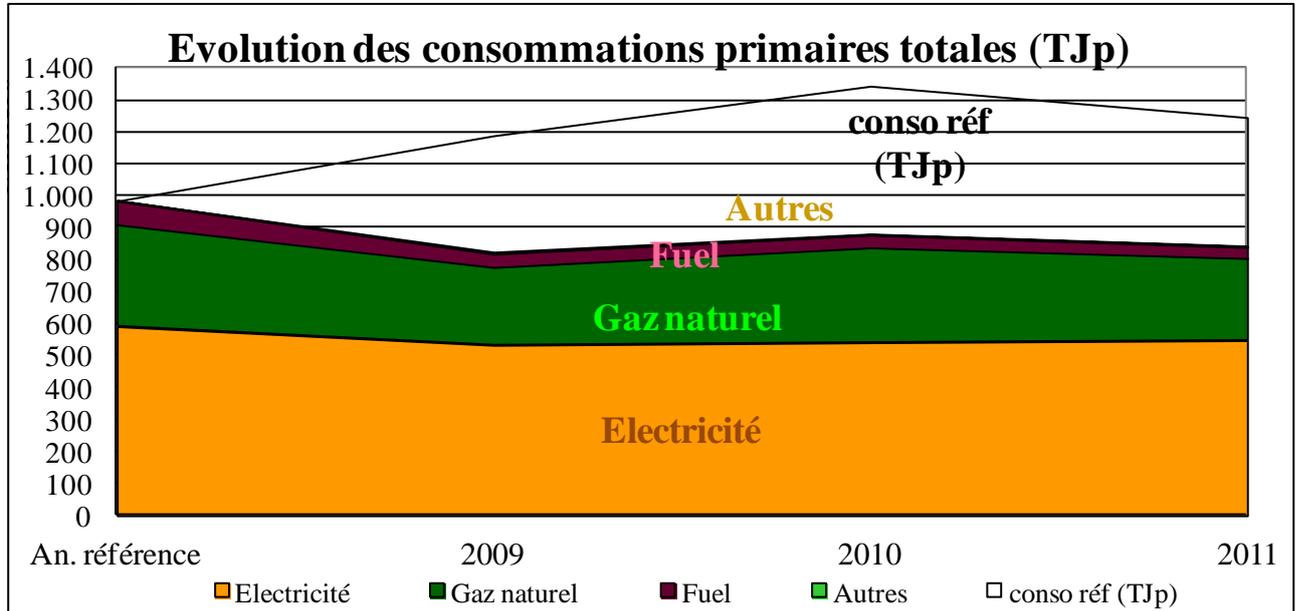


En 2011, la consommation globale des 22 entreprises engagées s'élevaient à **840.855 GJp**, soit **85%** des consommations totales de l'année de référence.

On constate que la consommation a fortement diminué entre 2002 et 2009, suite à la crise. Pour 2010, le niveau de la consommation avait augmenté par rapport à 2009. Pour 2011, on se retrouve dans des niveaux de consommation comparables à ceux de 2009 qui reflètent le niveau de l'activité.

5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz sont logiquement les principaux vecteurs énergétiques et cela s'accroît au fil du temps. En 2011, ils couvrent plus de 95 % de la facture totale (contre 92% pour l'année de référence).

La baisse des consommations en 2009 est à attribuer principalement à la crise et non à l'optimisation des installations.

En 2010, le niveau des consommations est reparti à la hausse mais sans atteindre un niveau comparable à celui de l'année de référence.

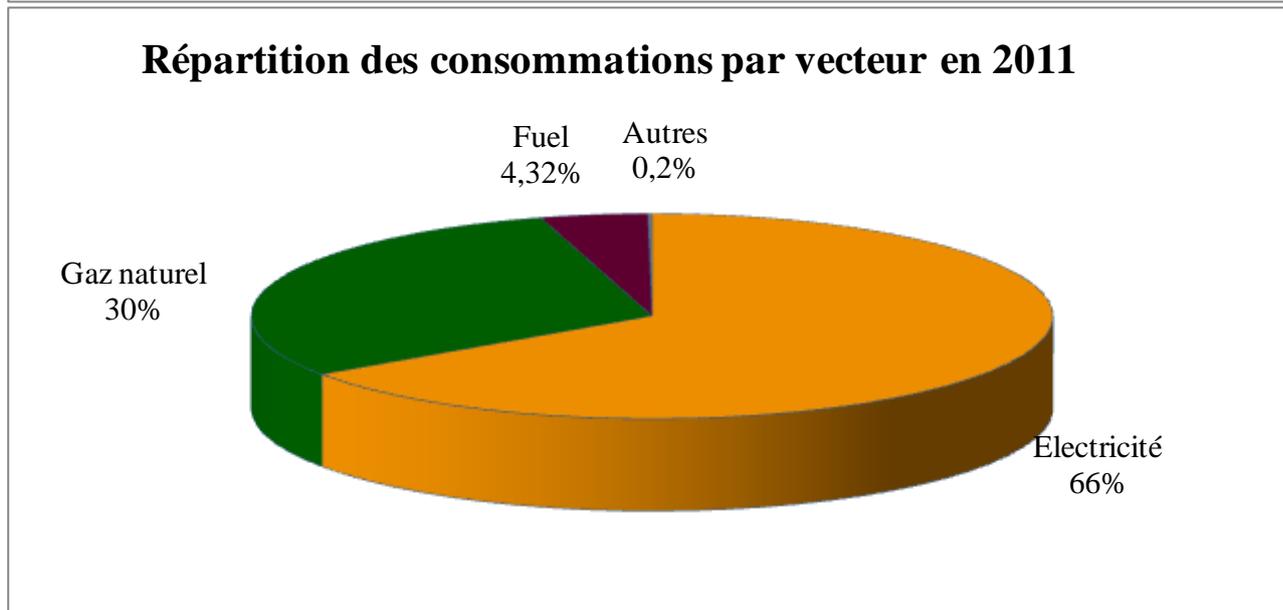
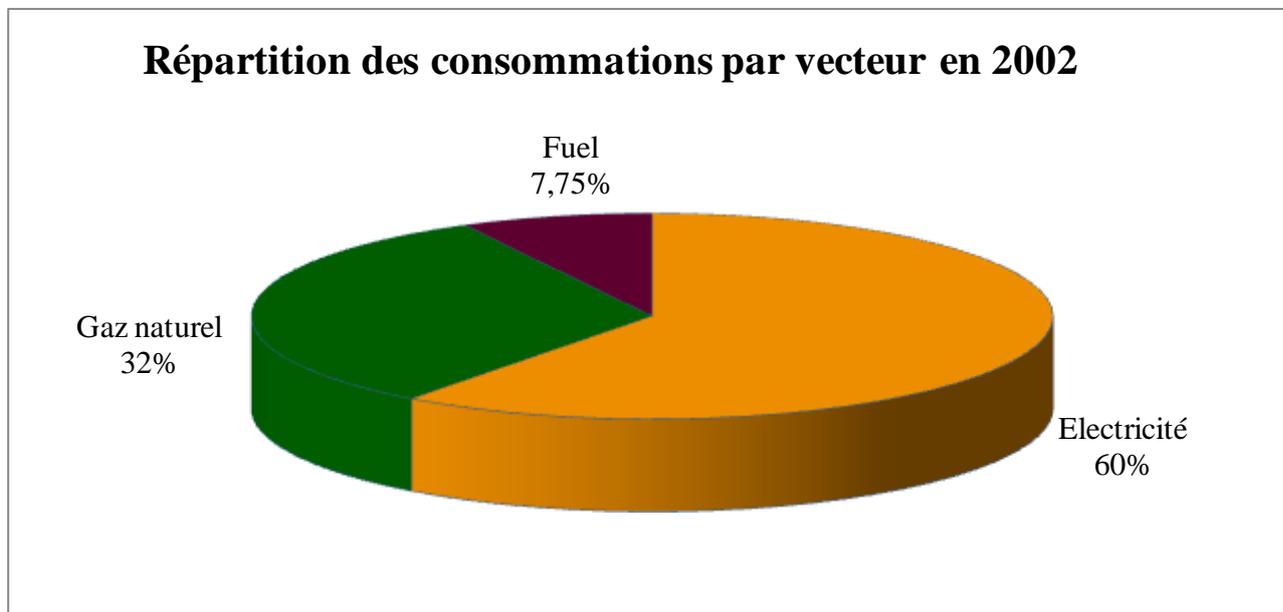
2011 revoit les consommations repartir à la baisse.

A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques.

L'écart entre la consommation de référence et les consommations réelles augmente assez fortement : cela reflète les efforts consentis par les différentes entreprises.

5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour l'année de référence et 2011 :



La répartition des consommations entre vecteurs énergétiques a quelque peu évolué entre 2002 et 2011, même si en absolu, toutes les consommations ont diminué.

Le poids de l'**électricité** et du **gaz naturel** progresse entre l'année de référence et 2011 de 3% (+6% pour l'électricité et -2% pour le gaz). L'électricité est le seul vecteur énergétique ayant augmenté entre 2010 et 2011 (+1%).

La diminution des consommations de gaz constatée en 2011 est très forte : - 19% entre 2002 et 2011 et - 13% entre 2010 et 2011.

Le recul du fuel est aussi très important : - 52% entre 2002 et 2011 et - 10% entre 2010 et 2011.

Le poids du vecteur « **autres combustibles** », vecteur inexistant pour l'année de référence, est cependant marginal en 2011. Cela concerne tous les sites, sans particularité.

6. LES EMISSIONS

6.1. Les données d'émissions

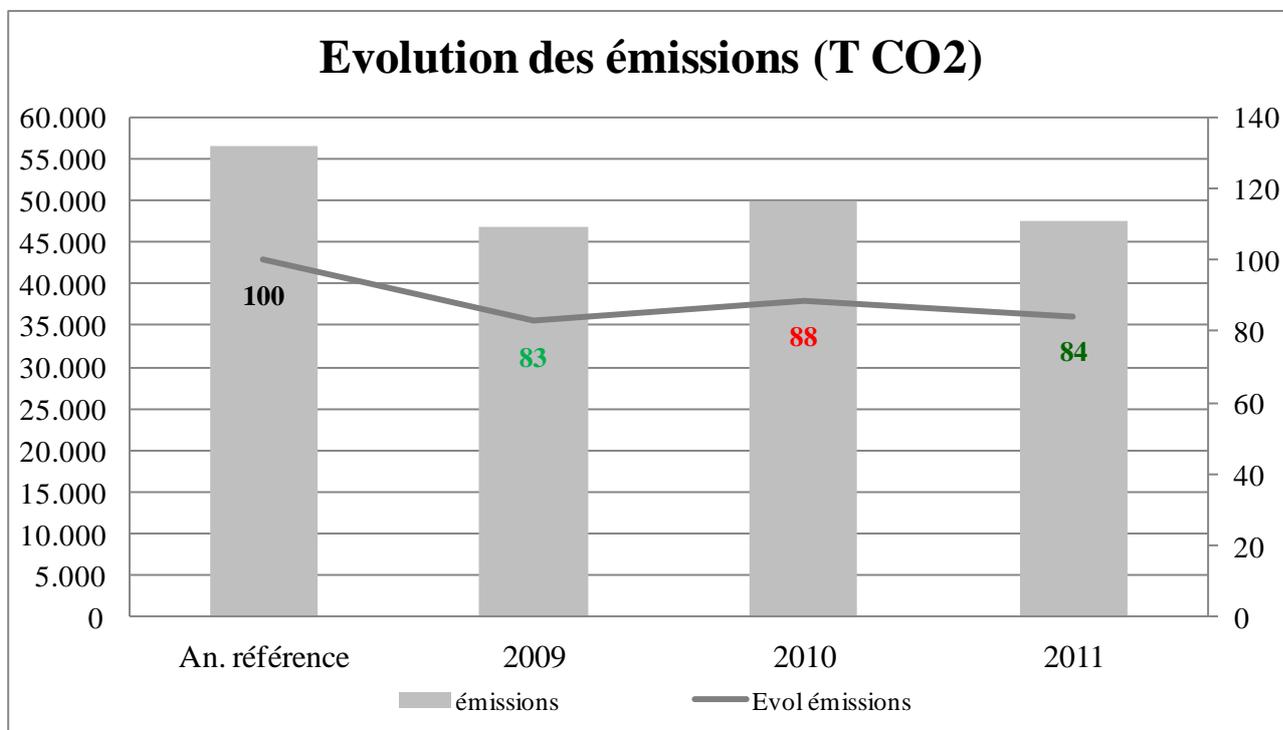
Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO₂) réelles de l'ensemble des 22 sites de l'accord de branche depuis l'année de référence ainsi que depuis 2009 :

Emissions totales des 22 sites (tonnes CO ₂)				
	An. référence	2009	2010	2011
Electricité	33.305	29.994	30.484	30.748
Gaz naturel	17.622	13.411	16.408	14.111
Fuel	5.602	3.060	2.978	2.655
Autres	0	302	116	89
total	56.529	46.766	49.987	47.603

Une erreur s'était glissée dans le tableau d'un des clients pour le calcul d'une partie de ces consommations en 2010 et 2011. Les corrections ont été apportées.

6.2. Evolution des émissions globales des 22 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 22 entreprises engagées entre l'année de référence et 2011 :

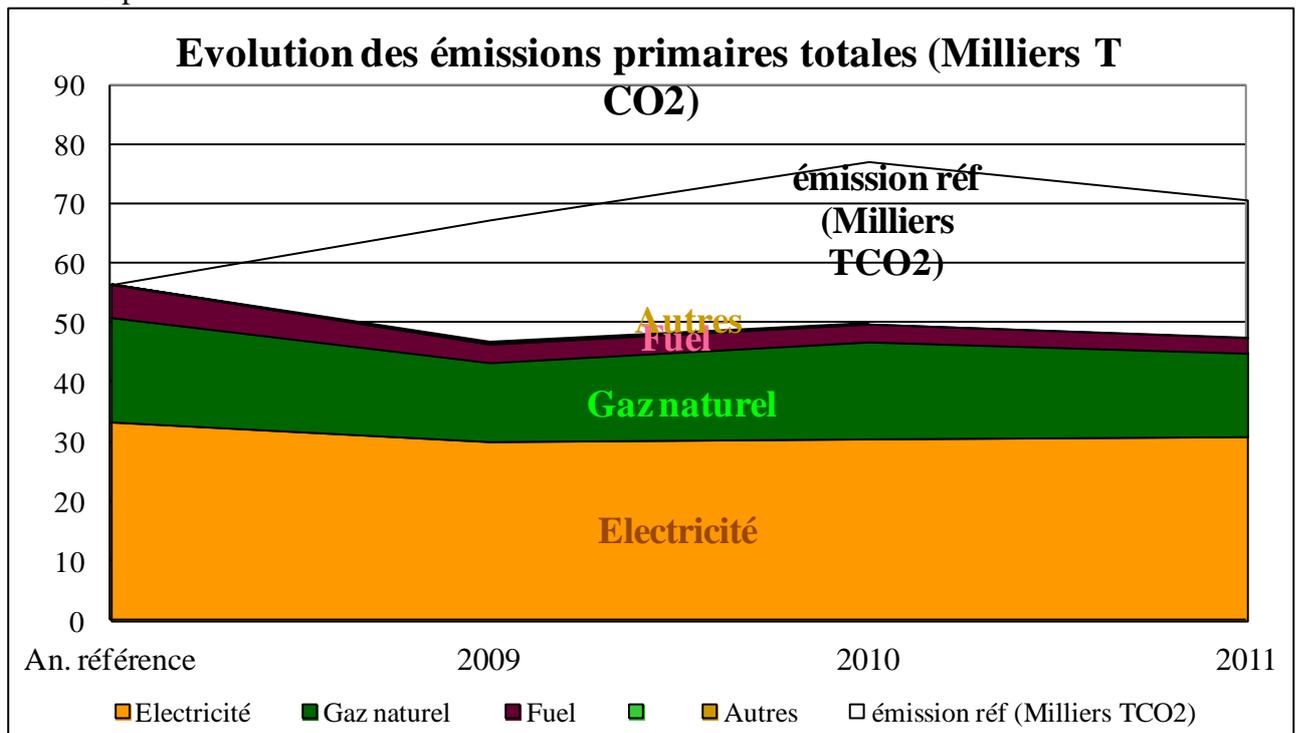


L'évolution des émissions est quasiment identique à celle des consommations. Cela s'explique par l'importance des vecteurs énergétiques électricité et gaz (plus de 95% en 2011). Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO₂ par GJp consommé.

Les émissions de 2011 s'élèvent à **47.603 tonnes de CO2** et représentent **84 %** de celles de l'année de référence.

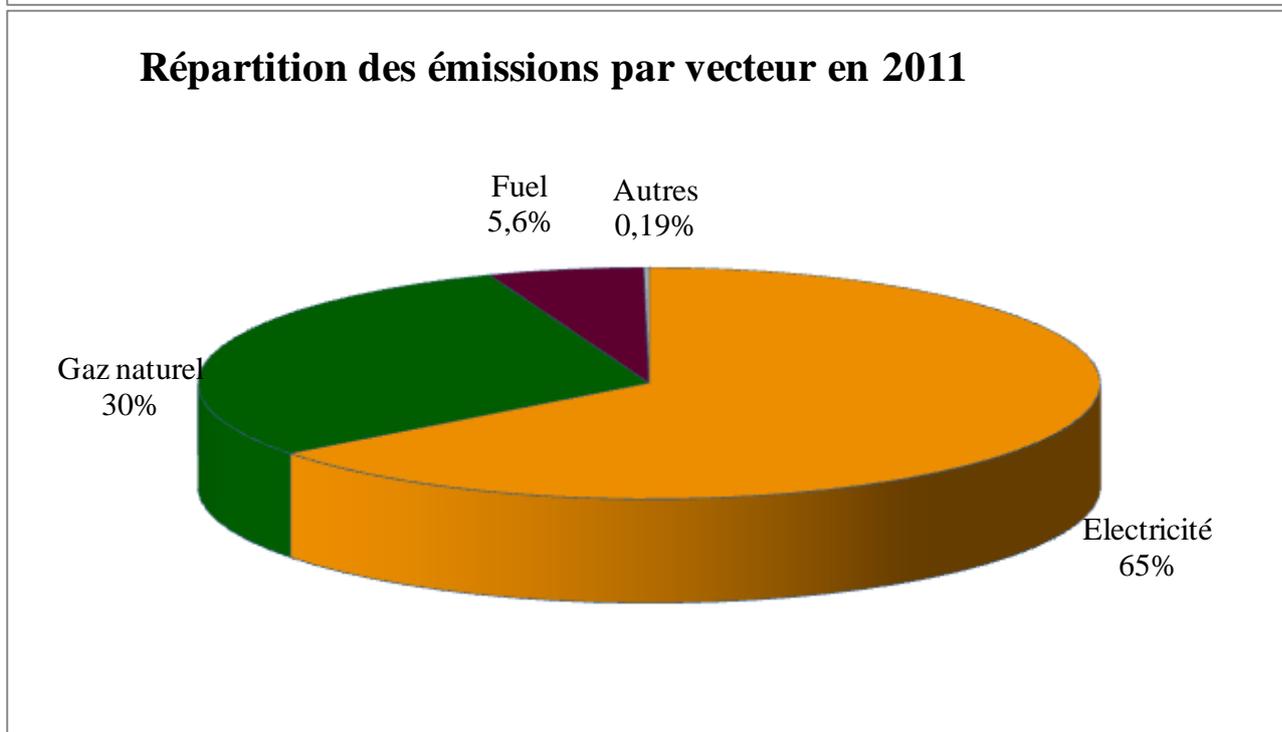
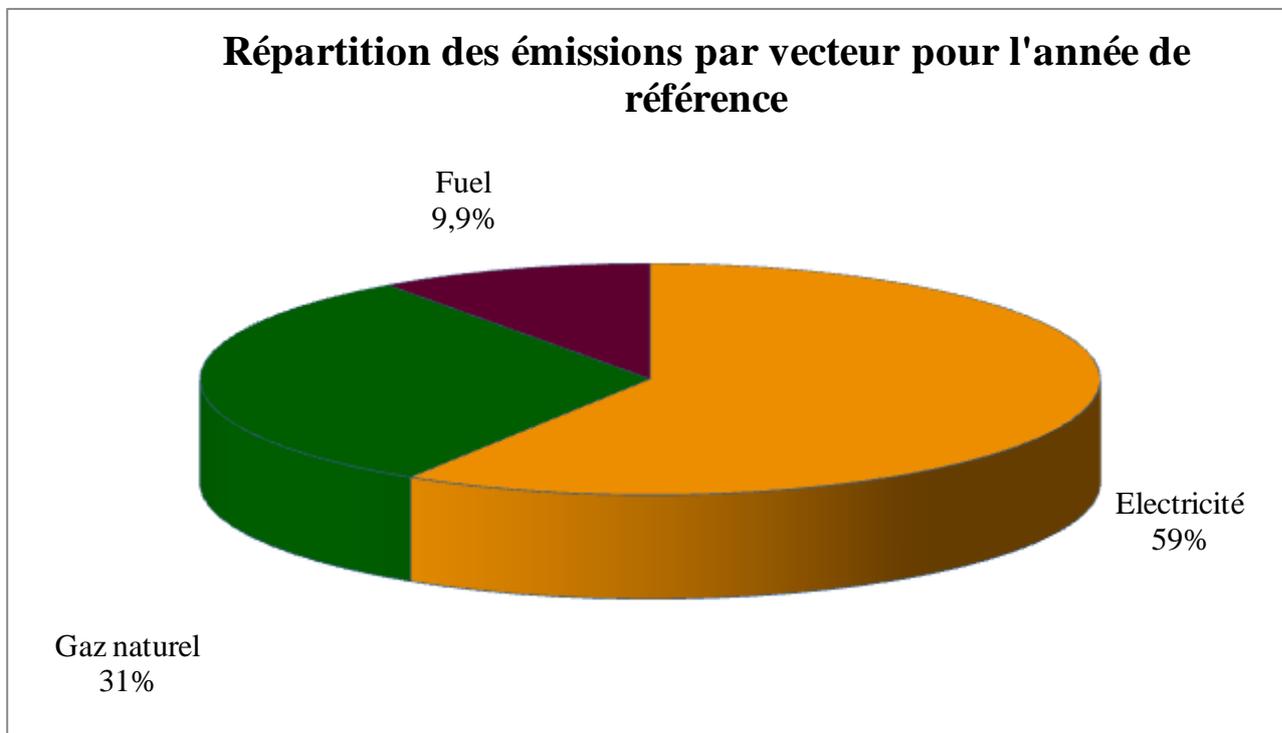
6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour l'année de référence et 2011 :



Le poids de l'électricité et du gaz augmente entre 2002 et 2011 : de 90 % pour l'année de référence à **95%** en 2011 des émissions globales.

La part du fuel diminue de **4,3 %**. Les autres combustibles passent de 0 % à 0,19% des émissions globales de l'accord de branche.

7. LES INDICES D'EFFICIENCE

7.1. Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2011 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des 22 entreprises du secteur de l'Industrie technologique wallonne selon les spécifications imposées aux audits énergétiques telles que spécifiées au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1^{er} août 2001.

7.2. Pour rappel

L'industrie technologique wallonne s'était engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de **81,8%** et un IGES de **81,9%**.

7.3. Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

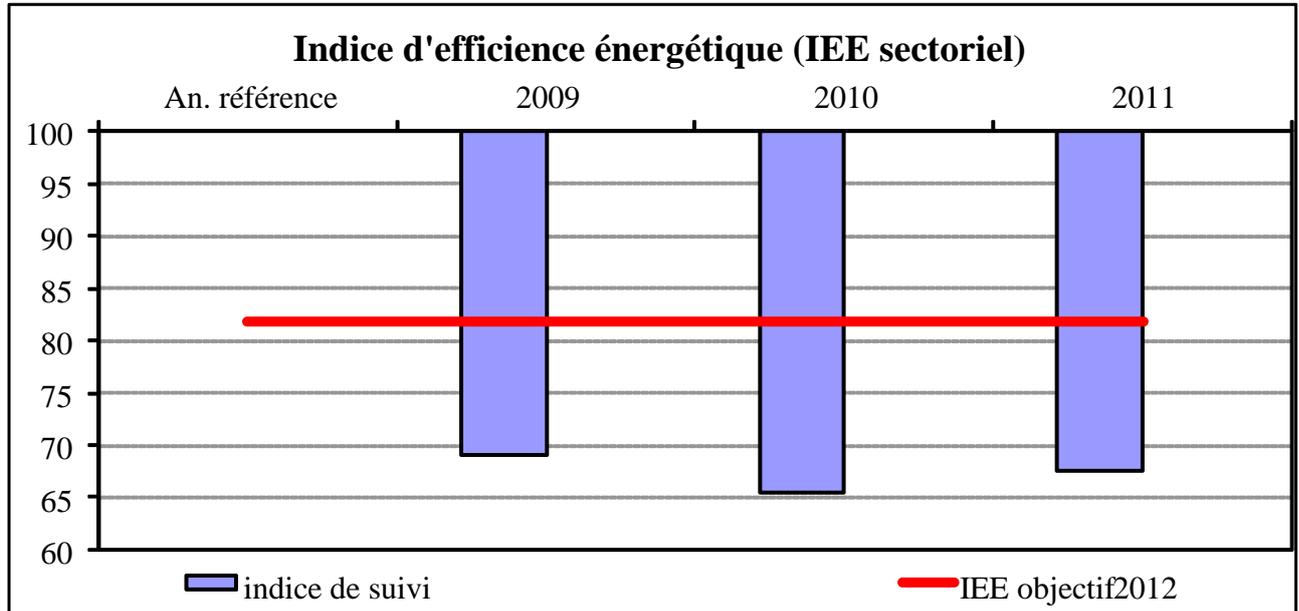
- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2011** (numérateur)
- la **consommation théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 2002 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE pour l'année de référence et depuis 2009:

	An. référence	2009	2010	2011
consommations réelles	985.581	821.633	879.181	840.855
consommations théoriques	985.581	1.189.408	1.351.249	1.246.041
IEE (%)	100,00	69,08	65,06	67,48

N.B. : il n'y a pas eu d'ajustement dans les calculs IEE et IGES de l'accord de branche de la technologie.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 2009 :



Pour l'année de référence, l'indice est de 100.

Entre l'année de référence et 2011, l'IEE s'est amélioré de **32,52 %**. Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2012 soit atteint dès 2009. Notons que cela ne les a pas empêché de poursuivre leurs efforts depuis.

Pour 2011, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 67,48%, soit

- une amélioration de 32,52% par rapport à l'année de référence,
- une détérioration de **2,07%** par rapport à 2010.

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc déjà largement atteint.

11 des 22 sites voient leur IEE 2011 s'améliorer par rapport à 2010. Pour les sites qui voient leurs indices se dégrader, 4 sites voient leur niveau de production particulièrement diminuer et 2 sites se voient pénaliser par la correction des degrés jours dont la valeur est particulièrement faible en 2011.

L'impact de la détérioration des résultats de ces 11 sites est plus important que les améliorations des résultats des 11 autres sites.

7.4. Evolution de l'IGES

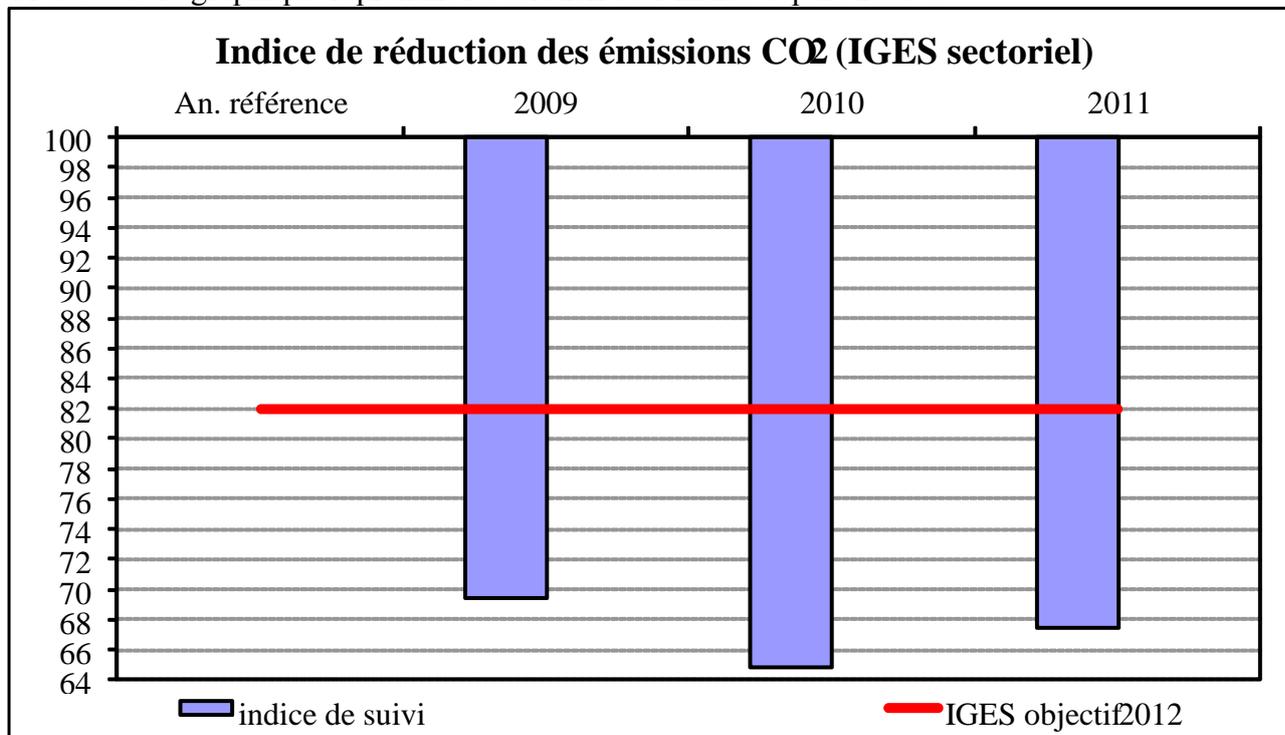
Afin de permettre le calcul des **IGES sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- **l'émission** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2011** (numérateur)
- **l'émission théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 2002 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis 2009 :

	An. référence	2009	2010	2011
Emissions réelles	56.529	46.766	49.987	47.603
Emissions théoriques	56.529	67.317	77.102	70.619
IGES (%)	100,00	69,47	64,83	67,41

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 2009 :



Pour l'année de référence, l'indice est de 100.

Entre 2002 et 2011, l'IGES s'est amélioré de **32,59 %**.

Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2010 soit atteint dès 2009. Notons que cela ne les a pas empêché de poursuivre leurs efforts depuis.

Pour 2011, l'IGES sectoriel calculé s'élève à 67,41 %, soit

- une amélioration de 32,59% par rapport à 2002,
- une détérioration de **2,58%** par rapport à 2010,

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc largement atteint.

8. LE POTENTIEL RESTANT

Aucune étude approfondie n'ayant été menée sur l'état d'avancement quant à la réalisation ou non des pistes d'économies d'énergie, nous avons classifié, pour les sites pour lesquels l'information était disponible, les différentes pistes reprises dans l'audit initial et leur état d'avancement. On fait ici référence à un nombre de pistes et en aucun au potentiel en économies d'énergie (information disponible insuffisante)

Nous avons classé ces pistes à potentiels d'économies d'énergie en 5 catégories :

- **Pistes réalisées** : les pistes reprises comme étant réalisées le sont certainement. Par contre des pistes réalisées pourraient l'avoir été sans avoir été mentionnées ;
- **Pistes planifiées** en 2011 et 2012 : ces pistes font l'objet d'une planification précise du client pour ce laps de temps ;
- **Pistes abandonnées** : ces pistes sont abandonnées a priori définitivement par le client parce qu'elles ne sont plus d'application (évolution de process, contraintes de productions, étude approfondie négative, ...)
- **Etudes** : pistes faisant l'objet d'une étude pour la plupart encore en cours fin 2010 ;
- « ? » : pistes reprises dans les plans d'actions et pour lesquelles aucune décision ferme n'est mentionnée. Une partie d'entre elles pourraient être déjà réalisées sans avoir été mentionnées.

Remarque importante

Nous voulons attirer l'attention sur le fait que les chiffres repris ci-dessous sont repris à titre **indicatif**. Ils sont soit issus de tableaux initialement mis en place et mis à jour, soit sur base de rapports remis. Tous les investissements réalisés ne sont peut-être pas repris ou mis à jour.

Sur les 22 sites, 5 d'entre eux n'ont fourni aucune information par rapport aux investissements.

Afin de mieux illustrer les ordres de grandeur, ces 5 sites représentent

- 54.100 GJ soit environ **6,1%** de la consommation totale primaire de 2010. (et pour 2011 : 48.496 GJ soit 5,7% de la consommation totale primaire 2011)
- 3.054 tonnes de CO2 soit 6,1% des émissions totales de 2010. (et pour 2011 : 2.709 tonnes de CO2 soit 5,6% des émissions totales primaires 2011)

Pour d'autres sites, il apparait clairement que l'information disponible n'était pas toujours mise à jour.

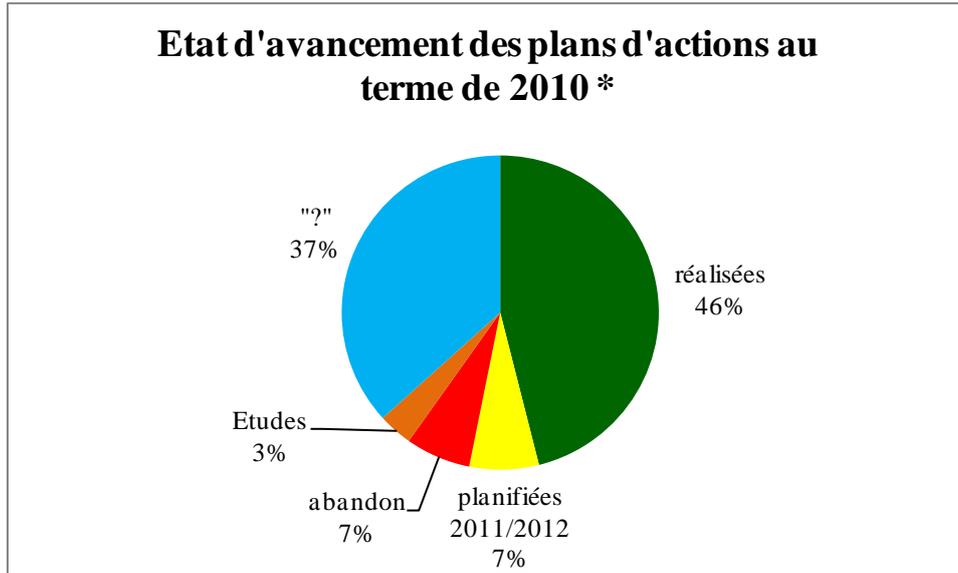
8.1. Au terme de 2010

Au terme de l'année 2010, nous avons relevé sur base des hypothèses expliquées ci-dessus :

En termes de nombre de pistes						
	total	réalisées	planifiées 2011/2012	abandon	Etudes	"?"
TOTAL NB PISTES *	286	131,75	20,25	19	10	105
REPARTITION		46%	7%	7%	3%	37%

Au terme de 2010, sur les 286 pistes recensées, 132 étaient réalisées et 20 planifiées pour 2011 et 2012.

Graphiquement, cela donne



(*) sur base des données disponibles

Ce graphique illustre que si 46% du nombre de pistes mis en évidence ont été réalisés, que 7% sont planifiées et que 7% ont été abandonnées, le potentiel restant au terme de 2010 concerne encore 47% du nombre de pistes mis en évidence lors de l'audit ou ultérieurement.

Si l'accord de branche affiche en 2010 de très bons résultats, cela s'explique par les investissements consentis et efforts menés.

8.2. Au terme de 2011

Dans le courant de l'année 2011, **21 pistes** ont été réalisées ou sont en cours de réalisation

- **14** projets d'optimisation : régulation de chauffage, sur la production d'air comprimé, éclairage,...
- 2 remplacements de matériel pour la production d'utilités
- 2 achats de matériel neuf destiné à la production
- 3 projets de relamping

Parmi tous ces projets en cours ou réalisés en 2011 et sur base des informations disponibles, seules 4 de ces pistes étaient planifiées dans les audits de base.

9. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

a) Pour l'IEE

	An. référence	2009	2010	2011
consommations réelles	985.581	821.633	879.181	840.855
consommations théoriques	985.581	1.189.408	1.351.249	1.246.041
IEE (%)	100,00	69,08	65,06	67,48

b) Pour l'IGES

	An. référence	2009	2010	2011
Emissions réelles	56.529	46.766	49.987	47.603
Emissions théoriques	56.529	67.317	77.102	70.619
IGES (%)	100,00	69,47	64,83	67,41

10. CONCLUSIONS

Pour rappel, l'industrie technologique wallonne s'est engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de 81,8 % et un IGES de 81,9%.

Pour l'année 2011, l'IEE du secteur s'établit à 67.48 % et l'IGES à 67.41%.

L'objectif fixé pour l'horizon 2012 est donc, dans l'état actuel des choses, largement atteint. Aux vues du potentiel d'économies d'énergie restant et de la volonté des dirigeants, le bon niveau des résultats devraient se confirmer au cours de l'année à venir.

De 2002 à 2011, **153** projets identifiés ont été mis en œuvre.

Derrière ce résultat consolidé remarquable se cache en réalité une grande hétérogénéité de situation entre les 22 entreprises dont les résultats sont repris dans ce rapport 2011.

En réalité, on constate que les résultats des 22 entreprises de l'accord de branche se répartissent selon une courbe de Gauss et qu'**une majorité d'entre elles sont en bonne voie d'atteindre leurs objectifs** d'amélioration d'IEE.

N'oublions pas que, bien que l'accord de branche a été signé en décembre 2009, la plupart des entreprises ont procédé à l'audit et entamé la mise en œuvre de leur plan d'actions il y a plusieurs années déjà. Ceci explique, entre autres, les excellents résultats dès 2009 et confirmés en 2011 malgré leur léger recul cette année.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTES PAR**

AGORIA – FONDERIE



**8^{ème} Rapport d'avancement sectoriel concernant
l'accord de branche entre**

**l'Industrie wallonne des Fonderies représentée par Agoria Wallonie
et la Région wallonne représentée par son Gouvernement**

**relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre (GES) et
à l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2011**

Thierry Castagne
Directeur général
Agoria Wallonie

TABLE DES MATIERES

Thierry Castagne _____	1
Directeur général _____	1
Agoria Wallonie _____	1
Table des matières _____	2
1. le secteur wallon des fonderies _____	4
2. Introduction _____	5
2.1. Contexte de la mission _____	5
2.2. Informations disponibles _____	5
2.3. Historique de l'accord de branche _____	5
2.4. Les membres de l'accord de branche Fonderies en 2011 _____	6
3. caractéristiques de l'industrie wallonne des fonderies _____	6
3.1. Évolution du chiffre d'affaires _____	6
3.2. Évolution de la valeur ajoutée brute _____	6
3.3. Évolution de l'emploi direct _____	7
3.4. Évolution des investissements _____	7
4. La production _____	8
4.1. Évolution des productions annuelles dans les sept entreprises de ce secteur _____	8
5. la Consommation énergétique _____	9
5.1. Données de consommations _____	9
5.2. Evolution des consommations globales des 7 sites de l'accord de branche _____	10
5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique _____	11
5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique _____	12
6. Les émissions _____	13
6.1. Les données d'émissions _____	13
6.2. Evolution des émissions globales des 7 sites de l'accord de branche _____	13
6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique _____	14
6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique _____	16
7. Les indices d'efficience _____	17
7.1. Méthodologie d'établissement des indices _____	17
7.2. Pour rappel _____	17
7.3. Evolution de l'IEE _____	17
7.4. Evolution de l'IGES _____	18
8. Le potentiel restant _____	19
8.1. Pistes d'investissements globales _____	19
a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour _____	19
N.B : code couleur utilisé : _____	20
b) Situation fin 2011 _____	20
8.2. Répartition des pistes par catégories _____	21
a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour _____	21
b) Situation fin 2011 _____	22
8.3. Répartition des pistes par typologie _____	22
a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour _____	22
b) Situation fin 2011 _____	23
9. Rappel des principaux chiffres _____	23
a) Pour l'IEE _____	23

b) Pour l'IGES	23
10. Conclusions	24

1. LE SECTEUR WALLON DES FONDERIES

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord : Agoria
Types de production : Fonderies

DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes : 7
Consommation totale d'énergie : 935 410 GJp
Objectif énergie : 7,1 % au 31.12.2012
Objectif CO2 : 6,7 % au 31.12.2012

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 5,1 %

Amélioration actuelle des émissions de CO2 : 5,2 %

Date de signature de l'accord : 7 juin 2004

Objectif défini à l'horizon : 2012

Date de fin d'accord : 31.12.2012

Un processus de production multidisciplinaire

Du porte-clés à la navette spatiale

Qu'ils soient petits ou grands, d'usage courant ou insolite, il y a peu de produits pour lesquels le secteur de la fonderie n'est pas intervenu dans le processus de fabrication. Du robot ménager à la tondeuse, du poêle à la plate-forme de forage, tous intègrent des composants qui sont fabriqués par ce secteur. Comme aux siècles précédents, les pièces de fonderie constituent toujours, au 21^e siècle, ère des hautes technologies, un élément clé du processus de fabrication des objets d'usage courant, des appareils, machines et accessoires.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que "sans fonderie, pas de nouvelle technologie". Tous les secteurs font appel à l'industrie de la fonderie. Son avenir est assuré étant donné que c'est précisément avec elle que se construit l'avenir. Pratiquement chaque nouveau développement industriel pose la question de nouveaux composants coulés encore inexistants. C'est cette force créatrice qui donne à la fonderie son élan dynamique.

La fonderie, un travail d'équipe

Bien qu'il s'agisse d'une des premières activités industrielles de l'homme, la fabrication de pièces coulées reste d'une actualité étonnante. Au cœur de la fonderie, le fondeur est prêt à couler le métal liquide dans son moule complexe. La coulée même ne représente en fait qu'une partie de cette activité.

Production & gestion de la qualité

D'autres spécialistes interviennent encore à des stades ultérieurs et font en sorte que la pièce coulée aboutisse dans l'un de ses nombreux domaines d'application: les voitures, les machines, les avions, les articles de sport, les appareils ménagers, les équipements de génie civil et médicaux,...

Gestion des stocks & maintenance

Un procédé de production complexe tel que la coulée exige une optimisation permanente des flux de matériaux et une gestion efficace des stocks pour les matrices, les pièces de rechange, les matières premières, les pièces coulées,... Les services de maintenance assurent le bon fonctionnement de toutes les machines, ce qui nécessite l'application de connaissances particulièrement diversifiées en mécanique, hydraulique, électronique, pneumatique, automatisation industrielle et informatique.

2. INTRODUCTION

2.1. Contexte de la mission

L'année 2011 échuë, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 7 juin 2004 entre l'Industrie wallonne des fonderies, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne.

Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

2.2. Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 7 membres de l'accord de branche
- rapport détaillé de l'avancement sectoriel

Ce rapport est établi à partir des données fournies par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2011. 1999 en constitue l'année de référence (sauf pour un des sites, où l'année de référence est 2003).

2.3. Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 10 sociétés s'étaient engagées, rejointes plus tard par 2 autres entreprises.

Pour 2012, le plan sectoriel a fixé l'objectif d'Agoria pour les Fonderies à **92,9%** pour l'IEE et **93,3%** pour l'IGES.

Au fil du temps, 5 des 12 sites sont sortis de cet accord.

Fin 2011, il reste donc **7 Fonderies** engagées dans cet accord de branche.

Les chiffres repris dans le présent rapport ont été mis à jour et ne prennent en compte que les 7 entreprises encore présentes dans l'accord de branche.

2.4. Les membres de l'accord de branche Fonderies en 2011

Comme expliqué ci-dessus, restent engagés en 2011 les fonderies suivantes :

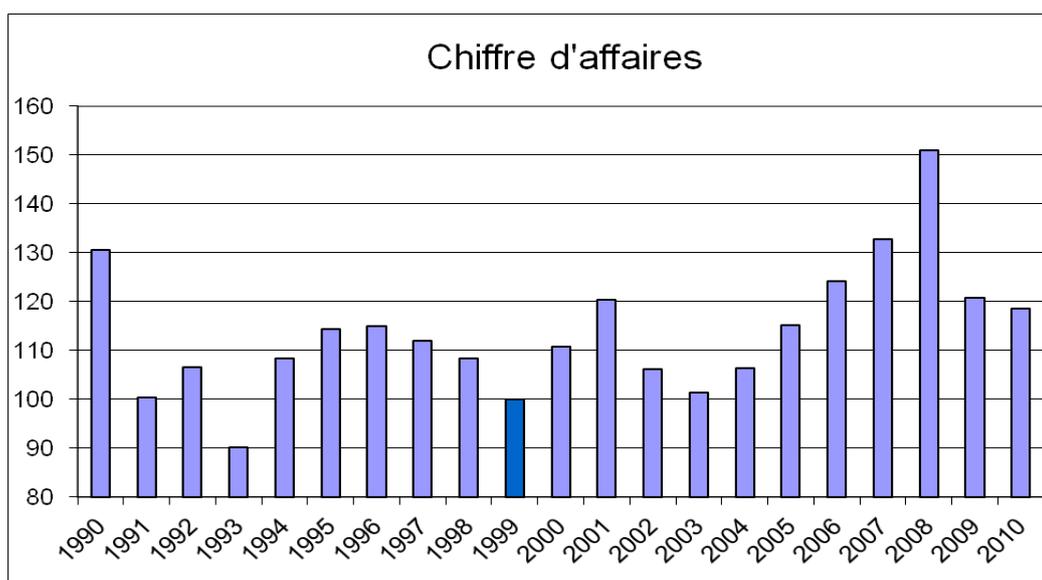
- Fonderies Fallais, rue de Waremme 123, 4530 Villers-le-Bouillet
- Magolux, Parc industriel, 6780 Messancy
- Magotteaux, rue Prés de la Tour 55, 4051 Vaux-sous-Chèvremont
- Marichal Ketin, rue Ernest Solvay 372, 4000 Liège-Sclessin
- Saint Roch Couvin, rue de la Gare 36, 5660 Couvin
- Savimétal, Prümer Strasse 44, 4780 Saint-Vith
- Settas, Allée centrale, zone industrielle, 6040 Jumet

3. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE WALLONNE DES FONDERIES

Les dernières données économiques officielles déposées par les 7 entreprises à la Banque Nationale Belge datent de 2010. Ces chiffres confirment l'âpreté de la crise économique que le secteur a traversée ces deux dernières années. On a assisté en 2009 à une chute vertigineuse du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute et des investissements. En 2010, la situation continue globalement à se dégrader, en ce compris sur le front de l'emploi.

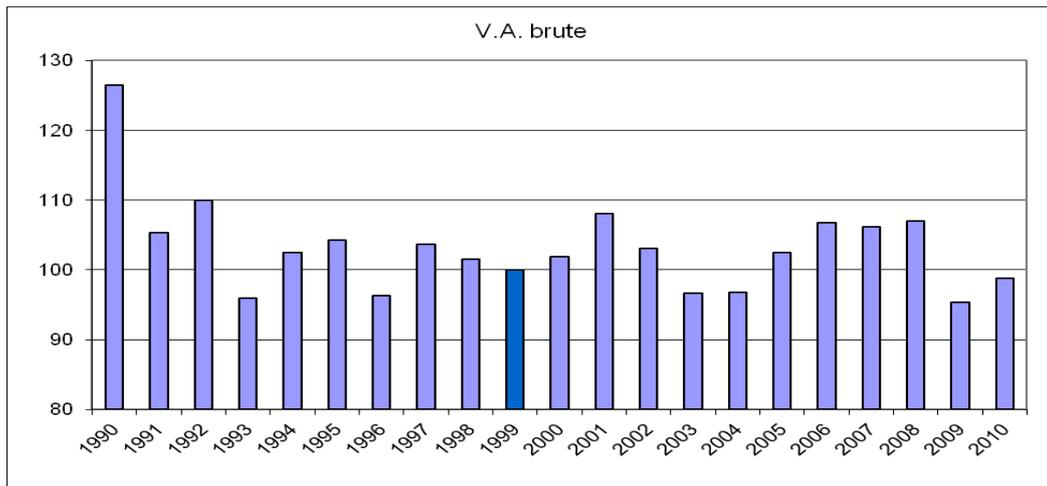
3.1. Évolution du chiffre d'affaires

(indice 100 à 1999 = 148,1 millions €)



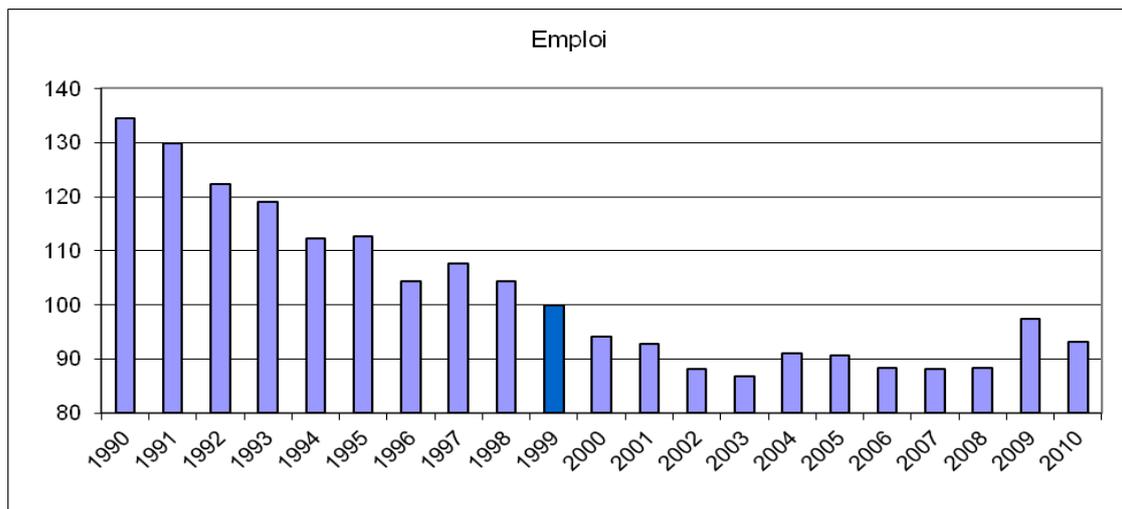
3.2. Évolution de la valeur ajoutée brute

(indice 100 à 1999 = 61,6 millions €)



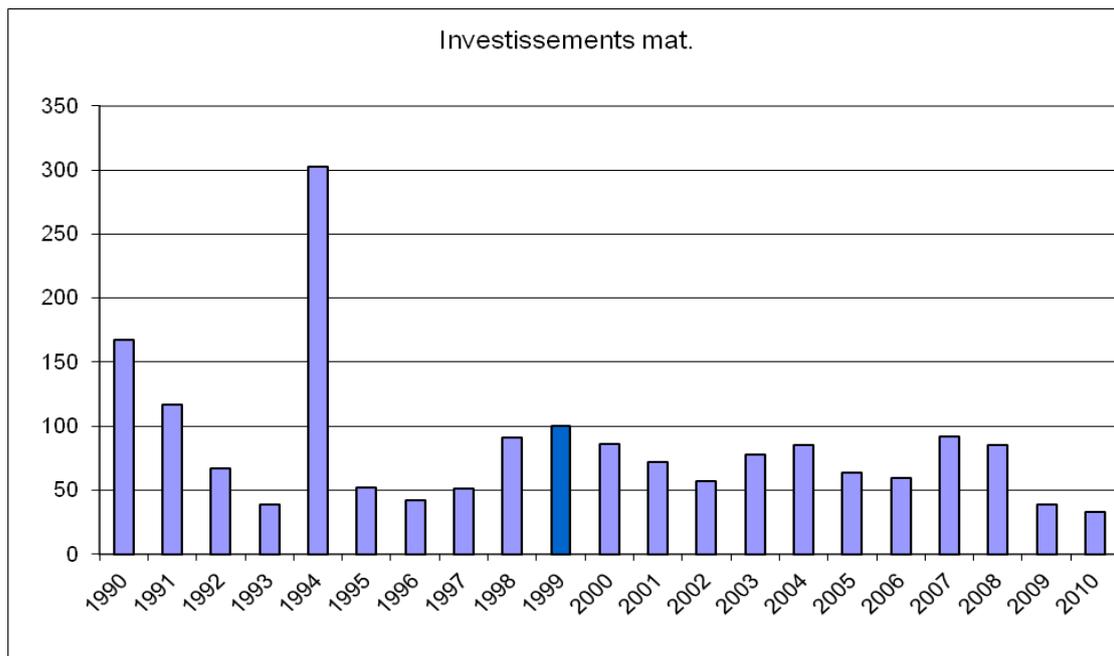
3.3. Évolution de l'emploi direct

(indice 100 à 1999 = 1 162 emplois)



3.4. Évolution des investissements

(indice 100 à 1999 = 7 millions d'euros)

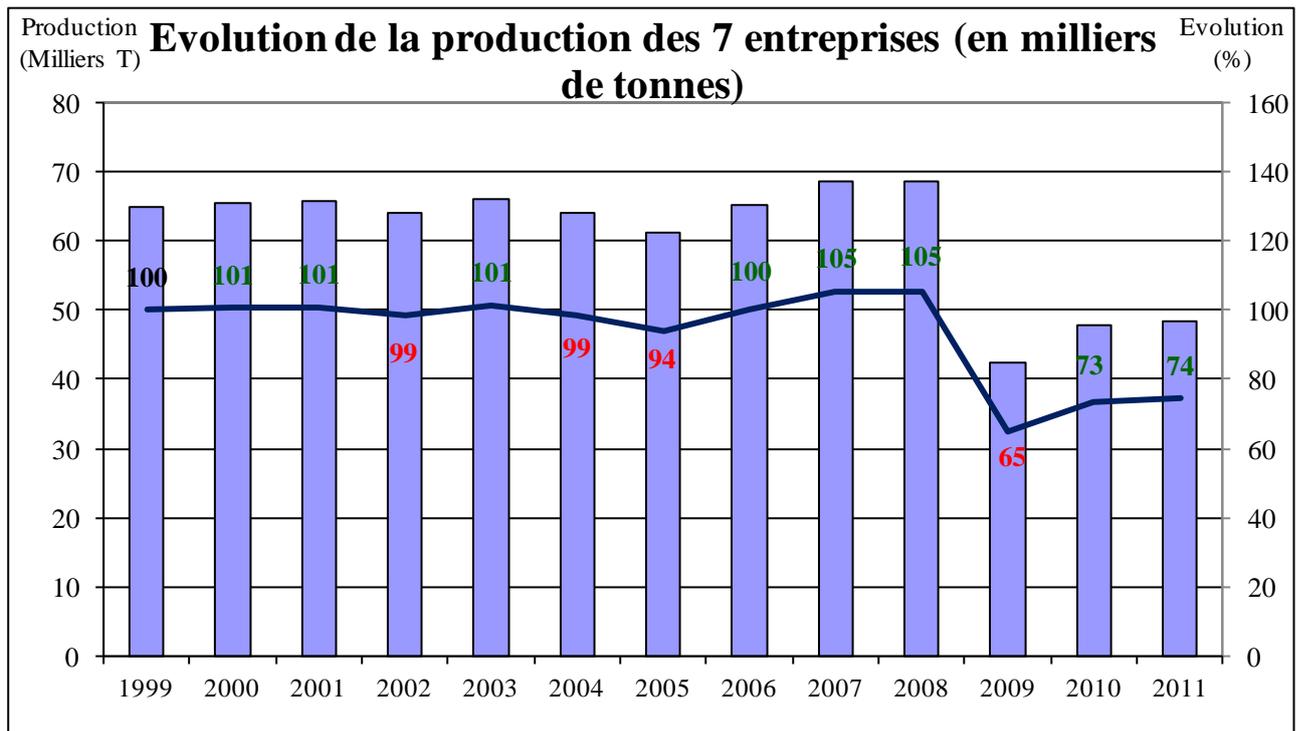


4. LA PRODUCTION

Les graphiques ci-dessous relatent l'évolution des sept entreprises engagées dans le présent accord de branche, à savoir : Fonderies Fallais, Magolux, Magotteaux, Marichal Ketin, Saint Roch Couvin, Savimétal, Settas.

4.1. Évolution des productions annuelles dans les sept entreprises de ce secteur

Une consolidation en tonnes produites peut être réalisée sur base des rapports d'avancement annuels fournis par les différentes entreprises contractantes à cet accord de branche. La fédération peut ainsi porter les tonnes produites sur un graphique d'évolution de 1999 à 2011 :



Après une année 2009 profondément marquée par la crise démarrée au dernier trimestre 2008, la production totale repart doucement à la hausse en 2010 et 2011: + 14% par rapport à 2009.

Cette reprise amorcée en 2010 se confirme bien en 2011 mais ne permet pas aux entreprises de cet Accord de branche de ramener leur niveau de production 2011 à un niveau de production comparable à ceux du passé. En effet, la production 2011 est toujours inférieure de 26 % par rapport à celle de l'année 1999, année de référence ou inférieure de 31% par rapport à celle de 2008.

5. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

5.1. Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 7 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

Consommations primaires totales des 7 sites (GJp)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	783.990	796.911	811.551	756.850	782.119	740.765
Coke	22.340	22.340	22.340	22.340	22.340	21.406
gaz naturel	311.927	324.369	318.631	284.610	296.456	305.679
Autres	37.460	34.559	32.226	31.173	33.341	28.929
total	1.155.717	1.178.179	1.184.748	1.094.974	1.134.256	1.096.780
An Réf = 100	100,0	101,9	102,5	94,7	98,1	94,9

Consommations primaires totales des 7 sites (GJp)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	726.581	747.495	769.366	775.246	537.219	587.447
Coke	23.531	20.586	17.650	18.635	14.498	16.615
gasoil						
gaz naturel	301.886	317.812	303.197	323.511	259.345	292.344
Autres	30.125	31.669	27.576	30.962	24.327	27.405
total	1.082.124	1.117.561	1.117.788	1.148.354	835.389	923.811
An Réf = 100	93,6	96,7	96,7	99,4	72,3	79,9

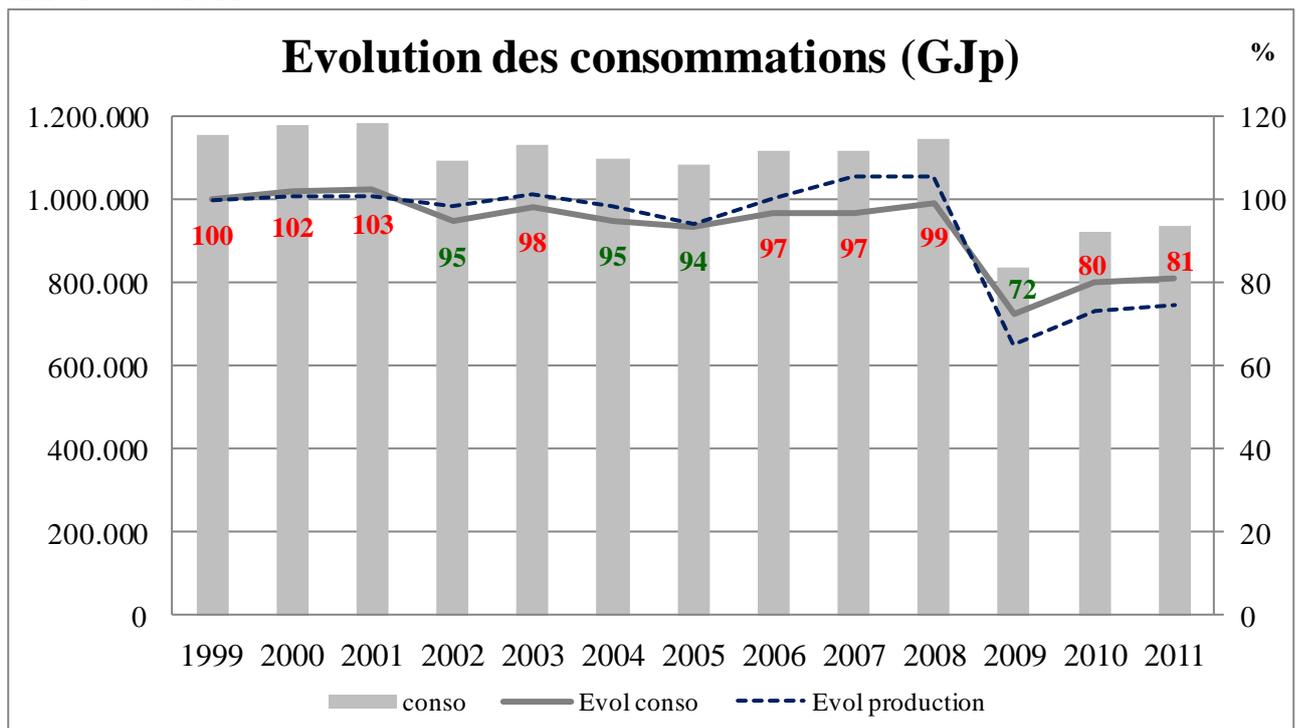
Consommations primaires totales	
	2011
Electricité	613.594
Coke	13.965
gasoil	
gaz naturel	280.218
Autres	27.634
total	935.410
An Réf = 100	80,9

N.B. : « Autres » reprend les vecteurs énergétiques propane, fuel, gasoil.

Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

5.2. Evolution des consommations globales des 7 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 7 entreprises engagées entre 1999 et 2011 :

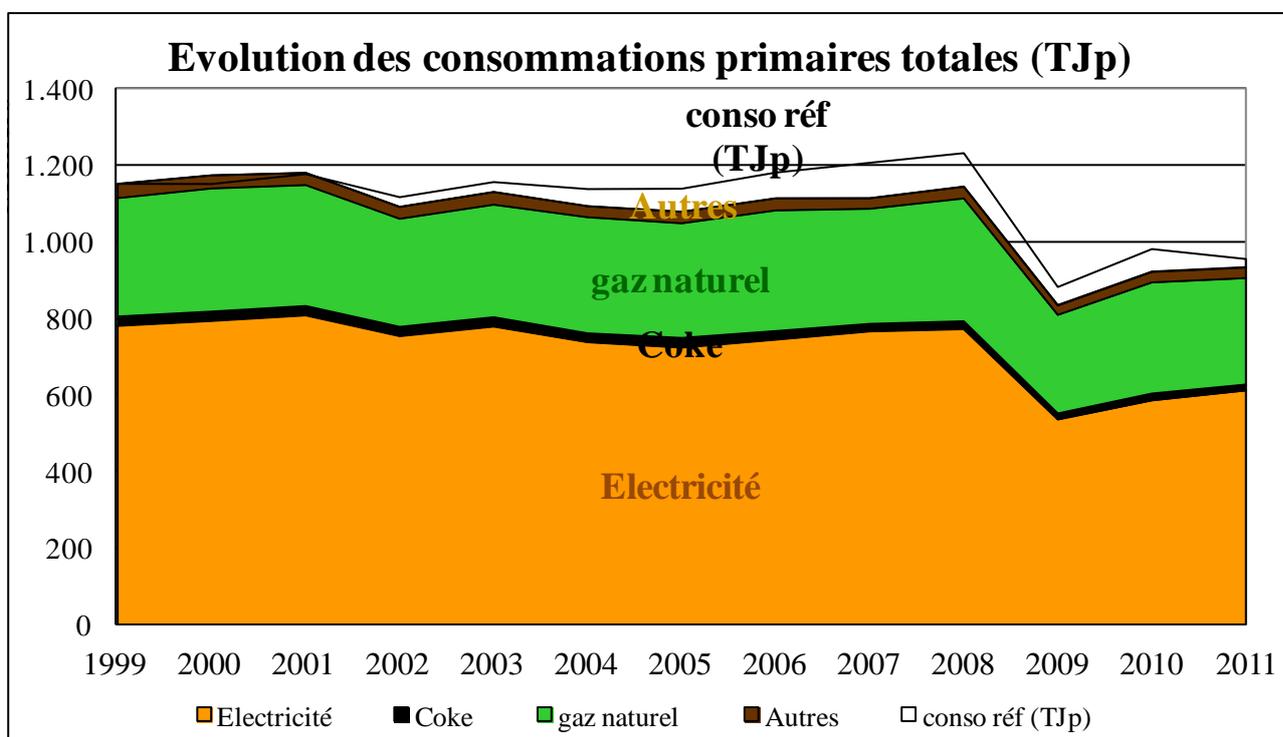


En 2011, la consommation globale des 7 entreprises engagées s'élève à **935.410 GJp**, soit **81%** des consommations totales de l'année de référence. Cela représente une augmentation de l'ordre de **1%** entre 2010 et 2011.

La consommation globale (ligne grise) suit exactement la même évolution que celle remarquée pour la production (représentée par la ligne pointillée bleue) : crise en 2009 et reprise douce en 2010 sensiblement confirmée en 2011, mais sans atteindre les niveaux de 2006, 2007 et 2008.

5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz demeurent les principaux vecteurs énergétiques.

Le vecteur énergétique « **autres** » reprend le propane, le gasoil et le fuel.

Au niveau des consommations globales, la tendance générale entre 1999 et 2008 est bien une baisse légère et progressive. Cette baisse s'est accentuée en 2009 pour des raisons uniquement liées à la crise.

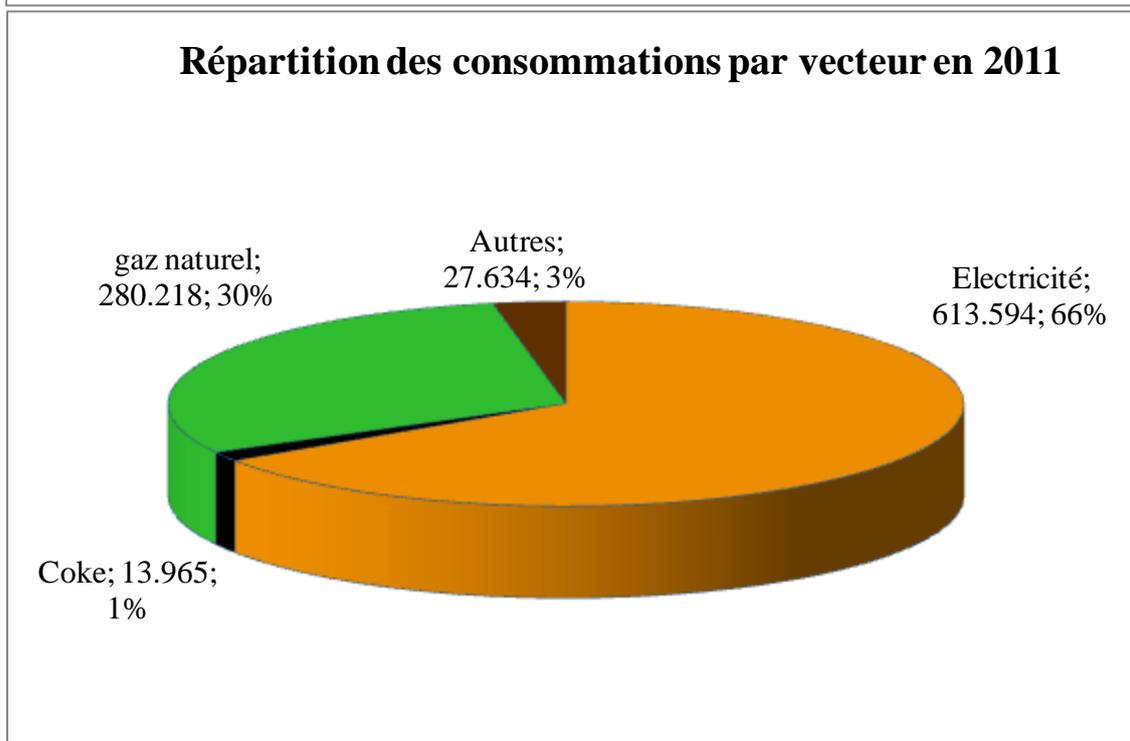
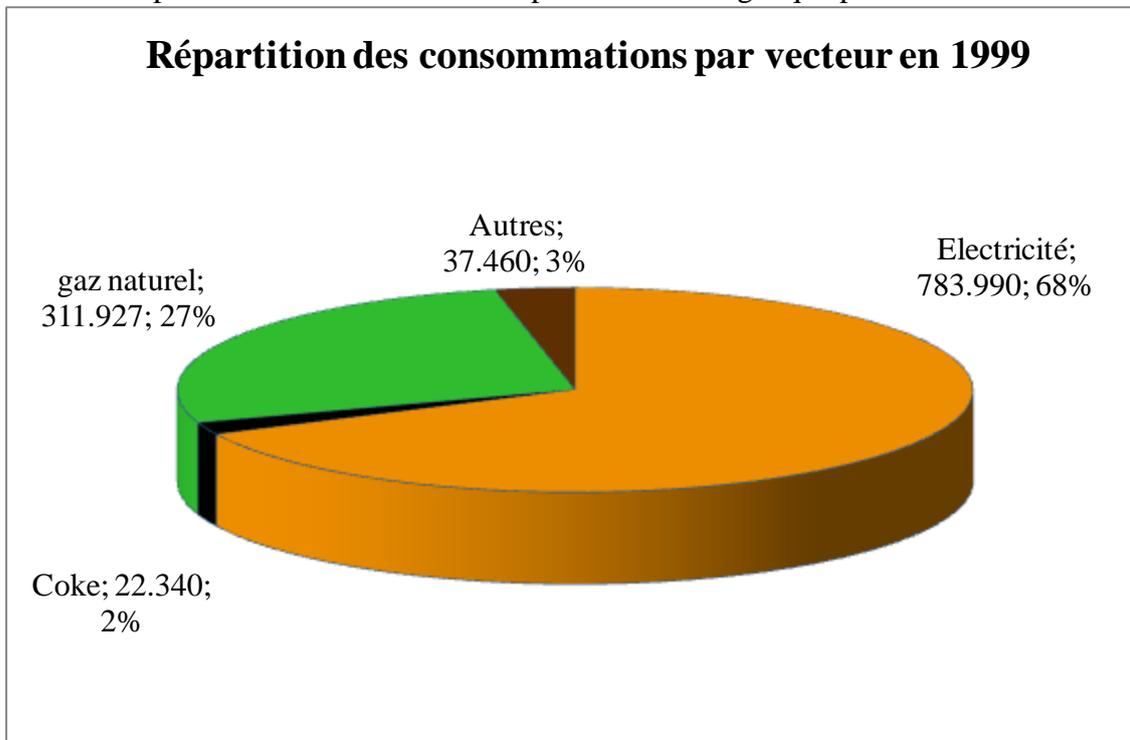
Le niveau des consommations en 2011 confirme bien la reprise en 2010, mais sans atteindre un niveau comparable à celui du passé.

A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques.

Cela met davantage en évidence les efforts consentis par les différentes entreprises.

5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour 1999 et 2011 :



La répartition des consommations entre vecteurs énergétiques demeure assez stable au fil du temps, même si en absolu, toutes les consommations ont diminué.

La part de l'électricité recule de 2% tandis que celle du **gaz naturel augmente** de l'ordre de 3%.

On peut aussi relever la diminution progressive de coke : **-37,5%** entre 1999 et 2011.

La diminution du vecteur « **autres** » résulte d'une diminution des consommations de

- gasoil (-72% entre 99 et 2011)
- propane (-14%)
- fuel léger (+4%)

6. LES EMISSIONS

6.1. Les données d'émissions

Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO₂) réelles de l'ensemble des 7 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

Emissions totales des 7 sites (tonnes CO ₂)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	44.033	45.360	46.187	43.106	44.471	42.825
Coke	2.371	2.403	2.402	2.404	2.400	2.338
gasoil	0	0	0	0	0	0
gaz naturel	17.519	18.463	18.134	16.210	16.856	17.672
Autres	2.340	2.188	2.040	1.975	2.109	1.860
TOTAL	66.263	68.414	68.763	63.695	65.836	64.695

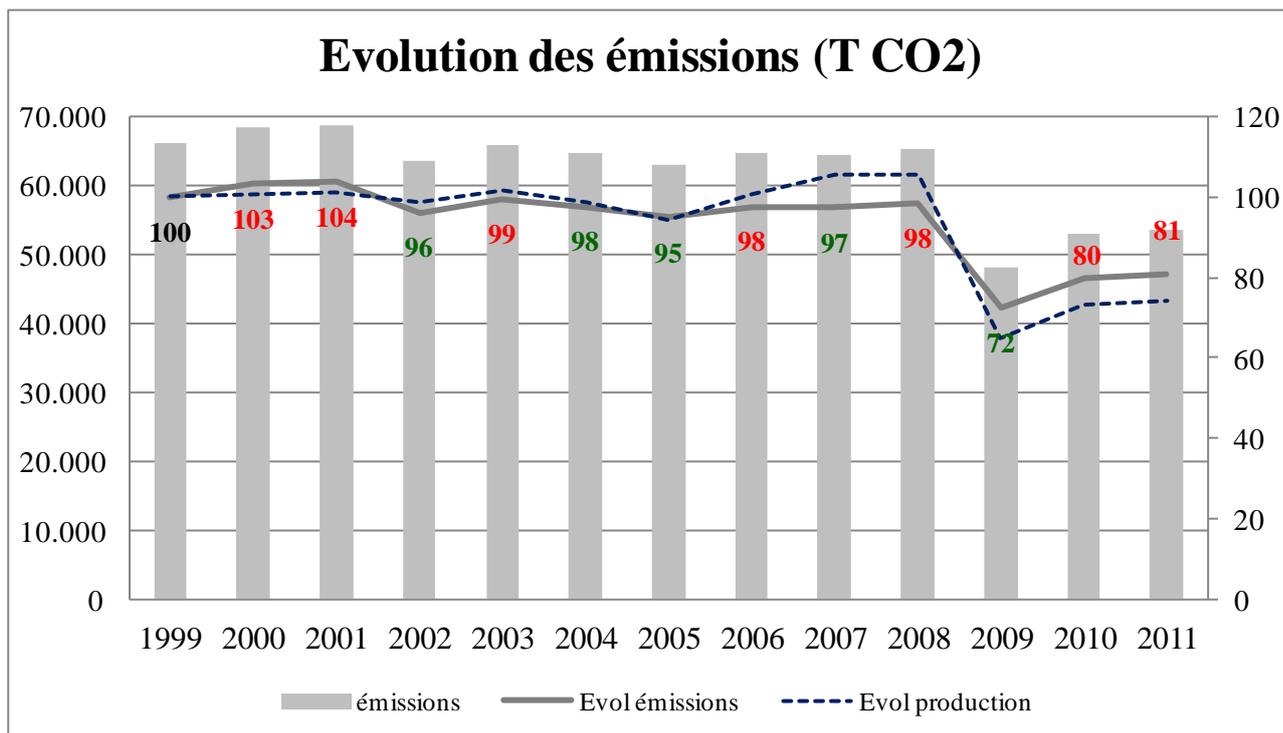
Emissions totales des 7 sites (tonnes CO ₂)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	41.283	42.469	43.667	43.255	30.307	32.982
Coke	2.526	2.210	1.893	1.965	1.545	1.763
gasoil	0	0	0	0	0	0
gaz naturel	17.153	18.057	17.209	18.050	14.631	16.414
Autres	1.904	2.001	1.741	1.922	1.527	1.711
TOTAL	62.866	64.737	64.509	65.192	48.009	52.870

Emissions totales des 7 sites (tonnes CO ₂)	
	2011
Electricité	34.454
Coke	1.482
gasoil	0
gaz naturel	15.735
Autres	1.726
TOTAL	53.397

Une erreur s'était glissée en 2010 dans le calcul des émissions d'un des 7 sites. Un copiage malheureux (en tirant sur les coefficients d'une des colonnes du tableur) a modifié les coefficients de conversion de manière erronée. Le coefficient de conversion de 106,04 kg CO₂/GJ pour le coke est devenu 107,04 kg CO₂/GJ. Même type d'erreur pour le propane : 63,4 kg CO₂/GJ au lieu de 62,4 kg CO₂/GJ.

6.2. Evolution des émissions globales des 7 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 7 entreprises engagées entre 1999 et 2011 :

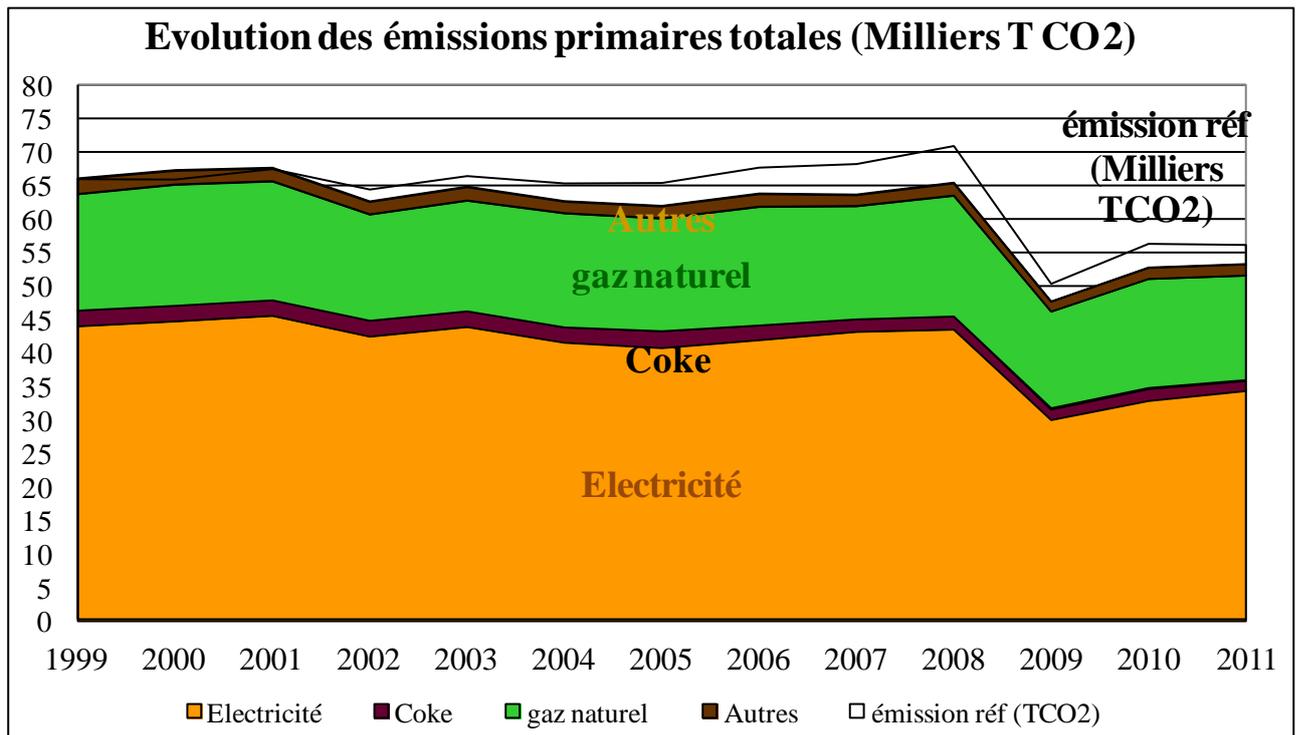


L'évolution des émissions est quasiment identique à celle des consommations et suit la tendance de la production. Cela s'explique par l'importance que représentent les vecteurs énergétiques électricité et gaz. Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO2 par GJ consommé.

Comme pour le niveau des consommations légèrement à la hausse (+1%) entre 2010 et 2011, les émissions progressent aussi du même ordre de grandeur : + **0,8%**.
Les émissions de 2011 représentent 81% de celles de 1999.

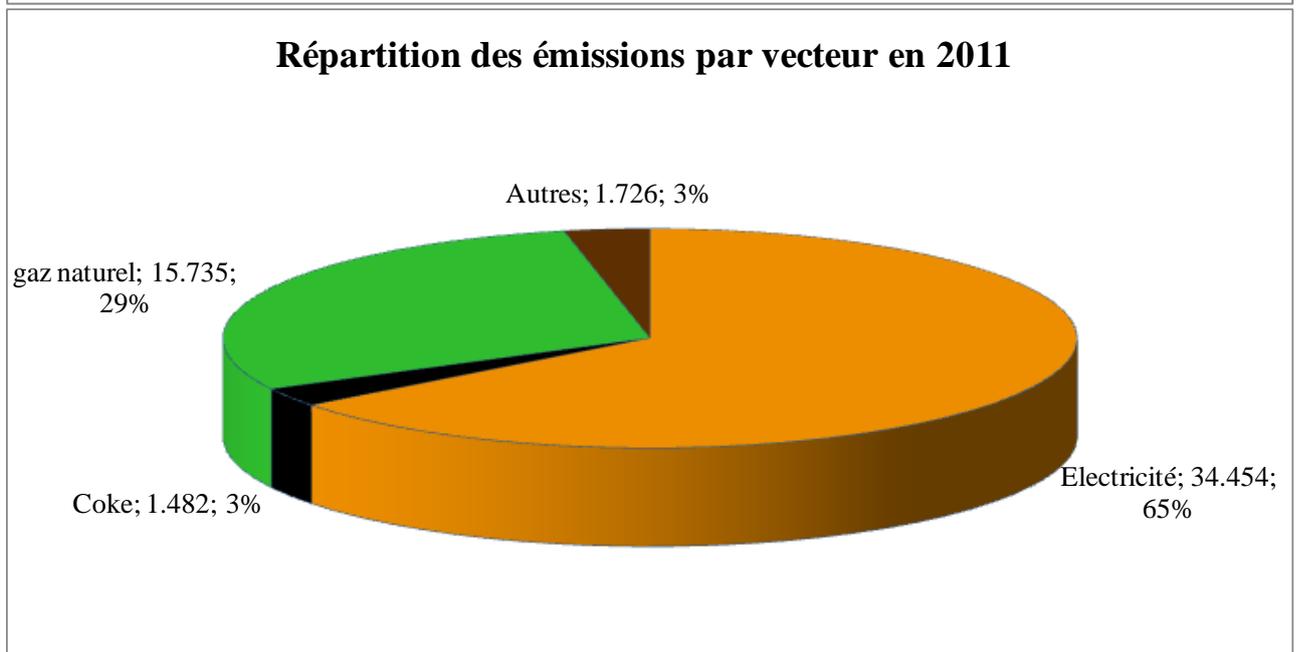
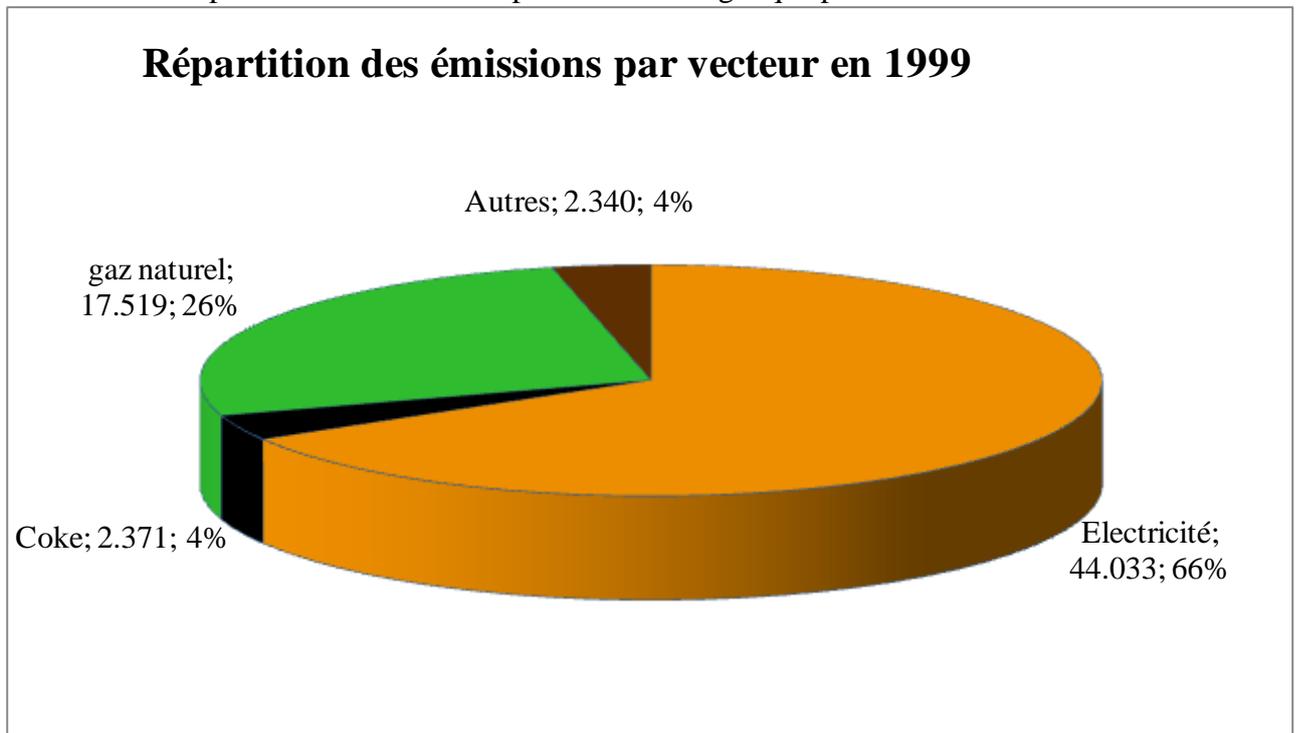
6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour 1999 et 2011 :



Le poids de l'électricité et du gaz progressent : de 92 % en 1999 à 94% en 2011 (comme en 2010) de la facture des émissions globales.

7. LES INDICES D'EFFICIENCE

7.1. Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2011 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des sept entreprises du secteur wallon des fonderies selon les spécifications imposées aux audits énergétiques à réaliser dans le cadre de la "déclaration d'intention" signée entre les parties le 25 octobre 2001, comme spécifié au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1^{er} août 2001.

7.2. Pour rappel

L'industrie wallonne des fonderies s'était engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de **92,9%** et un IGES de **93,3%**.

7.3. Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2011** (numérateur)
- la **consommation théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE depuis 1999 :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	1.155.717	1.178.179	1.184.748	1.094.974	1.134.256	1.096.780
consommations théoriques	1.155.716	1.155.331	1.181.428	1.120.486	1.160.535	1.141.956
IEE (%)	100,00	101,98	100,28	97,72	97,74	96,04

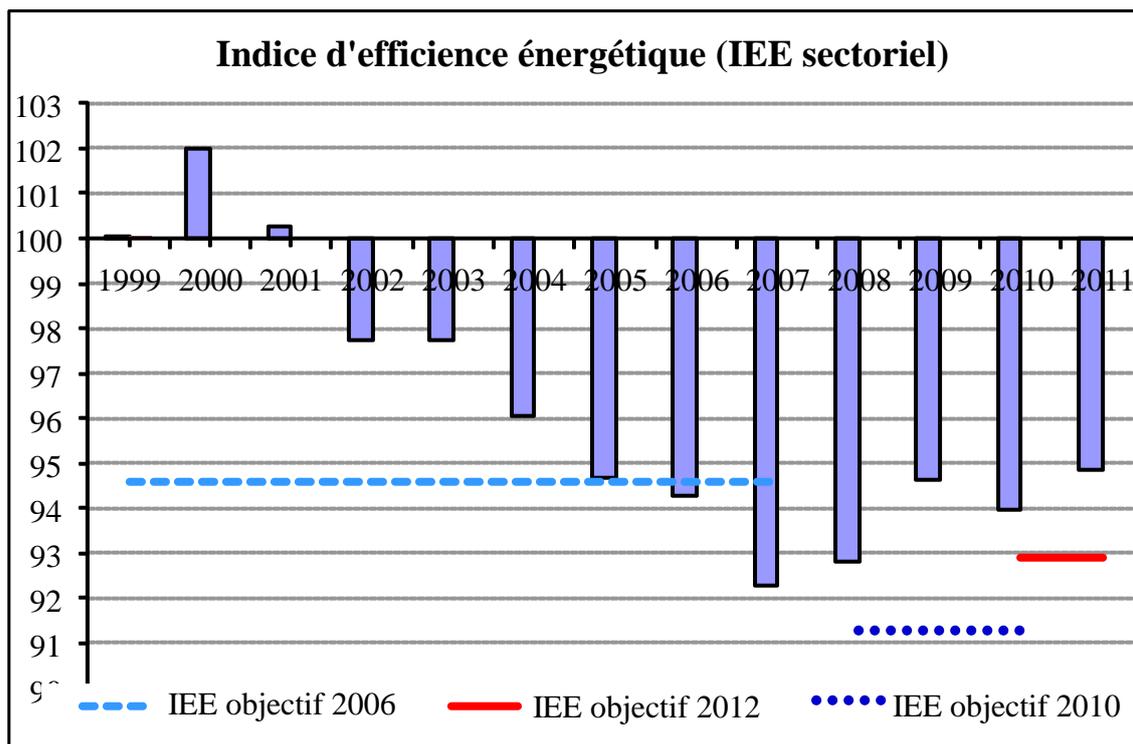
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	1.082.124	1.117.561	1.117.788	1.148.354	835.389	923.811
consommations théoriques	1.142.819	1.185.671	1.211.514	1.237.054	882.881	983.290
IEE (%)	94,69	94,26	92,26	92,83	94,62	93,95

N.B. : correction de l'IEE 2010 suite à des corrections apportées par un des sites sur les chiffres de 2010.

	2011
consommations réelles	935.410
consommations théoriques	986.106
IEE (%)	94,86

N.B. : il n'y a pas eu d'ajustement dans les calculs IEE et IGES de l'accord de branche des fonderies.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2007, l'IEE s'est amélioré de **7,7 %**.

Entre 2008 et 2009, l'IEE s'est dégradé de **1,8%** et voit ainsi l'objectif 2010 s'éloigner.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a contraint la fédération à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices.

Pour 2011, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 94,9%, soit

- une amélioration de 5,1 % par rapport à 1999,
- une détérioration de 0,9 % par rapport à 2010,
- **1,9% en deçà** de l'objectif fixé pour 2012 (**ligne rouge**)

7.4. Evolution de l'IGES

Afin de permettre le calcul des **IGES sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- **l'émission** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2011** (numérateur)
- **l'émission théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

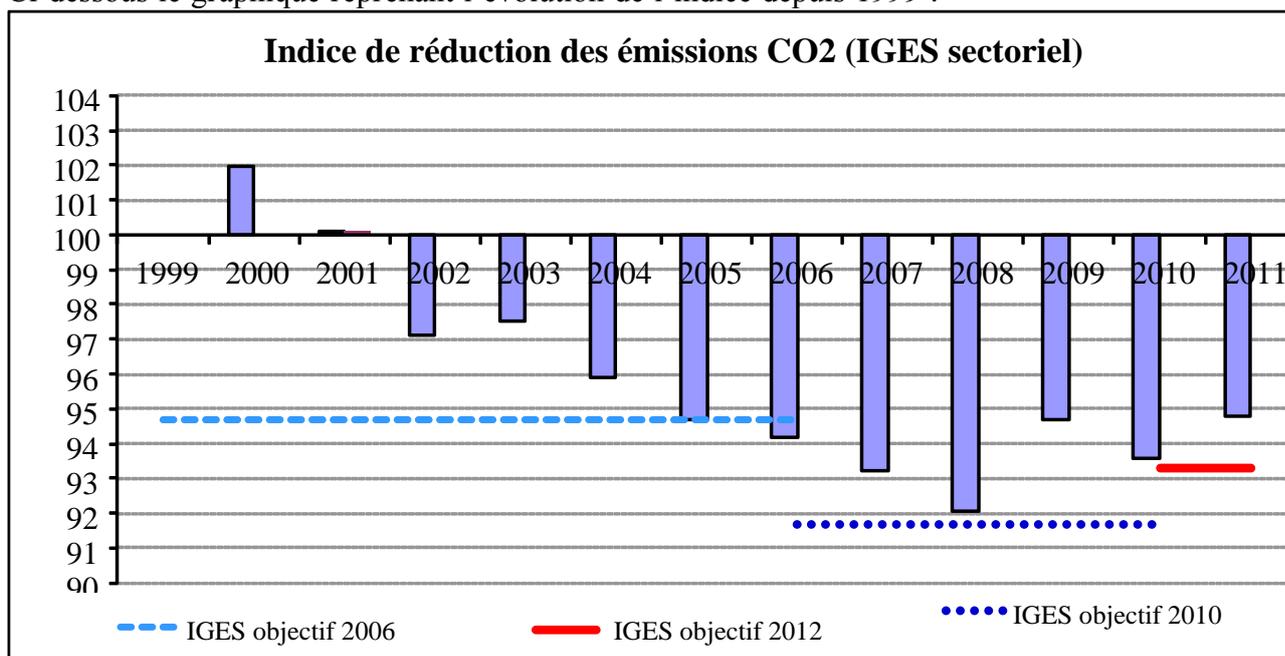
Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis 1999 :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	66.263	68.414	68.763	63.695	65.836	64.695
Emissions théoriques	66.263	67.109	68.684	65.584	67.524	67.457
IGES (%)	100,00	101,94	100,12	97,12	97,50	95,91

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	62.866	64.737	64.509	65.192	48.009	52.870
Emissions théoriques	66.405	68.736	69.206	70.813	50.712	56.500
IGES (%)	94,67	94,18	93,21	92,06	94,67	93,57

	2011
Emissions réelles	53.397
Emissions théoriques	56.339
IGES (%)	94,78

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2007, l'IGES s'est amélioré de **6,79 %**.

Entre 2008 et 2009, l'IGES s'est dégradé de **2,61%** et voit ainsi l'objectif 2010 s'éloigner.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a contraint la fédération à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices.

8. LE POTENTIEL RESTANT

8.1. Pistes d'investissements globales

a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Après l'étude approfondie sur l'état d'avancement et de réalisation des plans d'actions, le tableau des potentiels a été mis à jour (situation lors de l'évaluation approfondie)

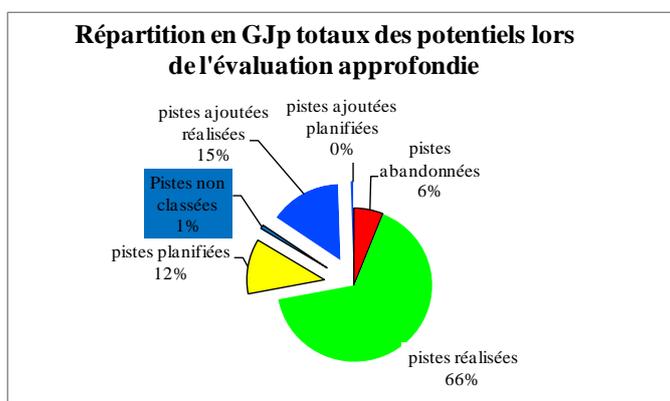
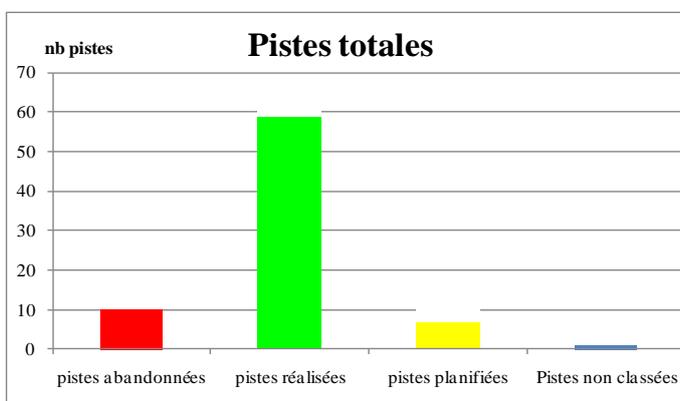
		nb pistes	GJ
		96	162.125
pistes auditées		77	136.974
	pistes abandonnées	10	9.811
	pistes réalisées	59	106.974
	pistes planifiées	7	18.852
	Pistes non classées	1	1.337
pistes ajoutées		19	25.151
	pistes abandonnées	0	
	pistes ajoutées réalisées	8	24.323
	pistes ajoutées planifiées	8	828
	nouvelles pistes non classées	3	

Le potentiel mis à jour s'élève donc à **162.126 GJp**, soit environ 14 % de la facture globale de l'année de référence.

Dans ce potentiel, il ne restait plus lors de l'évaluation approfondie que **21.018 GJp** à planifier soit environ

- 12,9 % de l'ensemble du potentiel d'économies dégagé (pistes abandonnées prises en compte)
- **13,8% du potentiel pris en compte (pistes réalisées + pistes planifiées)**
- 2,5 % de la facture 2009.

Graphiquement, cela donne en termes de potentiels (nombre de pistes, ensuite en GJp)



N.B : code couleur utilisé :

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **vert hachuré** : les pistes réalisées qui viennent en complément de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **jaune hachuré** : les pistes planifiées qui viennent en complément de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les pistes non classées

b) Situation fin 2011

- **Dans les pistes auditées planifiées** : aucune réalisation supplémentaire.
- **Dans les pistes ajoutées planifiées** : aucune réalisation supplémentaire.
- **Piste ajoutée courant 2011** : une réalisation mais à la fin de l'année. Aucune estimation de potentiel n'est à ce jour disponible.

8.2. Répartition des pistes par catégories

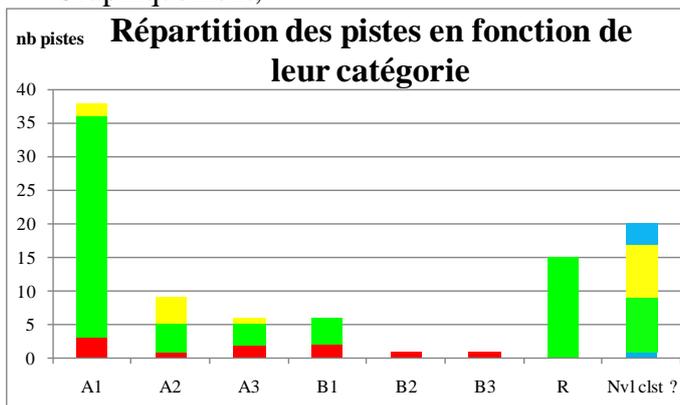
a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Ci-dessous, le tableau reprenant les pistes classées en fonction de leur faisabilité (A,B,C) et de leur rentabilité (1,2,3) ou de leur éventuelle réalisation (R).

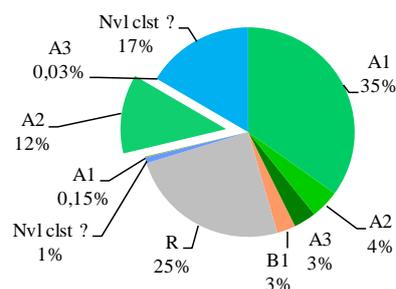
En terme de nombre de pistes								
En terme de nb de pistes			auditées			nouvelles pistes		
	pistes auditées	nouvelles pistes	réalisées	planifiées	bandonnée	réalisées	planifiées	?
A1	38		33	2	3			
A2	9		4	4	1			
A3	6		3	1	2			
B1	6		4		2			
B2	1		0	0	1			
B3	1		0	0	1			
R	15	7	15	0				
Nv1 clst ?	1	12		1		8	8	3
	77	19						

En terme de classement et d'économies en GJp								
	auditées		auditée			nouvelles pistes		
		ajoutées	réalisées	planifiées	bandonnée	réalisées	planifiées	?
A1	54.402	0	53.138	235	1.029			
A2	26.112	0	6.730	18573	809			
A3	7.719	0	5.192	44	2.483			
B1	7.347	0	4.291		3.056			
B2	1.704	0			1.704			
B3	730	0			730			
R	37.623	0	37.623					
Nv1 clst ?	1.337	25.151				24.323	828	
	136.974	25.151	106.974	18.852	9.811	24.323	828	0
	162.125							

Graphiquement,



Répartition des pistes en fonction de leur catégorie (GJp)



Graphique de gauche - Code couleur utilisé:

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **vert hachuré** : les pistes réalisées qui viennent en complément de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **jaune hachuré** : les pistes planifiées qui viennent en complément de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les nouvelles pistes non classées

Graphique de droite - Les pistes abandonnées ne sont pas prises en compte.

Les pistes restantes sont principalement des A1, A2 et B1. En termes d'économies d'énergie, le plus gros potentiel est en **A2** avec 12 % du potentiel initialement mis en évidence (pistes abandonnées exclues), soit **18.573 GJp**.

b) Situation fin 2011

- **Dans les pistes auditées planifiées** : aucune réalisation
- **Piste ajoutée** courant 2011 : pas de chiffre disponible pour la piste réalisée fin 2011.

8.3. Répartition des pistes par typologie

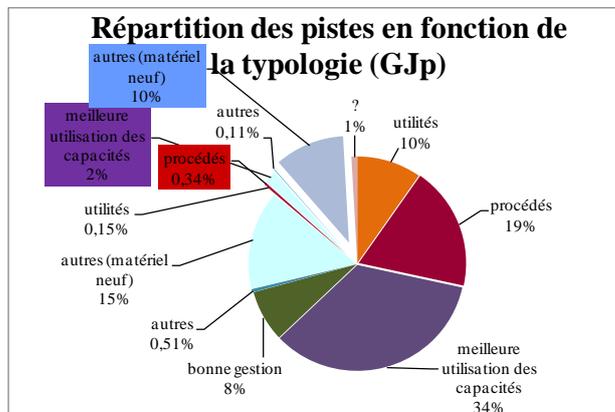
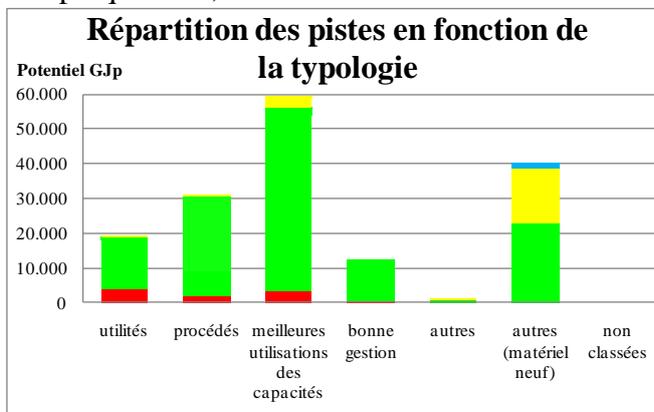
a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Une autre méthode de classement des pistes consiste à tenir compte de la typologie et donc du type d'amélioration apportées au site. Ce classement s'articule autour des 7 catégories reprises dans le tableau ci-dessous :

En termes de nombre de pistes									
	En terme de nb de pistes		pistes auditées				nouvelles pistes		
	pistes auditées	nouvelles pistes	abandonnées	réalisées	planifiées	?	réalisées	planifiées	?
utilités	19	2	4	13	2		1		1
procédés	6	6	2	4			1	4	1
meilleures utilisations des capacités	21	3	3	17	1		2	1	
bonne gestion	12	0	1	11					
autres	7	2	0	5	2		2		
autres (matériel neuf)	11	6		8	2	1	2	3	1
non classées	1	0	0	1					
	77	19	10	59	7	1	8	8	3

En termes de conso GJp									
	En terme d'économies		pistes auditées				nouvelles pistes		
	pistes auditées	nouvelles pistes	abandonnées	réalisées	planifiées	?	réalisées	planifiées	?
utilités	18.290	750	4.022	14.042	226		750		0
procédés	9.117	21.957	2.092	7.025			21.447	510	0
meilleure utilisation des capacités	56.711	2.056	3.451	50.495	2.765		2.044	13	
bonne gestion	12.192	0	246	11.946					
autres	891	53		718	173		53		
autres (matériel neuf)	39.774	335		22.749	15.688	1.337	30	305	0
non classées	0	0							
	136.974	25.151	9.811	106.975	18.852	1.337	24.323	828	0

Graphiquement,



Graphique de gauche - Code couleur utilisé:

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **vert hachuré** : les pistes réalisées qui viennent en complément de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial

- **jaune hachuré** : les pistes planifiées qui viennent en complément de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les nouvelles pistes non classées

Graphique de droite - Les pistes abandonnées ne sont pas prises en compte.

b) Situation fin 2011

- **Piste réalisée** : production alternative d'énergie (panneaux photovoltaïques)

9. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

a) Pour l'IEE

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	1.155.717	1.178.179	1.184.748	1.094.974	1.134.256	1.096.780
consommations théoriques	1.155.716	1.155.331	1.181.428	1.120.486	1.160.535	1.141.956
IEE (%)	100,00	101,98	100,28	97,72	97,74	96,04

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	1.082.124	1.117.561	1.117.788	1.148.354	835.389	923.811
consommations théoriques	1.142.819	1.185.671	1.211.514	1.237.054	882.881	983.290
IEE (%)	94,69	94,26	92,26	92,83	94,62	93,95

	2011
consommations réelles	935.410
consommations théoriques	986.106
IEE (%)	94,86

b) Pour l'IGES

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	66.263	68.414	68.763	63.695	65.836	64.695
Emissions théoriques	66.263	67.109	68.684	65.584	67.524	67.457
IGES (%)	100,00	101,94	100,12	97,12	97,50	95,91

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	62.866	64.737	64.509	65.192	48.009	52.870
Emissions théoriques	66.405	68.736	69.206	70.813	50.712	56.500
IGES (%)	94,67	94,18	93,21	92,06	94,67	93,57

	2011
Emissions réelles	53.397
Emissions théoriques	56.339
IGES (%)	94,78

10. CONCLUSIONS

Pour rappel, l'industrie wallonne des fonderies s'est engagée à atteindre à fin 2010 un IEE de 92,9 % et un IGES de 93,3%.

Pour l'année 2011, l'IEE du secteur s'établit à 94,86% et l'IGES à 94,78%.

De 2002 à 2011, **69** projets identifiés lors des audits ou ultérieurement ont été mis en œuvre.

Malheureusement, la crise économique majeure que traversent nos entreprises aura eu pour conséquence une chute brutale de la production (-25,6% entre 1999 et 2011).

La crise a induit le gel d'une grande majorité des investissements dans les entreprises. En particulier, les investissements liés à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la mise en œuvre des plans d'actions ont été, pour la plupart, reportés en attendant la reprise économique.

Si on assiste à une relance modérée depuis 2010, la prudence est plus que jamais de mise. Cela se traduit notamment par une politique en matière d'investissements très méfiante.

Aux vues des résultats de 2011 et des rebondissements survenus sur certains sites, on ne peut se permettre d'affirmer que la crise est passée. Cependant, les mauvais résultats de 2009 doivent être considérés comme conjoncturels et ne reflètent pas les efforts bien réels consentis par le secteur depuis 2002.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

**AGORIA – FABRICATION
METALLIQUE ET ELECTRIQUE**



**8^{ème} Rapport d'avancement sectoriel concernant
l'accord de branche entre**

**l'Industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques représentée
par Agoria Wallonie
et la Région wallonne représentée par son Gouvernement**

**relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre (GES) et
à l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2012**

Thierry Castagne
Directeur général
Agoria Wallonie

TABLE DES MATIERES

Thierry Castagne _____	1
Directeur général _____	1
Agoria Wallonie _____	1
Table des matières _____	2
1. Introduction _____	3
1.1. Contexte de la mission _____	3
1.2. Informations disponibles _____	3
1.3. Historique de l'accord de branche _____	3
1.4. Les membres de l'accord de branche fabrication métallique et électrique en 2011 _____	4
2. Caractéristiques de l'industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques _____	4
2.1. Évolution du chiffre d'affaires _____	5
2.2. Évolution de la valeur ajoutée brute _____	5
2.3. Évolution de l'emploi direct _____	5
2.4. Évolution des investissements _____	6
3. La production _____	7
4. la Consommation énergétique _____	7
4.1. Données de consommations _____	7
4.2. Evolution des consommations globales des 11 sites de l'accord de branche _____	8
4.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique _____	8
4.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique _____	10
5. Les émissions _____	11
5.1. Les données d'émissions _____	11
5.2. Evolution des émissions globales des 11 sites de l'accord de branche _____	11
5.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique _____	12
5.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique _____	14
6. Les indices d'efficience _____	15
6.1. Méthodologie d'établissement des indices _____	15
6.2. Pour rappel _____	15
6.3. Evolution de l'IEE _____	15
6.4. Evolution de l'IGES _____	16
7. Le potentiel restant _____	18
7.1. Pistes d'investissements globales _____	18
a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour _____	18
N.B : code couleur utilisé : _____	18
b) Situation fin 2011 _____	19
7.2. Répartition des pistes par catégories _____	19
a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour _____	19
b) Situation fin 2011 _____	20
7.3. Répartition des pistes par typologie _____	20
a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour _____	20
b) Situation fin 2011 _____	21
8. Rappel des principaux chiffres _____	22
a) Pour l'IEE _____	22
b) Pour l'IGES _____	22
9. Conclusions _____	22

1. INTRODUCTION

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	Agoria
Types de production :	Fabrications métalliques et électriques

DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	11 sites (10 entreprises)
Consommation totale d'énergie :	3 527 200 GJp
Objectif énergie :	19 % en 2012
Objectif CO2 :	18,3 % en 2012

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	22,2 %
---	--------

Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	24,2 %
--	--------

Date de signature de l'accord :	7 juin 2004
---------------------------------	-------------

Objectif défini à l'horizon :	2012
-------------------------------	------

Date de fin d'accord :	2012
------------------------	------

1.1. Contexte de la mission

L'année 2011 échu, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 7 juin 2004 entre l'Industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne.

Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

1.2. Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 11 membres de l'accord de branche
- rapport détaillé de l'avancement sectoriel

Ce rapport est établi à partir des données fournies par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2011. 1999 en constitue l'année de référence (sauf pour trois des sites, où l'année de référence est 2000, 2002 et 2004).

1.3. Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 10 sociétés s'étaient engagées, rejointes plus tard par une autre entreprise.

Pour fin 2012 et suite à l'évaluation approfondie, les objectifs pour les Fabrications métalliques et électriques sont de **81%** pour l'IEE et **81,7%** pour l'IGES.

Fin 2011, il reste donc **11 sites (10 entreprises) des Fabrications métalliques et électriques** engagées dans cet accord de branche.

1.4. Les membres de l'accord de branche fabrication métallique et électrique en 2011

Comme expliqué ci-dessus, restent engagées en 2011 dans les Fabrications métalliques et électriques, les entreprises suivantes :

- Caterpillar Belgium, avenue des Etats-Unis 1, 6041 Gosselies
- Câbleries Eupen, Malmedyerstrasse 9, 4700 Eupen
- Cockerill Forges & Ringmill, CFR, rue Philippe de Marnix 3, 4100 Seraing
- FN Herstal, rue Voie de Liège 33, 4040 Herstal
- Nexans Benelux Dour, rue Benoît 1, 7370 Elouges
- Nexans Benelux Marcinelle, rue Vital Françoise 218, 6001 Marcinelle
- Opticable, Boulevard Reyers 80, 1030 Bruxelles
- Sonaca, route Nationale Cinq, 6041 Gosselies
- Solar Turbines Europe, avenue des Etats-Unis 1, 6041 Gosselies
- Techspace Aero, route de Liers 121, 4041 Herstal (Milmort)
- Baxter, Boulevard René Branquart 80, 7860 Lessines

Notons que

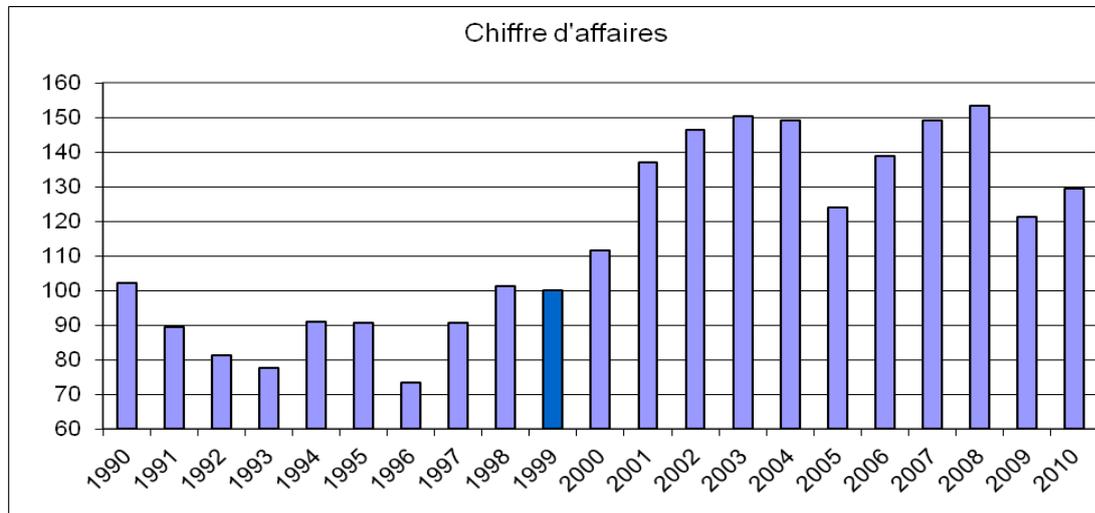
- Les consommations et indices propres à Solar Turbines sont intégrés dans ceux de Caterpillar situé sur le même site.
- Le site des câbleries d'Eupen reprend les résultats consolidés de 3 divisions : KabelWerk, Tubes et Mousses. Pour l'interprétation des résultats, chacune de ces divisions a pu être isolée.

2. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE WALLONNE DES FABRICATIONS METALLIQUES ET ELECTRIQUES

Les dernières données économiques officielles déposées par les 11 entreprises à la Banque Nationale Belge datent de 2010. Ces chiffres confirment l'âpreté de la crise économique que le secteur a traversée en 2009 et 2010. On a assisté en 2009 à une chute vertigineuse du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute, des investissements et de l'emploi. En 2010, les chiffres financiers s'améliorent quelque peu mais, malheureusement, l'emploi continue à se dégrader.

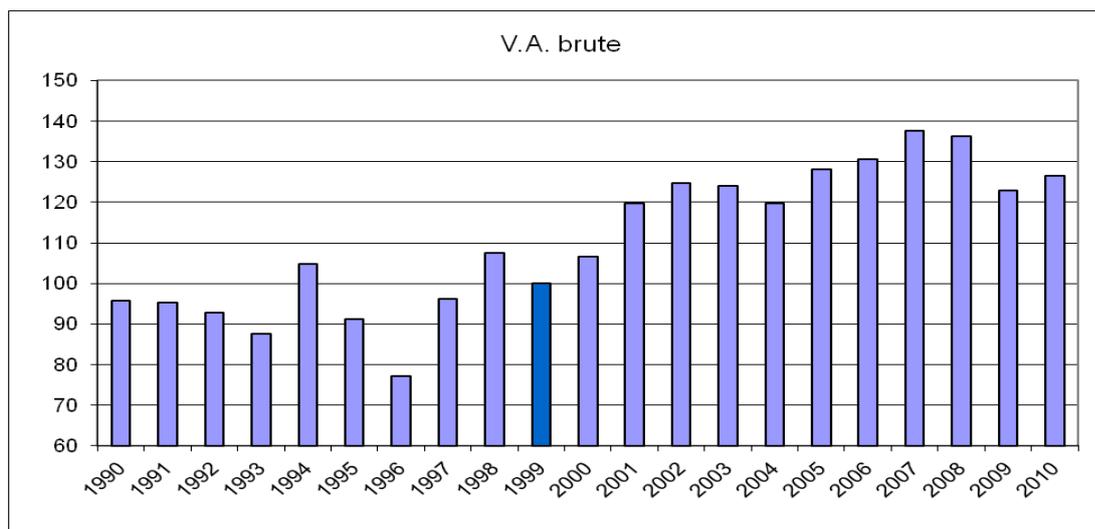
2.1. Évolution du chiffre d'affaires

(indice 100 à 1999 = 1 998,5 millions €)



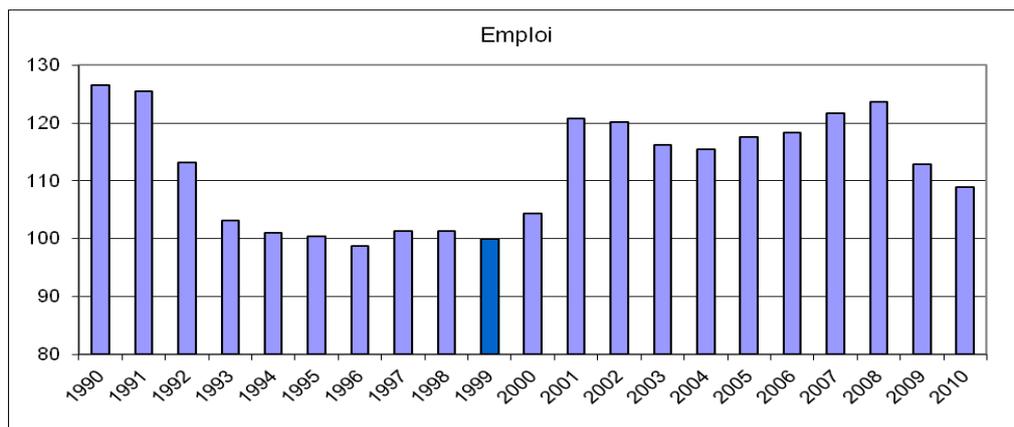
2.2. Évolution de la valeur ajoutée brute

(indice 100 à 1999 = 618 millions €)



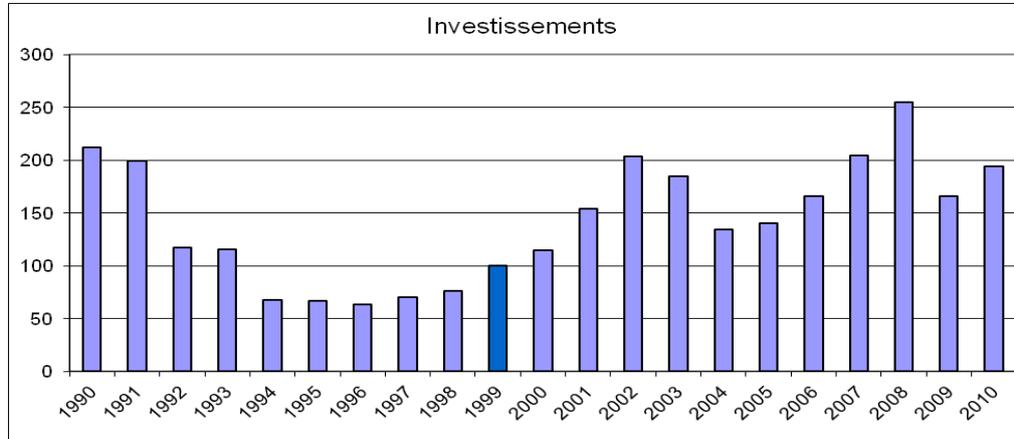
2.3. Évolution de l'emploi direct

(indice 100 à 1999 = 9 287 emplois)



2.4. Évolution des investissements

(indice 100 à 1999 = 67,9 millions d'euros)



3. LA PRODUCTION

Le secteur étant hétérogène, la consolidation en tonnes de produits est peu pertinente. Il est vrai qu'additionner des tonnes de pelleteuses avec des tonnes de câbles, des tonnes de mousse et des tonnes de matières plastiques, ne peut être indicatif. Seule l'analyse des évolutions de production individuelle est pertinente.

C'est sur base de ces analyses individuelles que nous pouvons conclure qu'après une année 2009 particulièrement difficile, les volumes de production 2011 demeurent assez stables par rapport à ceux de 2010. Cependant, ils demeurent néanmoins inférieurs aux volumes produits en 2007, 2008. La cause en est bien évidemment la crise économique.

4. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

4.1. Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 11 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

Consommations primaires totales des 11 sites (GJp)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	2.152.531	2.273.709	2.294.923	2.257.492	2.210.697	2.247.917
Fuel	433.270	318.542	625.310	517.988	419.979	318.176
Gas-oil	62.629	50.708	57.256	54.331	42.451	38.141
Autres combustibl	4.110	4.708	4.399	7.626	7.335	5.580
gaz naturel	1.273.266	1.340.401	1.062.614	1.132.253	1.193.315	1.357.322
TOTAL	3.925.807	3.988.068	4.044.501	3.969.691	3.873.777	3.967.137

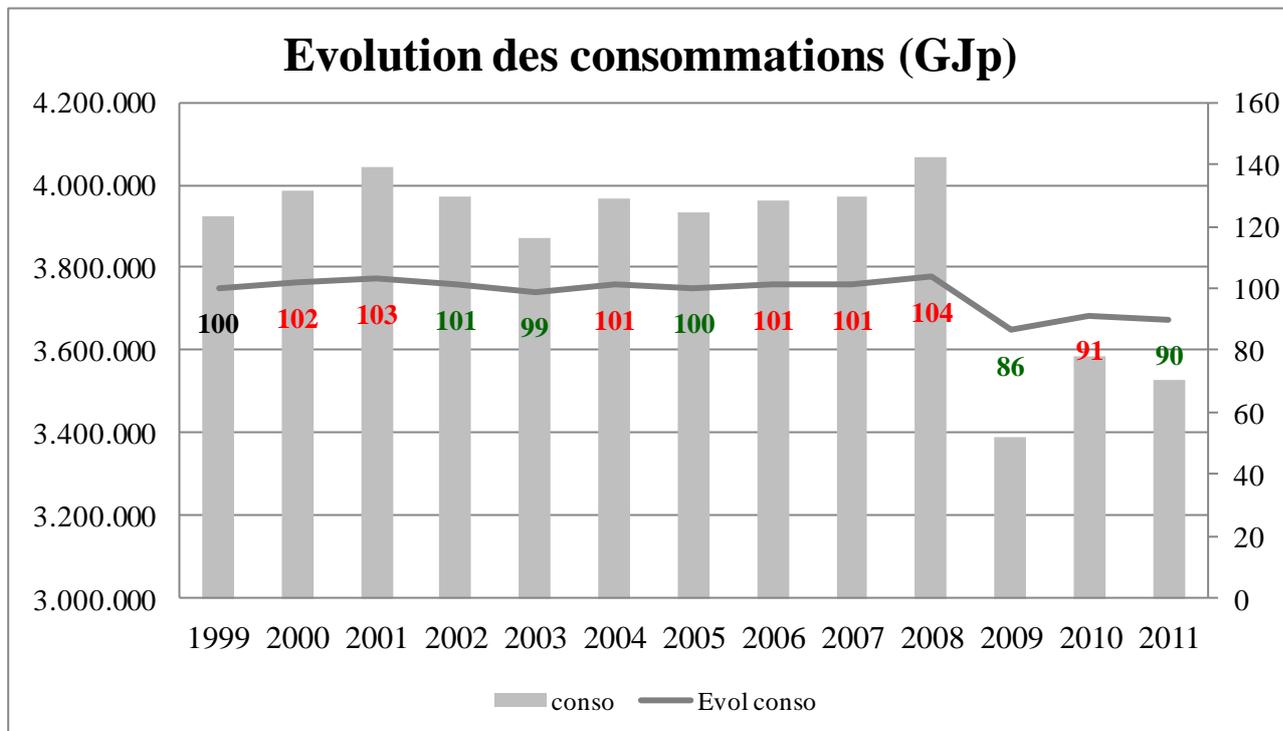
Consommations primaires totales des 11 sites (GJp)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	2.201.366	2.245.117	2.243.913	2.299.972	1.955.540	2.058.443
Fuel	401.519	345.775	288.732	299.221	315.080	317.780
Gas-oil	52.070	38.634	33.714	21.322	17.906	16.738
Autres combustibl	10.495	13.407	10.716	9.256	6.090	6.952
gaz naturel	1.265.723	1.319.248	1.393.980	1.435.882	1.096.165	1.186.232
TOTAL	3.931.173	3.962.181	3.971.055	4.065.654	3.390.782	3.586.145

Consommations primaires totales	
	2011
Electricité	2.025.534
Fuel	277.745
Gas-oil	15.463
Autres combustibl	6.748
gaz naturel	1.201.710
TOTAL	3.527.200

N.B. : « Autres » reprend les vecteurs énergétiques propane, fuel, gas-oil.
Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

4.2. Evolution des consommations globales des 11 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 11 entreprises engagées entre 1999 et 2011 :

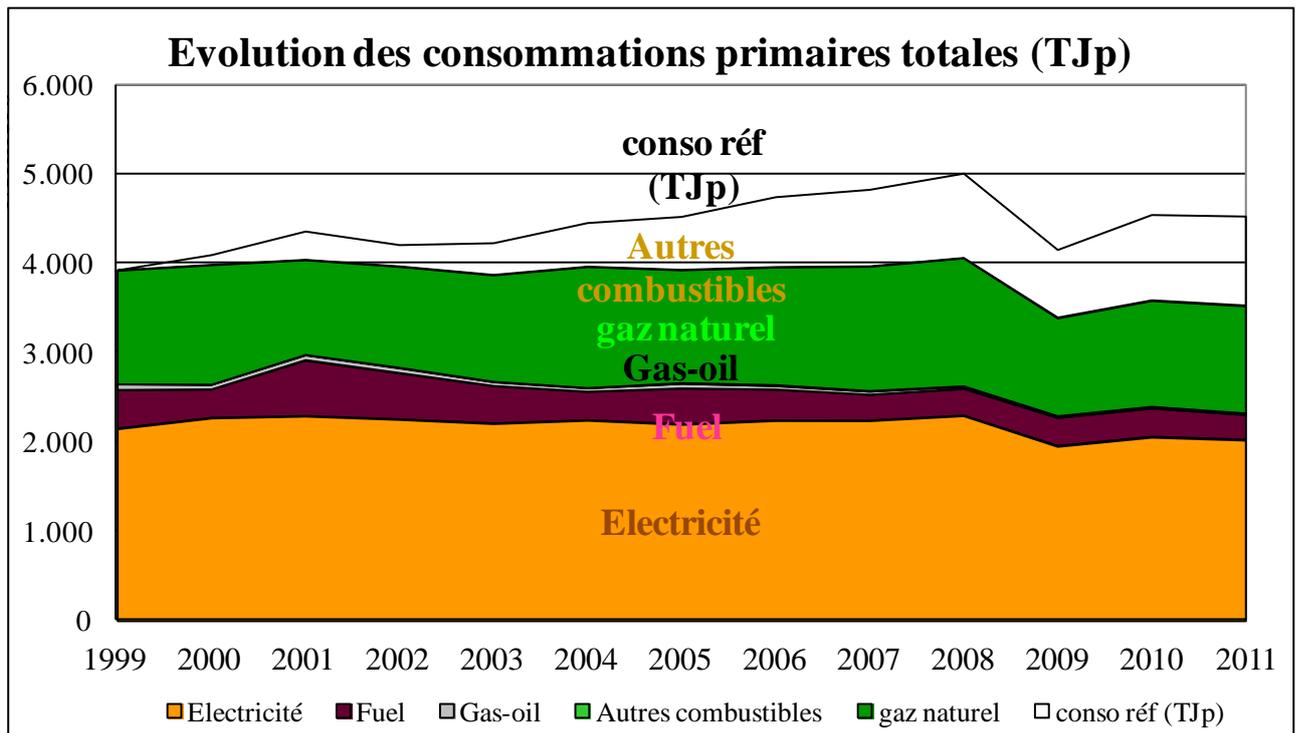


En 2011, la consommation globale des 11 entreprises engagées s'élève à **3.527.200 GJp** (pour **3.586.145 GJp** en 2010), soit **90 %** des consommations totales de l'année de référence.

On constate que le niveau des consommations reste assez stable depuis l'année de référence : la consommation varie entre 99 et 104 % de la consommation de l'année de référence entre 1999 et 2008. Cependant, la consommation globale (ligne grise) chute brutalement à partir de 2009 suite à la crise, puis remonte doucement en 2010 et se stabilise en 2011, mais sans atteindre les niveaux de 2006, 2007 et 2008.

4.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz sont les principaux vecteurs énergétiques. En 2011, ils couvrent 91 % de la facture totale.

Le vecteur énergétique « **autres** » reprend le propane et la vapeur.

Au niveau des consommations globales, la tendance générale entre 1999 et 2008 est à la stabilité.

La baisse des consommations en 2009 est à attribuer uniquement à des raisons liées à la crise.

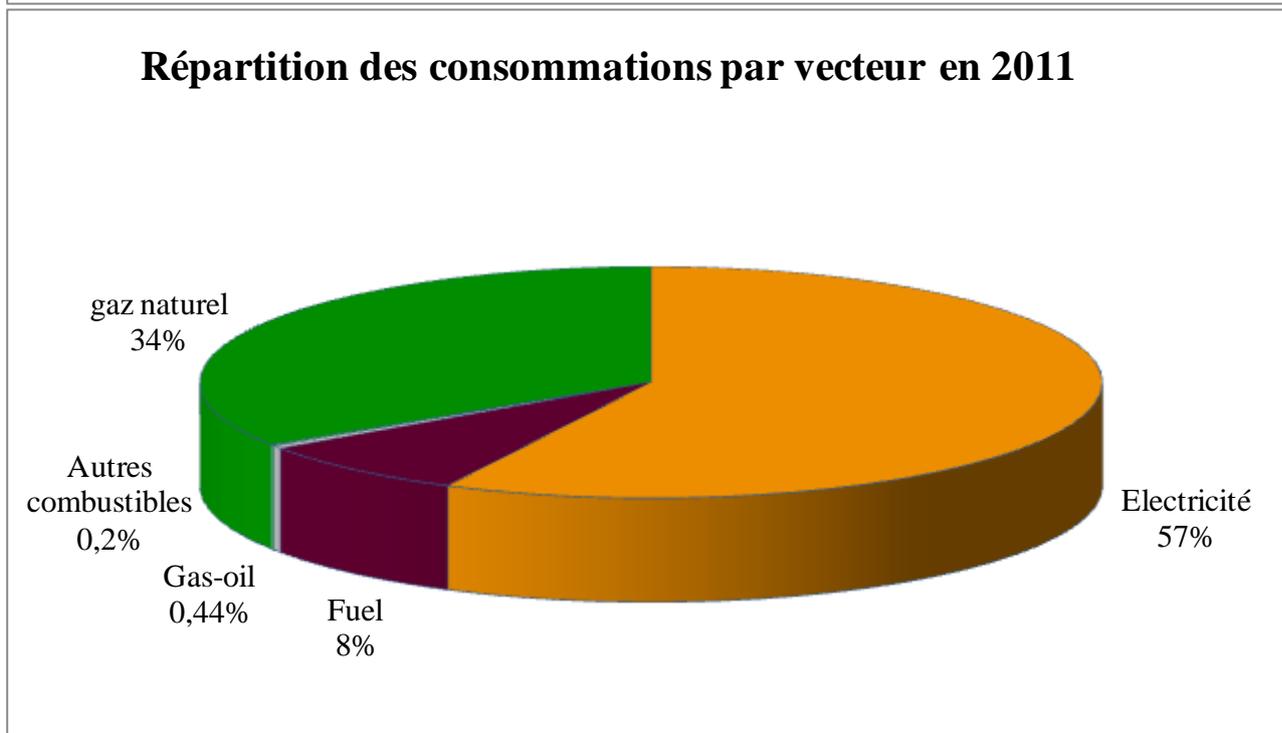
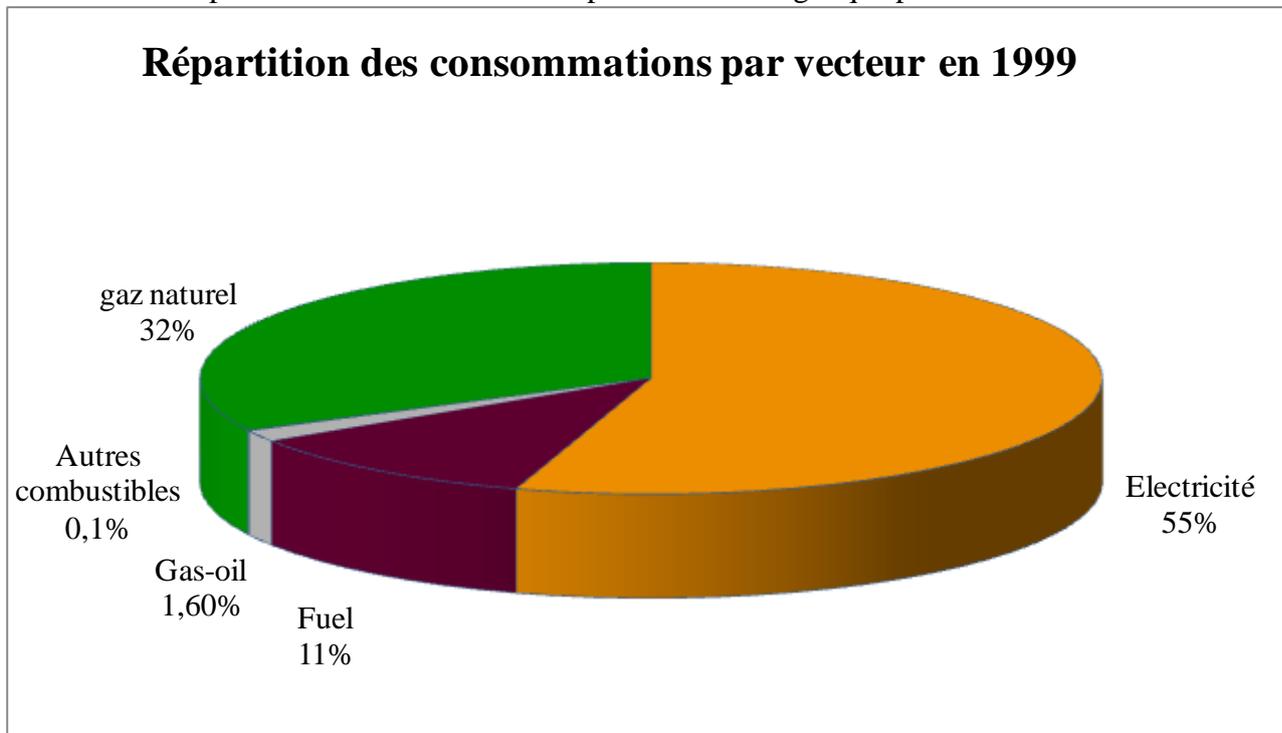
En 2010 et 2011, le niveau des consommations est reparti à la hausse mais sans atteindre un niveau comparable à celui du passé.

A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques.

L'écart entre la consommation de référence et les consommations réelles augmente de nouveau et met davantage en évidence les efforts consentis par les différentes entreprises.

4.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour 1999 et 2011 :



La répartition des consommations entre vecteurs énergétiques demeure assez stable au fil du temps, même si en absolu, toutes les consommations (sauf autres) ont diminué.

Le poids de l'électricité et du gaz naturel progresse entre 1999 et 2011 de 4% (+2% pour l'électricité et +2% pour le gaz). Cette progression se fait au détriment du fuel (-3%) et du gas-oil (-1,2%). Le poids du vecteur « autres combustibles » est et reste marginal.

Les variations entre site sont assez importantes et seront commentées dans les prochains paragraphes.

5. LES EMISSIONS

5.1. Les données d'émissions

Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO₂) réelles de l'ensemble des 11 sites de l'accord de branche depuis 1999 ainsi que les différentes évolutions :

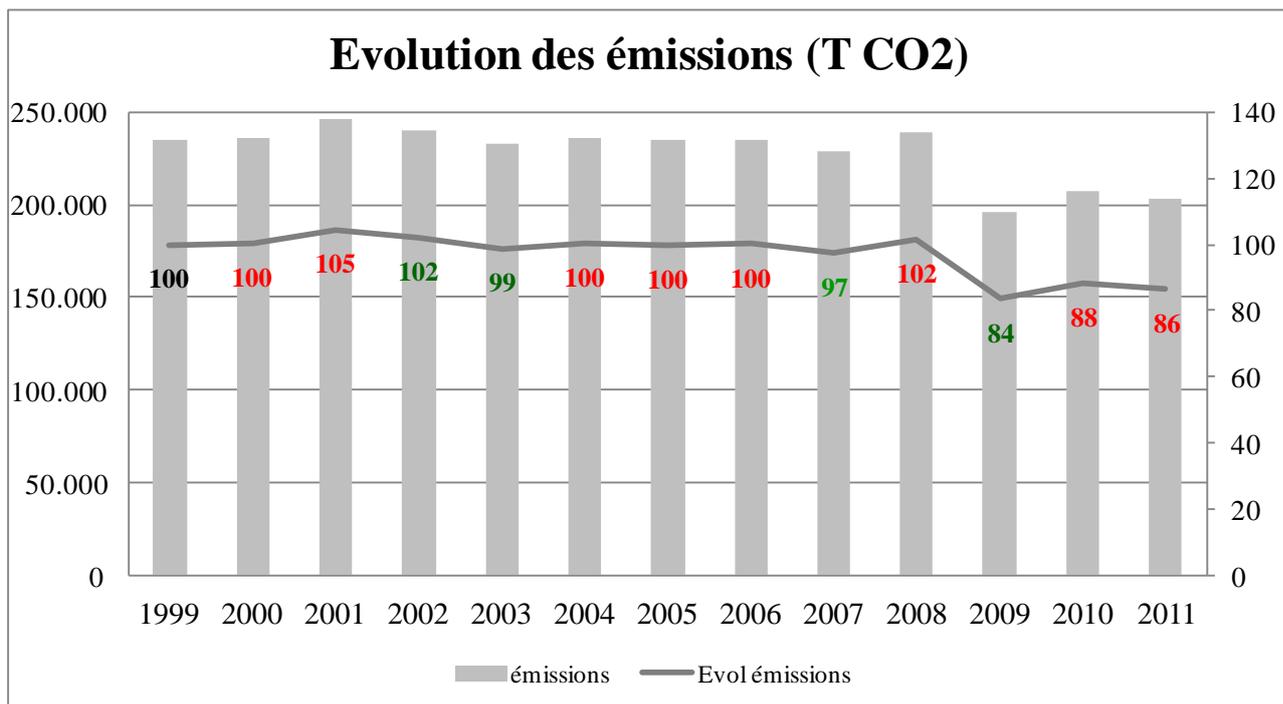
Emissions totales des 11 sites (tonnes CO ₂)						
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	120.072	126.273	129.225	126.988	123.966	125.306
Fuel	31.277	22.894	45.567	37.708	30.477	22.953
Gas-oil	4.565	3.680	4.212	3.993	3.110	2.778
Autres combustibles	228	260	246	427	409	309
gaz naturel	79.128	82.933	66.661	70.957	74.550	84.293
total	235.269	236.040	245.912	240.073	232.512	235.640

Emissions totales des 11 sites (tonnes CO ₂)						
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Electricité	122.802	125.111	121.424	127.180	106.339	111.769
Fuel	28.986	24.936	20.219	21.412	22.173	22.330
Gas-oil	3.795	2.813	2.384	1.541	1.272	1.188
Autres combustibles	582	743	577	509	329	375
gaz naturel	78.663	81.903	84.037	88.457	66.408	71.758
total	234.828	235.505	228.641	239.098	196.521	207.420

Emissions totales des 11 sites (tonnes CO ₂)	
	2011
Electricité	114.178
Fuel	20.261
Gas-oil	1.139
Autres combustibles	378
gaz naturel	67.377
total	203.334

5.2. Evolution des émissions globales des 11 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 11 entreprises engagées entre 1999 et 2011 :

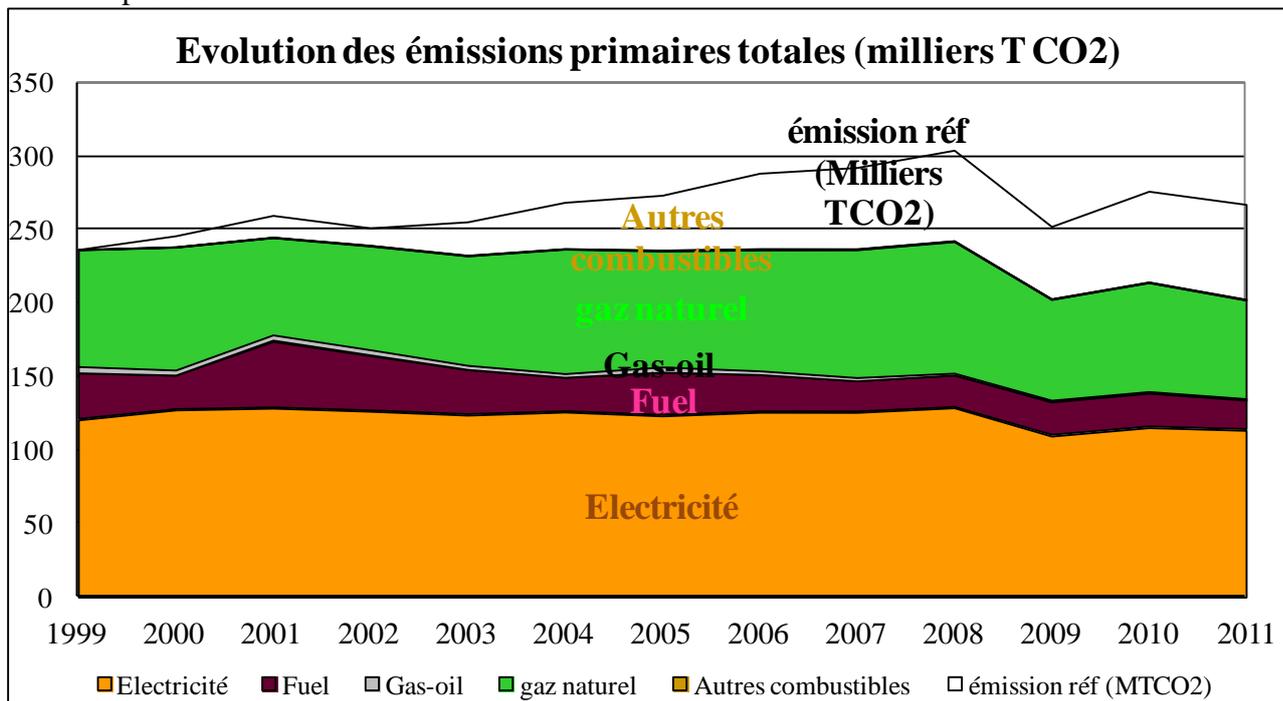


L'évolution des émissions est quasiment identique à celle des consommations. Cela s'explique par l'importance que représentent les vecteurs énergétiques, électricité et gaz (89% en 2011). Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO2 par GJ consommé.

Les émissions de 2011 s'élèvent à **203.334 tonnes de CO2** et représentent **86 %** de celles de 1999.

5.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branche est cumulée par année :



Alors que pour les consommations totales, le niveau demeurerait comparable en 2010 et 2011, ce n'est pas le cas pour les émissions.

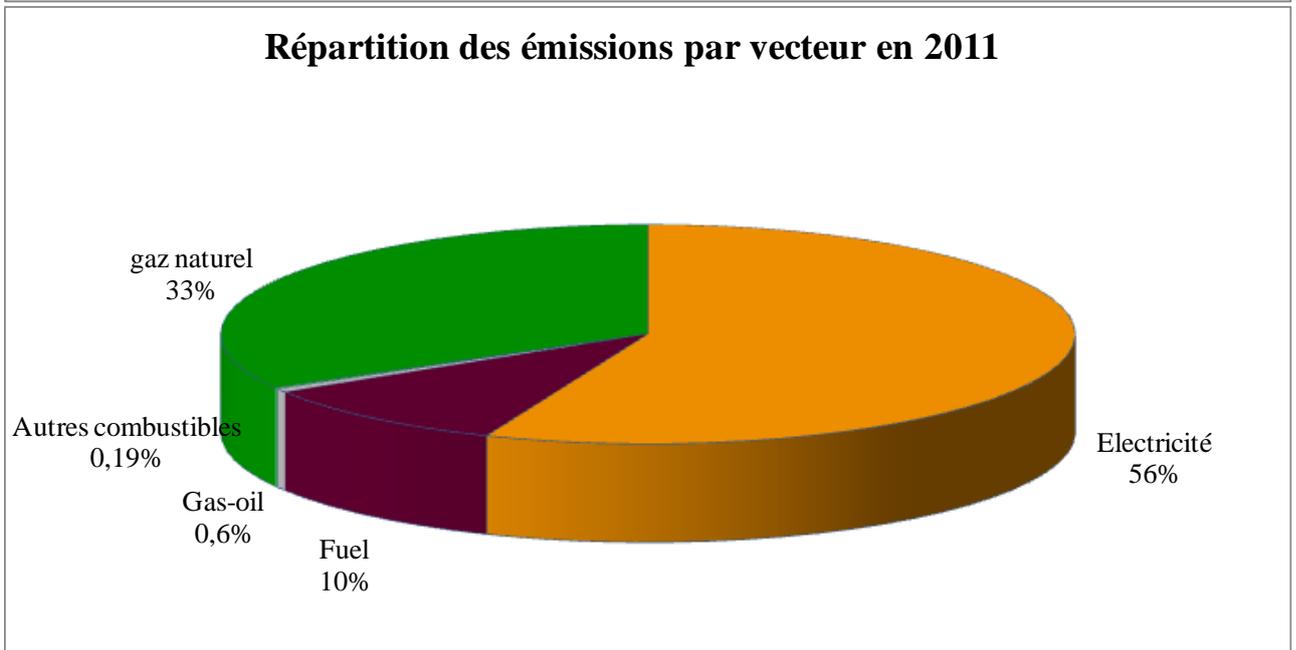
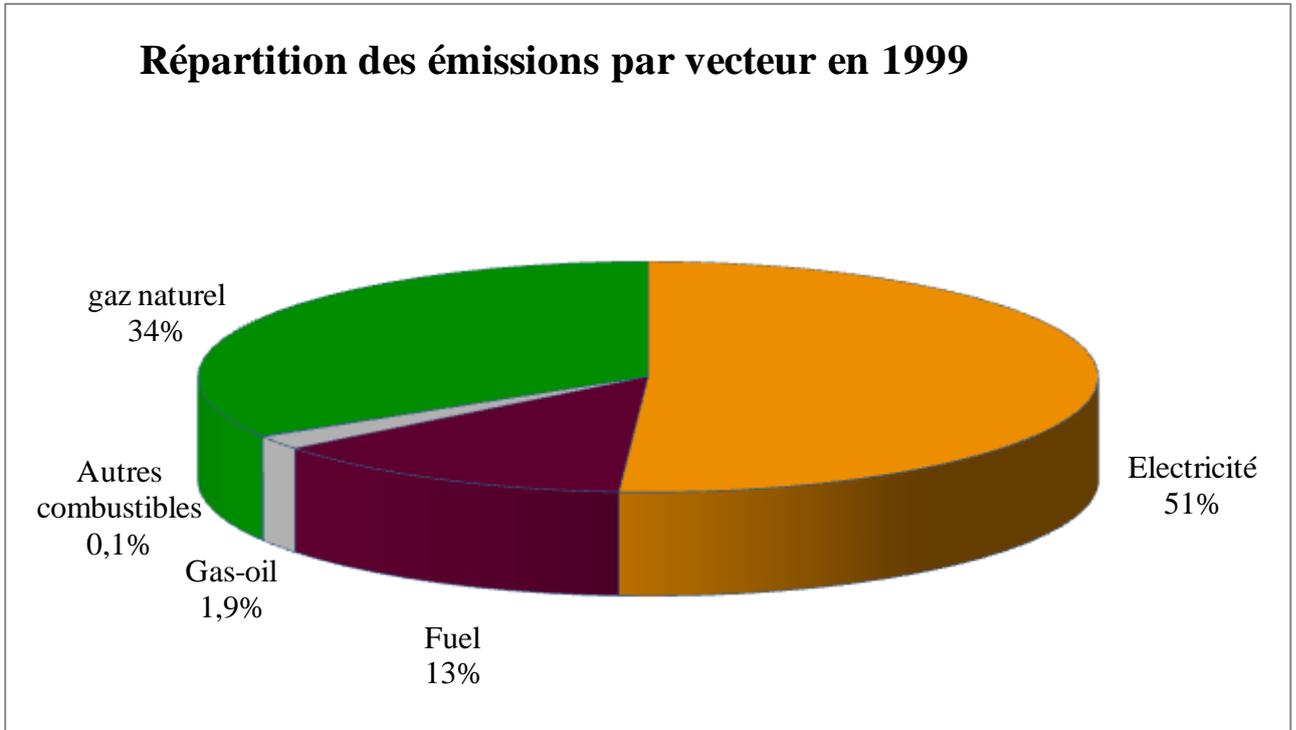
Elles diminuent de manière significative entre 2010 et 2011 et ce notamment grâce à la diminution de consommation de fuel. L'installation ou la mise au point de cogénération au gaz naturel sur certains sites ont permis de réduire nettement les émissions globales de cet accord de branche.

Entre 1999 et 2011, les émissions de CO2 liées à l'usage de fuel ont diminué de **36%**.

Notons que malgré l'augmentation de consommations de gaz naturel que devrait engendrer le passage du fuel au gaz naturel, les émissions de CO2 liées à la consommation de gaz naturel diminuent aussi (**-16%** entre 1999 et 2011)

5.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour 1999 et 2011 :



Le poids de l'électricité et du gaz demeure quasiment identique : de 85 % en 1999 à **89%** en 2011 de la facture des émissions globales. La part du fuel poursuit sa diminution : de 2% en 2010 à **3%** en 2011. Le gas-oil et les autres combustibles passent de 2 % à moins de 1% des émissions globales de l'accord de branche.

6. LES INDICES D'EFFICIENCE

6.1. Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2011 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des onze entreprises du secteur wallon des Fabrications métalliques et électriques selon les spécifications imposées aux audits énergétiques à réaliser dans le cadre de la "déclaration d'intention" signée entre les parties le 25 octobre 2001, comme spécifié au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1^{er} août 2001.

6.2. Pour rappel

L'industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques s'était engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de **81%** et un IGES de **81,7%**.

6.3. Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2011** (numérateur)
- la **consommation théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE depuis 1999 :

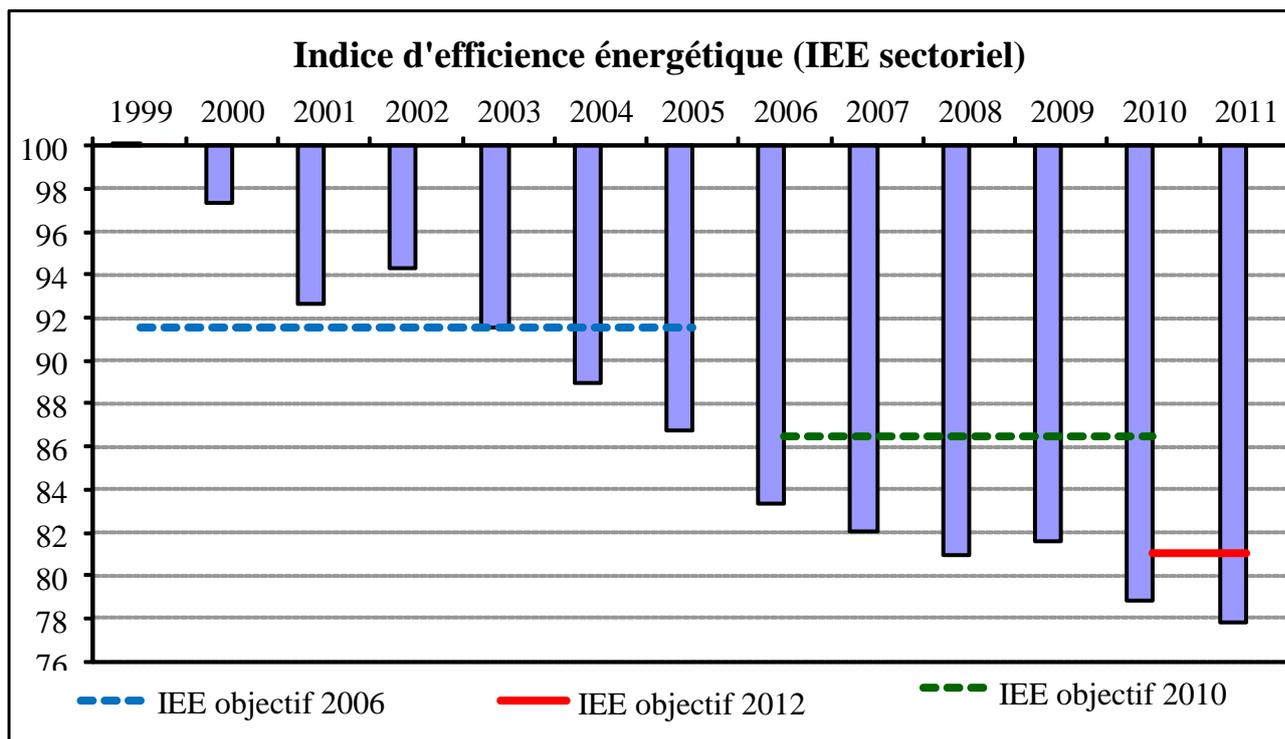
	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	3.925.807	3.988.068	4.044.501	3.969.691	3.873.777	3.967.137
consommations théoriques	3.925.806	4.097.892	4.364.810	4.211.107	4.232.472	4.460.980
IEE (%)	100,00	97,32	92,66	94,27	91,53	88,93

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	3.931.173	3.962.181	3.971.055	4.065.654	3.390.782	3.586.145
consommations théoriques	4.530.750	4.753.824	4.837.334	5.020.983	4.155.748	4.551.774
IEE (%)	86,77	83,35	82,09	80,97	81,59	78,79

	2011
consommations réelles	3.527.200
consommations théoriques	4.534.563
IEE (%)	77,78

N.B. : il n'y a pas eu d'ajustement dans les calculs IEE et IGES de l'accord de branche des Fabrications métalliques et électriques.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2008, l'IEE s'est amélioré de **19,03 %**. Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2010 soit atteint dès 2006. Notons que cela ne les a pas empêché de poursuivre leurs efforts depuis.

Malheureusement, avec la crise de 2009, l'IEE s'est dégradé de **0,62%** entre 2008 et 2009. Les résultats se sont cependant améliorés dès 2010 et ces bons résultats se confirment en 2011.

Pour 2011, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 77,78%, soit

- une amélioration de 22,22% par rapport à 1999,
- une amélioration de 1% par rapport à 2010.

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc largement atteint.

6.4. Evolution de l'IGES

Afin de permettre le calcul des **IGES sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- l'**émission** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2011** (numérateur)
- l'**émission théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

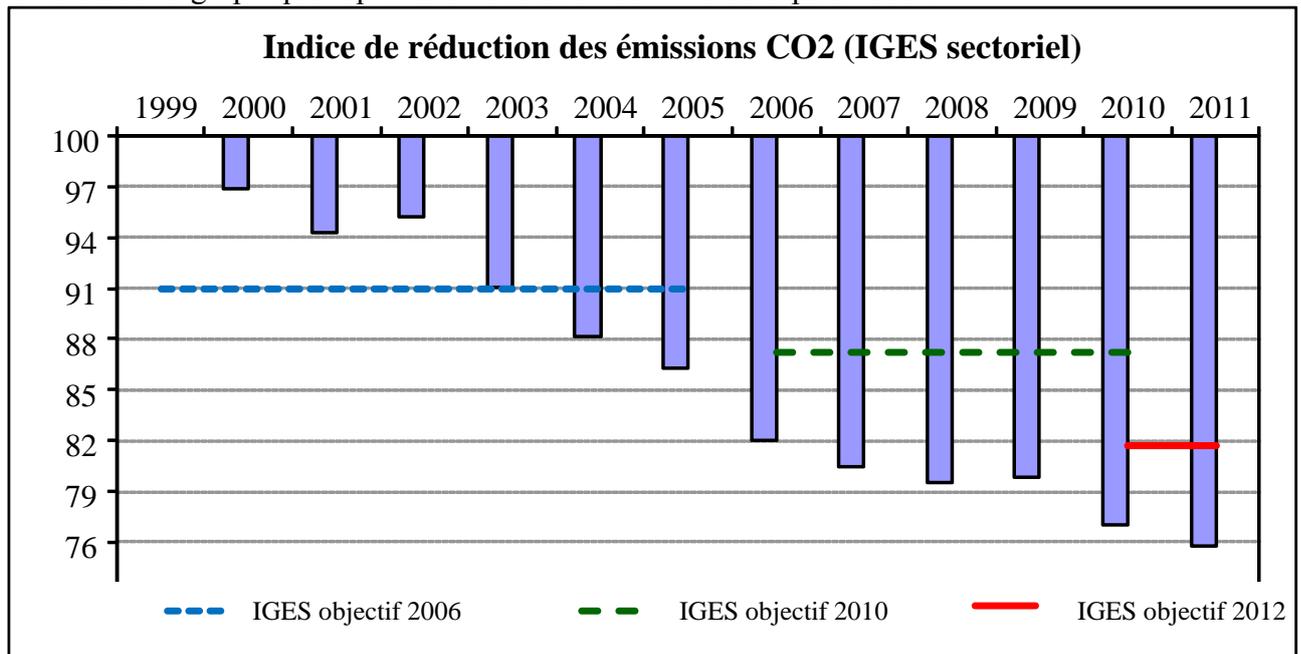
Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis 1999 :

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	235.269	236.040	245.912	240.073	232.512	235.640
Emissions théoriques	235.269	243.549	260.740	251.976	255.349	267.240
IGES (%)	100,00	96,92	94,31	95,28	91,06	88,18

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	234.828	235.505	228.641	239.098	196.521	207.420
Emissions théoriques	272.231	286.976	284.071	300.781	246.068	269.408
IGES (%)	86,26	82,06	80,49	79,49	79,86	76,99

	2011
Emissions réelles	203.334
Emissions théoriques	268.301
IGES (%)	75,79

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1999 :



Pour 1999, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1999 et 2008, l'IGES s'est amélioré de **20,51 %**.

Les efforts consentis par les membres engagés dans cet accord de branche ont permis que l'objectif fixé pour 2012 soit atteint dès 2005. Notons que cela ne les a pas empêché de poursuivre leurs efforts depuis. En effet, même si avec la crise de 2009, l'IGES 2009 s'était dégradé de 0,37%, l'amélioration constatée en 2010 se confirme en 2011 avec un progrès de **1,2%** entre 2010 et 2011.

Pour 2011, l'IGES sectoriel calculé s'élève à 75,79 %, soit

- une amélioration de 24,21% par rapport à 1999,
- une amélioration de **4,08%** par rapport à 2009.

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) est donc largement atteint.

7. LE POTENTIEL RESTANT

7.1. Pistes d'investissements globales

a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Après l'étude approfondie sur l'état d'avancement et de réalisation des plans d'actions, le tableau des potentiels a été mis à jour (situation lors de l'évaluation approfondie) :

	nb pistes	GJp
	224	1.750.582
pistes abandonnées	29	320.340
pistes réalisées	148	901.274
pistes planifiées	15	472.332
Pistes non planifiées	32	56.636

Le potentiel mis à jour s'élève donc à **1.750.582 GJp**, soit environ 44,6 % de la facture globale de l'année de référence.

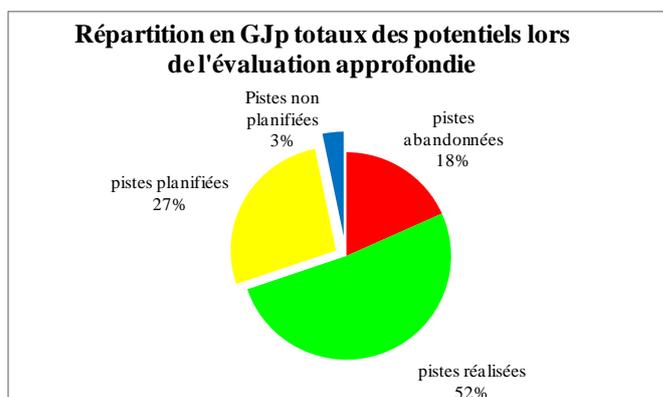
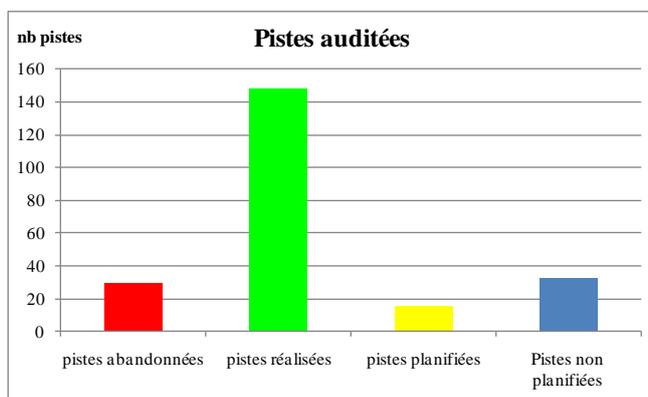
Dans ce potentiel, il ne restait plus lors de l'évaluation approfondie que **472.332 GJp** à planifier soit environ

- 26,9 % de l'ensemble du potentiel d'économies dégagé (pistes abandonnées prises en compte)
- **34,4% du potentiel pris en compte (pistes réalisées + pistes planifiées)**
- 13,17 % de la facture 2010.

Il y a également 56.636 GJp de potentiels, mais qui dans l'état actuel, ne peuvent pas être pris en compte dans les pistes planifiées.

N.B. : « les pistes non planifiées » sont des pistes pour lesquelles aucune décision n'a encore été prise quant à sa planification ou non pour cause de données trop approximatives, étude plus approfondie nécessaire, modifications d'installations possibles, ... L'audit n'a pas apporté toutes les données nécessaires.

Graphiquement, cela donne en termes de potentiels (nombre de pistes, ensuite en GJp)



N.B : code couleur utilisé :

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial

- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les pistes non planifiées

b) Situation fin 2011

- **Dans les pistes auditées planifiées** : 2 pistes ont été réalisées pour une économie d'énergie de l'ordre de 350 GJp.
- **Pour de nouvelles pistes** :
 - 5 pistes ont été réalisées, mais pour une d'entre elle (installation d'une cogénération : passage du fuel au gaz naturel), les effets ne seront mesurés qu'en 2012. L'optimisation de ces 2 installations s'est faite courant 2011 et pour l'une d'entre elle se poursuivra sur 2012.
 - 2 pistes qui avaient été classées 'abandonnées' ont été finalement réalisées : économies de l'ordre de 82.000 GJp.
 - Pour un autre site, un audit approfondi a été lancé courant 2011 et toute une série de mesures sont en cours de réalisation ou du moins de test. Les effets ne seront aussi visibles que sur les résultats de 2012.

7.2. Répartition des pistes par catégories

a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Ci-dessous, le tableau reprenant les pistes classées en fonction de leur faisabilité (A,B,C) et de leur rentabilité (1,2,3) ou de leur éventuelle réalisation (R).

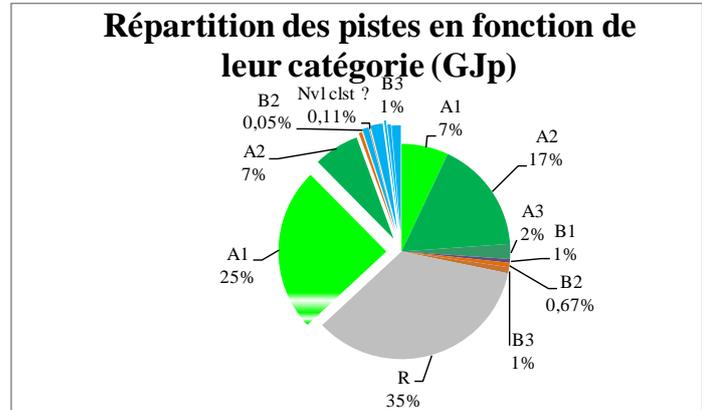
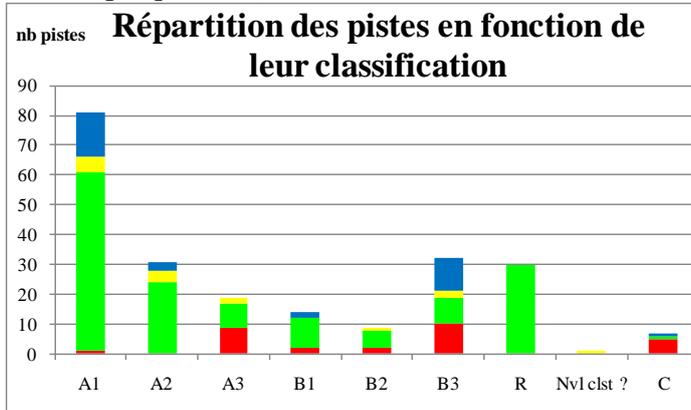
En terme de nombres de pistes					
Nb Pistes classement	pistes auditées	auditées			
		réalisées	planifiées	abandon	non planifiées
A1	81	60	5	1	15
A2	31	24	4	0	3
A3	19	8	2	9	
B1	14	10		2	2
B2	9	6	1	2	
B3	32	9	2	10	11
R	30	30			
NM clst ?	1		1		
C	7	1		5	1
	224	148	15	29	32

En terme d'économies en GJp					
Nb Pistes classement	pistes auditées	auditées			
		réalisées	planifiées	abandonnées	non planifiées
A1	478.133	99.831	352.514	0	25.789
A2	343.233	241.750	97.418		4.066
A3	207.623	32.050	6.802	168.770	
B1	35.542	7.942	0	20.439	7.161
B2	27.261	9.622	662	16.977	
B3	63.395	12.855	13.352	17.566	19.621
R	497.027	497.027			
NM clst ?	1.584		1.584		
C	96.787	199	0	96.588	
	1.750.585	901.276	472.332	320.340	56.637

N.B. :

- « pistes non planifiées » : l'audit n'a pas apporté toutes les données nécessaires
- « nvl clst » : nouvelle piste ajoutée mais toutes les données pour la classer ne sont pas encore disponibles.

Graphiquement,



Graphe de gauche - Code couleur utilisé:

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les pistes non planifiées

Graphe de droite - Les pistes abandonnées ne sont pas prises en compte.

Les pistes restantes sont principalement des A1, A2 et B3. En termes d'économies d'énergie, le plus gros potentiel est en **A1** avec 25 % du potentiel initialement mis en évidence (pistes abandonnées exclues), soit **352.514 GJp**.

b) Situation fin 2011

- **Dans les pistes auditées planifiées** : les 2 pistes réalisées sont des **A1**
- **Pour les nouvelles pistes** : nous ne disposons pas de toutes les données nécessaires à leur classement, notamment pour les unités de cogénération.
- Cependant pour les 2 pistes abandonnées, elles appartiennent à la catégorie A3.
- Pour le site où de nombreuses 'petites' sont en cours d'implémentation, elles appartiennent pour la plupart à la catégorie A1.

7.3. Répartition des pistes par typologie

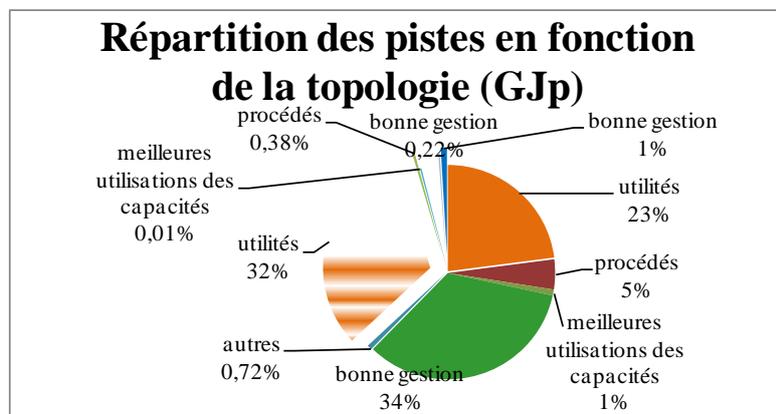
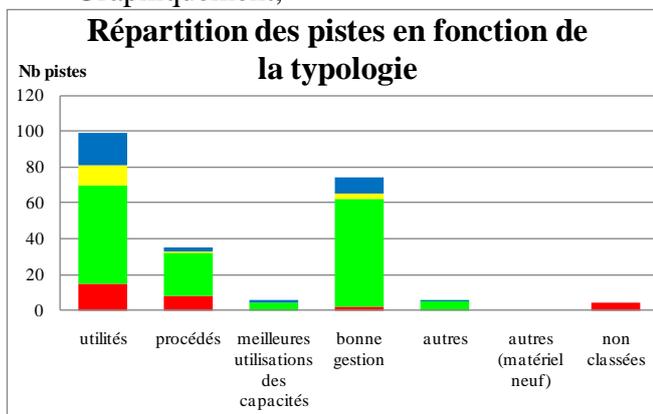
a) Situation lors de l'évaluation approfondie mise à jour

Une autre méthode de classement des pistes consiste à tenir compte de la typologie et donc du type d'amélioration apportées au site. Ce classement s'articule autour des 7 catégories reprises dans le tableau ci-dessous :

En termes de nombre de pistes					
	pistes auditées	pistes auditées			
		abandonnées	réalisées	planifiées	non planifiées
utilités	99	15	55	11	18
procédés	35	8	24	1	2
meilleures utilisations des capacités	6		4	0	2
bonne gestion	74	2	60	3	9
autres	6		5	0	1
autres (matériel neuf)	0				
non classées	4	4			
	224	29	148	15	32

En termes de conso GJp					
	pistes auditées	pistes auditées			
		abandonnées	réalisées	planifiées	non planifiées
utilités	999.791	168.222	327.946	463.675	39.948
procédés	182.345	108.493	65.237	5.449	3.166
meilleures utilisations des capacités	13.312		12.939	0	373
bonne gestion	544.813	43.625	484.877	3.208	13.103
autres	10.324		10.277	0	47
autres (matériel neuf)	0				
non classées	0				
	1.750.585	320.340	901.276	472.332	56.637

Graphiquement,



Graph de gauche - Code couleur utilisé:

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les nouvelles pistes non classées

Graph de droite - Les pistes abandonnées ne sont pas prises en compte.

b) Situation fin 2011

- **Dans les pistes auditées planifiées : les 2 pistes réalisées** relèvent de **l'utilité**
- **Pour les nouvelles pistes :**
 - les 2 pistes classées « abandonnées » concernent les **utilités**
 - pour les 5 autres pistes réalisées, 3 concernent les **utilités**, 1 de la **bonne gestion** et 1 **l'achat de matériel neuf**

- Pour le site où de nombreuses ‘petites’ sont en cours d’implémentation, elles relèvent principalement de la bonne gestion, des utilités et d’une meilleure utilisation des capacités.

8. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

a) Pour l’IEE

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	3.925.807	3.988.068	4.044.501	3.969.691	3.873.777	3.967.137
consommations théoriques	3.925.806	4.097.892	4.364.810	4.211.107	4.232.472	4.460.980
IEE (%)	100,00	97,32	92,66	94,27	91,53	88,93

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
consommations réelles	3.931.173	3.962.181	3.971.055	4.065.654	3.390.782	3.586.145
consommations théoriques	4.530.750	4.753.824	4.837.334	5.020.983	4.155.748	4.551.774
IEE (%)	86,77	83,35	82,09	80,97	81,59	78,79

	2011
consommations réelles	3.527.200
consommations théoriques	4.534.563
IEE (%)	77,78

b) Pour l’IGES

	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	235.269	236.040	245.912	240.073	232.512	235.640
Emissions théoriques	235.269	243.549	260.740	251.976	255.349	267.240
IGES (%)	100,00	96,92	94,31	95,28	91,06	88,18

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Emissions réelles	234.828	235.505	228.641	239.098	196.521	207.420
Emissions théoriques	272.231	286.976	284.071	300.781	246.068	269.408
IGES (%)	86,26	82,06	80,49	79,49	79,86	76,99

	2011
Emissions réelles	203.334
Emissions théoriques	268.301
IGES (%)	75,79

9. CONCLUSIONS

Pour rappel, l’industrie wallonne des Fabrications métalliques et électriques s’est engagée à atteindre à fin 2012 un IEE de 81% et un IGES de 81,7%.

Pour l’année 2011, l’IEE du secteur s’établit à 77,78 % et l’IGES à 75,79%.

Les engagements pris par le secteur à fin 2012 sont donc largement atteints.

De 2002 à 2011, **148** projets identifiés lors des audits ont été mis en œuvre.

La crise de 2009 qui a induit le gel d'une grande majorité des investissements courant 2009 et 2010 semblent passée. En effet, l'importance des investissements consentis par certaines entreprises courant 2011 ainsi que la catégorie des pistes réalisées illustrent une nouvelle fois la volonté manifeste des entreprises d'atteindre voire de dépasser leurs engagements.

La prudence veut qu'aux vues de ce qui se passe sur certains sites, l'amélioration des résultats en 2011 ne soit pas le synonyme de la fin de la crise. Cependant, les mauvais résultats de 2009 doivent être considérés comme conjoncturels et ne reflètent pas les efforts bien réels consentis par le secteur depuis 2002.

Malgré les incertitudes liées à la crise commencée en 2009, les résultats atteints ont largement dépassés les attentes notamment parce que les entreprises ne se sont pas limitées (avant la crise) aux mesures préconisées dans les audits. En effet, la conscientisation et la gestion de l'énergie au quotidien grâce à des outils telle que la comptabilité énergétique ont été et continuent à être davantage mis en avant.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTES PAR**

AGORIA – NON FERREUX



**8^{ème} Rapport d'avancement sectoriel concernant
l'accord de branche entre**

**l'Industrie wallonne des Métaux non ferreux représentée par Agoria
Wallonie
et la Région wallonne représentée par son Gouvernement**

**relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre (GES) et
à l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2011**

Thierry Castagne
Directeur général
Agoria Wallonie

TABLE DES MATIERES

Thierry Castagne _____	1
Directeur général _____	1
Agoria Wallonie _____	1
Table des matières _____	2
1. le secteur wallon des métaux non ferreux _____	4
2. Introduction _____	5
2.1. Contexte de la mission _____	5
2.2. Informations disponibles _____	5
2.3. Historique de l'accord de branche _____	5
2.4. Les membres de l'accord de branche Non Ferreux en 2011 _____	5
3. Caractéristiques de l'industrie wallonne des Metaux non ferreux _____	6
3.1. Évolution du chiffre d'affaires _____	6
3.2. Évolution de la valeur ajoutée brute _____	6
3.3. Évolution de l'emploi direct _____	7
3.4. Évolution des investissements _____	7
4. La production _____	8
4.1. Évolution des productions annuelles dans les six entreprises de ce secteur _____	8
5. la Consommation énergétique _____	9
5.1. Données de consommations _____	9
5.2. Evolution des consommations globales des 6 sites de l'accord de branche _____	9
5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique _____	10
5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique _____	11
6. Les émissions _____	13
6.1. Les données d'émissions _____	13
6.2. Evolution des émissions globales des 6 sites de l'accord de branche _____	13
6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique _____	14
6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique _____	16
7. Les indices d'efficience _____	17
7.1. Méthodologie d'établissement des indices _____	17
7.2. Pour rappel _____	17
7.3. Evolution de l'IEE _____	17
7.4. Evolution de l'IGES _____	18
8. Le potentiel restant _____	19
8.1. Pistes d'investissements globales _____	19
a) Situation lors de l'évaluation approfondie (mise à jour suite à la sortie d'Outokumpu) _	19
Graphes de gauche et de droite - Code couleur utilisé : _____	20
b) Situation fin 2011 _____	20
8.2. Répartition des pistes par catégories _____	21
a) Situation lors de l'évaluation approfondie (mise à jour suite à la sortie d'Outokumpu) _	21
b) Situation fin 2011 _____	22
8.3. Répartition des pistes par typologie _____	22
a) Situation lors de l'évaluation approfondie (mise à jour suite à la sortie d'Outokumpu) _	22
b) Situation fin 2011 _____	23
9. Rappel des principaux chiffres _____	23
a) Pour l'IEE _____	23

b) Pour l'IGES	23
10. Conclusions	24

1. LE SECTEUR WALLON DES METAUX NON FERREUX

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	Agoria
Types de production :	Métaux non ferreux

DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	6
Consommation totale d'énergie :	819 992 GJp
Objectif énergie :	21 % en 2012
Objectif CO2 :	21 % en 2012

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	20,1 %
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	20,6 %

Date de signature de l'accord :	7 juin 2004
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2012

Défi global pour le secteur: conserver une position concurrentielle à l'international

Prologue en complément au plan d'action sectoriel 2004 visant l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2010 dans l'industrie wallonne des métaux non ferreux

Beaucoup voient les métaux & matériaux comme un secteur plutôt traditionnel. Ils pensent qu'il n'y a pas ou guère d'innovation. Les entreprises actives dans la production des métaux non ferreux (aluminium, cuivre, zinc, ...) au départ de ressources primaires et de recyclage sont donc encore considérées comme faisant partie de l'industrie de base.

Ce n'est absolument pas le cas. La technologie de production est constamment améliorée afin d'offrir des produits finis présentant une haute valeur ajoutée. Le développement de nouveaux marchés et de nouvelles applications pour les produits est également crucial pour améliorer la position concurrentielle en Europe.

Malgré la libéralisation, les coûts énergétiques des entreprises continuent d'augmenter fortement. Le défi pour le secteur, caractérisé par de nombreuses activités intensives en énergie, consiste à maintenir sa position concurrentielle sur la scène internationale.

Dès lors, la politique énergétique occupe une place centrale dans les entreprises de ce secteur. Pour les membres, il est donc essentiel que les objectifs du protocole de Kyoto et du paquet « Énergie & climat » de l'Union européenne soient respectés tout en maîtrisant les coûts.

2. INTRODUCTION

2.1. Contexte de la mission

L'année 2011 échuë, Agoria a fait appel aux services de V. Léonard du bureau DES pour présenter l'état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 7 juin 2004 entre l'Industrie wallonne des Métaux non ferreux, représentée par Agoria Wallonie, et la Région wallonne.

Ce rapport a été rédigé conformément aux prescrits de la note technique n° 9 sur le canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche.

2.2. Informations disponibles

L'ensemble des données contenues dans le présent rapport ont été consolidées ou tirées à partir des documents suivants :

- rapports annuels précédents d'Agoria
- tableaux de suivi des IEE et IGES et rapports des 6 membres de l'accord de branche
- rapport détaillé de l'avancement sectoriel

Ce rapport est établi à partir des données fournies par les entreprises participant à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

Ce rapport d'avancement couvre la période allant du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2011. 1998 en constitue l'année de référence.

2.3. Historique de l'accord de branche

Au moment de la signature de l'accord de branche, 9 sociétés s'étaient engagées.

Pour 2012, le plan sectoriel avait fixé l'objectif d'Agoria pour les Non Ferreux à **79%** pour l'IEE et l'IGES.

Au fil du temps, 2 des 9 sites sont sortis de cet accord.

Un troisième site sort en 2010 de cet accord de branche, Leaf Business Holdings (ex Outokumpu Copper BCZ). Cette entreprise a été mise en liquidation courant 2010.

Fin 2011, il reste toujours **6 Non-Ferreux** engagés dans cet accord de branche.

Tous les chiffres du présent rapport (y compris ceux antérieurs à 2011) ont été mis à jour pour ne tenir compte que des 6 sites faisant encore partie de l'accord de branche.

2.4. Les membres de l'accord de branche Non Ferreux en 2011

Comme expliqué ci-dessus, restent engagés en 2011 les Non-Ferreux suivants :

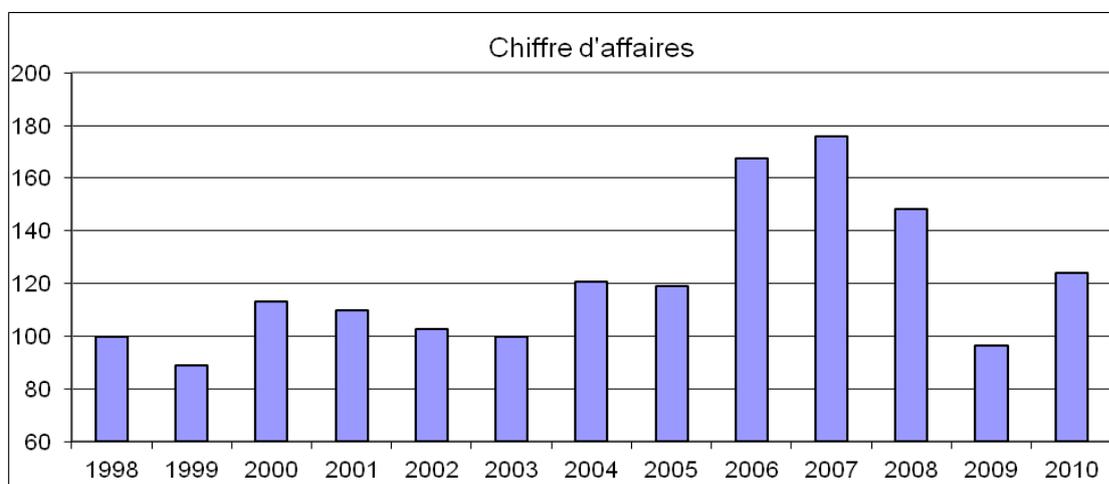
- Affinerie de la Meuse, rue André Renard 5b, 5300 Sclayn (Andenne)
- Zinacor, rue de la Chênée 53, 4031 Angleur
- Sapa RC Profiles, route de Wallonie 1, 7011 Ghlin
- Hydro Aluminium Raeren, Waldstrasse 91, 4730 Raeren
- Hydro Aluminium Seneffe, Parc industriel Seneffe-Manage, 7180 Seneffe
- Umicore Angleur, rue de Chênée 53, 4031 Angleur

3. CARACTERISTIQUES DE L'INDUSTRIE WALLONNE DES METAUX NON FERREUX

Les dernières données économiques officielles déposées par le 6 entreprises à la Banque Nationale Belge datent de 2010. Ces chiffres confirment l'âpreté de la crise économique que le secteur a traversée en 2009 et 2010. On a assisté en 2009 à une chute vertigineuse du chiffre d'affaires, de la valeur ajoutée brute, des investissements et de l'emploi. En 2010, les chiffres financiers s'améliorent quelque peu mais, malheureusement, l'emploi continue à se dégrader.

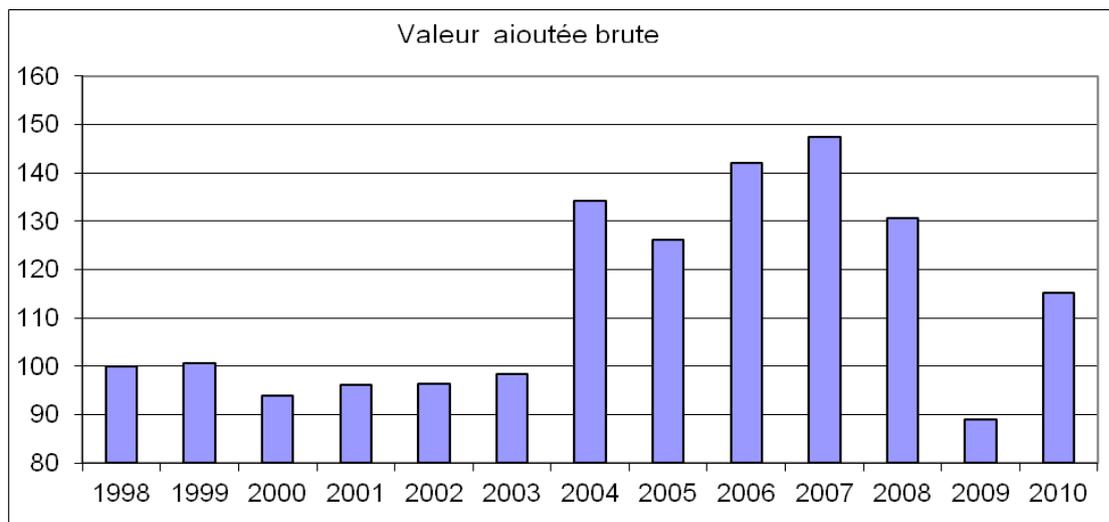
3.1. Évolution du chiffre d'affaires

(indice 100 à 1998 = 182,8 millions €)



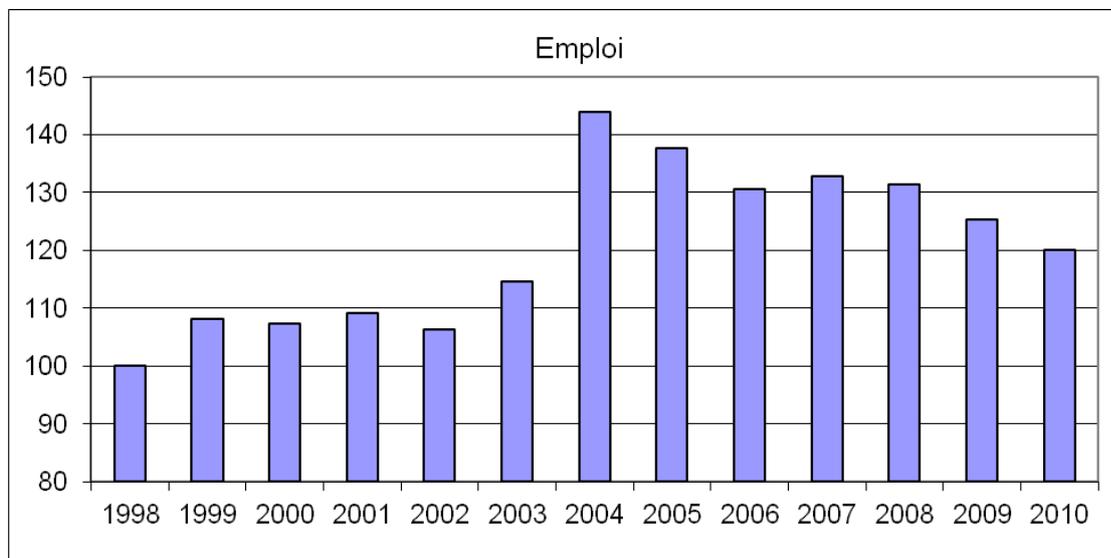
3.2. Évolution de la valeur ajoutée brute

(indice 100 à 1998 = 38,9 millions €)



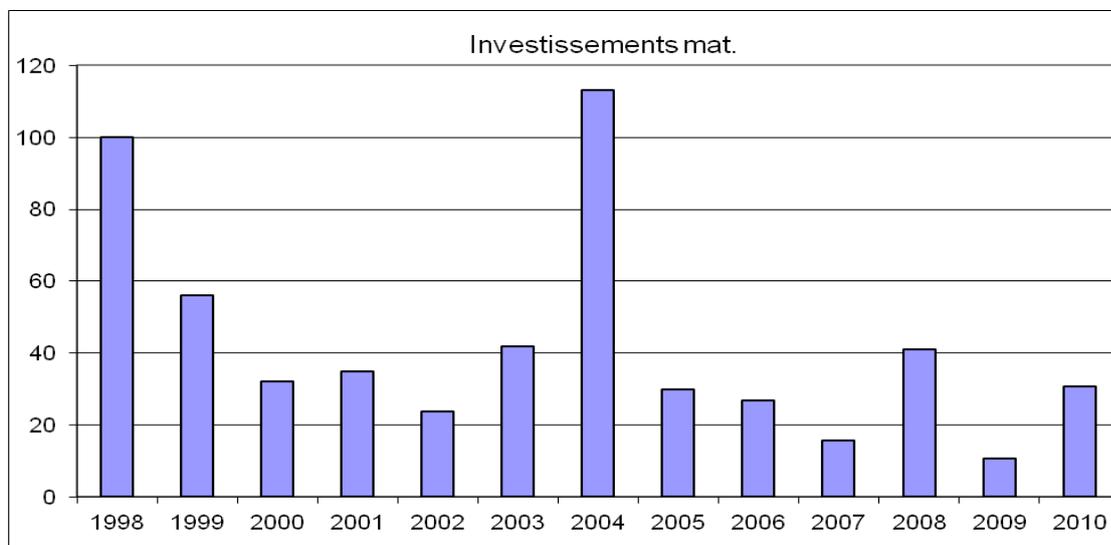
3.3. Évolution de l'emploi direct

(indice 100 à 1998 = 495 emplois)



3.4. Évolution des investissements

(indice 100 à 1998 = 20,3 millions d'euros)

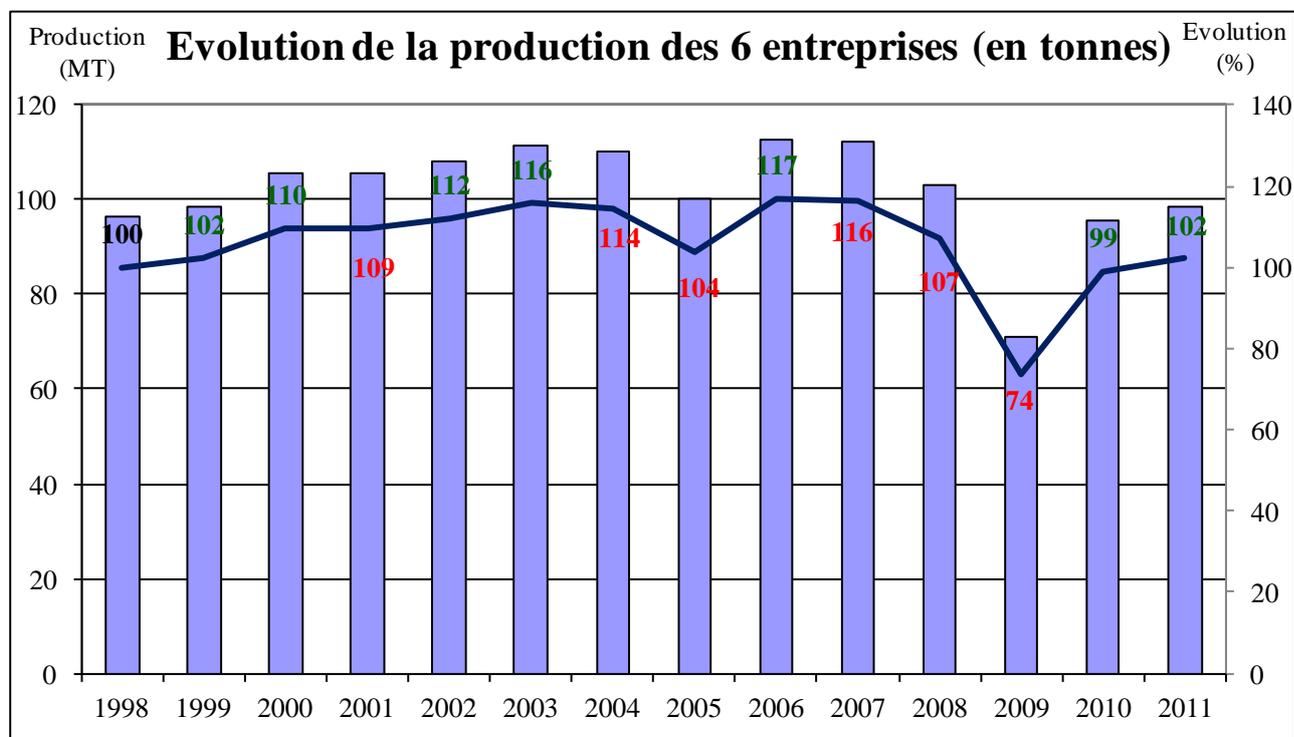


4. LA PRODUCTION

Les graphiques ci-dessous relatent l'évolution des six entreprises engagées dans le présent accord de branche, à savoir : Affinerie de la Meuse, Zinacor, Sapa RC Profiles, Hydro Aluminium Raeren, Hydro Aluminium Seneffe et Umicore.

4.1. Évolution des productions annuelles dans les six entreprises de ce secteur

Une consolidation en tonnes produites peut être réalisée sur base des rapports d'avancement annuels fournis par les différentes entreprises contractantes à cet accord de branche. La fédération peut ainsi porter les tonnes produites sur un graphique d'évolution de 1998 à 2011 :



Après une année 2009 profondément marquée par la crise démarrée au dernier trimestre 2008, la production totale en 2010 était repartie nettement à la hausse : + **34%** par rapport à 2009. Les résultats de 2011 viennent confirmer cette reprise de la production avec un niveau **3%** supérieur à celui de 2010.

Cette confirmation de la reprise permet à l'ensemble des entreprises de cet Accord de branche de ramener le niveau de production 2011 à un niveau comparable à celui de 1999 (2% de production cumulée en plus en 2011 par rapport à 1998, année de référence) mais en aucun cas identique à celui des années 2006 - 2007.

5. LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

5.1. Données de consommations

Ci-dessous le tableau des consommations primaires (GJp) réelles de l'ensemble des 6 sites de l'accord de branche depuis 1998 ainsi que les différentes évolutions :

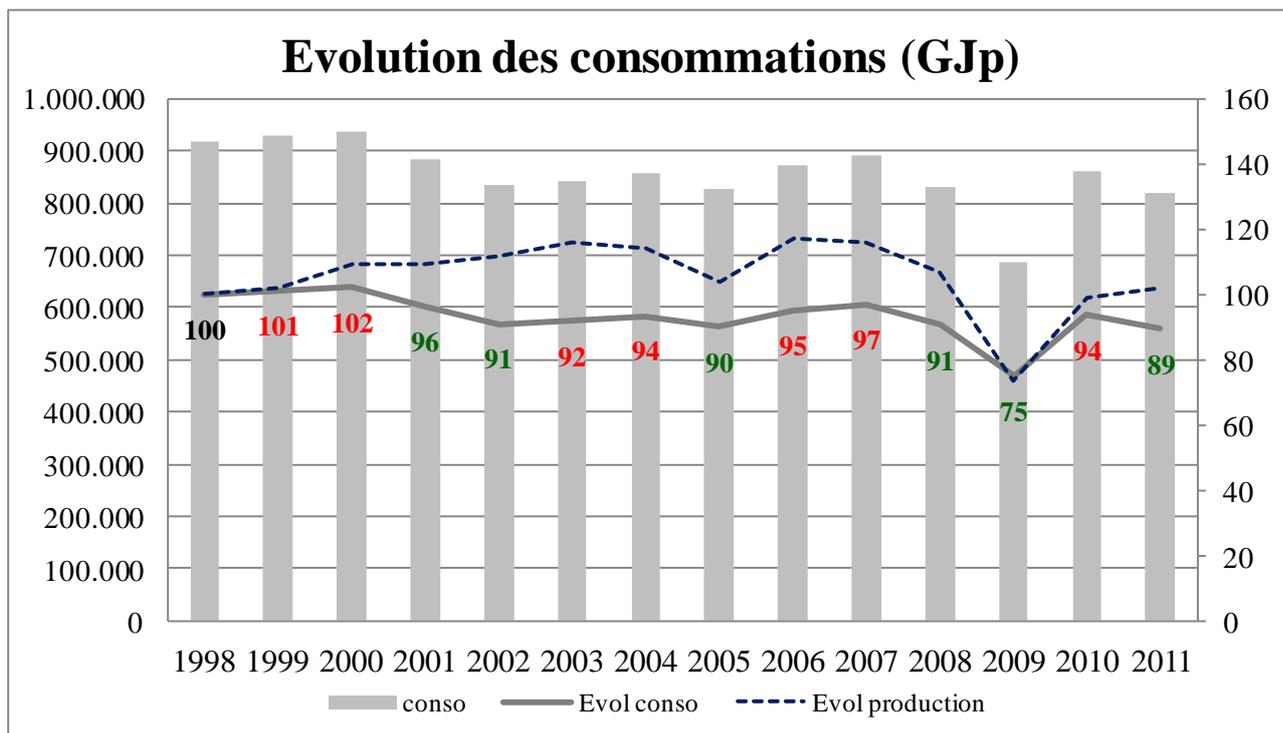
Consommations primaires totales des 6 sites (GJp)							
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	456.791	470.448	479.034	457.568	472.903	486.934	488.960
Fuel lourd	22.350	24.190	23.869	24.149	24.574	28.531	26.991
Gasoil	18.728	22.436	18.321	16.484	16.378	16.669	17.156
Gaz naturel	418.478	410.734	414.372	384.437	320.534	310.346	323.892
Autres	1.480	1.724	1.648	1.881	1.458	1.458	1.458
Total	917.827	929.532	937.245	884.519	835.848	843.938	858.457
An Réf = 100	100,0	101,3	102,1	96,4	91,1	91,9	93,5

Consommations primaires totales des 6 sites (GJp)							
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Electricité	460.102	482.358	487.416	468.380	386.768	433.837	442.493
Fuel lourd	27.975	29.646	29.302	28.854	28.325	31.882	27.089
Gasoil	17.922	18.206	15.640	15.361	14.643	15.271	13.799
Gaz naturel	318.470	340.964	357.365	317.827	257.141	378.005	335.459
Autres	1.422	1.422	1.227	1.406	1.005	1.167	1.152
Total	825.892	872.596	890.950	831.828	687.881	860.162	819.992
An Réf = 100	90,0	95,1	97,1	90,6	74,9	93,7	89,3

Tous ces chiffres seront commentés dans les paragraphes suivants.

5.2. Evolution des consommations globales des 6 sites de l'accord de branche

Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des consommations des 6 entreprises engagées entre 1998 et 2011 :

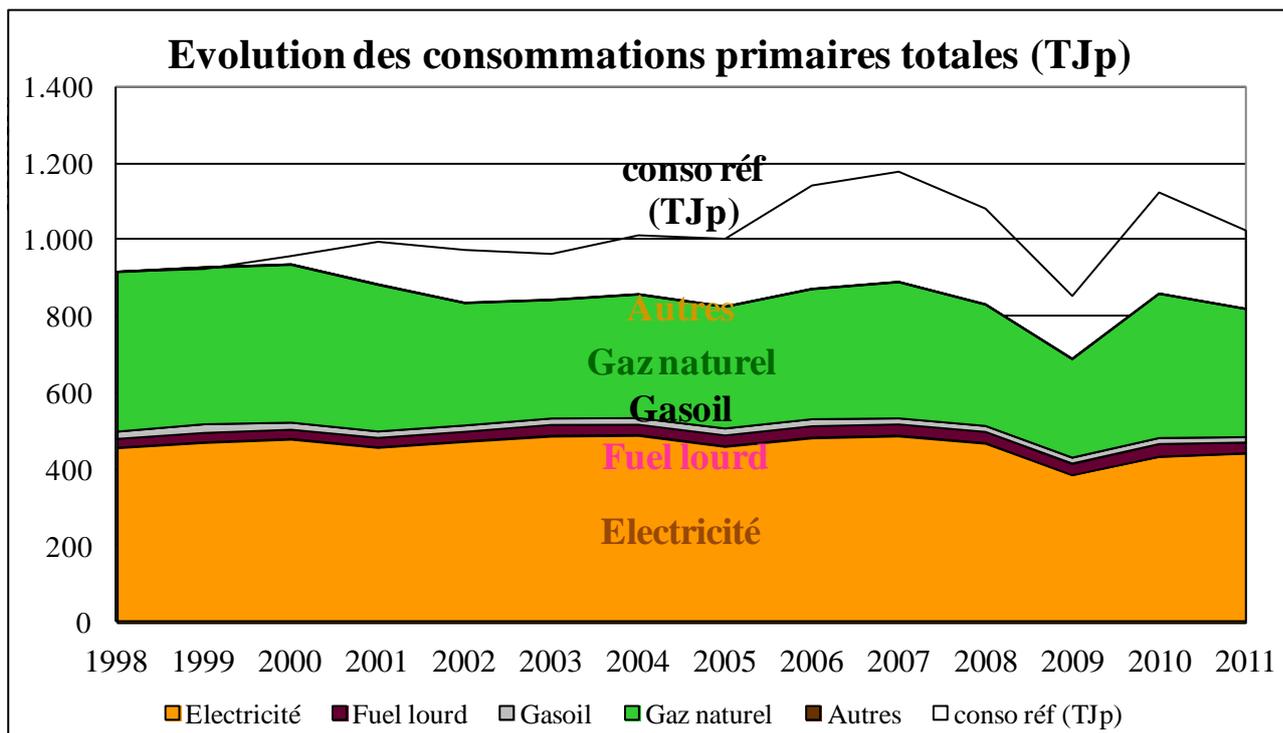


En 2011, la consommation globale des 6 entreprises engagées s’élèvent à **819.992 GJp**, soit **89,3%** des consommations totales de l’année de référence.

Jusqu’en 2011, la production (représentée par la ligne pointillée bleue) suivait la tendance de la consommation globale (ligne grise) y compris lors de la crise en 2009 et de la reprise en 2010. Cependant en 2011, les évolutions divergent : la production se maintient tandis que le niveau total des consommations recule de 5% par rapport à 2010.

5.3. Evolution des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l’évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l’accord de branches est cumulée par année :



On peut constater que l'électricité et le gaz sont logiquement les principaux vecteurs énergétiques.

Le vecteur énergétique « **autres** » reprend le propane et le LPG.

Au niveau des consommations globales, la tendance générale entre 1998 et 2008 est bien à la baisse. Cette baisse s'est accentuée en 2009 mais pour des raisons liées à la crise et non à l'optimisation des installations.

En 2010, le niveau des consommations est reparti à la hausse pour atteindre un niveau comparable à 2006. En 2011, les consommations diminuent sensiblement par rapport à 2010 (-5%) pour se rapprocher davantage de niveaux comparables à celui de 2005 ou 2008.

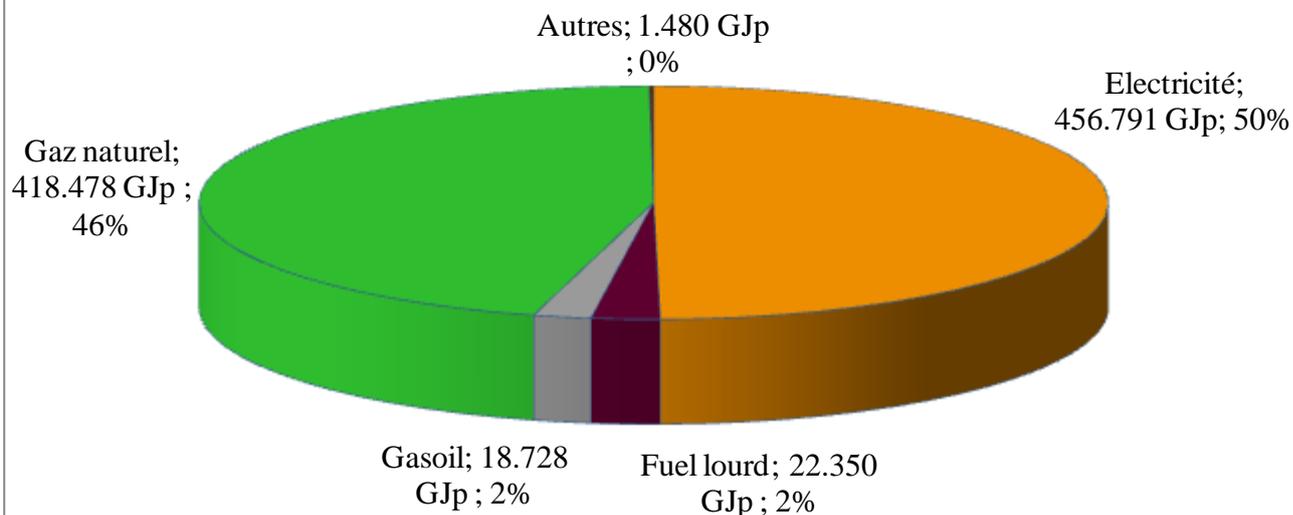
A cela, nous avons ajouté la courbe des consommations de référence. Elle représente l'énergie qui aurait dû être consommée si les conditions d'exploitation de l'année de référence étaient demeurées identiques.

Cela met davantage en évidence les efforts consentis par les différentes entreprises.

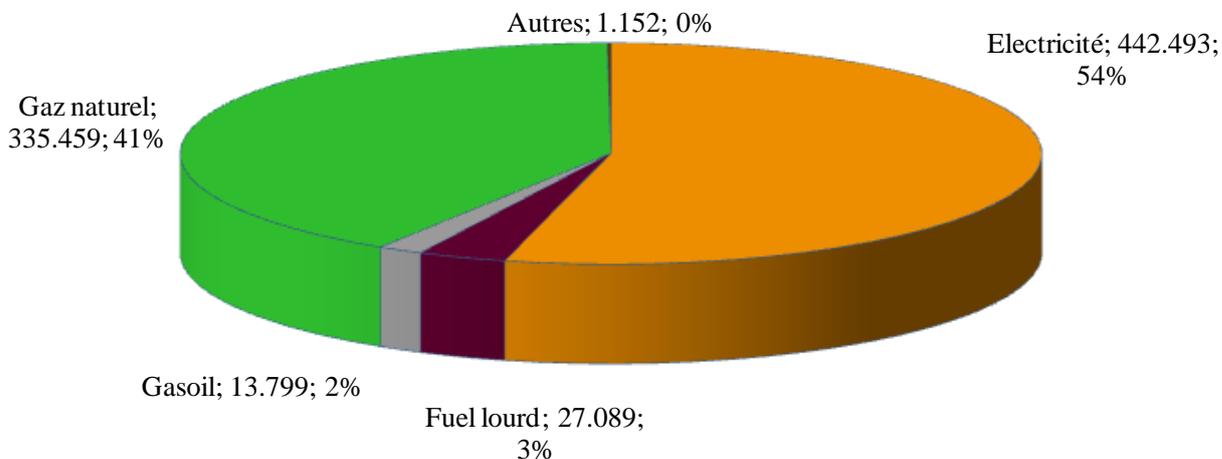
5.4. Répartition des consommations globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des consommations par vecteur énergétique pour 1998 et 2011 :

Répartition des consommations par vecteur en 1998



Répartition des consommations par vecteur en 2011



La répartition des consommations entre vecteur énergétique demeure stable au fil du temps. La petite surprise de 2010 liée à l'augmentation de la part du fuel lourd dans la facture globale s'estompe quelque peu en 2011. Son poids revient à 3% de la facture totale. La part de l'électricité s'accroît (+4%) tandis que celle du **gaz naturel diminue significativement** de l'ordre de 5%.

6. LES EMISSIONS

6.1. Les données d'émissions

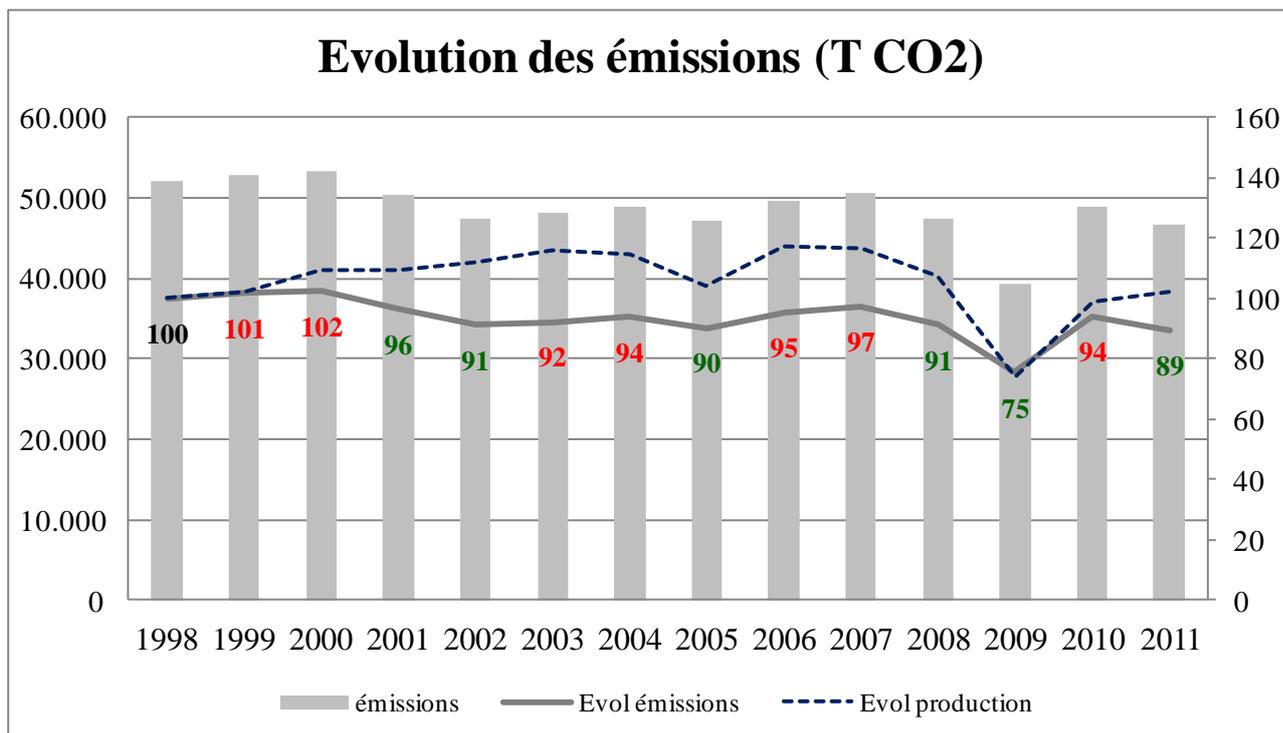
Ci-dessous le tableau des émissions (Tonnes de CO₂) réelles de l'ensemble des 6 sites de l'accord de branche depuis 1998 ainsi que les différentes évolutions :

Emissions totales des 6 sites (tonnes CO ₂)							
	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Electricité	25.634	26.399	26.880	25.678	26.530	27.316	27.431
Fuel lourd	1.623	1.757	1.733	1.754	1.784	2.071	1.960
Gasoil	1.373	1.645	1.343	1.209	1.201	1.222	1.258
Gaz naturel	23.358	22.925	23.127	21.459	17.886	17.316	18.074
Autres	92	108	103	117	91	91	91
Total	52.081	52.834	53.187	50.217	47.492	48.016	48.813
An Réf = 100	100,0	101,4	102,1	96,4	91,2	92,2	93,7

Emissions totales des 6 sites (tonnes CO ₂)							
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Electricité	25.812	27.060	27.344	26.276	21.698	24.338	24.824
Fuel lourd	2.031	2.152	2.127	2.095	2.056	2.315	1.967
Gasoil	1.314	1.334	1.146	1.126	1.073	1.119	1.011
Gaz naturel	17.771	19.026	19.941	17.735	14.348	21.093	18.719
Autres	89	89	77	88	63	73	72
Total	47.021	49.668	50.622	47.427	39.240	48.950	46.590
An Réf = 100	90,3	95,4	97,2	91,1	75,3	94,0	89,5

6.2. Evolution des émissions globales des 6 sites de l'accord de branche

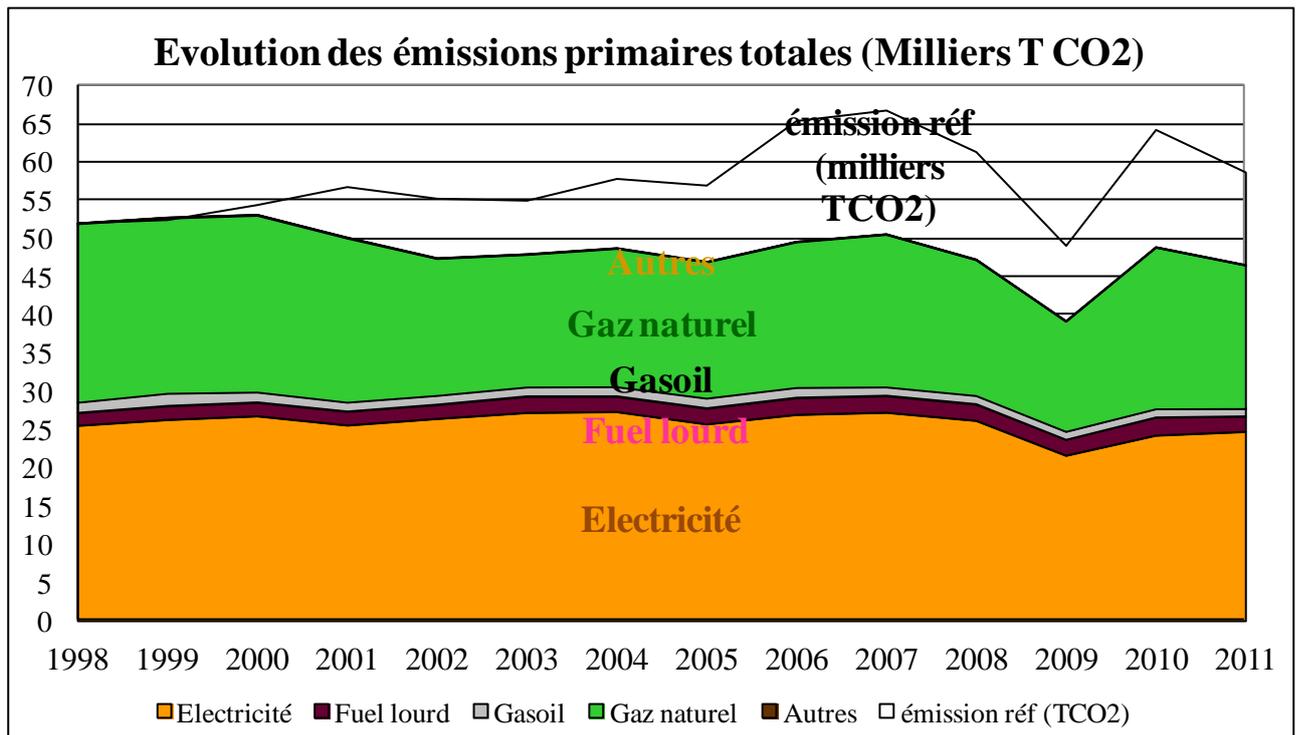
Ci-dessous le graphique reprenant l'ensemble des émissions des 6 entreprises engagées entre 1998 et 2011 :



Les émissions de 2011 représentent 89 % de celles de 1998 et accusent un recul de 5% par rapport à 2010. L'évolution des émissions est quasiment identique à celle des consommations. Cela s'explique par l'importance que représentent les vecteurs énergétiques électricité et gaz. Chacun de ces 2 vecteurs émettant quasiment la même quantité de CO2 par GJ primaire consommé.

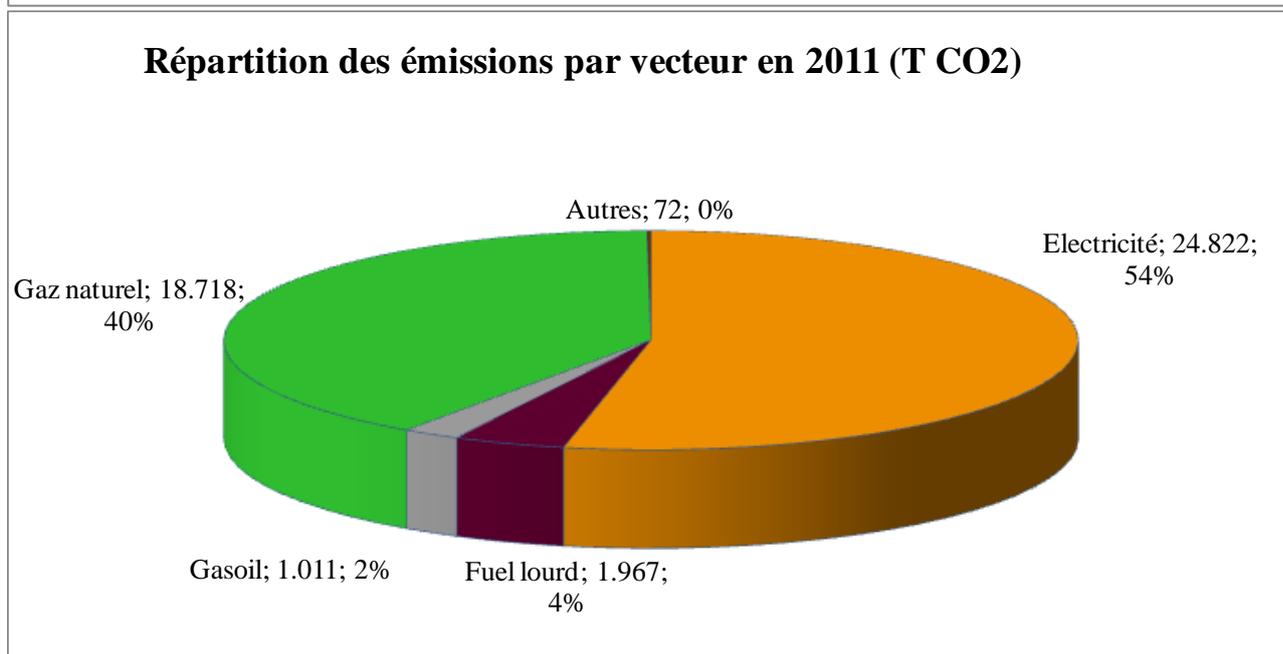
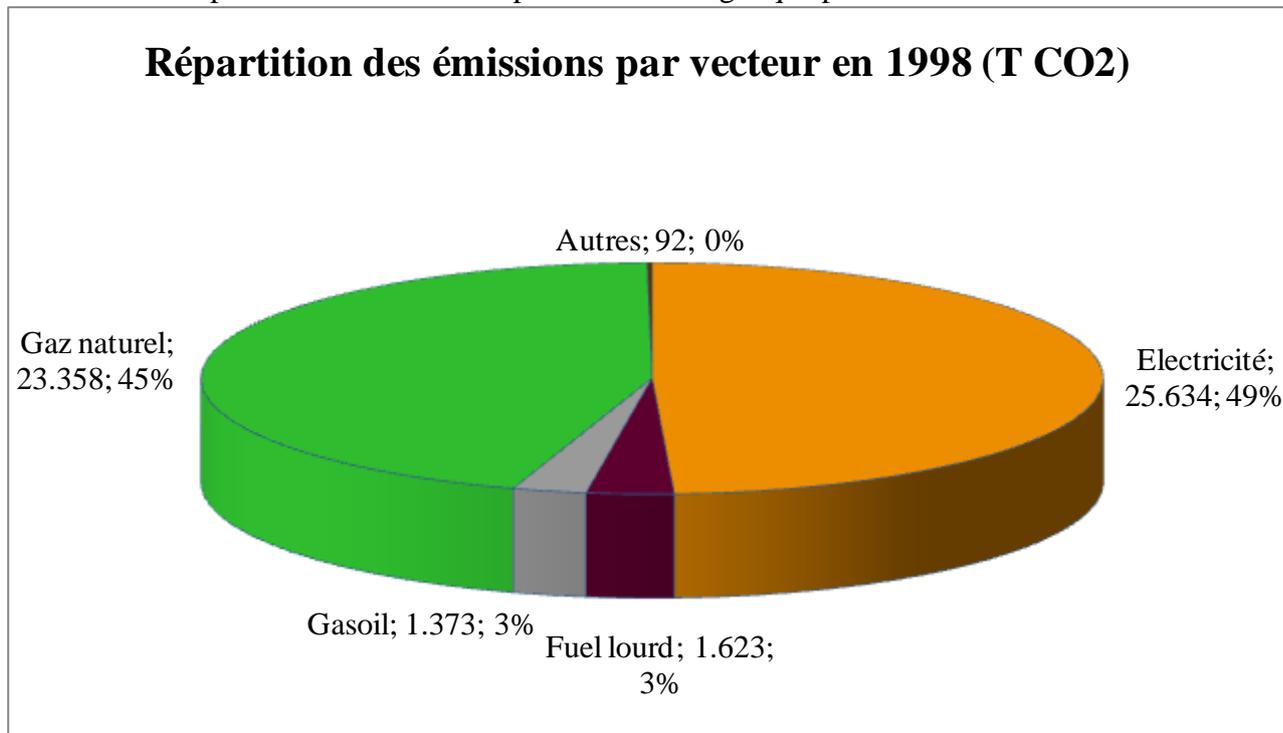
6.3. Evolution des émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous, l'évolution des différents vecteurs énergétiques présents dans l'accord de branches est cumulée par année :



6.4. Répartition émissions globales par vecteur énergétique

Ci-dessous la répartition des émissions par vecteur énergétique pour 1998 et 2011 :



- Le poids de l'électricité et du gaz demeurent identique : environ 94 % de la facture des émissions globales.
- Ici aussi, on constate l'impact de l'augmentation du fuel lourd, dans une proportion un peu plus grande que pour les consommations. Cela s'explique par un facteur d'émission plus important pour ce vecteur énergétique : + **344** tonnes entre 1998 et 2011 soit 1 % d'augmentation des émissions globales (comparé à 2010, ce chiffre est en recul). Seuls 2 sites consomment du fuel lourd dont un seul reprend 95% de la consommation totale. La diminution globale est marquée sur ce site (-16%) tandis que le 2^{ème} voit sa consommation de fuel lourd progresser (+19%).

- Le gasoil et les autres vecteurs énergétiques (propane et LPG) demeurent sensiblement identiques au fil du temps.

7. LES INDICES D'EFFICIENCE

7.1. Méthodologie d'établissement des indices

Le calcul des indices d'efficacité pour 2011 a été réalisé suivant la méthodologie détaillée dans les notes d'orientation d'Econotec. Les audits ont été réalisés au sein des six entreprises du secteur wallon des métaux non ferreux selon les spécifications imposées aux audits énergétiques à réaliser dans le cadre de la "déclaration d'intention" signée entre les parties le 25 octobre 2001, comme spécifié au point 2 de la note d'orientation 2 "audits, plan individuel et plan sectoriel", version du 1er août 2001.

7.2. Pour rappel

L'industrie wallonne des métaux non ferreux s'était engagée à atteindre à fin 2012 un IEE et un IGES de **79%**. La sortie des entreprises de l'accord de branche ne modifie pas cet objectif sectoriel.

7.3. Evolution de l'IEE

Afin de permettre le calcul des **IEE sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- la **consommation** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2011** (numérateur)
- la **consommation théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

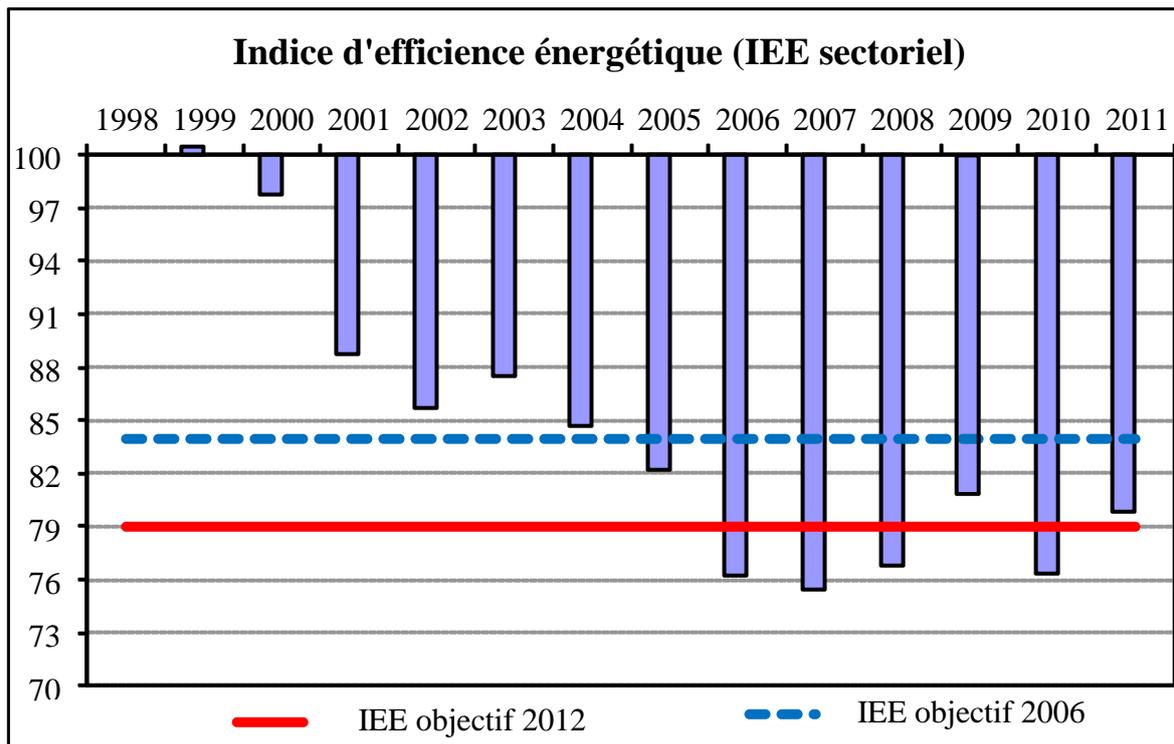
Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution de ces consommations ainsi que l'IEE depuis 1998 :

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	917.827	929.532	937.245	884.519	835.848	843.938	858.457
consommations théoriques	917.827	925.009	959.074	996.558	975.080	964.629	1.013.540
IEE (%)	100,00	100,49	97,72	88,76	85,72	87,49	84,70

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
consommations réelles	825.892	872.596	890.950	831.828	687.881	860.162	819.992
consommations théoriques	1.004.465	1.144.868	1.181.230	1.083.846	853.731	1.126.497	1.026.363
IEE (%)	82,22	76,22	75,43	76,75	80,57	76,36	79,89

N.B. : les données relatives à 2009 sont bien celles faisant suite à la mission d'ajustement.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1998 pour les 6 sites toujours présent dans l'accord de branche :



Pour 1998, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1998 et 2008, l'IEE s'était amélioré de **23,25 %** ce qui traduit que **dès 2006**, l'objectif 2010 était **atteint** et même dépassé.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a contraint la fédération à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices. En effet, 2009 a vu les indices se dégrader fortement par rapport à 2008 malgré l'ajustement conjoncturel réalisé : l'IEE ajusté s'était détérioré de 3,82%

Pour 2011, l'IEE sectoriel calculé s'élève à 79,9 %, soit une amélioration de 20,1% par rapport à 1998, mais malheureusement une détérioration de **3,54%** par rapport à l'IEE 2010. L'IEE 2011 voit son niveau revenir à celui de 2009 ajusté.

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) n'est donc plus atteint comme cela avait été le cas en 2010.

7.4. Evolution de l'IGES

Afin de permettre le calcul des **IGES sectoriels**, consolidant la performance de l'ensemble des entreprises signataires, il convient d'indiquer

- **l'émission** énergétique globale relevée pour l'année en question soit **2011** (numérateur)
- **l'émission théorique** si la consommation spécifique était restée identique à 1999 et dans des conditions de productions demeurées les mêmes (au dénominateur).

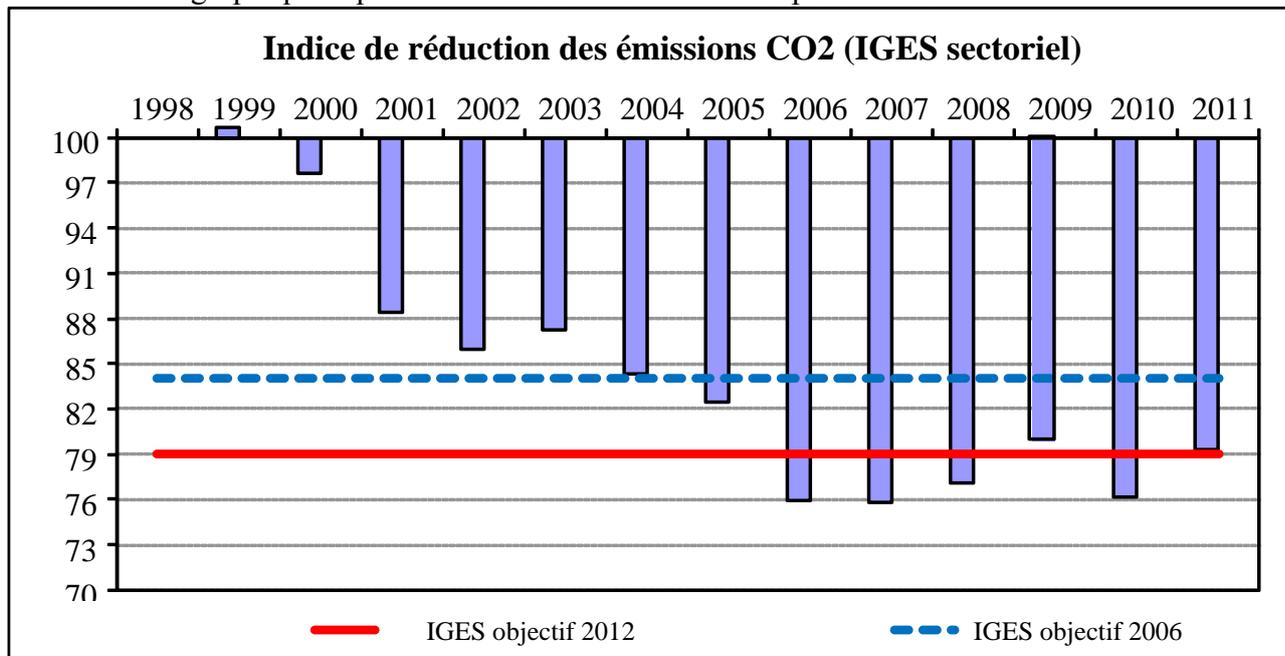
Ci-dessous le tableau reprenant l'évolution des consommations ainsi que l'IGES depuis 1998 :

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	52.081	52.834	53.187	50.217	47.492	48.016	48.813
Emissions théoriques	52.081	52.508	54.470	56.817	55.278	55.020	57.869
IGES (%)	100,00	100,62	97,64	88,38	85,91	87,27	84,35

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Emissions réelles	47.021	49.668	50.622	47.427	39.240	48.950	46.590
Emissions théoriques	56.999	65.439	66.789	61.480	49.125	64.280	58.704
IGES (%)	82,49	75,90	75,79	77,14	79,88	76,15	79,36

N.B. : les chiffres de 2009 sont ceux faisant suite à l'ajustement.

Ci-dessous le graphique reprenant l'évolution de l'indice depuis 1998 :



Pour 1998, année de référence, l'indice est de 100.

Entre 1998 et 2008, l'IGES s'était amélioré de **22,86 %**, cela traduit que l'objectif 2012 était atteint et même dépassé **depuis 2006**.

L'année 2009 et son contexte économique particulier a contraint la fédération à faire preuve de prudence et de réserve quant à l'évolution future des indices. En effet, 2009 a vu les indices se dégrader fortement par rapport à 2008 malgré l'ajustement conjoncturel réalisé : l'IGES ajusté s'est détérioré de **3,82%**.

Pour 2011, l'IGES sectoriel calculé s'élève à 79,36 %, soit une amélioration de 20,64% par rapport à 1998, mais malheureusement une détérioration de **3,54%** par rapport à l'IEE 2010.

L'objectif 2012 (**ligne rouge**) n'est donc pas encore atteint.

8. LE POTENTIEL RESTANT

8.1. Pistes d'investissements globales

a) Situation lors de l'évaluation approfondie (mise à jour suite à la sortie d'Outokumpu)

Après l'étude approfondie sur l'état d'avancement et de réalisation des plans d'actions, le tableau des potentiels a été mis à jour (situation lors de l'évaluation approfondie)

		nb pistes	GJp
		91	304.267
pistes auditées		70	233.419
	pistes abandonnées	24	63.655
	pistes réalisées	39	141.922
	pistes planifiées	7	27.842
pistes ajoutées		4	0
	pistes ajoutées abandonnées	0	0
	pistes ajoutées réalisées	1	0
	pistes ajoutées planifiées	3	0
pistes déclassées		17	70.848

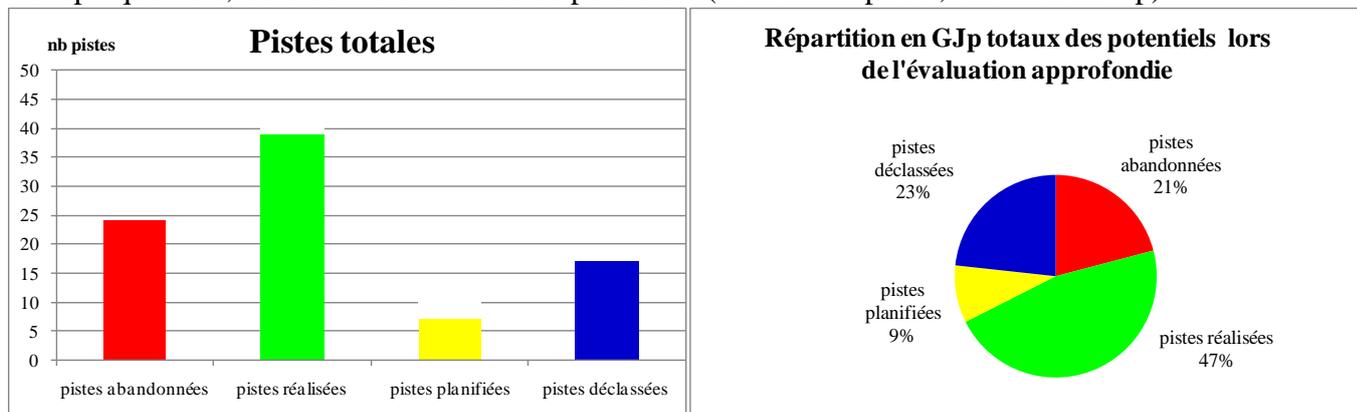
N.B : pistes déclassées = pistes relatives au site de Outokumpu

Le potentiel mis à jour s'élève donc à **233.419 GJp**, soit environ 25,4 % de la facture globale de l'année de référence.

Dans ce potentiel, il ne reste plus fin 2009 que **27.842 GJp** à planifier soit environ

- 9 % de l'ensemble du potentiel d'économies dégagé (pistes déclassées et abandonnées prises en compte)
- 12 % de l'ensemble du potentiel d'économies dégagé (pistes abandonnées prises en compte et pistes déclassées exclues)
- **16% du potentiel pris en compte (pistes réalisées + pistes planifiées)**

Graphiquement, cela donne en termes de potentiels (nombre de pistes, ensuite en GJp)



Graphes de gauche et de droite - Code couleur utilisé :

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **vert hachuré** : les pistes réalisées qui viennent en complément de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **jaune hachuré** : les pistes planifiées qui viennent en complément de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les pistes déclassées suite à la sortie d'Outokumpu de l'accord de branche

b) Situation fin 2011

- Dans les pistes auditées planifiées : aucune réalisation
- Dans les pistes ajoutées planifiées : aucune réalisation
- A cela, il faut cependant ajouter 2 réalisations en 2011 :
 - Modification d'éclairage : en basse consommation (projet réalisé mais pas de chiffre disponible)
 - Utilités : installation d'un surpresseur (projet complètement réalisé en 2011). Pas de chiffre disponible

8.2. Répartition des pistes par catégories

a) Situation lors de l'évaluation approfondie (mise à jour suite à la sortie d'Outokumpu)

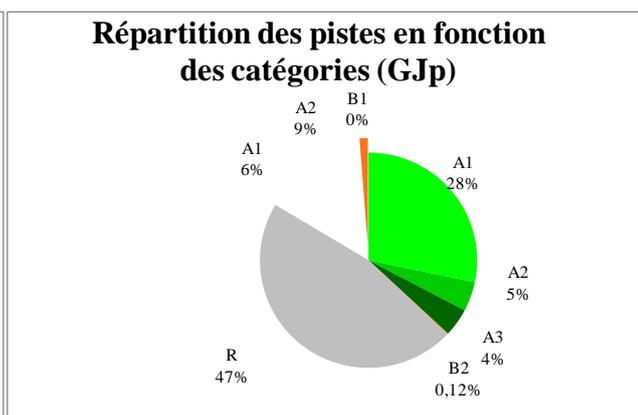
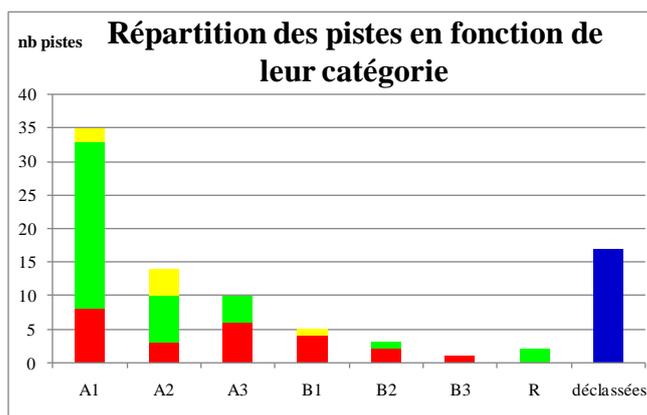
Ci-dessous, le tableau reprenant les pistes classées en fonction de leur faisabilité (A,B,C) et de leur rentabilité (1,2,3) ou de leur éventuelle réalisation (R).

En terme de nombres de pistes		En terme de nombres de pistes					
Nb Pistes clas	En terme de nombres de pistes		auditées			nouvelles pistes	
	pistes auditées	nouvelles pistes	réalisées	planifiées	abandonnées	réalisées	planifiées
A1	35		25	2	8		
A2	14		7	4	3		
A3	10		4	0	6		
B1	5		0	1	4		
B2	3		1		2		
B3	1				1		
R	2		2				
Nvl clst ?	0	4				1	3
déclassées	12	5					
	82	9					

En terme d'économies en GJp		En terme d'économies en GJp					
Nb Pistes clas	En terme d'économies en GJp		auditées			nouvelles pistes	
	pistes auditées	nouvelles pistes	réalisées	planifiées	abandonnées	réalisées	planifiées
A1	67.554		48.033	10.500	9.021		
A2	27.365		7.495	15.262	4.608		
A3	12.759		7.171	0	5.588		
B1	42.460		0	2.081	40.379		
B2	2.985		210		2.775		
B3	1.286				1.286		
R	79.015		79.015				
Nvl clst ?	0					0	0
déclassées	70.848	0					
	304.272	0	141.924	27.843	63.657		

Sans le site de Outokumpu, nous retrouvons bien les 233.420 GJp de potentiel mis en évidence.

Graphiquement,



Graphique de gauche - Code couleur utilisé:

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- **bleu** : les pistes déclassées suite à la sortie d'Outokumpu de l'accord de branche
- Les pistes identifiées après l'audit n'ont pas été classées.

Graphique de droite - Les pistes abandonnées et déclassées ne sont pas prises en compte.

Les pistes restantes sont des A1, A2 et B1. En termes d'économies d'énergie, le plus gros potentiel est en **A2** avec 9 % du potentiel initialement mis en évidence (pistes abandonnées et déclassées exclues), soit **15.262 GJp**.

Les pistes **A1 abandonnées** (8 pistes pour 9.021 GJp) l'ont été pour diverses raisons dont principalement le manque de prise en compte des impératifs de production, disparition de l'équipement concerné, remises en cause par des fournisseurs lors de la mise en application, ...

b) Situation fin 2011

Pas de chiffre disponible pour les 2 pistes réalisées.

- Cependant la piste du surpresseur devrait être en A1
- Les investissements liés à l'éclairage présentent souvent des temps de retour assez longs. Il s'agit donc de piste A mais catégorie 2 ou 3

8.3. Répartition des pistes par typologie

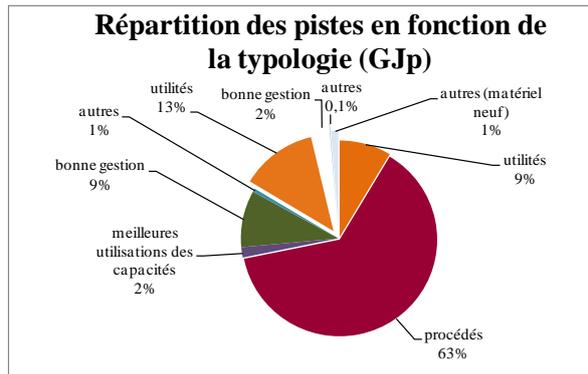
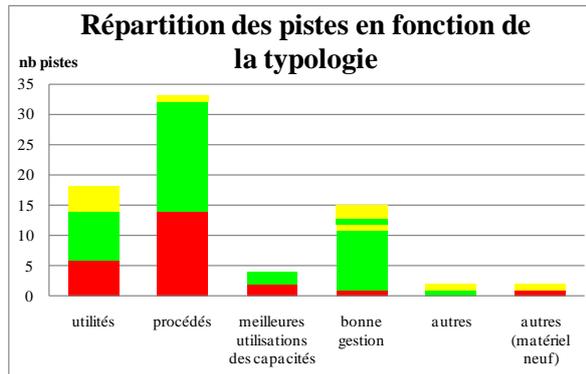
a) Situation lors de l'évaluation approfondie (mise à jour suite à la sortie d'Outokumpu)

Une autre méthode de classement des pistes consiste à tenir compte de la typologie et donc du type d'amélioration apportées au site. Ce classement s'articule autour des 7 catégories reprises dans le tableau ci-dessous :

En termes de nombre de pistes							
	En terme de nombres de pistes		pistes auditées			nouvelles pistes	
	pistes auditées	nouvelles pistes	réalisées	planifiées	abandonnées	réalisées	planifiées
utilités	18		8	4	6	0	
procédés	32	1	18	0	14	0	1
meilleures utilis	4		2		2		
bonne gestion	12	3	10	1	1	1	2
autres	2		1	1			
autres (matérie	2			1	1		
déclassées	17				17		
	87	4	39	7	41	1	3

En termes de conso GJp							
	En terme de nombres de pistes		pistes auditées			nouvelles pistes	
	pistes auditées	nouvelles pistes	réalisées	planifiées	abandonnées	réalisées	planifiées
utilités	45.794		14.572	21.529	9.693		
procédés	156.709		107.342	0	49.367		
meilleures utilis	5.188		2.918		2.270		
bonne gestion	21.254		16.096	4.119	1.039		
autres	1.109		995	114	0		
autres (matérie	3.367			2.081	1.286		
déclassées	70.848				70.848		
	304.269	0	141.923	27.843	134.503	0	0

Graphiquement,



Graphes de gauche - Code couleur utilisé :

- **vert uni** : les pistes réalisées issues de l'audit initial
- **vert hachuré** : les pistes réalisées qui viennent en complément de l'audit initial
- **jaune uni** : les pistes planifiées issues de l'audit initial
- **jaune hachuré** : les pistes planifiées qui viennent en complément de l'audit initial
- **rouge** : les pistes abandonnées
- Les pistes déclassées n'ont pas été représentées.

Graphes de droite - Les pistes abandonnées et déclassées ne sont pas prises en compte.

b) Situation fin 2011

- Piste du surpresseur : utilités
- Eclairage : matériel neuf

9. RAPPEL DES PRINCIPAUX CHIFFRES

a) Pour l'IEE

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
consommations réelles	917.827	929.532	937.245	884.519	835.848	843.938	858.457
consommations théoriques	917.827	925.009	959.074	996.558	975.080	964.629	1.013.540
IEE (%)	100,00	100,49	97,72	88,76	85,72	87,49	84,70

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
consommations réelles	825.892	872.596	890.950	831.828	687.881	860.162	819.992
consommations théoriques	1.004.465	1.144.868	1.181.230	1.083.846	853.731	1.126.497	1.026.363
IEE (%)	82,22	76,22	75,43	76,75	80,57	76,36	79,89

b) Pour l'IGES

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Emissions réelles	52.081	52.834	53.187	50.217	47.492	48.016	48.813
Emissions théoriques	52.081	52.508	54.470	56.817	55.278	55.020	57.869
IGES (%)	100,00	100,62	97,64	88,38	85,91	87,27	84,35

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Emissions réelles	47.021	49.668	50.622	47.427	39.240	48.950	46.590
Emissions théoriques	56.999	65.439	66.789	61.480	49.125	64.280	58.704
IGES (%)	82,49	75,90	75,79	77,14	79,88	76,15	79,36

10. CONCLUSIONS

Pour rappel, l'industrie wallonne des métaux non ferreux s'est engagée à atteindre à fin 2012 un IEE et un IGES de 79%.

Pour l'année 2011, l'IEE du secteur s'établit à 79,89% et l'IGES à 79,36%.

Le secteur des Métaux non-ferreux n'a donc pas encore atteint son objectif à fin 2012 et ne remplit pas encore complètement ses engagements contractuels tels qu'inscrits dans la convention d'accord de branche.

La remise à jour des valeurs des IEE et IGES suite à la mise en liquidation de la société Leaf Business Holdings (ex Outokumpu Copper BCZ), montre que pendant quatre ans (de 2006 à 2008 ainsi qu'en 2010) le secteur avait déjà dépassé l'objectif de 2012, et ce tant en termes d'efficacité énergétique que d'émissions de gaz à effet de serre.

De 2002 à 2011, **40** projets identifiés lors des audits ou ultérieurement ont été mis en œuvre.

Si on a assisté à une relance en 2010 confirmée en 2011, la prudence est toujours de mise. D'autres facteurs peuvent influencer fortement les résultats globaux d'accord de branche tels que des restructurations ou délocalisation. L'accord de branche des non ferreux subit malheureusement ces effets en 2011 suite à une restructuration majeure chez l'acteur de plus important en termes de consommation. En effet, cette restructuration perturbe fortement le fonctionnement optimal de l'entreprise qui ne retrouvera la stabilité opérationnelle que courant 2012. Il est donc plus que probable que les résultats 2012 pâtissent également de cette situation exceptionnelle qui ne reflète en rien les efforts bien réels consentis par le secteur depuis 2002.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

CARMEUSE

ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA

Rapport 2011

Secteur : *CARMEUSE*

Année : *2011*

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	Carmeuse
Types de production :	Production de chaux
Evolution de la production :	90.39%
Nombre d'emplois en Wallonie :	393 (<i>hors groupe</i>)

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Consommation totale d'énergie :	1.010.153 <i>MWhp</i>
Objectif énergie :	2,4 % <i>en 2012</i>
Objectif CO2 :	1,4 % <i>en 2012</i>

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	1.2 %
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	0.7 %

Date de signature de l'accord :	2004 - 2007
Objectif défini à l'horizon :	2012
Date de fin d'accord :	2012

Introduction

L'accord de branche Carmeuse a été revu à deux reprises :

- En 2006 afin d'intégrer la production de la pierre dans l'accord initial. Ce nouvel accord nous a amenés à revoir nos objectifs, notre indice IEE passant de 1,1 à 2,4 % et IGES de 0,2 à 0,6 %.
- En 2011 dans le cadre du processus de révision de l'accord de branche. Ce nouvel accord nous a amenés à revoir notre objectifs IGES passant de 0,6 à 1,4 %. L'objectif IEE étant de l'ordre de l'incertitude du modèle, la Région et Carmeuse ont convenu d'un suivi de la réalisation des pistes d'amélioration.

Les données du présent rapport couvrent Pierre+Chaux.

Performances économiques du secteur et événements

En 2011, nous avons continué de subir les effets de la crise avec un niveau d'activité représentant 90.4 % du niveau de l'année de référence.

Le volume de production global est cependant en augmentation par rapport à l'année 2010. La production entre les différents outils a été adaptée afin de tenir compte de cette situation.

ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA

Rapport 2011

Volumes de production

Evolution Production Carmeuse CHAUX

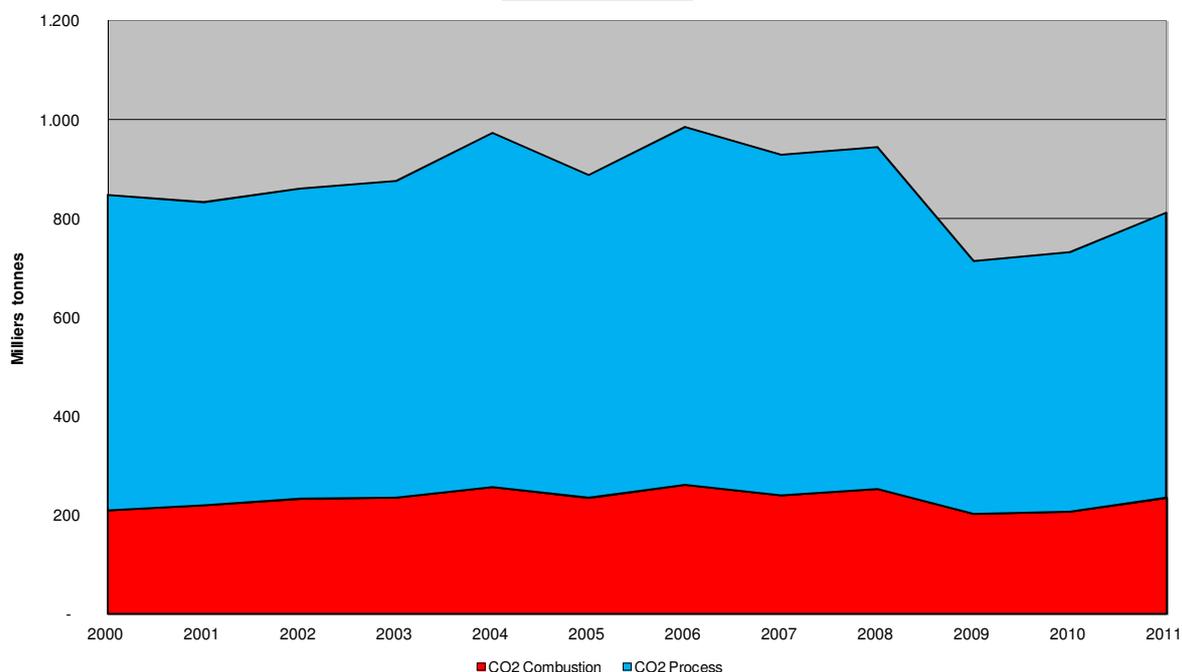


Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

- Consommations 2011 d'énergie primaire du secteur = 1.010.300 MWh
- Emissions de CO2 2011 = 809.533 T CO₂

Diagramme d'évolution des émissions de CO2 total

Evolution CO2 Total

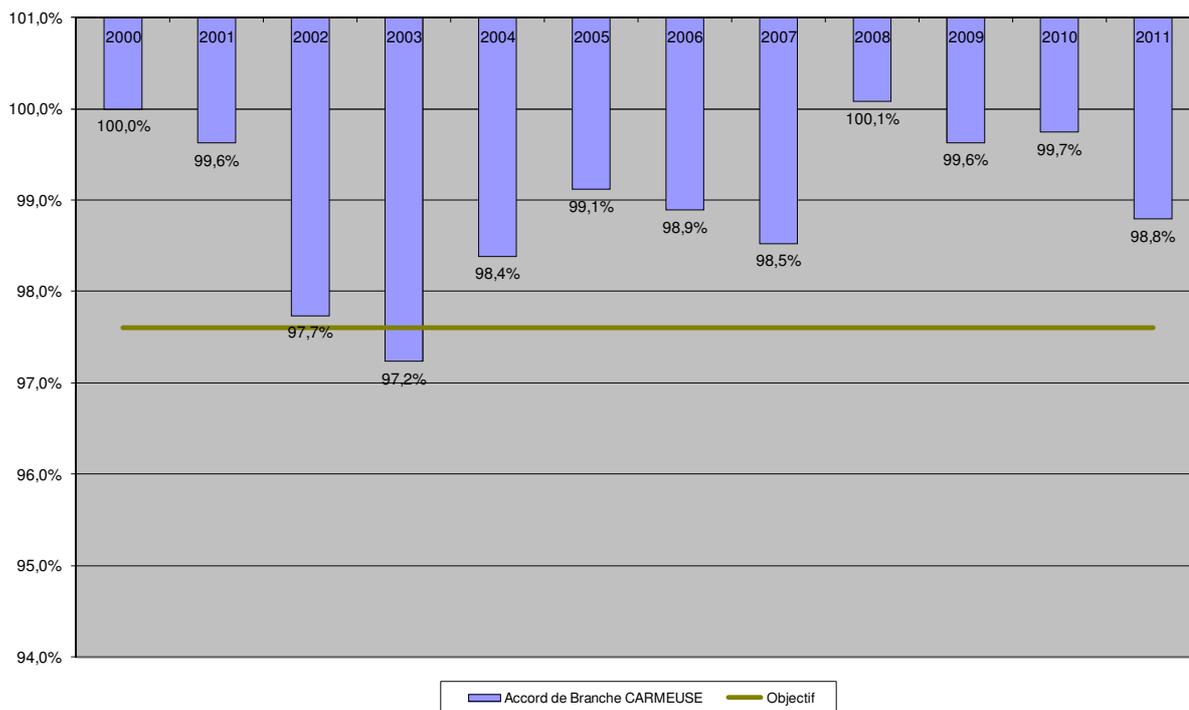


ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA

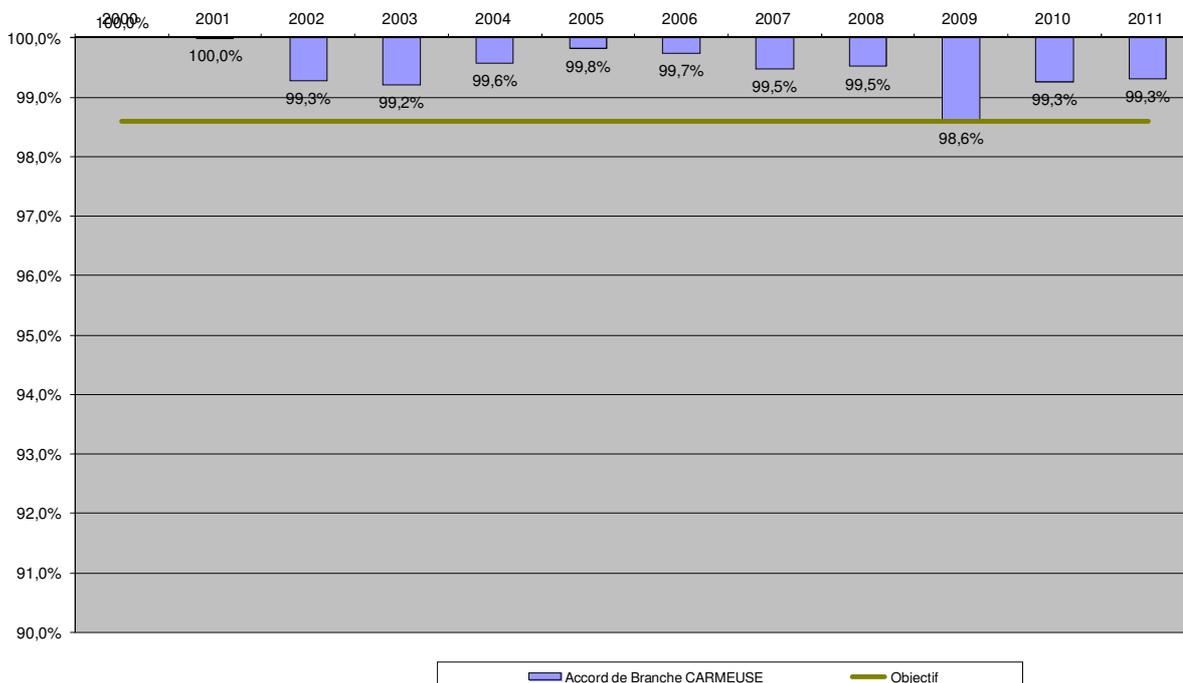
Rapport 2011

- Evolution des indices d'efficience IEE et IGES

Accord de Branche CARMEUSE - IEE



Accord de Branche CARMEUSE - IGES - CO2 TOT :



ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA

Rapport 2011

Améliorations réalisées

- Nombre de projets réalisés depuis le début de l'accord = 80

Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Notre performance a été influencée par :

- Des éléments qui influencent négativement les indices :
 - L'évolution du marché qui reste incertaine. La tendance de la demande des clients s'oriente vers des produits de granulométrie de plus en plus fine et de spécifications chimiques de plus en plus sévères. Cela se traduit par une augmentation des consommations d'énergie spécifique (électricité, combustible).
 - Le coût de l'énergie est un élément crucial dans le contexte économique actuel.
 - L'impact de la crise économique sur l'activité de nos marchés rend toute prévision du niveau d'activité très difficile.
- Des éléments qui devraient améliorer notre efficacité :
 - L'utilisation de biomasse
 - Des actions en vue d'améliorer le niveau de productivité de nos installations au regard de la situation actuelle.
 - Dans la mesure des moyens financiers, la poursuite des investissements tels que décrits dans l'accord de branche.

Conclusions

L'évolution négative de l'IEE observée depuis 2008 peut être justifiée par des raisons économiques, par une évolution des contraintes de qualités ainsi que par de nouvelles contraintes légales.

La poursuite de la réalisation des projets d'amélioration identifiés devrait permettre de retrouver les niveaux de performance des années précédentes.

Une bonne part des investissements prévus dans l'accord de branche a déjà été engagée.

On s'aperçoit aussi que des investissements à rentabilité plus longue ont également été lancés dans le cadre d'amélioration globale de l'outil de production

ACCORD DE BRANCHE CARMEUSE SA

Rapport 2011

Bien que la situation économique reste difficile, les actions menées en matière d'organisation de production et d'utilisation de combustible de substitution ont permis de limiter l'impact de la crise.

En matière de choix de type d'énergie, l'utilisation de biomasse sera étendue.

Au niveau économique, le marché reste impacté par la crise de manière significative. Il est à ce jour très difficile d'effectuer des prévisions de production fiables. Il est évident que cette situation conjoncturelle de sous activité se traduit inévitablement par une dégradation temporaire de nos indices liée notamment à la marche des fours et à la mise à l'arrêt pour des périodes de longue durées de certaines installations. Les consommations non liées au volume de production prendront une part plus importante dans notre consommation.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTEES PAR**

COBELPA

2. Performances économiques du secteur et événements

2.1 Bref compte rendu de la conjoncture et des événements qui ont marqué la vie du secteur en 2010

Après la crise de 2009 et la reprise de 2010, l'activité papetière belge a assez bien résisté en 2011 à l'instabilité financière générale. La production papetière belge a ainsi enregistré en 2011 une progression de 1% pour la production de pâte et une faible diminution de 1% pour le papier et carton. Le secteur des papiers d'emballages s'est raffermi (+ 6 %) tandis que les papiers à usage domestique ou sanitaire ont affiché une baisse de 7% par rapport à 2010.

Le développement des nouvelles technologies de la communication continue à induire des changements structurels dans les habitudes de consommation de papier, principalement dans le segment des papiers à usage graphique. Si les outils de production belges sont dans l'ensemble assez performants, les entreprises devront cependant et plus que jamais, veiller à rester compétitives si elles souhaitent pérenniser l'activité industrielle dans notre pays. Le haut niveau du prix des matières premières (bois et vieux papiers) et de l'inflation continue à peser sur les marges, les producteurs éprouvant des difficultés à faire passer des hausses de prix. L'évolution du coût de l'énergie et des surcoûts qui en dépendent continue à inquiéter les producteurs. Dans un contexte européen de baisse de la consommation et de surcapacité croissante, la survie des producteurs passera par la fermeture de certains outils et par l'augmentation des prix de vente.

2.2 Sortants et nouveaux entrants :

L'ensemble des sites concernés par l'accord de branche de Cobelpa Wallonie est présenté au tableau 1 ci-dessous. *Les sites en rouge* sont ceux qui sont sortis de l'accord pour cause de cessation d'activité. Aucun changement n'est à signaler dans ce tableau par rapport au rapport 2010.

Tableau 1 : liste des sites membres de l'accord de branche Cobelpa Wallonie

Dénomination			Dates		Adresse			
Dénomination de la société /nouvelle dénomination	Ancienne Dénomination	Date modif dénomination	Date d'entrée	Date de sortie	Rue	n°	CP	Localité
Idem Papers SA (Virginal)	Arjo Wiggins Belgium SA (d)	10/2009	2/06/2003	-	rue d'Asquempont	12	1460	Virginal
Idem Papers SA (Nivelles)	Arjo Wiggins Belgium SA (d)	10/2009	2/06/2003	-	Place des Déportés	12	1400	Nivelles
Burgo Ardennes SA		-	2/06/2003	-	rue de la Papeterie	-	6760	Virton
SCA Hygiene Products SA		-	2/06/2003	-	rue de la Papeterie	2	4801	Stembert
<i>Onduline Belgique SA</i>		-	<i>2/06/2003</i>	<i>juin-10</i>	<i>Parc Industriel</i>	<i>-</i>	<i>4800</i>	<i>Petit Rechain</i>
<i>Stemtex SA</i>	<i>Bortex SA</i>	<i>1/10/2004</i>	<i>2/06/2003</i>	<i>mai-06</i>	<i>rue de Slar</i>		<i>4801</i>	<i>Stembert</i>
<i>Adapack Intermills SA</i>	<i>Gruppo Cordenons</i>	<i>1/07/2005</i>	<i>21/11/2005</i>	<i>juin-07</i>	<i>avenue de la Libération</i>	<i>1</i>	<i>4960</i>	<i>Malmedy</i>
<i>Intermills Belgium SA (GC Paper)</i>	<i>Gruppo Cordenons</i>	<i>6/12/2008</i>	<i>2/06/2003</i>	<i>juin-09</i>	<i>avenue de la Libération</i>	<i>1</i>	<i>4960</i>	<i>Malmedy</i>
Ahlstrom Malmedy SA		-	14/01/2004	-	avenue du Pont de Warche	-	4960	Malmedy

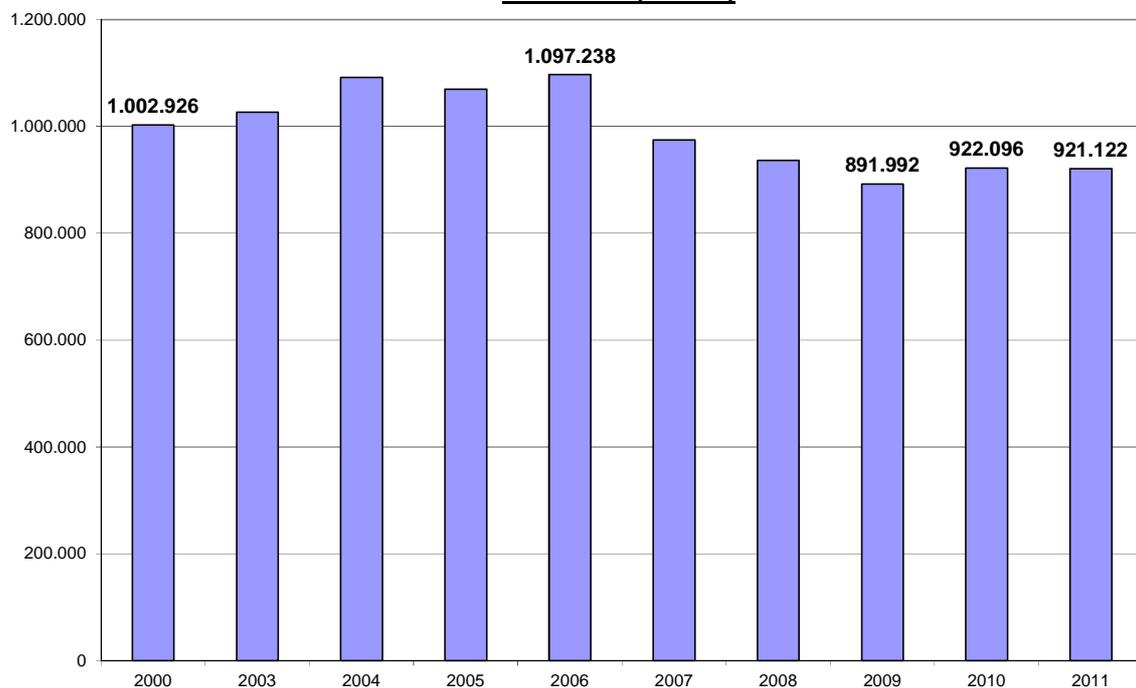
2.3 Modifications majeures risquant d'influencer le cours de l'accord de branche

Aucune modification de ce type n'est anticipée à ce stade. Les sorties mentionnées au point précédent n'impliquent pas de changement des objectifs sectoriels.

3. Volumes de production

La production de pâte et de papier en Wallonie s'est maintenue en 2011 à un niveau équivalent à celui de 2010. Ce niveau de production reste cependant 8 % inférieur à celui de l'année de référence de l'accord (2000). Depuis 2006, la chute de production induite par la fermeture de 3 sites n'a en effet été que partiellement compensée par la croissance de production des sites subsistants.

**Graph 1 : Evolution de la production sectorielle wallonne de pâte et papiers
2000 - 2011 (Tonnes)**



4. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

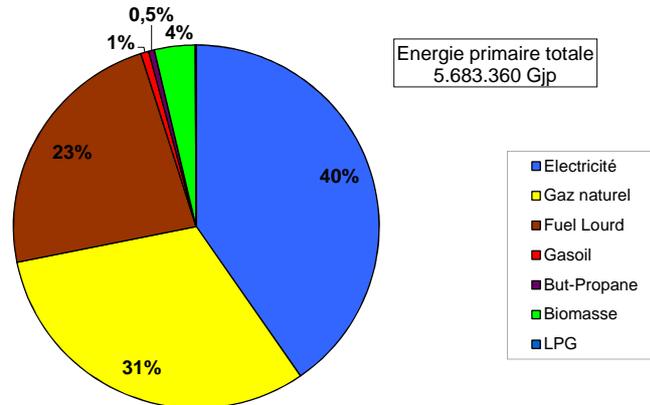
4.1 Consommations d'énergie primaire du secteur

La consommation d'énergie primaire du secteur en 2011 est d'environ 5.683.360 Gjp (ou 1.578.711 MWhp), soit une diminution de près de 3 % par rapport à 2010.

4.2 Répartition des consommations par vecteur énergétique

Globalement, au niveau sectoriel, l'électricité représente moins de la moitié de l'énergie primaire tandis que le gaz naturel en représente près d'un tiers et le fuel lourd près d'un quart. Cette répartition par vecteur est présentée au graph 3 ci-dessous. Par rapport à 2010, on note une augmentation de la part du gaz couplée à une diminution de fuel lourd.

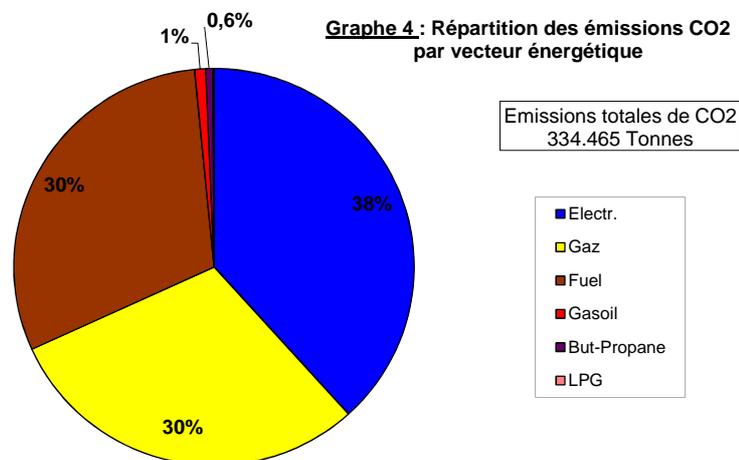
Graphe 3 : Répartition de l'Energie Primaire par vecteur énergétique



L'ensemble des combustibles résiduaux internes du secteur (principalement liqueur noire et écorces internes, liées au procédé Kraft) ne sont pas repris dans ces totaux d'énergie primaire, telle que définie dans les accords. Ces combustibles résiduaux sont estimés en 2011 à 9.683.581 Gjp, soit 155 % de l'énergie primaire sectorielle au sens de l'accord de branche. **C'est ainsi en réalité 64.3 % de l'énergie totale consommée par le secteur qui est renouvelable (contre 42 % en 2000) !**

5. Emissions de CO₂

La répartition des 334.500 tonnes d'émissions CO₂ par vecteur énergétique illustrée au graphe 4 présente un aspect similaire au graphe 3, avec une importance accrue pour le fuel lourd étant donné son facteur de conversion plus élevé, et la disparition du vecteur « écorces achetées ». La répartition des 334.500 tonnes d'émissions CO₂ par vecteur énergétique illustrée au graphe 4 présente un aspect similaire au graphe 3, avec une importance accrue pour le fuel lourd étant donné son facteur de conversion plus élevé, et la disparition du vecteur « écorces achetées ».



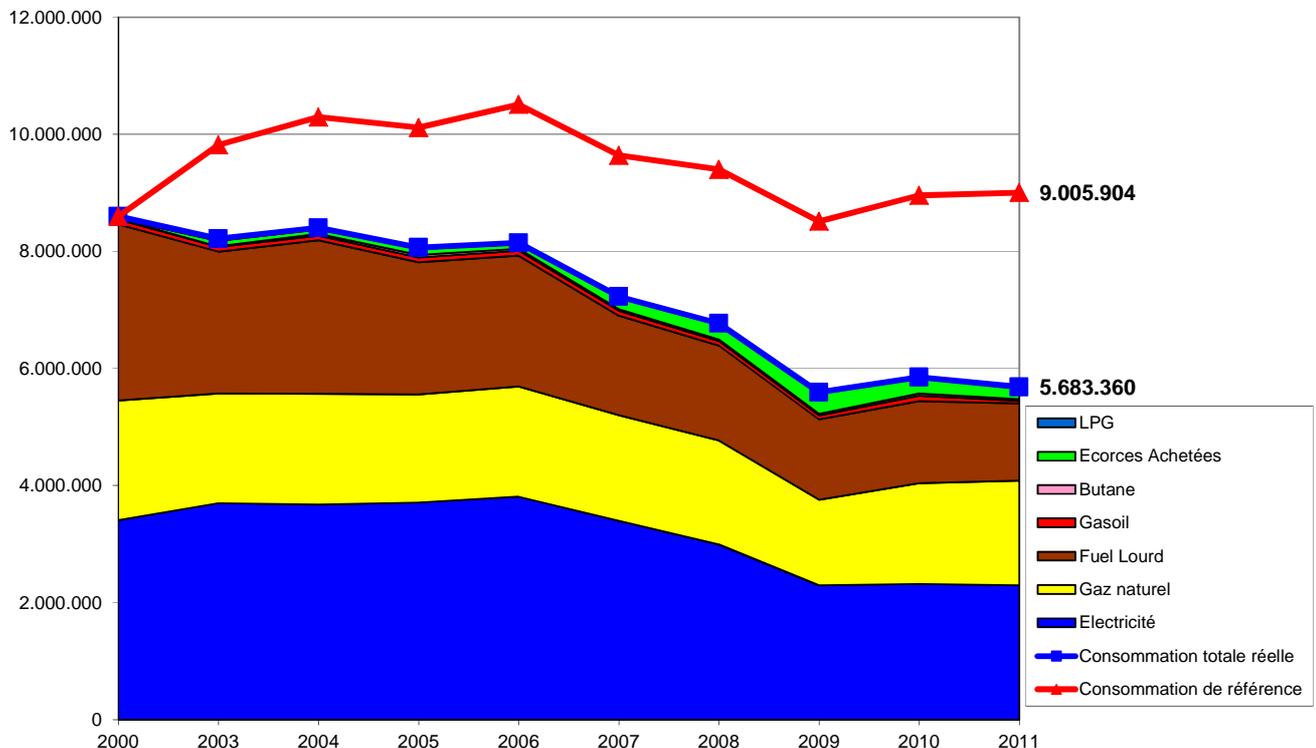
6. Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en valeurs absolues

L'électricité, le gaz naturel et le fuel lourd représentent 95 % des approvisionnements énergétiques du secteur. En suivant l'évolution de ces trois principaux vecteurs sur le graphe 5-a ci-dessous, on remarque que :

- la consommation sectorielle de gaz a augmenté de 4 % en 2011. Cette augmentation est due essentiellement à l'augmentation de la production dans 1 entreprise. Malgré cette augmentation, la consommation de gaz reste près de **13 % inférieure** à celle de l'année de référence (2000).
- La consommation de fuel lourd a diminué de 6 % en 2011. Cette diminution résulte de l'arrêt total de l'utilisation du fuel lourd dans une entreprise qui est passée au gaz et de la diminution de la consommation de fuel lourd dans une autre entreprise. Les niveaux de consommation de fuel lourd restent dans l'ensemble **56 % plus bas** que ceux de l'année de référence.
- La consommation d'électricité est restée stable en 2011. La consommation d'électricité reste dans l'ensemble **33 % inférieure** au niveau de consommation de l'année de référence.

On remarque enfin que le recours à la biomasse extérieure a été réduite de près d'un quart en 2011.

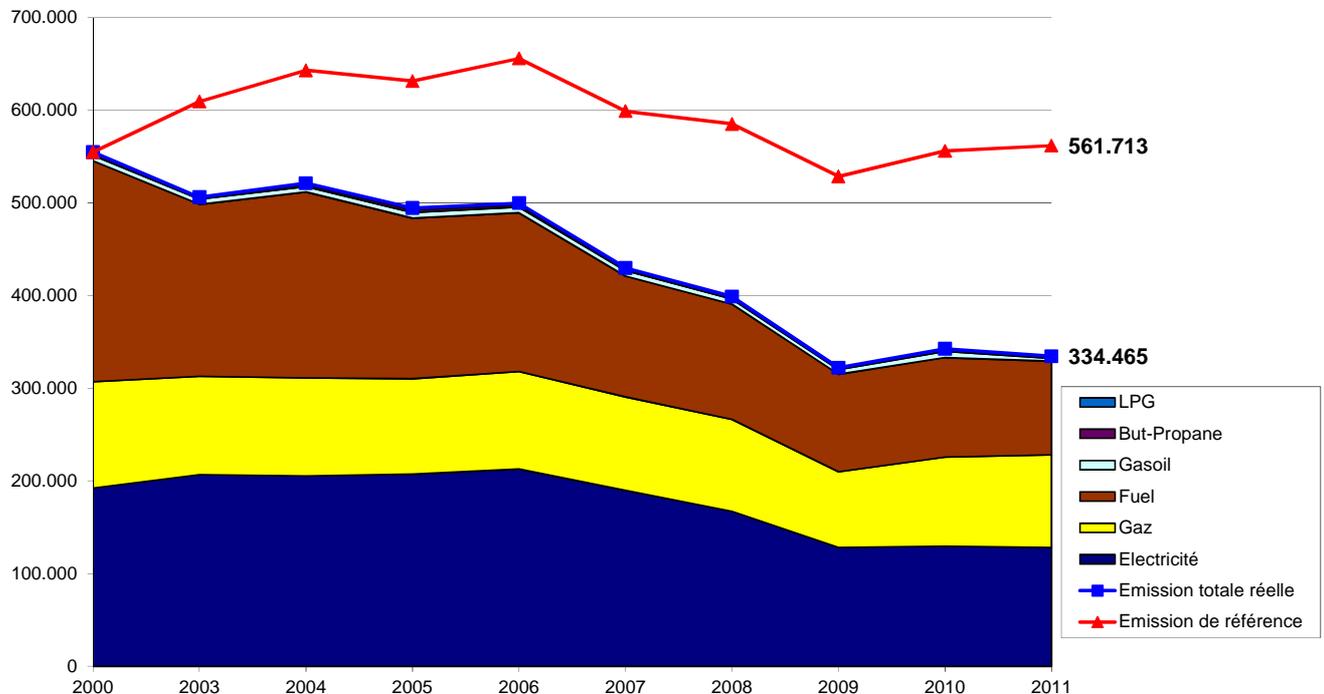
Graphe 5-a : Evolution 2000 - 2011 des consommations sectorielles d'Energie Primaire (Gjp) par vecteur énergétique



Les évolutions respectives des courbes de consommation sectorielle totale (réelle, en bleu) et de consommation de référence (à consommation spécifique 2000 constante, en rouge) indiquent que **le secteur consomme en 2010 37% d'énergie de moins** que ce qu'il ne consommerait si ses consommations spécifiques étaient restées inchangées depuis 2000. **L'amélioration de l'efficacité sectorielle correspond ainsi à une économie d'énergie de plus de 3.300.000 Gjp.**

En ce qui concerne le CO₂, le secteur émet en 2011 **40 % de CO₂ de moins** que ce qu'il n'émettrait si ses émissions spécifiques étaient restées inchangées depuis 2000. L'amélioration de l'efficacité sectorielle correspond ainsi à une **émission évitée de plus de 227.000 T de CO₂.**

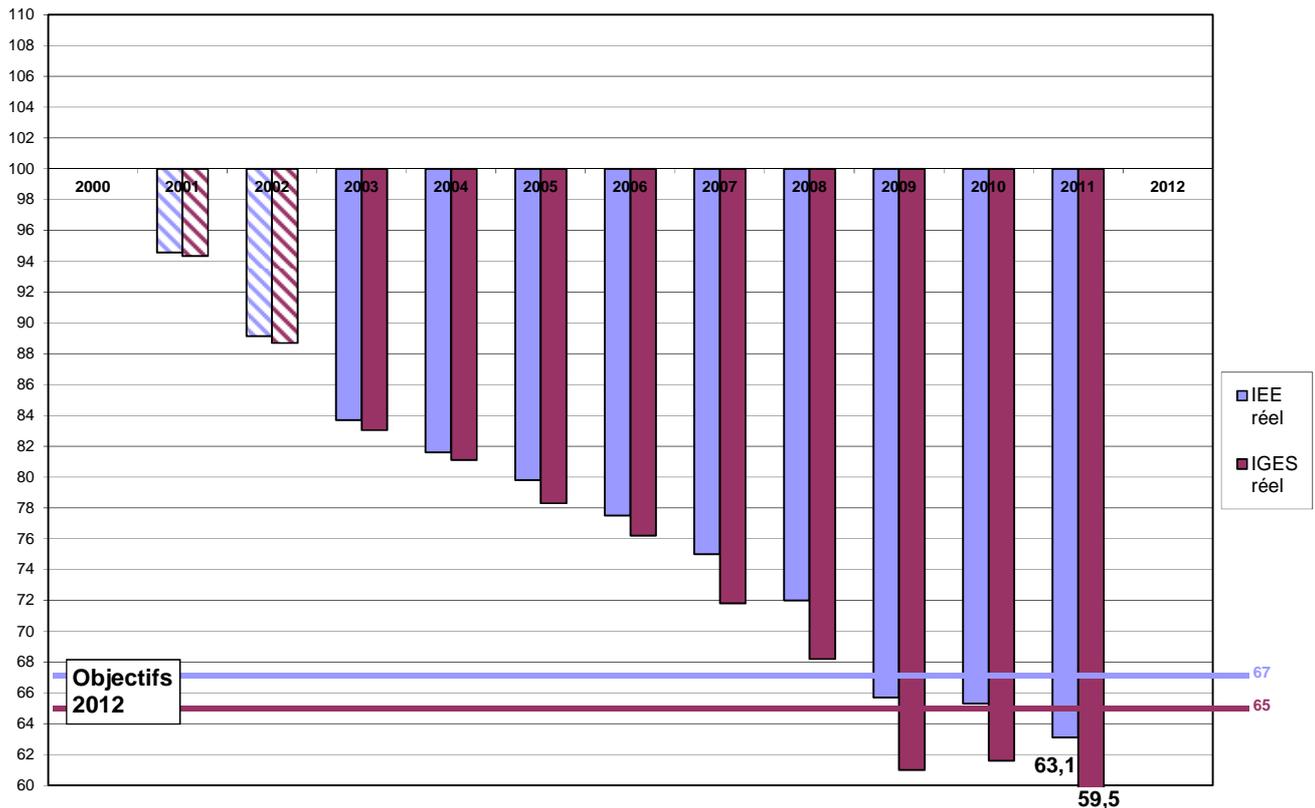
Graphe 5-b : Evolution 2000-2011 des émissions sectorielles de CO₂ (tonne) par vecteur énergétique



7. Evolution des indices d'efficience IEE et IGES

Comme on peut le voir au graphe 8 ci-dessous, l'IEE s'améliore de 2.2 % en 2011 pour atteindre 63.1 %, soit **4 % de mieux que l'objectif sectoriel 2012**. L'IGES s'améliore de 2.1 % en 2011. Le niveau d'amélioration de l'IGES est de **5.5 % supérieur aux objectifs sectoriels 2012**.

Graphe 8 : Evolution IEE et IGES sectoriels



8-9 Figure présentant l'évolution de l'indice IEE/IGES: cfr supra

10. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

123 projets ont été mis en œuvre depuis le début de l'accord, permettant d'atteindre une amélioration de 36.9 % de l'indice IEE et de 40.5 % de l'indice IGES.

11. Projets pour l'année suivante (2011)

2 projets d'investissement sont prévus dans le secteur en 2011. Ces projets représentent un investissement de plus de 340.000 euros devant mener à une légère amélioration des indices sectoriels.

12. Conclusions

Depuis le début de l'accord, ce sont plus de 120 projets qui ont été mis en œuvre dans le secteur papetier wallon pour un montant total investi de plus de 120 millions d'Euros. Ce montant est significatif étant donné la taille relativement modeste du secteur papetier wallon et la conjoncture difficile à laquelle il est confronté depuis plusieurs années.

Suite à ces investissements, les indices sectoriels d'efficacité énergétique et de gaz à effet de serre ont été améliorés respectivement de 37 % et 40 % entre 2000 et 2011, dépassant les objectifs sectoriels de l'accord.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

ESSENSCIA

Rapport d'avancement
2011

Accord de branche
Efficience énergétique
&
Emissions spécifiques de GES

rapport succinct destiné à publication

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :	<i>essenscia wallonie asbl</i>
Types de production :	secteur chimique wallon
Chiffre d'affaires du secteur en Wallonie :	11 800 millions €
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>26 100 emplois</i>

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes	<i>28 (31 sites de production)</i>
Consommation totale d'énergie primaire :	<i>9 714 GWh_p (34,97 PJ_p)</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>±95 %</i>
Ob Objectif initial énergie :	<i>-16,0 % en 2012</i>
Objectif initial CO2 :	<i>-16,0 % en 2012</i>
Objectif révisé énergie :	<i>-20,0 % en 2012</i>
Objectif révisé CO2 :	<i>-20,0 % en 2012</i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>-13,0 % en 2007</i>
Objectif intermédiaire CO2 :	<i>-13,0 % en 2007</i>

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>22,3 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO2 :	<i>23,0 %</i>

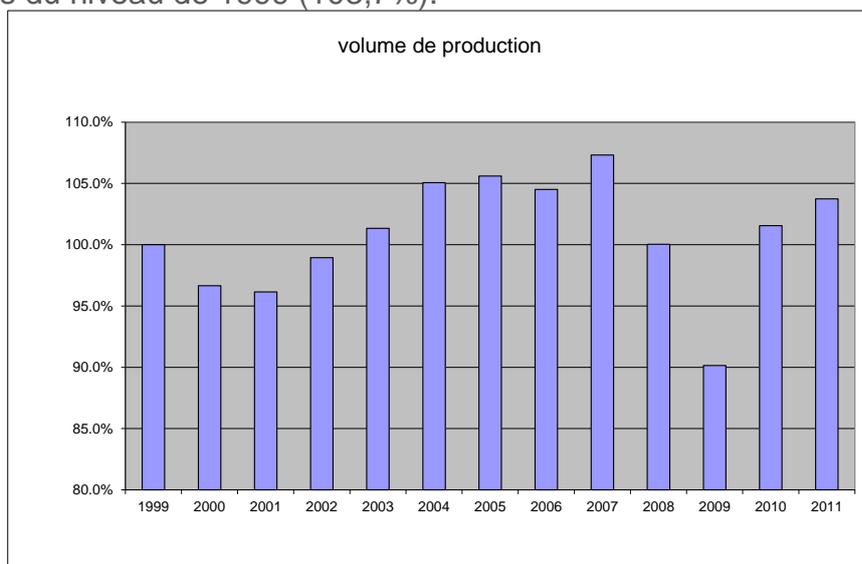
Date de signature de l'accord :	<i>2 juin 2003</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

Performances économiques du secteur et événements

- En 2010, le chiffre d'affaires du secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie wallon a augmenté de 2,9% par rapport à 2009 pour se chiffrer à €11,8 milliards, soit un niveau record après la bonne performance qui avait déjà été enregistrée en 2010. Le secteur représente ainsi 20% du total du chiffre d'affaires de l'industrie chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie belge et un peu plus de 28% du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'industrie manufacturière en Wallonie.
- En 2011, le taux d'exportations¹ du secteur chimique, des matières plastiques et des sciences de la vie wallon était de 74,7% pour 74,6% au niveau de la Belgique.
- Le solde de la balance commerciale² des produits chimiques, des matières plastiques et des sciences de la vie wallon a augmenté de manière significative pour s'établir à €6,9 milliards en 2011, contre €6,4 milliards en 2010. Cela représente environ la moitié (49%) de la balance commerciale positive wallonne.

Volumes de production

- Le volume de production du secteur, pondéré sur base de la consommation spécifique de référence 1999, s'élève pour 2011 à 103,7% du volume de production de 1999.
- Après avoir connu une chute sensible de 1999 à 2000, la production a augmenté régulièrement ces dernières années d'en moyenne 2 %/an pour atteindre 107.3% en 2007. En 2008 et 2009, une chute brutale amènera le volume de production en 2009 à un niveau 10% inférieur à celui de 1999. La reprise s'est nettement manifestée en 2010 et 2011, puisque le volume de production, pondéré énergétiquement, est repassé cette année nettement au-dessus du niveau de 1999 (103,7%).



¹ Source : INS selon les déclarations à la TVA ; ce qui permet la comparaison avec le chiffre d'affaires

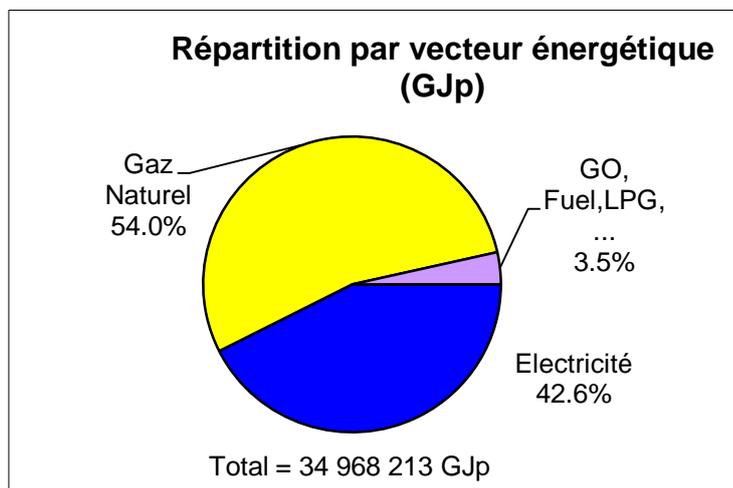
² Source : BNB selon le système harmonisé, nomenclature combinée 28-40 : selon le concept national

⁴ Source : enquête essenscia auprès de ses membres

⁵ Source : INS selon les déclarations à la TVA

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

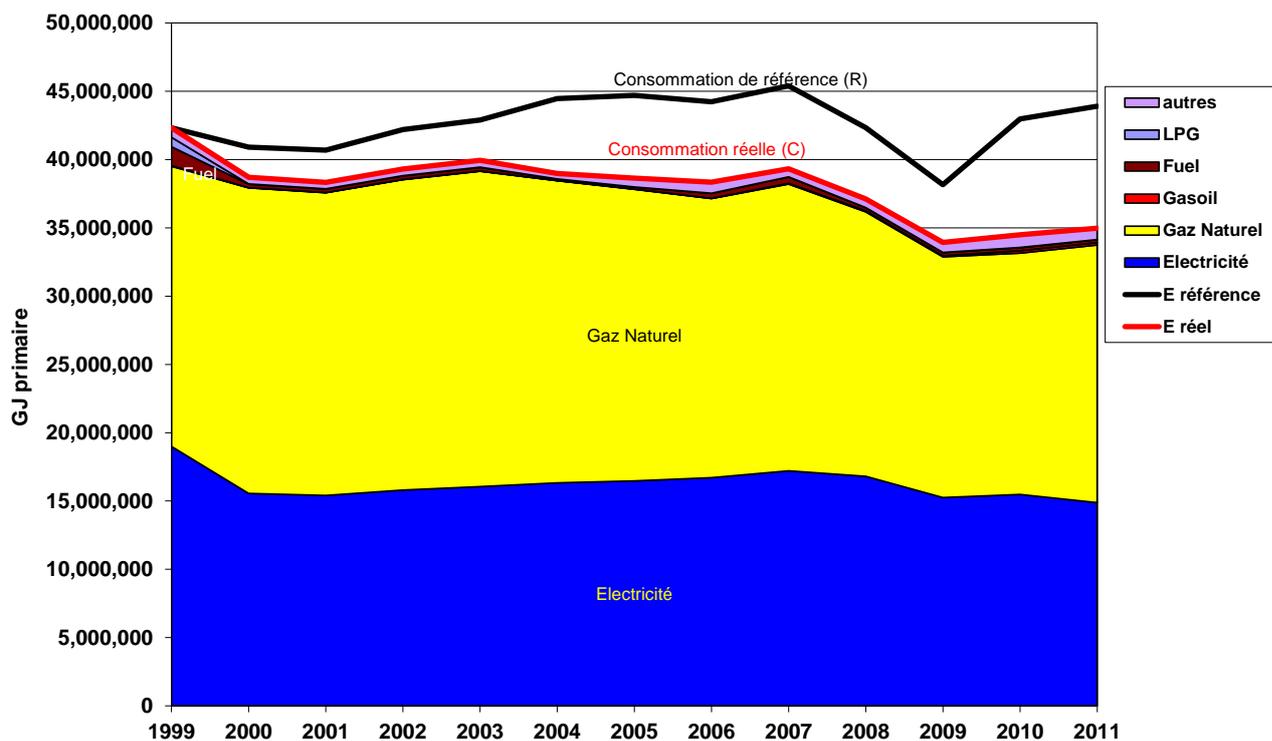
- La consommation d'énergie primaire des entreprises accord de branche du secteur a été de 9 714 GWh_p (34,97 PJ_p) en 2011.
- Répartition des consommations par vecteur énergétique pour les entreprises accord de branche : on ne dénote pas d'évolution notable de la répartition de la consommation par vecteur énergétique par rapport à l'année précédente.



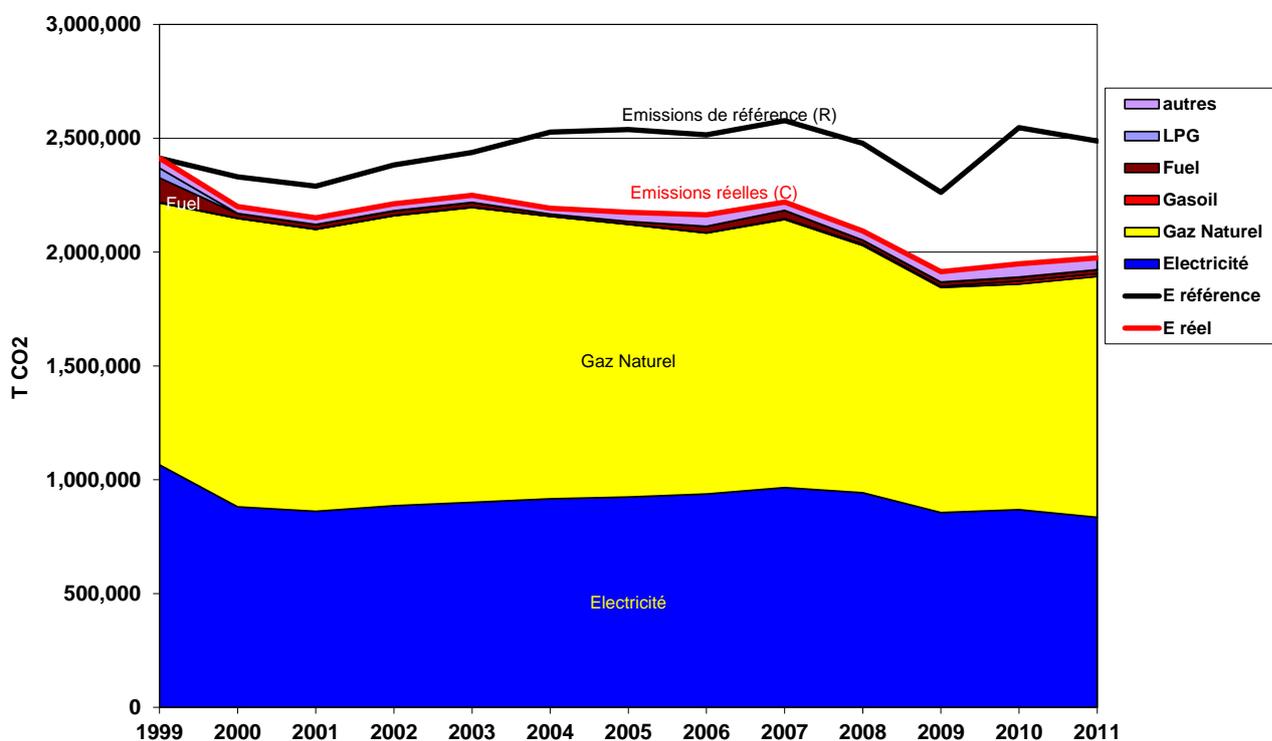
Vecteur	Gjprim	%
Electricité	14,879,348	42.6%
Gaz Naturel	18,865,374	54.0%
Gasoil	168,204	0.5%
Fuel	225,546	0.6%
LPG	3,633	0.0%
autres	826,109	2.4%
Total	34,968,213	100.0%

Graphique 1 : Répartition des consommations d'énergie primaire par vecteur

- Les émissions totales (directes et indirectes) de CO2 des entreprises accord de branche du secteur ont représenté en 2011 près de 1 974 266 T de CO2 dont 787 200 T CO2 en émissions directes (gaz naturel essentiellement – hors cogénération Solvay).
On notera que non seulement les émissions totales « à efficacité constante » ont comme en 2010 nettement diminué (- 565 000 T de CO2, soit -29%), mais qu'également les émissions « absolues » ont diminué de près de 490 000 T de CO2 depuis 1999.
- Diagramme d'évolution des consommations d'énergie et consommations de référence en GJ d'énergie primaire.

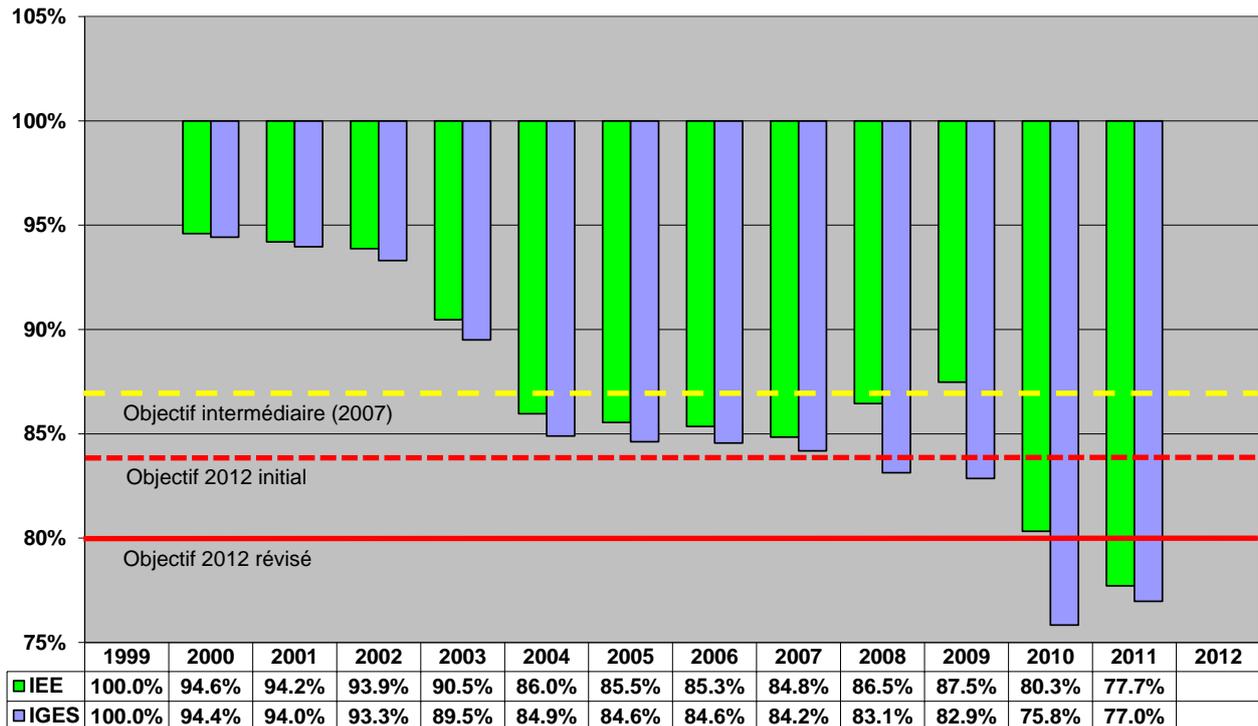


Graphique 2 : Evolution de la consommation d'énergie du secteur chimique par vecteur

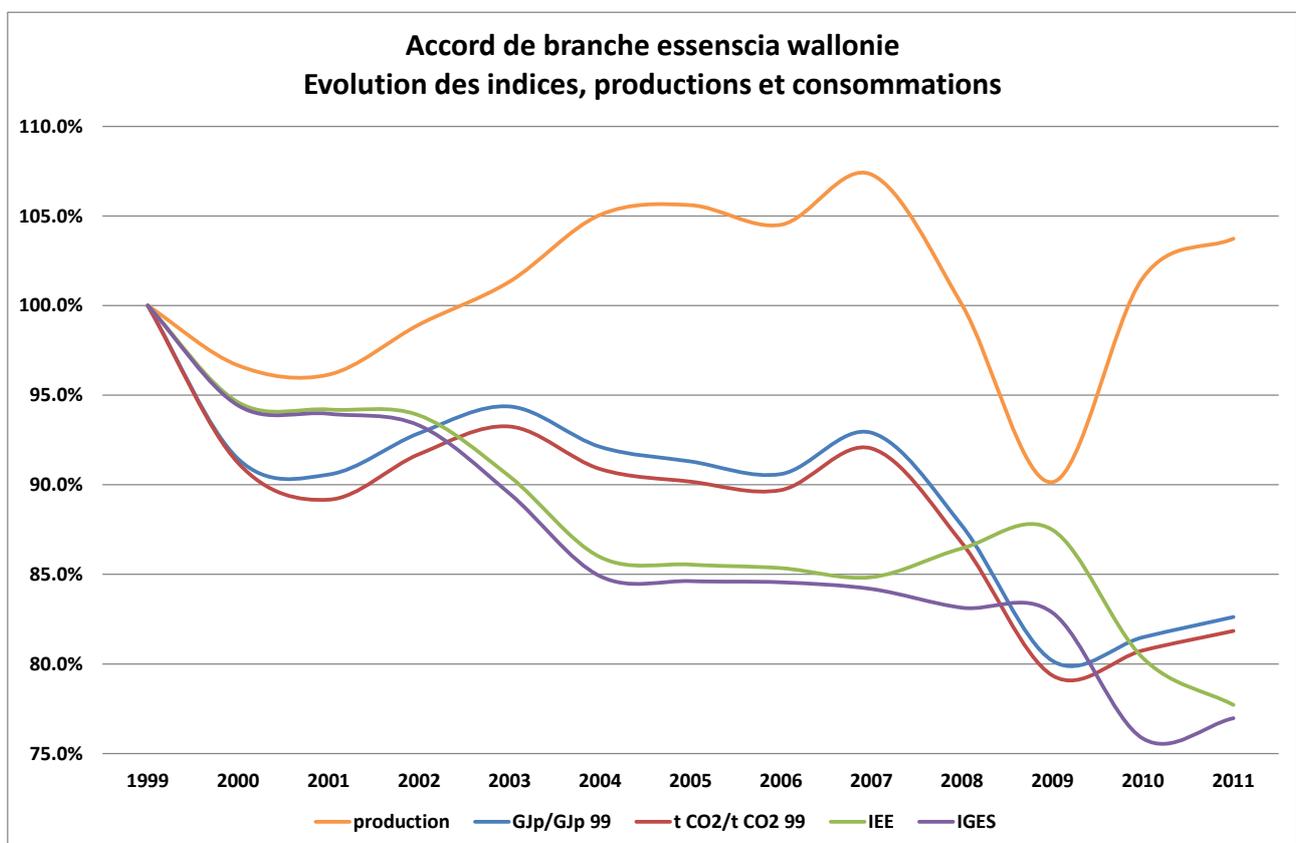


Graphique 3 : Evolution des émissions de CO2 (directes et indirectes) du secteur chimique par vecteur

- Evolution de l'indice IEE/IGES.



Graphique 4 : Evolution des indices d'efficience IEE et IGES



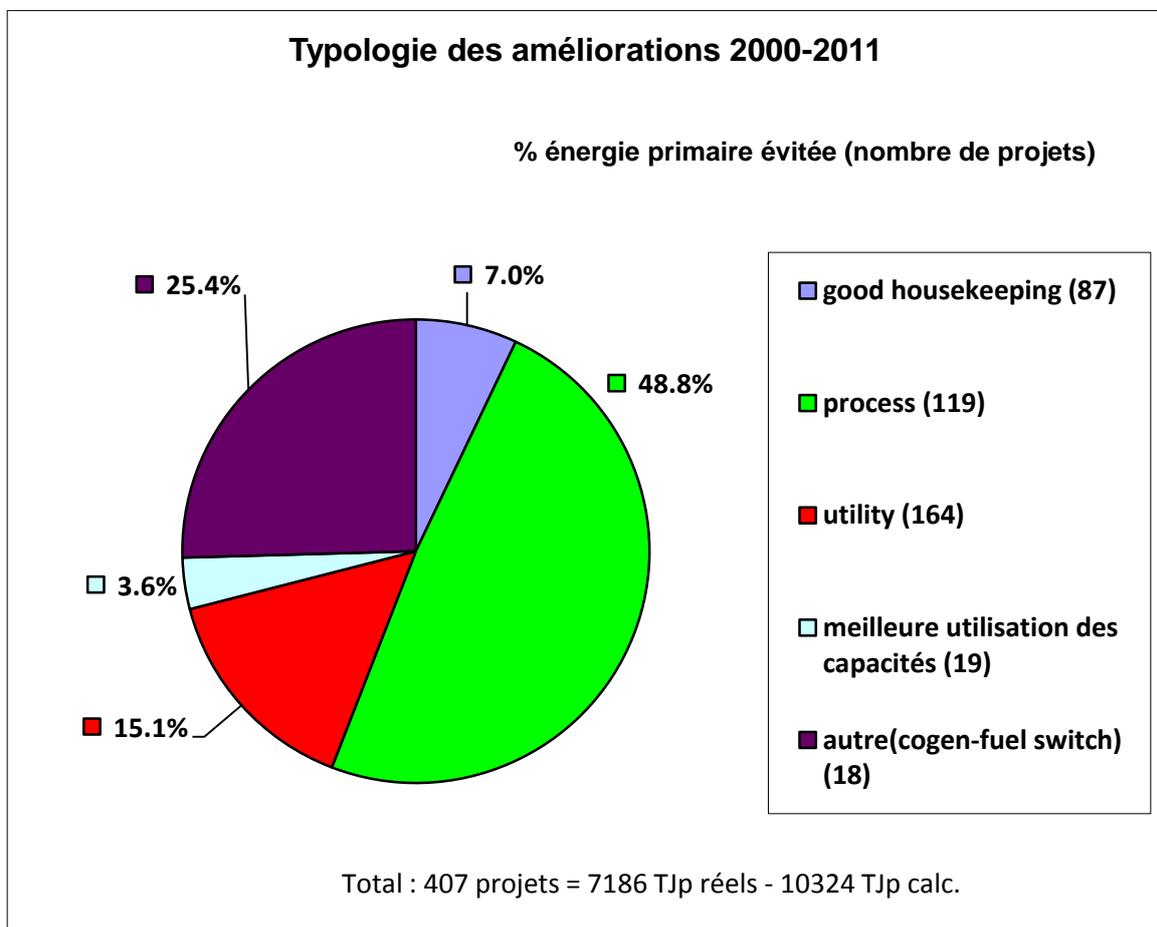
- Evolution chiffrée des indices d'efficience IEE et IGES

Année		1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Consommation (Achat-Export)	GJp	42 323 991	38 699 209	38 333 564	39 311 161	40 002 009	39 034 592	38 560 609
Consommation réf 99	GJp	42 323 991	40 908 894	40 693 608	41 876 955	44 218 640	45 408 613	45 075 948
IEE		100,0%	94,6%	94,2%	93,9%	90,5%	86,0%	85,5%
Emissions CO2	T CO2	2 411 231	2 200 264	2 151 029	2 212 386	2 250 925	2 192 669	2 166 421
Emissions CO2 réf 99	T CO2	2 411 231	2 330 262	2 289 206	2 371 028	2 514 848	2 582 759	2 560 072
IGES		100,0%	94,4%	94,0%	93,3%	89,5%	84,9%	84,6%

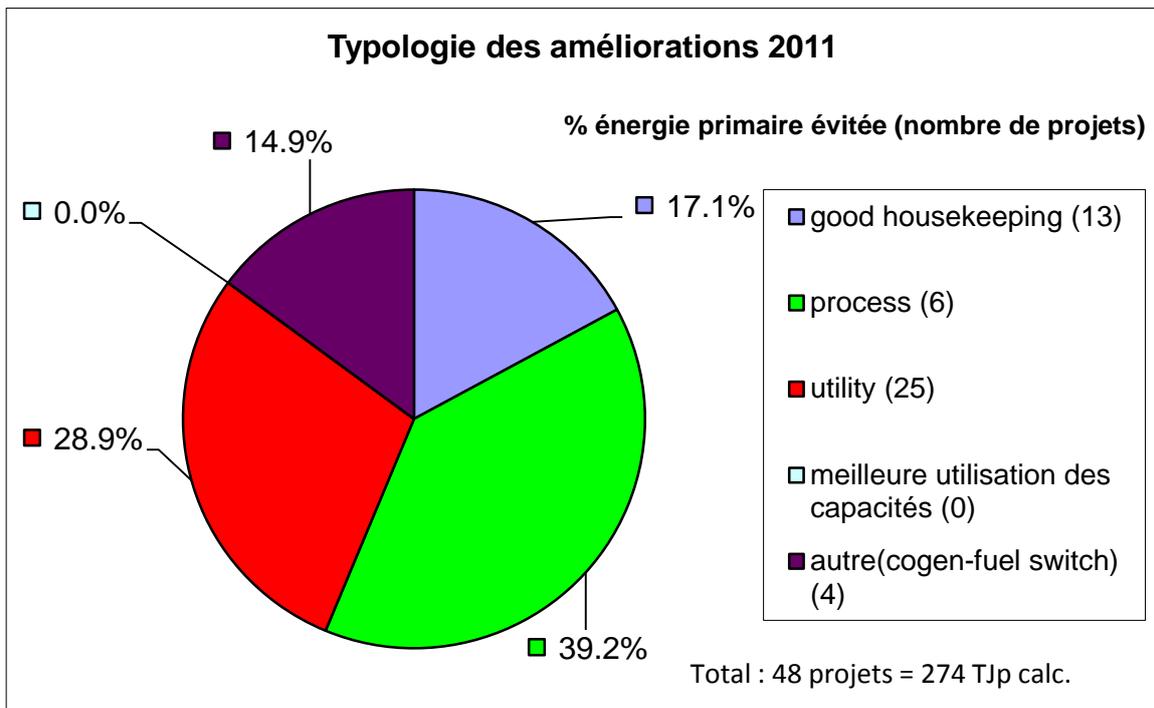
Année		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Consommation (Achat-Export)	GJp	38,139,098	38,908,813	37,185,117	33,377,786	34,531,964	34,251,786	
Consommation réf 99	GJp	44,686,153	45,859,186	43,012,555	38,154,938	42,988,718	44,074,617	
IEE		85.3%	84.8%	86.5%	87.5%	80.3%	77.7%	
Emissions CO2	T CO2	2,148,070	2,191,546	2,091,279	1,874,607	1,931,110	1,922,436	
Emissions CO2 réf 99	T CO2	2,540,394	2,603,284	2,515,455	2,262,401	2,546,488	2,497,596	
IGES		84.6%	84.2%	83.1%	82.9%	75.8%	77.0%	

Améliorations réalisées

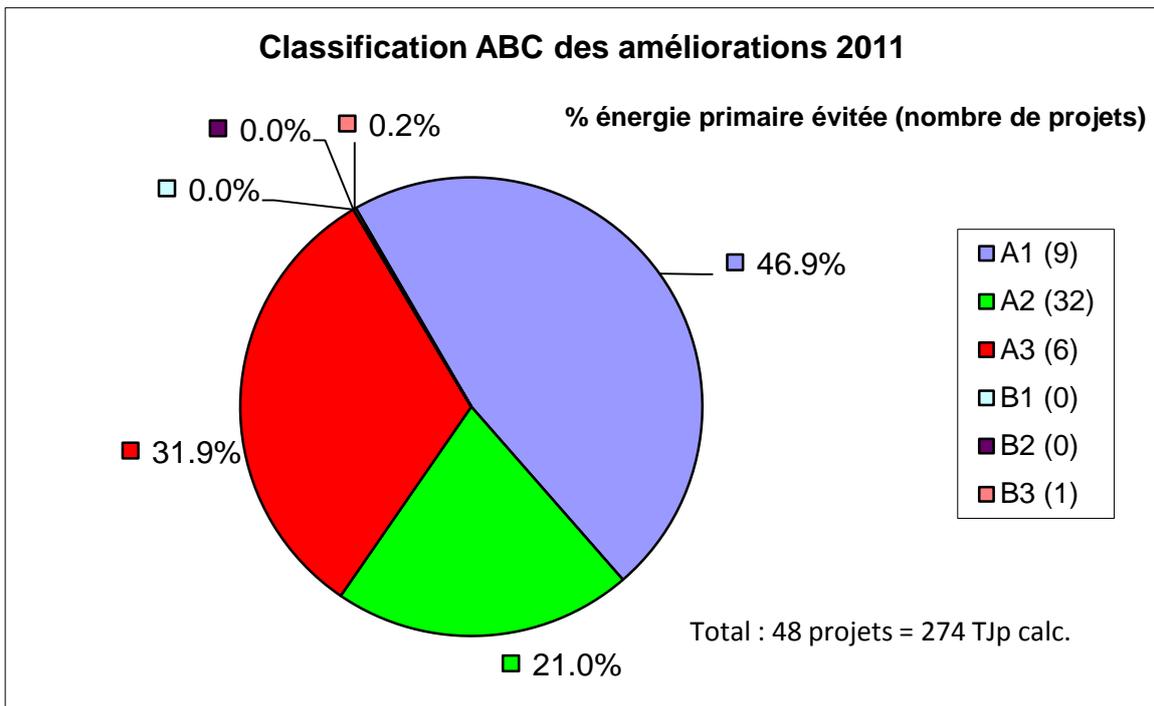
- Nombre total de projets mentionnés dans le plan sectoriel révisé de 2008 : 552 projets de classifications A, B ou R et dont les temps de retour étaient inférieurs à 5 ans (ce nombre était de 332 dans le plan sectoriel original de 2003).
- Nombre de projets réalisés depuis le début de l'accord : 407 projets ont été réalisés à ce jour, dont certains sont des projets non identifiés par les audits initiaux, ou en sont des variantes.
- Nombre de projets réalisés durant l'année écoulée : 48 projets ont vu leur réalisation se terminer en 2011.
- Types de projets : classement par temps de retour et par typologie
Les pourcentages indiquent la part de la consommation « évitée » identifiée pour l'ensemble des projets, exprimée en énergie primaire.
Le nombre entre parenthèses indique le nombre de projets



Graphique 4 : Répartition des améliorations 2000-2011 suivant leur typologie



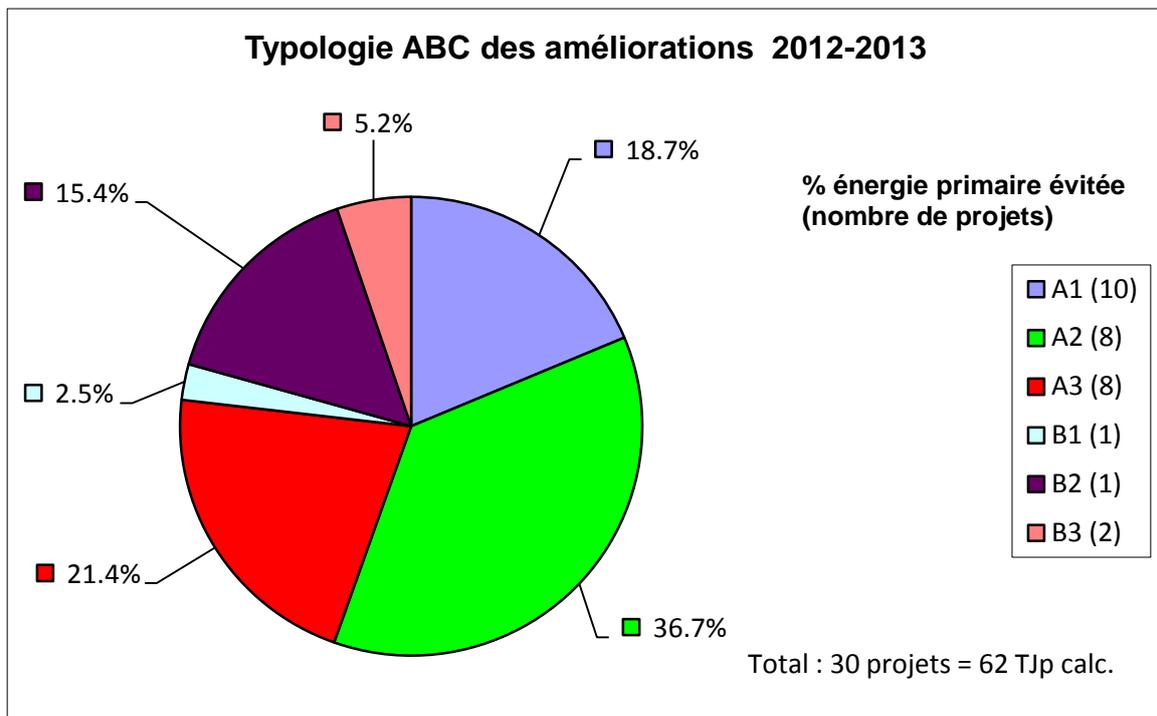
Graphique 5 : Répartition des améliorations 2011 suivant leur typologie



Graphique 6 : Répartition des améliorations 2011 suivant leur typologie ABC

- On constate, dans ces répartitions en énergie primaire épargnée des graphiques 4 et 5 une répartition majoritaire de 39% pour la catégorie « procédés », suivie par la catégorie « utilités » qui représente 29% de l'énergie primaire évitée, avec encore pas moins de 15% en « autres », comprenant les cogénérations et les sources d'énergie renouvelable (éolienne). A noter que beaucoup de projets « stratégiques » sont planifiés longtemps à l'avance et que leurs bénéfices au niveau consommation ne se fait généralement sentir que bien plus tard, lorsque l'installation tourne à un régime optimal..
- Une des conséquences de la crise rencontrée fin 2008 et toute l'année 2009 est que dans la classification des améliorations réalisées en 2011 par faisabilité et temps de retour, on constate la réalisation principalement de projets avec des temps de retour faibles (47%), mais la reprise progressive entamée en 2010 permet également de nombreux projets ayant des temps de retour moyens (21%), voire élevés (32%) (graphique 6).

Projets pour l'année suivante



Graphique 7 : Répartition des améliorations prévues suivant leur typologie ABC

- On constate que le nombre de projets ayant des faisabilités incertaines et/ou ayant des temps de retour de plus de 4 ans représentent en énergie évitée près de 45% des investissements prévus dans les 2 années à venir (12 projets sur 30).

Conclusions

- Le rapport d'avancement portant sur l'année 2011 confirme la faisabilité du suivi de l'efficacité énergétique et des émissions de gaz à effet de serre par la méthodologie EPS, même s'il semble demander un suivi méthodologique plus pointu pour certains types d'entreprises,
- avec une IEE en 2011 de 77,3% et un IGES de 77,0% par rapport à 1999, le secteur de la chimie wallonne confirme son implication totale dans la maîtrise du changement climatique,
- pour l'année 2012, si le redressement de la conjoncture économique se maintient, le nombre d'investissements prévus permet d'espérer une continuation de l'amélioration des indices, et permettra probablement de dépasser légèrement en 2012 l'objectif final de 20% d'amélioration de l'IEE et de l'IGES.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTES PAR**

FBB + FEDICER



Fédération Belge de la Brique

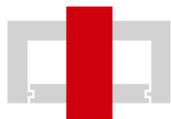


Fédération de l'Industrie Céramique

Accord de branche entre le secteur de l'industrie céramique, représenté par la Fédération Belge de la Brique (FBB) et la Fédération de l'Industrie Céramique (Fedicer), et la Région wallonne, représentée par son Gouvernement, relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2012

Rapport sectoriel succinct destiné à publication

année 2011



Secteur : *Secteur Brique / Céramique*

Année : *2011*

SECTEUR :

Fédérations signataires de l'accord :

*Fédération Belge de la Brique
Fédération de l'Industrie Céramique*

Types de production :

*Briques, Tuiles, Céramiques réfractaires,
Céramiques industrielles*

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participant à l'accord

5 entités juridiques

Nombre d'entreprises participant au rapport 2011

10 sites de production

Consommation totale d'énergie :

1 717 850 GJp = 477 180 MWhp

Fraction de la consommation totale du secteur :

100% RW ; environ 20% Belgique

Objectif énergie :

2,74% en 2012

Objectif CO₂ :

2,78% en 2012

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : *4,27% **

Amélioration actuelle des émissions de CO₂ : *4,11% **

Date de signature de l'accord :

30 juin 2006

Objectif défini à l'horizon :

2012

Date de fin d'accord :

2012

* Ces valeurs ne peuvent être lues séparément des commentaires ayant trait à la conjoncture économique et aux mesures d'amélioration réalisées. En effet, la conjoncture a une influence sur l'efficacité énergétique du secteur. (voir les explications du plan sectoriel, annexe 5 de l'accord)



Performances économiques du secteur et événements

La conjoncture a une influence sur l'efficacité énergétique du secteur.

En 2011, on observe une amélioration de la conjoncture économique par rapport à 2010 pour l'ensemble des sous-secteurs de l'industrie céramique. Pour certains, le niveau de production dépasse celui de l'année de référence ; pour d'autres, il reste (bien) en-dessous.

Peut-on pour autant parler de "reprise" et quelles sont les perspectives pour 2012 ? Les niveaux de production pour l'année 2012, dernière année de cet accord de branche, sont très incertains.

En 2011, l'indice sectoriel de production est supérieur de 2,5% à celui de l'année de référence. Les indices IEE et IGES témoignent d'une amélioration de l'efficacité par rapport à l'année de référence.

Par rapport à 2007, année où la conjoncture a été maximale depuis le début de l'accord de branche, on note un recul des indices IEE et IGES de l'ordre de 4%.

En 2011, les objectifs sectoriels d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des émissions de CO₂ dépassent les objectifs définis à l'horizon 2012. Les objectifs d'amélioration de l'IEE et de l'IGES sont cependant en recul par rapport à de meilleures années antérieures (ex : 2007).

Depuis le début de l'accord, deux sites de production ont cessé leurs activités de cuisson de briques et sont sortis de l'accord : Wienerberger sa-briqueterie de Ghlin et Wienerberger sa-briqueterie de Warneton.

En 2010, les activités de l'entreprise Preiss Daimler Refractories ont redémarré sous le nom de Belref Refractories.

Pas de nouvelle entreprise entrant dans l'accord en 2011.

Adaptation des données relatives aux années antérieures

La cessation d'activités entrant dans le cadre de l'accord de branche céramique pour les sites de Ghlin et Warneton entraînent une modification des données relatives à l'année de référence jusqu'aux données 2009 : production, consommation énergétique, émissions de CO₂, mesures mises en place.

Ces adaptations ont pour objectif de **comparer des situations similaires entre l'année de reporting (2011) et l'année de référence.**

Les données présentées dans le présent rapport peuvent donc quelque peu différer de celles reprises dans les précédents rapports publics.



Volumes de production

Le tableau et le graphique ci-après donnent un aperçu de l'évolution des volumes de production au niveau sectoriel et pour les divers sous-secteurs:

	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Production (en Tonnes)	505.920	512.885	553.428	550.502	569.128	580.657	562.980	450.150	452.232	518.614
Evolution p/r année réf.	100%	101,38%	109,39%	108,81%	112,49%	114,77%	111,28%	88,98%	89,39%	102,51%

Performances en matière de consommations d'énergie et d'émissions de CO₂

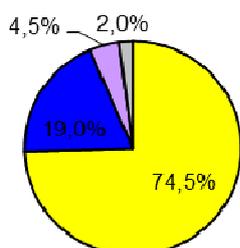
Consommation énergétique 2011

En 2011, la consommation totale d'énergie primaire des entreprises du secteur céramique était de 1.717.850 GJp (= 477.180 MWhp). La répartition de la consommation en énergie primaire par vecteur énergétique se répartissait comme suit : gaz naturel : 1.279.019 GJp (= 355.283 MWhp) / électricité : 326.036 GJp (= 90.565 MWhp) / propane : 75.233 GJp (= 20.898 MWhp) / autres : 37.562 GJp (= 10.434 MWhp)

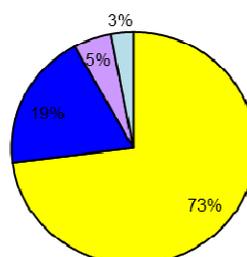
Emissions de CO₂ 2011

En 2011, les émissions totales de CO₂ énergétique des entreprises du secteur céramique étaient de 97.446 T CO₂. La répartition des émissions de CO₂ énergétique était la suivante : gaz naturel : 71.369 T CO₂ / électricité : 18.249 T CO₂ / propane : 4.965 T CO₂ / autres : 2.863 T CO₂

Répartition de la consommation en énergie primaire par vecteur énergétique (2011)



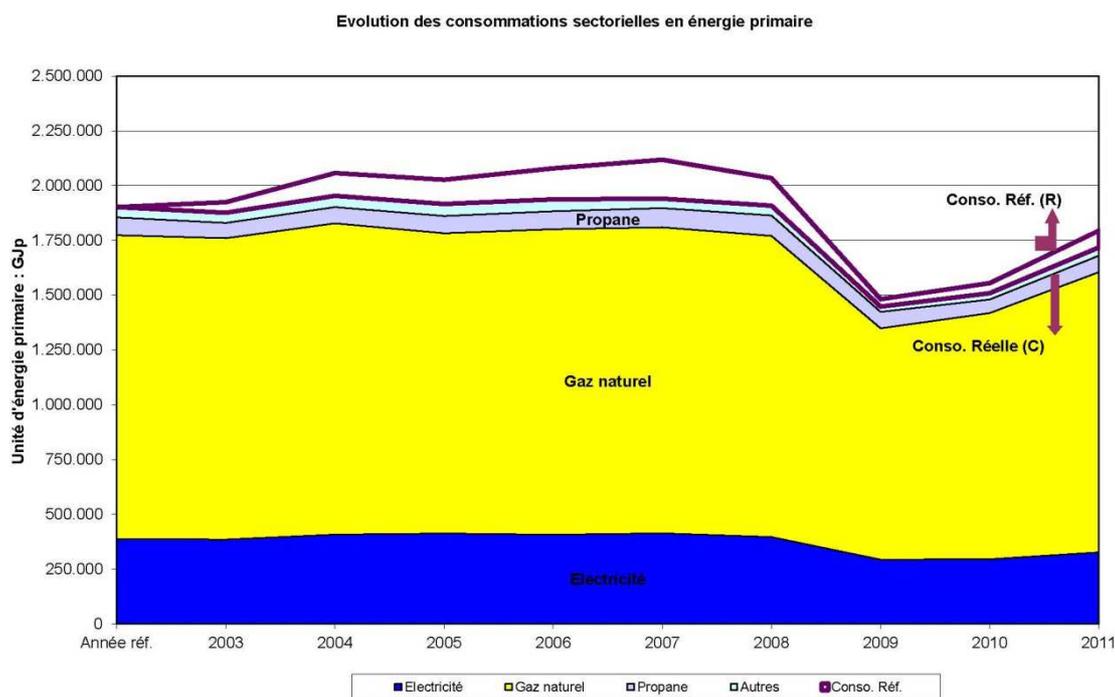
Répartition des émissions de CO₂ par vecteur énergétique (2011)

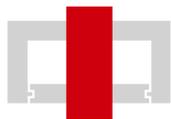


Evolution des consommations énergétiques (GJp)

Année	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Electricité	386.727	384.728	407.151	412.295	406.598	413.006	395.980	292.988	294.790	326.036
Gaz naturel	1.386.955	1.375.213	1.420.695	1.370.137	1.394.476	1.396.617	1.374.511	1.055.753	1.123.617	1.279.019
Propane	81.163	69.816	74.225	78.903	81.875	87.702	93.280	75.058	61.784	75.233
Autres	47.268	46.502	51.514	54.876	54.538	43.125	44.762	24.121	28.885	37.562
Total	1.902.168	1.876.259	1.953.585	1.916.211	1.937.487	1.940.450	1.908.533	1.447.920	1.509.076	1.717.850
Conso. Réf.	1.902.168	1.924.502	2.057.355	2.026.945	2.078.900	2.118.154	2.034.348	1.481.876	1.567.247	1.794.474
IEE	100%	97,46%	94,96%	94,54%	93,20%	91,61%	93,82%	97,71%	96,29%	95,73%

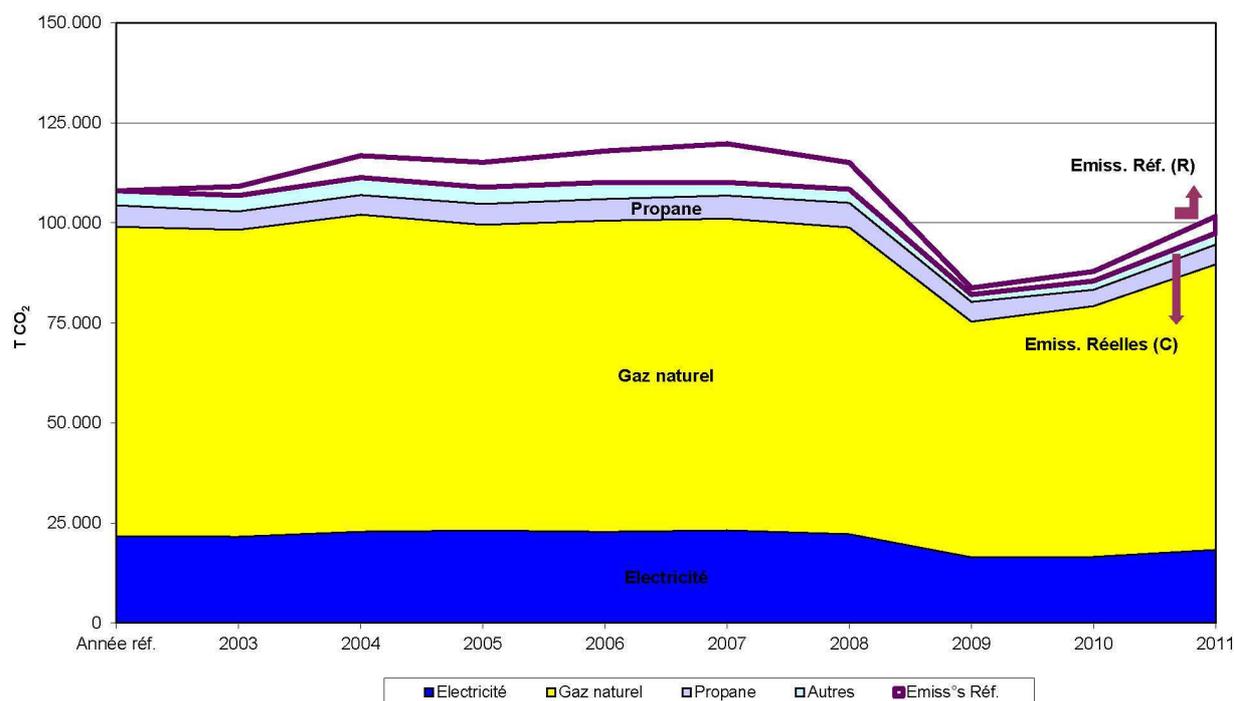
L'évolution sectorielle des consommations en énergie primaire est schématisée dans le graphique ci-après :



Evolution des émissions CO₂ (T CO₂)

Année	Année réf.	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Electricité	21.638	21.534	22.789	23.077	22.758	23.117	22.163	16.399	16.500	18.249
Gaz naturel	77.402	76.737	79.275	76.454	77.812	77.931	76.698	58.911	62.698	71.369
Propane	5.360	4.608	4.899	5.208	5.404	5.788	6.156	4.954	4.078	4.965
Autres	3.622	3.978	4.374	4.185	4.163	3.281	3.407	1.830	2.194	2.863
Total	108.022	106.857	111.337	108.924	110.137	110.117	108.424	82.094	85.470	97.446
Emissions Réf.	108.022	109.128	116.806	115.153	117.981	119.785	115.098	83.752	88.556	101.620
IGES	100%	97,52%	95,02%	94,59%	93,35%	91,93%	94,20%	98,02%	96,52%	95,89%

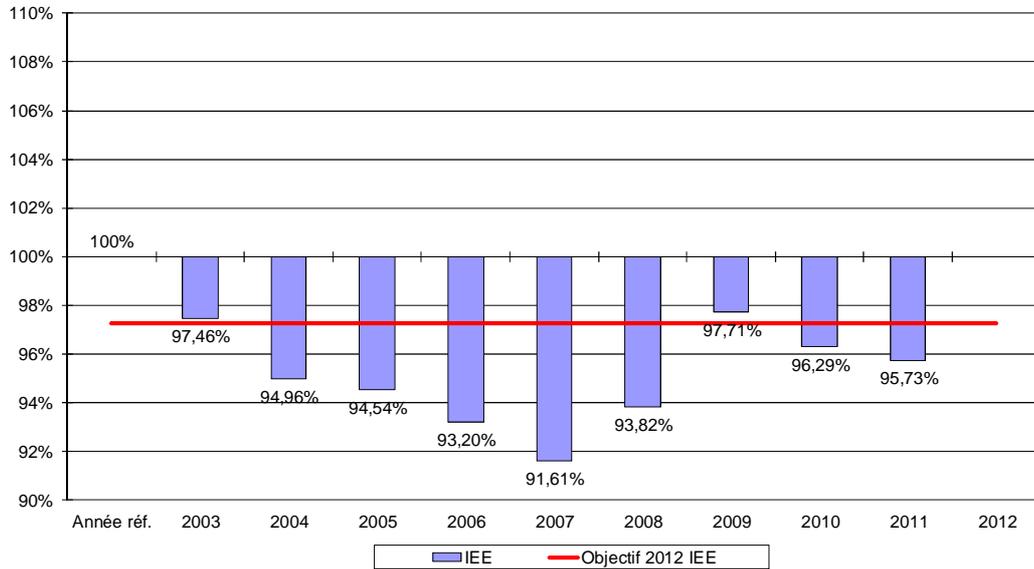
L'évolution sectorielle des émissions de CO₂ est schématisée dans le graphique ci-après :

Evolution des émissions de CO₂ sectorielles en T eq. CO₂

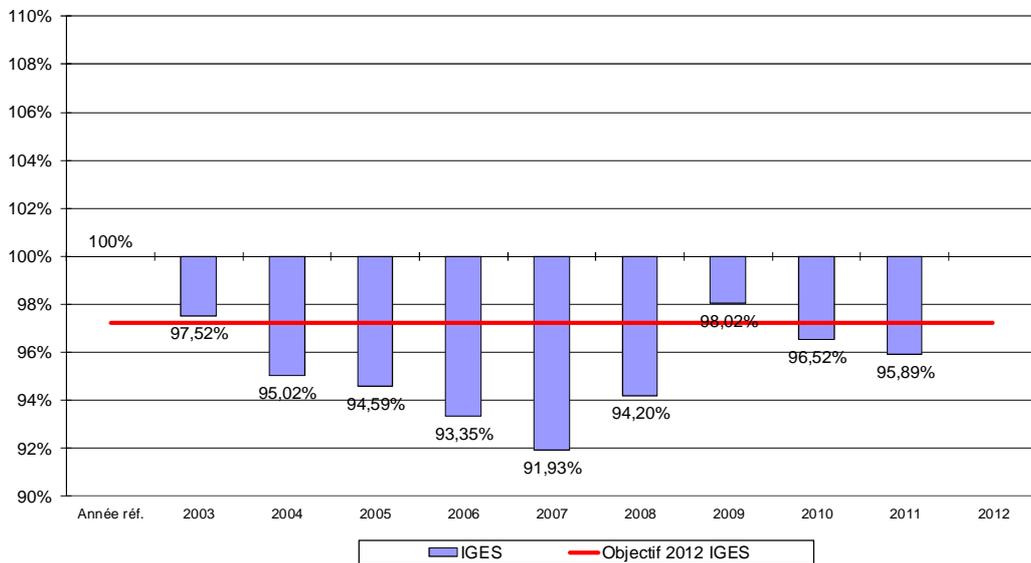


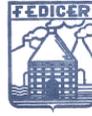
Evolution des indices d'efficience IEE et IGES

Evolution de l'IEE entre l'année de référence et 2012



Evolution de l'IGES entre l'année de référence et 2012





Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Facteurs influençant positivement les indices d'efficacité

Depuis le début de l'accord de branche, bon nombre de sites de production ont initié une réflexion sur les postes les plus importants : les séchoirs et les fours

Les principales modifications ont porté sur :

- isolation des chambres des séchoirs
- optimisation de la récupération de la chaleur des fours vers les séchoirs
- réfection de zones de cuisson
- remplacement du revêtement réfractaire des wagons
- adaptation des températures de fumées
- accélération des rythmes de poussée / cadences dans le four
- entretiens divers et programme de maintenance (fours et cônes de séchoirs)
- création d'un poste de "cuiseur" pour adapter au mieux les courbes de séchage et de cuisson, en fonction des produits.
- injection d'air chaud à la place de gaz aux brûleurs
- préchauffage de l'air de combustion

Il s'agit de modifications très sensibles car toute modification de courbe de séchage ou de cuisson peut entraîner des rejets de production importants.

Depuis 2011, des mesures d'une telle ampleur n'ont pas été menées par les entreprises. Cependant, les entreprises ont poursuivi la mise en œuvre de mesure à petite échelle. La plupart de ces mesures sont des projets nés de l'expérience et de l'initiative des entreprises et qui n'avaient pas été identifiées par les audits énergétiques.

En 2011, **7 mesures d'amélioration** de l'efficacité énergétique ont été mises en œuvre par les entreprises du secteur céramique partenaires de l'accord de branche. Ces mesures n'avaient **pas été identifiées par les audits énergétiques**.

Toutes les mesures sont liées à l'amélioration des procédés. Par ailleurs, les 7 mesures ont été identifiées comme appartenant à la catégorie A / 3.

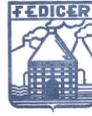
Conclusions

Ce reporting sectoriel s'inscrit dans une conjoncture économique relativement favorable pour les entreprises du secteur céramique, au vu de ce qu'on a pu connaître en 2009 et 2010. Cependant, le même optimisme ne caractérise pas l'ensemble des sous-secteurs et pire, on craint une nouvelle diminution des niveaux de production en 2012. Le répit n'aurait alors été que de courte durée.

En 2011, les indices d'efficacité IEE et IGES sont favorables et plus performants que le niveau d'ambition à atteindre à l'horizon 2012 ; ce qui démontre que les efforts réalisés par les entreprises du secteur en matière d'amélioration de leur efficacité énergétique et de réduction de leurs émissions de CO₂ portent leurs fruits. Le potentiel d'économie d'énergie déjà réalisé est conséquent et s'appuie sur un nombre important de mesures réalisées.



Fédération Belge de la Brique



Fédération de l'Industrie Céramique

Les objectifs d'amélioration de l'IEE et de l'IGES sont cependant en recul par rapport à de meilleures années antérieures.

L'analyse des rapports individuels montre que ce sont généralement de petites mesures qui ont été réalisés en 2011.

L'année 2011 se conclut par des indicateurs IEE et IGES traduisant une légère amélioration par rapport à 2010.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

FEBELCEM

**FEBELCEM – Accord de branche CO₂/Energie
Résumé du Rapport d'avancement 2011**

Secteur: FEBELCEM

Année : 2011

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	FEBELCEM
Types de production :	<i>Ciment</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	<i>551 millions €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	1.171
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	3
Consommation totale d'énergie :	27.330.038 GJp
Fraction de la consommation totale du secteur (Wallonie):	100%
Objectif énergie :	8,3 % en 2012
Objectif CO ₂ Energétique :	9,5 % en 2012
Objectif intermédiaire énergie :	6,5 % en 2007
Objectif intermédiaire CO ₂ :	7,3 % en 2007
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 8,7 %	
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ : 17,7 %	
Date de signature de l'accord :	7 juin 2004
Objectif défini à l'horizon :	2010
Date de fin d'accord :	2012

Performances économiques du secteur et événements

Les cimentiers belges ont produit 6.844.000 tonnes de ciment en 2011. 73% de ce total (5.018.500 tonnes) a été livré sur le marché belge (+16,9% par rapport à 2010) tandis que le reste (1.825.500 tonnes) est parti à l'exportation (+7,4% par rapport à 2010).

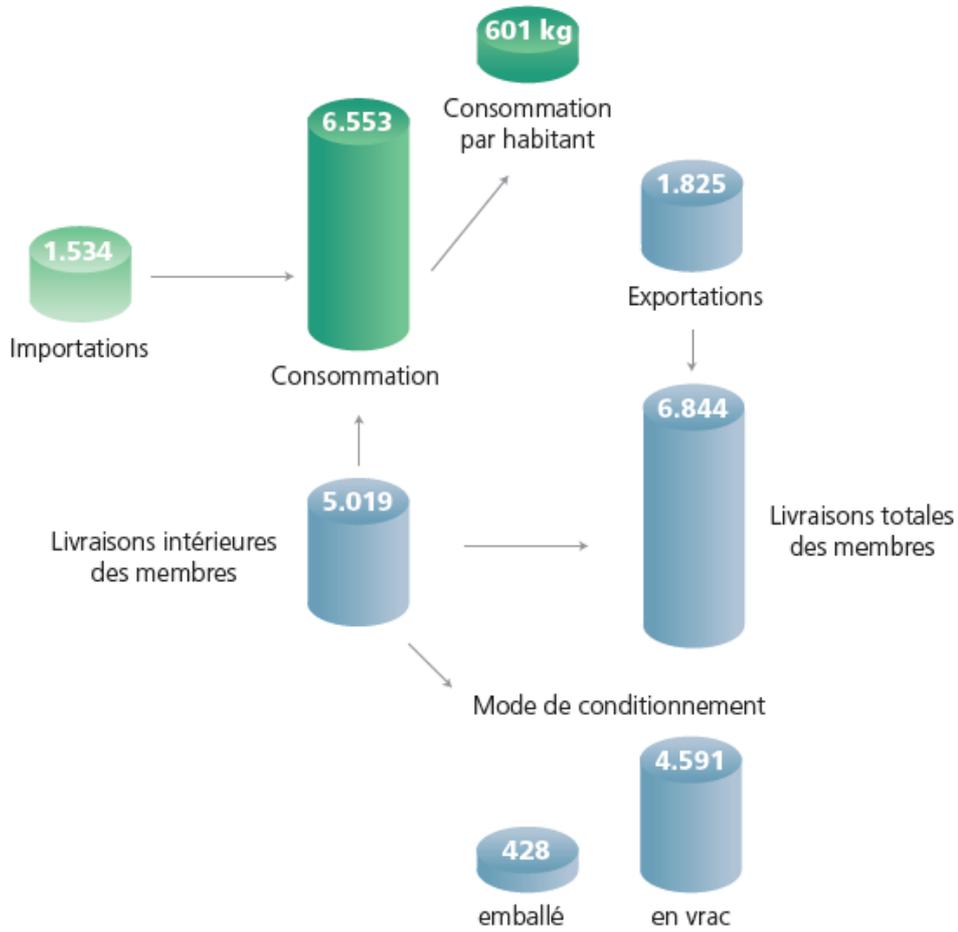
Le volume de ciment consommé sur le marché belge (6.553.000 tonnes) a progressé de 12,5% par rapport à celui enregistré en 2010 (5.826.000 tonnes).

Les tonnages d'importation sont pratiquement restés identiques entre 2011 (1.534.000 tonnes) et 2010 (1.532.000 tonnes).

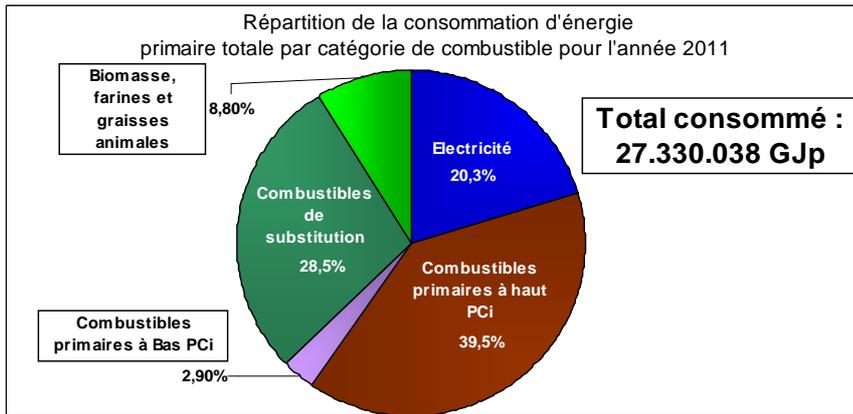
Volumes de production : 6.884.000 tonnes de ciment

SCHÉMA DU SECTEUR

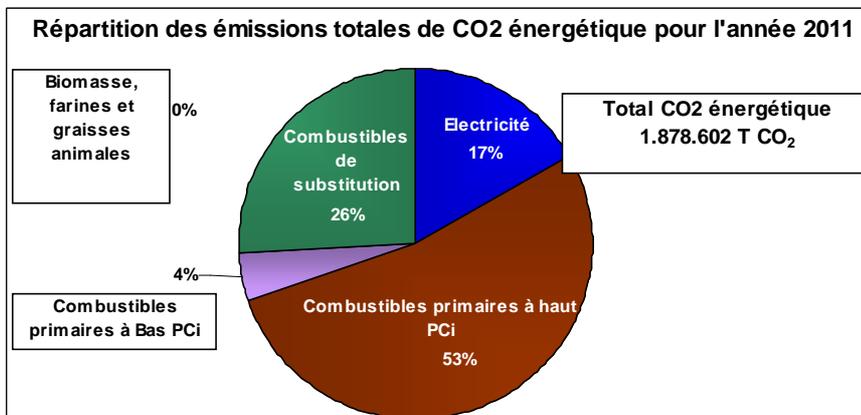
(en milliers de tonnes)



Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂



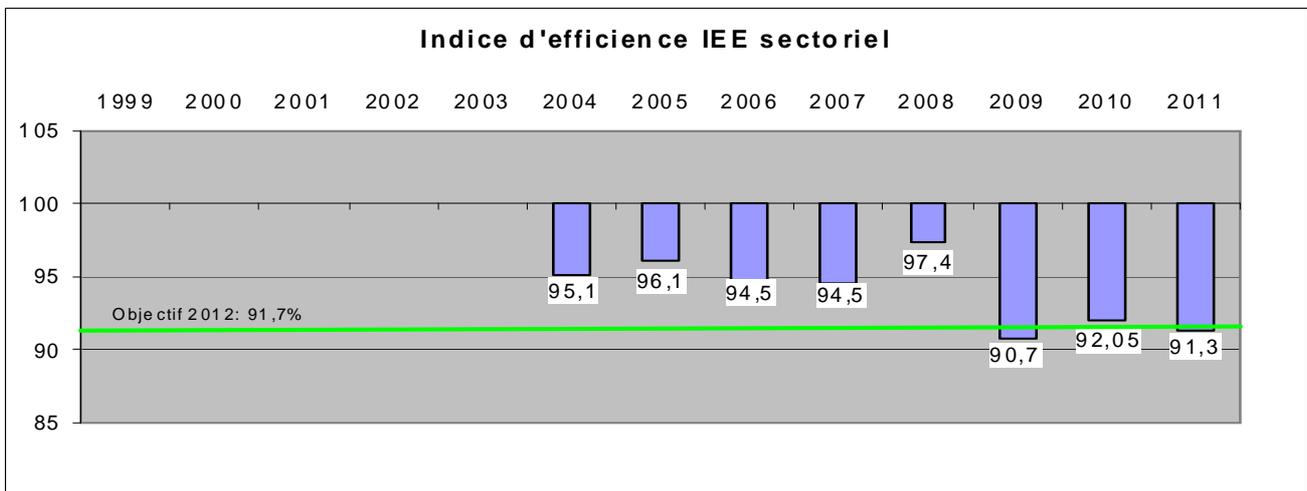
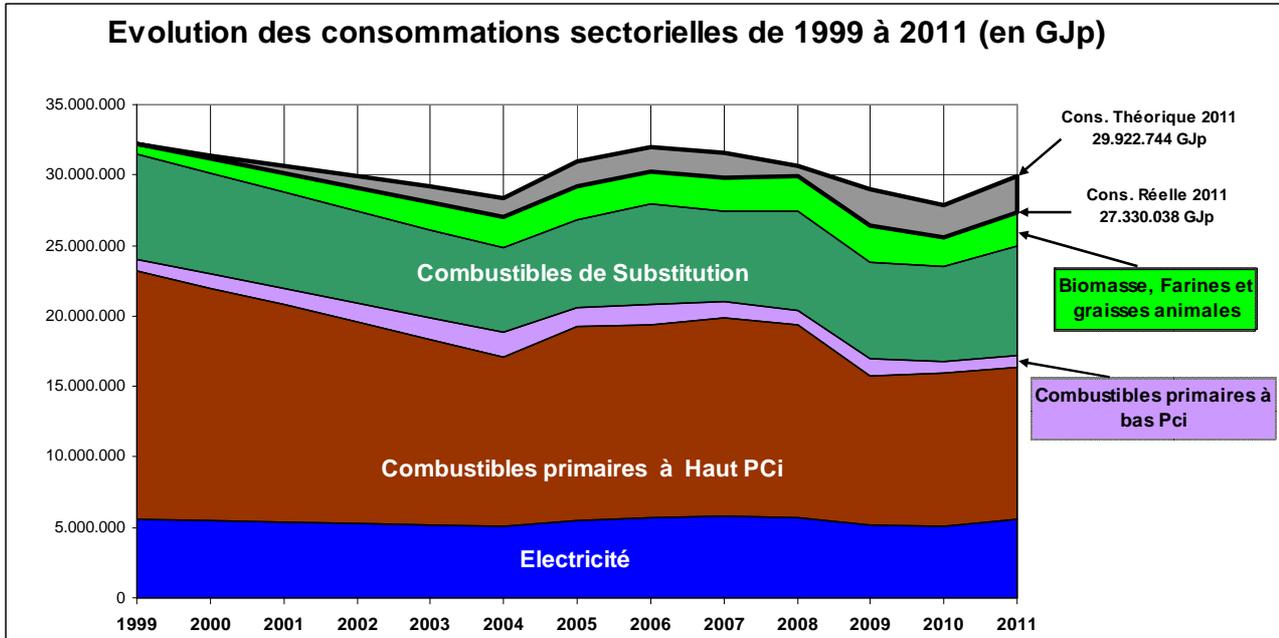
En 2011, la consommation totale d'énergie primaire du secteur remonte par rapport aux années 2009 et 2010. Cette augmentation est liée aux statistiques de production exceptionnelles enregistrées en 2011 (augmentation de 12,5% pour la production).



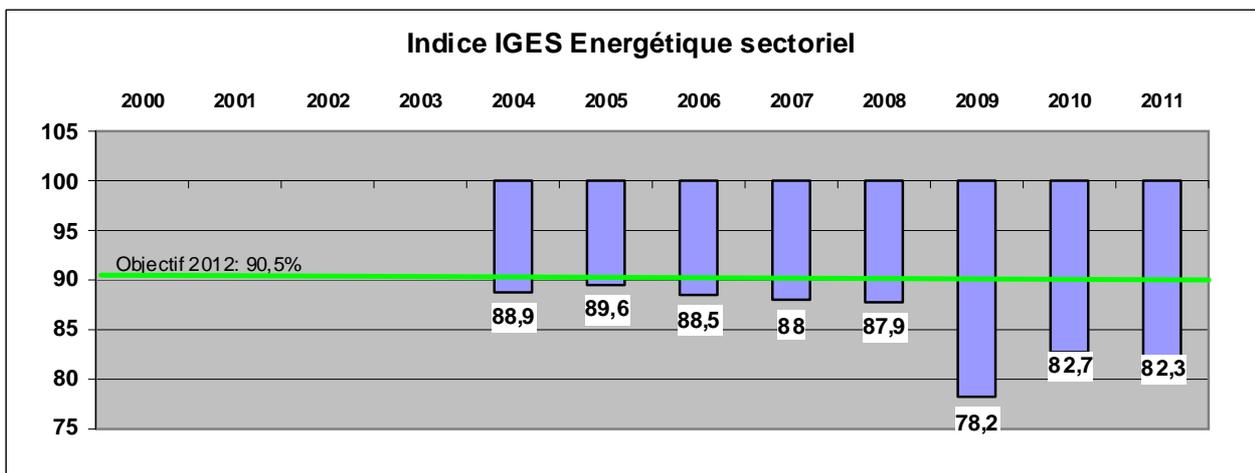
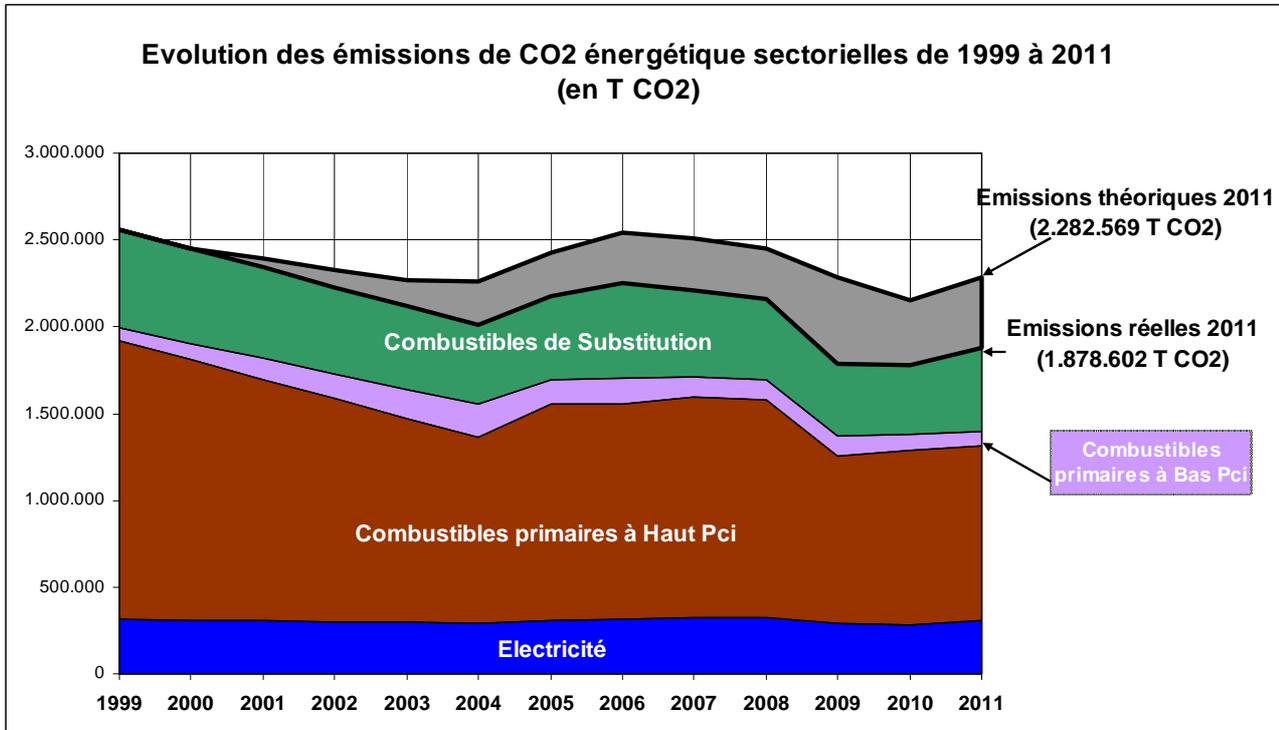
En 2011, les émissions de CO₂ énergétique total (direct et indirect) s'élèvent à 1.878.602 tonnes.

Par rapport à 2010, les émissions de CO₂ énergétique ont augmenté de 101.018 tonnes de CO₂.

Indice d'efficacité énergétique IEE



Indice de réduction des émissions de GES - IGES énergétique



Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Les statistiques de production exceptionnelles de l'année 2011 ont contribué au maintien du bon rendement des outils. Le niveau de charge des fours est un élément essentiel de leur efficacité énergétique. Les niveaux de production élevés des mois de janvier, février et décembre 2011 ont contribué à assurer, de manière exceptionnelle, un niveau de production plus constant tout au long de l'année. Généralement, les productions mensuelles sont beaucoup plus variables entre elles. Le report de productions de la fin 2010 sur les premiers mois de l'année 2011 a également contribué à assurer ce niveau de production élevé.

En 2010, une entreprise avait du faire face à des problèmes de colmatage qui avaient entraîné une dégradation des performances d'un four. L'entreprise a pris les mesures nécessaires pour optimiser le fonctionnement du four, réduire les colmatages et améliorer l'efficacité énergétique du four en 2011.

Projets pour l'année suivante

Pour 2012, de nombreuses mesures sont prévues en matière de protection de l'environnement :

- réduction des émissions de NOx,
- réduction des émissions de Chlore et de SO₂,
- filtre à manches,

En matière d'amélioration de l'efficacité des outils, des mesures sont prévues au niveau :

- des moutures,
- de l'amélioration de la qualité du cru,
- de la capacité de prise en charge de combustibles de substitution,
- du fonctionnement des précalcinateurs,
- des marches préférentielles des outils.

Ces éléments contribueront, à des degrés divers et variés, à l'évolution des indices IEE et IGES.

Conclusions

En 2011, le secteur cimentier a maintenu le niveau de ses indices IEE et IGES énergétique, au-delà des objectifs fixés à l'horizon 2012.

L'indice IEE d'amélioration de l'efficacité énergétique s'établit à 91,3% pour un objectif à l'horizon 2012 de 91,7%.

L'indice IGES énergétique de réduction des émissions de CO₂ énergétique s'établit à 82,3% pour un objectif à l'horizon 2012 de 90,5%.

Les niveaux de production élevés de 2011 ont certes entraîné une augmentation des consommations énergétiques et des émissions en termes absolus, mais ont également contribué au maintien du bon rendement des outils.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

FETRA + FEBELGRA



Rapport sectoriel 2011 succinct
d'avancement dans le cadre des accords de branche
dans l'industrie transformatrice de papier et carton et
l'industrie graphique wallonne
destiné à publication

FETRA et FEBELGRA WALLONIE

1 octobre 2012

SECTEUR:	
Fédérations signataire de l'accord :	<i>FEBELGRA Wallonie - FETRA</i>
Types de production :	<i>FEBELGRA: Magazines, catalogues, dépliants publicitaires, ... FETRA: emballages de carton ondulé, carton pliant e.a., des sacs à papier, des emballages souples, matériaux auto-adhésifs, produits en papier pour hôpitaux,...</i>
Evolution du chiffre d'affaires :	<i>FEBELGRA : +1,3 % par rapport à l'année 2010 FETRA : + 3,59 % par rapport à l'année 2010</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>FEBELGRA : 2.421 FETRA : 1.521</i>
DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE	
Consommation totale d'énergie :	<i>980.534 GJp = 272.371 MWhp</i>
Objectif énergie :	<i>12,6 % en 2012</i>
Objectif CO ₂ :	<i>12,8 % en 2012</i>
Objectif intermédiaire énergie :	<i>/</i>
Objectif intermédiaire CO ₂ :	<i>/</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	<i>14,8 %</i>
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	<i>15,7 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>28 janvier 2008</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

1. Performances économiques du secteur et événements

1.1. Performances économiques de FEBELGRA

Le chiffre d'affaires atteignait 2,858 milliards d'€ en 2011 (3,09 milliards avec les journaux). En prix courants, le chiffre d'affaires du secteur graphique a resté au même niveau qu'en 2010 (-5,8 % par rapport à 2009).

43% de ce chiffre d'affaires était dû aux exportations.

Le secteur graphique a exporté 3,07 % plus de tonnes qu'en 2010.

Les investissements annuels ont baissé à 155 millions d'euros.

1.2. Performances économiques de FETRA

Le chiffre d'affaires réalisé en 2011 atteindrait ainsi près de 3,472 milliards d'euros, soit une augmentation de 3,59 % par rapport au chiffre d'affaires enregistré l'année 2010.

Les exportations augmentaient un peu en 2011 ; 1,568 milliard d'euros, soit une augmentation de 0,56 % par rapport à l'année précédente.

La part totale consacrée aux investissements serait de 78,05 millions d'euros, une augmentation de 6,35 %.

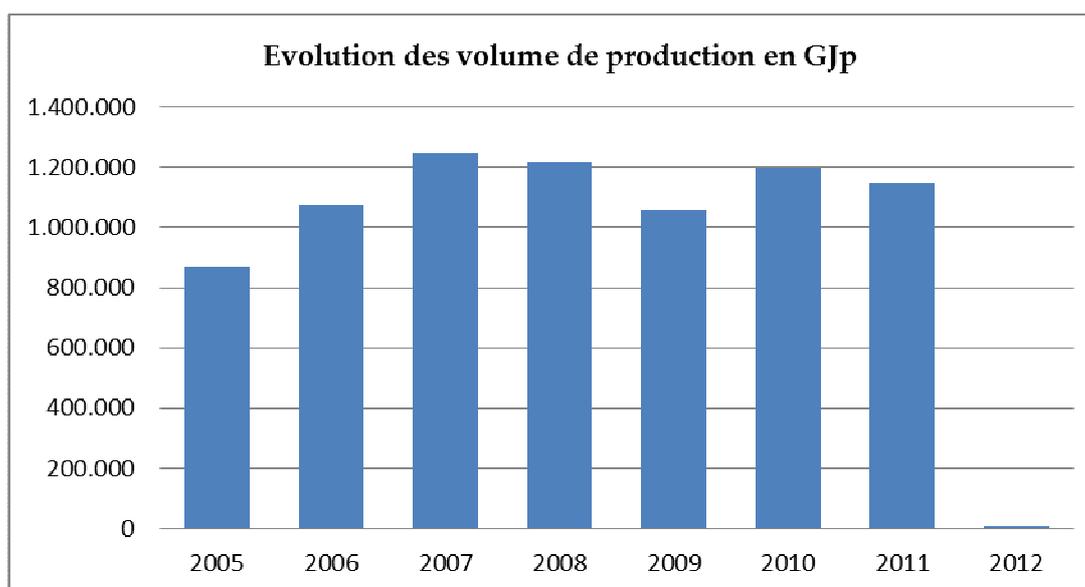
1.3. Evénements

L'Accord de branche entre les fédérations FEBELGRA Wallonie et FETRA et le Gouvernement Wallon, signé le 28 janvier 2008, couvrait au début 6 entreprises. Pendant 2008, il y avait deux nouveaux entrants de FEBELGRA Wallonie. Dans le courant de 2009, il y avait un membre de FEBELGRA Wallonie qui a fait banqueroute. Ceci n'a pas donné lieu à une modification majeure risquant d'influencer le déroulement de l'Accord.

2. Volumes de production

Dans les secteurs de FETRA et FEBELGRA, ces données sont trop hétérogènes pour pouvoir être additionnées. Pour remédier à ce problème, un indice de production en pondérant les volumes de production des différents sites par les consommations en énergie primaire requises pour leur production à été utilisé.

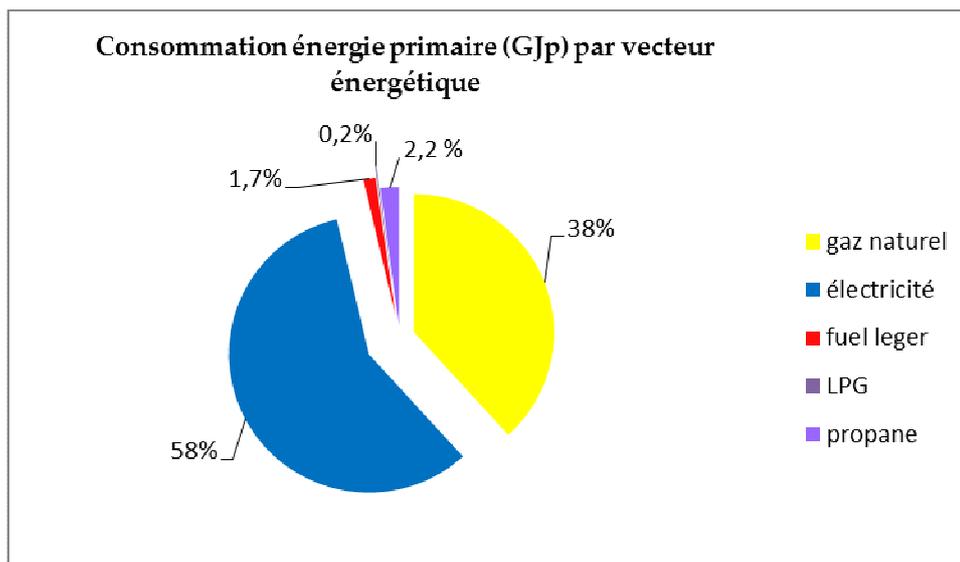
Comme illustré au graphique 1 ci-dessous (graphique 7 dans le rapport original), entre 2005 et 2011, la production a augmenté en région wallonne de plus de 32 %, passant de 869.734 GJp à 1.150.239 GJp.



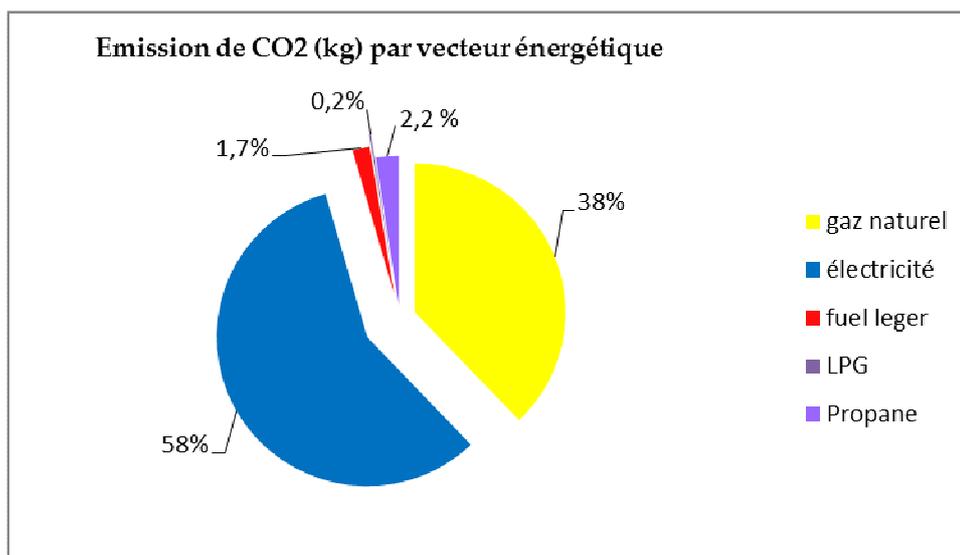
3. Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO₂

La consommation d'énergie primaire du secteur est en 2011 de 980.534 GJp, soit 12,7 % de plus qu'en 2005, et ce malgré l'augmentation de plus de 32 % des productions mentionnées ci-dessus.

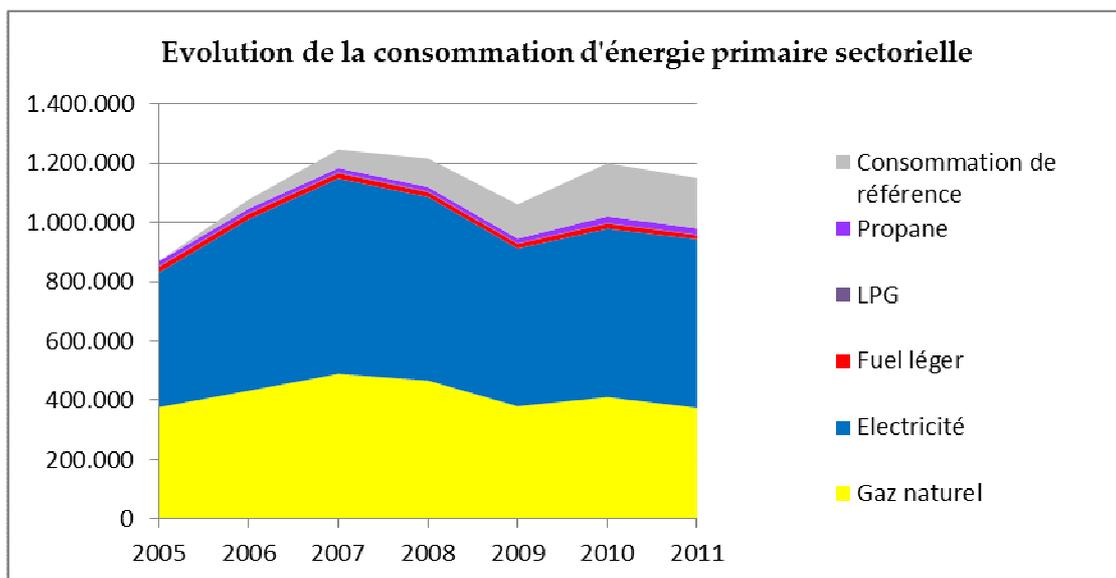
Cette énergie primaire est essentiellement consommée pour plus de la moitié, sous forme d'électricité, pour 38 % sous forme de gaz naturel. Cette répartition est représentée sur le graphique ci-dessous.



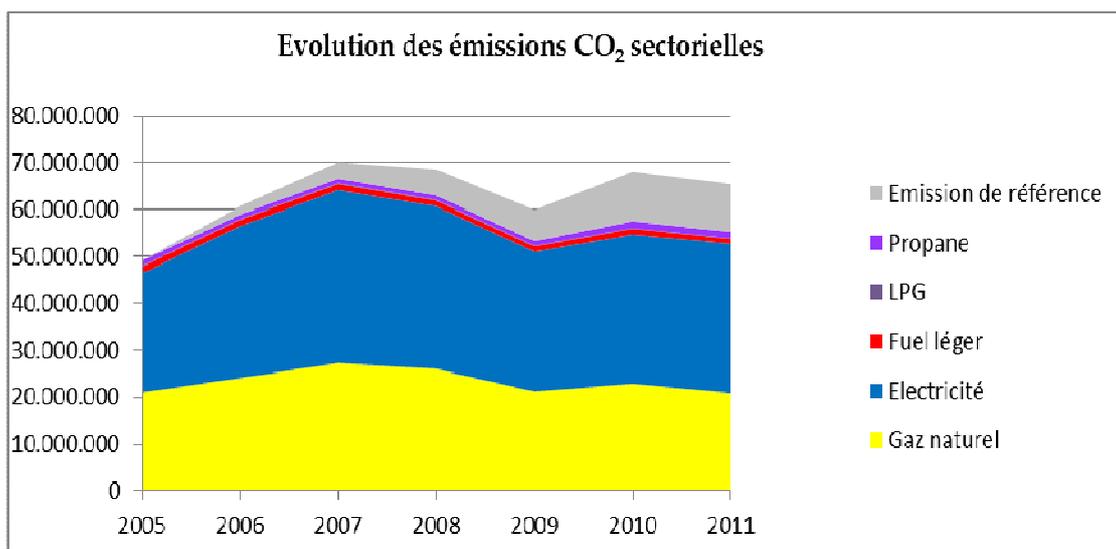
La répartition des émissions de CO₂ par vecteur énergétique, représentée sur le graphique ci-dessous présente un aspect similaire sur le graphique ci-dessus.



La figure ci-dessous indique l'évolution du numérateur et du dénominateur de l'indice d'efficacité IEE. **L'évolution des courbes respectives de consommation totale pour le secteur et de consommation de référence (à consommation spécifique constante 2005) indique par ailleurs qu'en 2011, le secteur a consommé 14,8 % d'énergie en moins que ce qu'il aurait consommé si ces consommations spécifiques étaient restées les mêmes depuis 2005.**

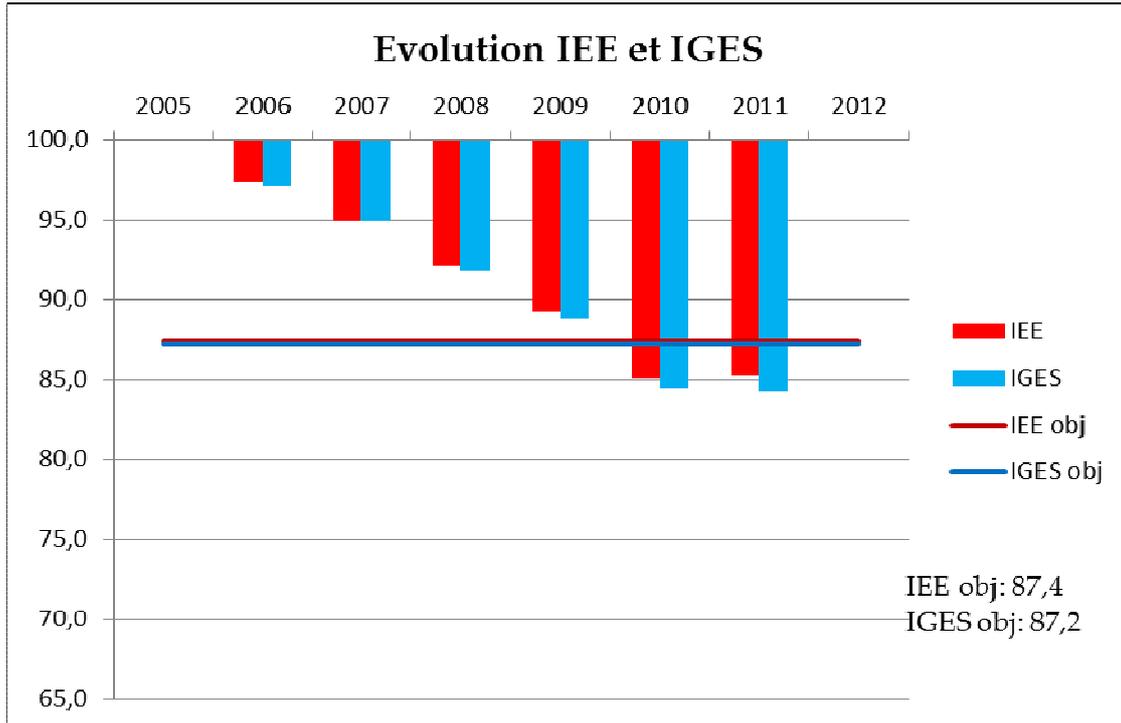


La figure suivante indique l'évolution du numérateur et du dénominateur de l'indice d'efficacité IGES.



L'évolution des courbes respectives des émissions totales pour le secteur et des émissions de référence (à émission spécifique constante 2005) indique par ailleurs qu'**en 2011, le secteur a rejeté 15,7% de gaz à effet de serre en moins** que ce qu'il aurait émis si ces émissions spécifiques étaient restées les mêmes depuis 2005.

Le Graphique ci-dessous montre un résumé et une évolution des deux indices.



4. Améliorations réalisées

Dans l'année 2011, 82 mesures ont été réalisées par rapport à 2005, dont 45 sont de catégorie A1, 8 de catégorie A2, 15 de catégorie A3, 5 de catégorie B1, 4 de catégorie B2 et 5 de catégorie B3.

Pour l'année 2012, 1 mesure de catégorie A1 et 4 mesures des autres catégories sont prévues d'être réalisées.

5. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

- Une entreprise adhérent à l'Accord de Branche avait communiqué, pour les années 2010 et 2011, des données correspondant à la surface vendue tandis que pour les années précédentes (période 2005-2009), elle avait exprimé sa production en surface de papier imprimé (m² imprimés).
- Une des entreprises participant à l'accord de branche avait modifié sa production sur l'un de ses sites. Dès lors, une consommation spécifique a été affectée au nouveau produit. Celui-ci est considéré comme nouvel entrant. L'efficacité énergétique du nouvel entrant a été calculée en fonction de l'efficacité énergétique de la production précédente. Les 3 éléments factuels sur lesquels nous nous sommes basés pour conclure à une efficacité énergétique 2,5 fois supérieure pour le nouveau entrant (NE) vis-à-vis des anciennes productions sur le Site 1, sont les suivants :
 - a) La laize :
La laize du NE est de deux fois plus que l'ancienne laize.
 - b) Le nombre de jobs par période :
Le nombre de jobs a baissé avec 60% par rapport à 2006. Ce facteur a une grande influence sur le temps pendant lequel la machine ne produit pas mais consomme de l'énergie (phases de mise en route).
 - c) La vitesse moyenne de production :
La vitesse moyenne de production est 3 fois plus qu'avant.

Conclusions

L'accord de branche entre les fédérations FEBELGRA et FETRA et le Gouvernement Wallon était signé le 28 janvier de 2008.

La consommation d'énergie primaire des 7 entreprises participantes avait augmenté de 12,7% en 2010 par rapport à 2005. En revanche, leur production avait augmenté de plus de 32%.

Ces 7 entreprises ont consommé 14,8% d'énergie en moins de ce qu'elles auraient normalement dû utiliser si ces consommations spécifiques étaient restées inchangées depuis 2005. Les entreprises ont rejeté 15.7% de gaz à effet de serre en moins.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

FEDUSTRIA

Secteur

Fedustria

Fédération de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement

CA du secteur en Belgique : 12,4 milliards d'€

Nombre d'emplois en Région wallonne : 6 000

Données de l'accord de branche

Nombre d'entreprises participantes : 7

Consommation totale d'énergie en 2011 : 446.234 MWhp.

Fraction de la consommation totale du secteur : n.c.

Objectif énergie en 2012 : 7,1%

Objectif CO₂ en 2012 : 7,2%

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : 14,52 %

Amélioration actuelle des émissions de CO₂ : 13,45 %

Date de signature de l'accord : 24 novembre 2007

Date de fin de l'accord : 31 décembre 2012

1. Performances économiques du secteur

1.1. « Le redressement se poursuit lentement » - « Une incertitude omniprésente »

Après une année 2009 considérée comme étant une année de crise profonde, l'année 2010 avait affiché des résultats relativement positifs. Les effets de la crise sont pourtant loin de s'être estompés...

2011 s'affiche ainsi comme une année difficile pour les entrepreneurs de l'industrie belge du textile, du bois et de l'ameublement. « *L'incertitude omniprésente a entraîné une grande volatilité et une faible visibilité* » ; « *Le brouillard ne s'est toujours pas levé : la crise de l'euro et de la dette nous a propulsés sur un terrain glissant* ». Nos secteurs restent dans l'expectative pour 2012...

Le secteur textile

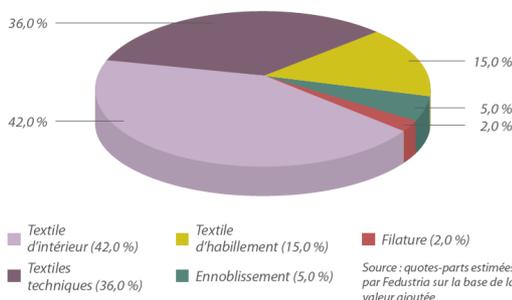
L'activité textile ne s'est pas encore remise de la Grande Récession

Le chiffre d'affaires de l'industrie textile belge a fortement diminué durant la Grande Récession de 2008-2009. Au point le plus bas de la récession, durant l'été 2009, le chiffre d'affaires textile se situait en moyenne environ 40 % sous le niveau d'avant la crise. Depuis lors, un redressement ininterrompu a pu être entamé, mais au cours du second semestre de 2011, il y a eu un nouveau revirement dans la mauvaise direction. L'activité textile en terme de chiffre d'affaires se situe encore toujours sous le niveau

d'avant la crise, à environ -12 %. En volume, le retard est cependant encore plus considérable étant donné que les chiffres d'affaires sont quelque peu 'gonflés' par la répercussion partielle de la forte

Importance relative des groupes de produits de l'industrie textile

(Chiffre d'affaires total 2011 = 6,8 milliards d'euros)



hausse des prix des matières premières (fibres textiles). Et étant donné justement que cette répercussion n'a pu être que partielle, la rentabilité est également encore sous pression.

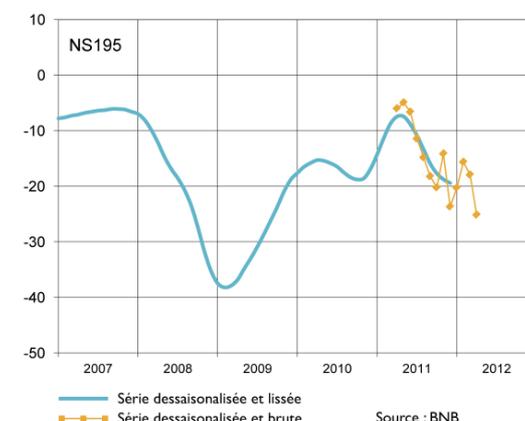
L'amélioration de l'activité s'est affaiblie au fur et à mesure que l'année avançait

Le chiffre d'affaires dans l'industrie textile a globalement augmenté de 9,4 % en 2011. Comme les prix de revient ont en moyenne augmenté de 6,9 % en 2011, la hausse du chiffre d'affaires en volume ne s'élevait qu'à 2,5 %. Malgré cette augmentation de l'activité, le chiffre d'affaires de l'industrie textile belge se situe encore toujours 11,8 % sous le niveau de 2007 et 5,5 % sous le niveau de 2008. Durant le premier trimestre de 2011, une croissance de 26,4 % a encore été enregistrée, suivie d'une décélération considérable qui s'est finalement transformée, au quatrième trimestre 2011, en une baisse de 3,1 % par rapport au quatrième trimestre de 2010.

Evolution du chiffre d'affaires par groupe de produits			
En millions d'euros	2010	2011	11/10
Fils, fils de filament et fibres	1.155,2	1.329,3	+15,1 %
Ennoblement textile	588,1	613,4	+4,3 %
Tapis	1.642,9	1.635,4	-0,5 %
Tissus	853,8	828,3	-3,0 %
Bonneterie	332,7	278,8	-16,2 %
Textiles techniques et autres	1.641,0	2.113,4	+28,8 %
Total industrie textile	6.213,7	6.798,6	+9,4 %

Source : SPF Economie sur la base des statistiques tva

Il ressort des enquêtes de conjoncture de la Banque nationale que la confiance des entrepreneurs textiles a encore connu une hausse satisfaisante début 2011. A partir du mois de mai, la confiance des entrepreneurs a cependant commencé à diminuer. Tant la série brute que la courbe lissée montrent depuis lors une tendance à la baisse.



Les textiles techniques résistent bien

Dans les filatures, la hausse du chiffre d'affaires, qui a atteint quasiment le niveau d'avant la crise, n'est pas le résultat de davantage de ventes en volume, mais bien de la répercussion de la forte hausse des prix des matières premières des fibres textiles comme le coton, la laine et les fibres synthétiques. Dans les textiles techniques, après le point le plus bas de la crise, l'activité a de nouveau augmenté de façon continue jusque début 2011. La hausse du chiffre d'affaires d'environ 28 % (selon la tva) dans les textiles techniques en 2011 semble toutefois être irréaliste selon l'industrie elle-même (des activités connexes de la chimie sont reprises dans cette rubrique) : il serait en réalité plutôt question d'une hausse du chiffre d'affaires d'environ 15 %, dont une part est imputable à un effet de prix par la répercussion des prix des matières premières (fibres et fils). L'amélioration de l'activité en volume se serait chiffrée à 10 % environ dans les textiles techniques en 2011, un beau résultat tout de même.

Le segment le plus durement touché semble être l'industrie des tapis : celle-ci a perdu plus de 40 % de son chiffre d'affaires en raison de la Grande Récession et la tendance reste (légèrement) négative. A cet égard, il faut cependant signaler que depuis 2008 une importante capacité de production a été démantelée en raison de faillites, fermetures de départements et rachats. La capacité matérielle de la production belge de tapis est de ce fait moindre qu'il y a quatre ans. Les groupes de produits "Tissus d'ameublement", "Textile de maison" et "Textiles muraux et de décoration" n'ont globalement pas non plus connu une année réussie (environ -8 % en volume et -3 % en chiffre d'affaires).

Le textile de mode pour le secteur de l'habillement est le plus petit des trois segments d'application avec une part de 15 % – le textile d'intérieur et les textiles techniques sont les deux plus grands segments, chacun d'une importance quasiment égale à l'heure actuelle – et a connu une évolution légèrement positive.

L'industrie du bois et de l'ameublement

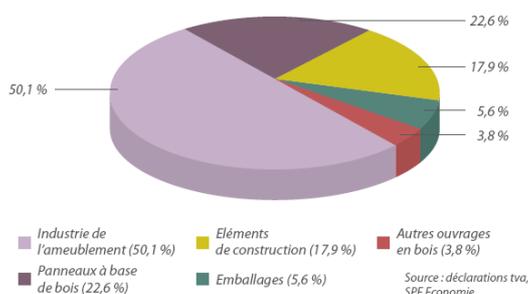
Le redressement se poursuit, mais le chiffre d'affaires reste sous le niveau d'avant la crise

En 2011, le chiffre d'affaires de l'industrie du bois et de l'ameublement a augmenté de 7,7 % pour atteindre 5,6 milliards d'euros. Le redressement entamé en 2010 s'est de la sorte poursuivi. Le chiffre d'affaires se situe pourtant encore toujours 4,6 % sous le niveau de 2008 et même 11,2 % sous le niveau de 2007 (l'année avant la crise).

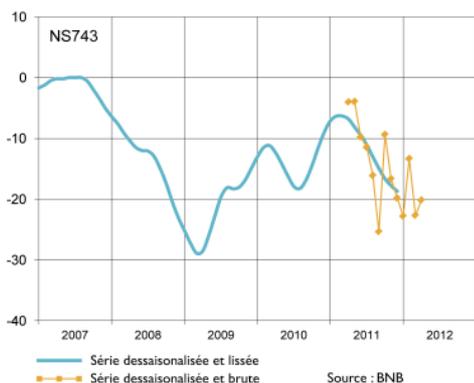
L'ameublement

En 2011, l'industrie belge de l'ameublement a réalisé un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros, c.-à-d. une hausse de 8,5 %. Dans l'industrie de l'ameublement, l'année 2011 a faiblement commencé avec une croissance de seulement 1,5 % durant le premier trimestre. Durant les trois trimestres suivants, la hausse du chiffre d'affaires a oscillé aux alentours des 10 %. La hausse des prix de revient s'est élevée en moyenne à 3,4 %, de sorte que le chiffre d'affaires de l'industrie de l'ameublement a encore augmenté de 4,9 % à prix constants.

Importance relative des groupes de produits de l'industrie du bois et de l'ameublement
(Chiffre d'affaires total 2011 = 5,6 milliards d'euros)



Courbe synthétique de conjoncture dans l'industrie de l'ameublement



Evolution du chiffre d'affaires par groupe de produits			
En millions d'euros	2010	2011	11/10
Chaises et sièges	691,5	831,4	+20,2 %
Meubles de bureau et de magasin	447,8	515,7	+15,2 %
Meubles de cuisine	339,9	364,0	+7,1 %
Meubles de salle à manger, salle de séjour, chambre à coucher, jardin et terrasse	888,1	875,5	-1,4 %
Matelas et sommiers	231,6	232,8	+0,5 %
Sous-total industrie de l'ameublement (*)	2.598,9	2.819,4	+8,5 %
Panneaux à base de bois	1.120,2	1.271,9	+13,5 %
Eléments de construction	960,2	1.007,6	+4,9 %
Emballages	295,5	314,8	+6,5 %
Autres ouvrages en bois	246,4	211,9	-14,0 %
Sous-total industrie du bois	2.622,3	2.806,1	+7,0 %
Total industrie du bois et de l'ameublement	5.221,2	5.625,5	+7,7 %

(*) y compris les meubles en métal et en matières synthétiques - Source : SPF Economie sur la base des statistiques tva

La confiance des consommateurs : un bon baromètre pour l'activité

L'indice de confiance des consommateurs en Belgique a connu une amélioration quasi continue depuis le début de 2010 jusqu'à la mi-2011. Depuis l'été 2011, cet important indicateur de confiance est cependant fortement retombé mois après mois pour atteindre -12,7 en décembre 2011. Début 2012, la confiance des consommateurs a poursuivi sa baisse pour atteindre -20,6 en février, ce qui est le niveau le plus bas depuis avril 2009. En mars 2012, la confiance des consommateurs s'est à nouveau fortement améliorée en Belgique. En outre, celle-ci est constamment restée à un niveau significativement plus élevé que la moyenne européenne. C'est une nouvelle fois dans les pays scandinaves que nous retrouvons la meilleure confiance des consommateurs en Europe. De même, la confiance des consommateurs en Allemagne est, avec -2,2, une des plus élevées de l'UE.

Selon l'enquête mensuelle de la Banque nationale de Belgique, les commandes reçues dans le négoce belge du meuble ont augmenté de 4,2 % en 2011. Début 2012, le climat dans le négoce s'est sensiblement refroidi. Durant les 2 premiers mois de 2012, les commandes reçues dans le négoce du meuble ont baissé de 1,5%.

Plus d'une corde à son arc

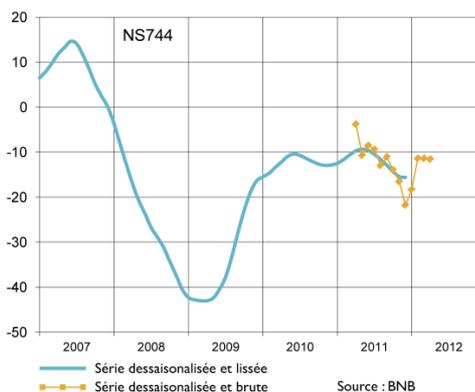
Nous pouvons subdiviser le secteur de l'ameublement en cinq groupes de produits (voir tableau en p. 3). Nous notons la hausse la plus remarquable pour les chaises et sièges. Ce sentiment n'est cependant pas partagé par les producteurs de chaises et de sièges pour le marché résidentiel. Ce chiffre est vraisemblablement faussé par les sièges pour voitures et avions, auxquels ce code s'applique également. Le débouché résidentiel n'aurait pas ou à peine augmenté. La hausse de 15,2 % des meubles de bureau et de magasin est également notable. Il s'agit d'une activité très cyclique, qui avait fortement reculé dans la période 2008-2009, mais qui lors de la reprise en 2010 et 2011 a de nouveau solidement augmenté. La hausse de +7,1 % des meubles de cuisine semble être une tendance robuste, inspirée notamment par le succès des programmes culinaires en télévision et le rôle de plus en plus central de la cuisine dans la vie familiale. Peu ou pas de croissance a été observée dans les meubles de salle à manger, de chambre à coucher et les meubles de jardin et de terrasse. Il s'avère que ces derniers ont pourtant le vent en poupe en raison de la progression des meubles 'outdoor'. En ce qui concerne le confort du sommeil, le consommateur semble s'être quelque peu assoupi.

L'industrie du bois

L'**industrie du bois** a atteint un chiffre d'affaires similaire de 2,8 milliards d'euros après une croissance de 7 % en 2011. Dans l'industrie du bois, c'est une évolution inverse du chiffre d'affaires qui s'est produite l'an dernier. Durant le premier trimestre de 2011, la croissance du chiffre d'affaires s'élevait à 11,4 %, pour ensuite diminuer progressivement et atteindre 3,2 % au quatrième trimestre de 2011. La répercussion partielle de la forte hausse des prix des matières premières dans l'industrie du bois, où les prix de revient ont augmenté de 10,4 % en moyenne en 2011, a en fin de compte fait baisser le chiffre d'affaires de l'industrie du bois d'environ 3 % à prix constants.

Dans le secteur du bois, le secteur des panneaux est très important. Cependant, la forte hausse de 13,5 % est principalement la conséquence de la répercussion de la hausse des prix des matières premières. Ce qui vaut également pour les éléments de construction en bois, qui suivent une ligne ascendante entre autres en raison de la progression des maisons passives où le bois joue un rôle important, de même que du succès grandissant des constructions à ossature bois.

Courbe synthétique de conjoncture dans l'industrie du bois



1.2. Les échanges internationaux

1.2.1. Les exportations

Les exportations représentent plus de 70% du CA global de nos secteurs (81% pour le textile et 62% pour le bois/ameublement).

Malgré de fortes disparités (de 25 à 93%) au niveau de nos différents marchés, les exportations contribuent favorablement à la création de richesse au niveau du pays. Après deux années consécutives de baisse (- 0,5% en 2008 et - 10,2% en 2009 ; en valeur) et une année de hausse (+ 6,5% en 2010), les données d'exportation restent globalement satisfaisantes pour 2011 (+ 4,1%).

Le secteur textile

Les exportations demeurent essentielles et augmentent...

Pas moins de 81 % du chiffre d'affaires textile belge provient des exportations. Les exportations textiles (hors vêtements confectionnés) ont augmenté de 4,1 % en valeur en 2011. Cette hausse est quelque peu surestimée en raison des fortes exportations de bonneterie (principalement du transit) à hauteur de 11,7 %. Sans la bonneterie, l'augmentation des exportations textiles est restée limitée à 1,2 %. Deux segments d'application, à savoir le textile d'habillement (+1,8 %) et les textiles techniques (+1,0 %) ont connu une légère hausse des exportations. Dans le troisième segment d'application, le textile d'intérieur, une baisse des exportations de 2,2 % a en revanche été enregistrée.

Sur le marché UE, qui représente environ 84 % de l'ensemble des exportations textiles belges, nos livraisons ont augmenté de 5,0 % en 2011 par rapport à 2010. La France et l'Allemagne, nos deux principaux marchés à l'exportation, ont encore enregistré une légère hausse (+5 % environ). Vers le Royaume-Uni, le troisième principal marché à l'exportation, les exportations textiles belges sont restées faibles (presque stables à un faible niveau). Les exportations textiles vers les Pays-Bas (quatrième marché à l'exportation) et l'Italie (cinquième marché à l'exportation) ont légèrement augmenté. Les exportations textiles vers la plupart des régions en dehors de l'UE ont connu une hausse satisfaisante.

Le secteur du bois et de l'ameublement

Les exportations restent stables

En 2011, la Belgique a exporté pour 3,2 milliards d'euros de produits en bois et de meubles (y compris le commerce de transit). De ce fait, les exportations sont quasiment restées au même niveau qu'en 2010.

De même, les exportations vers l'**UE-27**, encore toujours la principale zone d'exportation avec une part de 91 %, ont connu un statu quo (+0,0 %). La **France** (38,0 % des exportations totales) reste le principal marché à l'exportation. Nos exportations de produits en bois et de meubles y sont pratiquement restées stables (+0,1 %). Les livraisons sur le **marché néerlandais**, notre deuxième principal marché à l'exportation (avec une part de 24,7 %), ont cependant baissé (-3,7 %). Les mesures d'économies du gouvernement poussent nos voisins du Nord à serrer les cordons de la bourse. Les exportations vers l'**Allemagne**, troisième client principal (part à l'exportation de 12,3 %), ont augmenté de 8,3 %. Ce qui souligne le rôle de locomotive de l'économie allemande. Le **marché britannique** reste le quatrième principal marché. L'industrie belge du bois et de l'ameublement y a enfin de nouveau enregistré un léger progrès (+1,6%) après des années de baisse des exportations. Sur le **marché espagnol**, les livraisons de produits en bois et de meubles ont reculé de 14,7 %. Les exportations vers les **Etats membres d'Europe de l'Est** ont, dans l'ensemble, encore connu une hausse satisfaisante.

En dehors de l'UE-27, la **Russie** (+36,4 %) est le client principal, suivie par la **Suisse** (+9,1 %) et les **Etats-Unis** (+11,3 %).

1.2.2. Les importations

Le secteur textile

... mais les importations textiles ont encore davantage augmenté ; de ce fait, la balance commerciale textile s'est détériorée

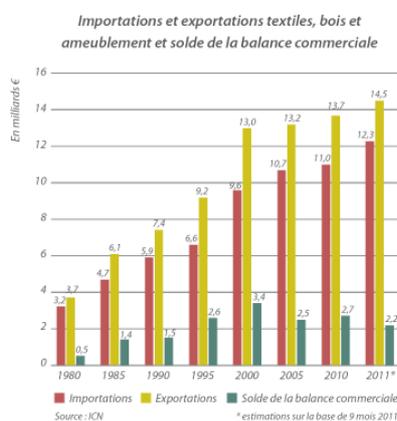
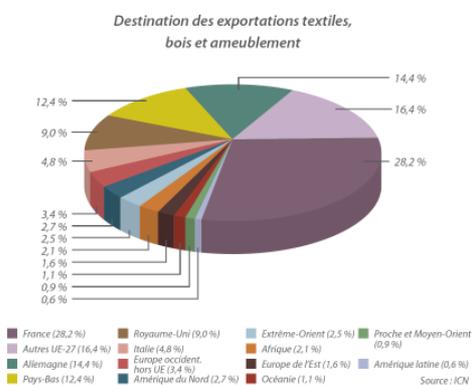
Les importations textiles en Belgique ont encore augmenté de 11,1 % en 2011. Les importations textiles en provenance de Chine ont même augmenté de 14,1 %. Par conséquent, la part de la Chine dans les importations textiles belges a atteint 14,9 %. La Chine relègue ainsi l'Allemagne (part de 12,2 %) à la deuxième place. La Chine reste un fournisseur de textile très dominant en Belgique et dans l'UE. Et alors, nous n'avons pas encore abordé la confection, où la Chine atteint une part à l'importation d'environ 50 % au niveau UE !

La balance commerciale textile de la Belgique reste positive mais le solde diminue : l'excédent s'élevait encore à 2,9 milliards d'euros en 2011 contre 3,3 milliards d'euros en 2010. Quoiqu'il en soit : l'industrie textile continue d'apporter une contribution très positive à la balance commerciale belge.

Le secteur du bois et de l'ameublement

La Chine reste le principal fournisseur, malgré un fort ralentissement

L'importation de produits en bois et de meubles a augmenté de 5,5 % en 2011. La balance commerciale sectorielle reste par conséquent négative. L'an dernier, le ratio exportation/importation s'élevait à 79,1 %. Les importations en provenance de l'UE-27 (représentant 70,1 % des importations) ont augmenté de 8,4 %. Les importations originaires d'Europe de l'Est hors UE (avec une part à l'importation de 0,7 %) ont augmenté de 30,6 %. On note une baisse des importations de -1,2 % des autres régions du monde. Les importations de produits en bois et de meubles originaires de Chine ont augmenté de 1,0 % en 2011. La croissance des importations en provenance de Chine a ainsi connu un important ralentissement par rapport aux années précédentes. Mais avec une part à l'importation de 18,8 %, 'l'Empire du milieu' reste le principal fournisseur étranger de meubles et de produits en bois sur le marché belge.



1.3. Les investissements et le taux d'occupation de la capacité de production

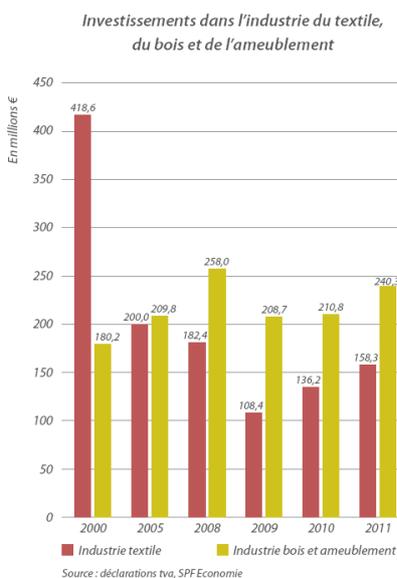
Le secteur textile

En 2011, les investissements textiles ont augmenté de 16,2 % pour atteindre 158,3 millions d'euros. Malgré cette seconde hausse consécutive, les investissements restent encore 20 % environ sous le niveau de 2007, avant la crise.

Le taux d'occupation de la capacité de production dans l'industrie textile est passé de 67,5 % en moyenne en 2010 à 69,6 % en 2011. C'est exactement le même niveau qu'en 2008, et donc, en fait, un niveau encore toujours médiocre. En 2007, l'année avant la crise, le taux moyen d'occupation de capacité de production s'élevait en effet encore à 77,9 %.

Le secteur du bois et de l'ameublement

240,3 millions d'euros ont été investis dans l'industrie du bois et de l'ameublement en 2011. Il



la

s'agit d'une hausse de 14,0 % par rapport à 2010. Ce qui indique que les entreprises belges du bois et de l'ameublement ont confiance en l'avenir.

Depuis le deuxième trimestre de 2008, le **taux d'occupation** de la capacité de production dans l'industrie du bois et de l'ameublement a baissé jusque sous le seuil psychologique des 80 %. De même, en 2011, le taux d'occupation n'a atteint que 74,6 % en moyenne.

1.4. L'emploi

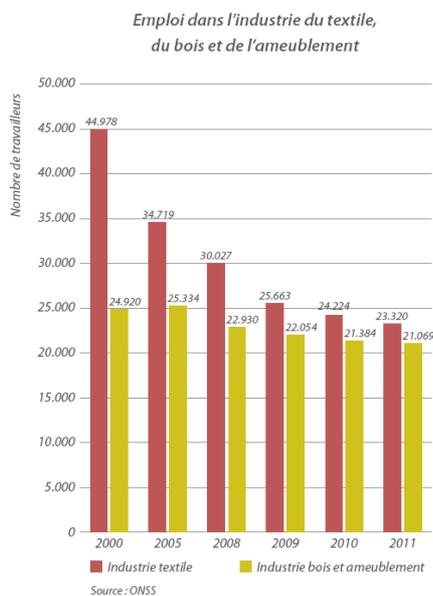
Le secteur textile

L'emploi continue de baisser, mais de manière un peu moins prononcée

En 2011, environ 1.000 emplois ont été perdus dans l'industrie textile belge. De ce fait, l'emploi était environ 4 % sous le niveau de 2010. Bien que ce recul soit certainement regrettable, cette perte d'emploi est la plus faible depuis 2008.

Le secteur du bois et de l'ameublement

En 2011, l'industrie belge du bois et de l'ameublement employait 21.069 personnes dans 1.457 entreprises. L'emploi a diminué de 315 personnes ou de 1,5 % par rapport à 2010.



2. Evénements de l'année en cours

L'accord ne déplore aucune entreprise sortante ni aucune nouvelle entreprise. Les entreprises sont donc toujours au nombre de sept. Aucune modification des périmètres des entreprises visées n'est à signaler. Quelques activités (usages) supplémentaires ont été ajoutées au niveau d'une entreprise. Elles sont toutefois d'une importance marginale. Une autre entreprise grande consommatrice a connu 2 incidents ayant impacté sa production et ses performances énergétiques. Le premier est une période de chômage économique et le second est une panne de longue durée d'un équipement important. Enfin, la conjoncture, relativement incertaine, s'est manifestée de manière diverse auprès des entreprises, de telle sorte qu'elle ne peut expliquer une quelconque évolution des indices, si ce n'est peut être, un statut quo dans l'évolution de ceux-ci.

3. Volume de production

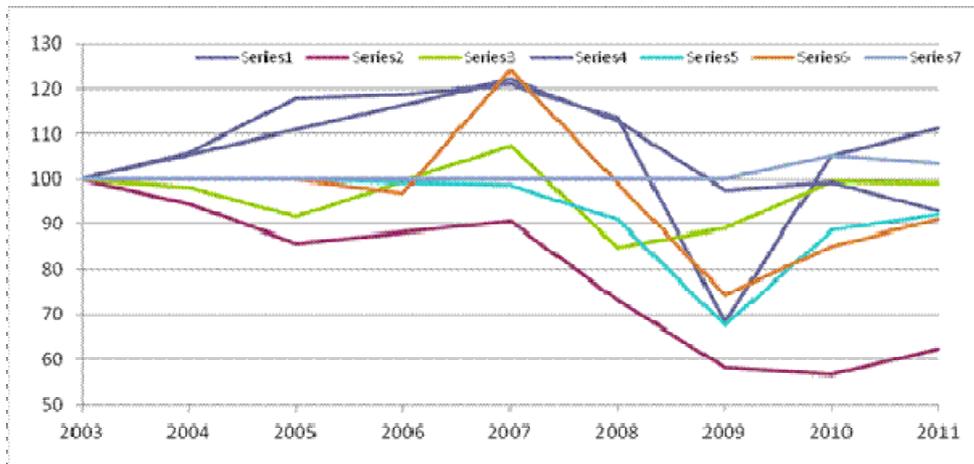
Formatted: Font: 14 pt

L'évolution des productions en 2011 est partagée. Pour une série d'entreprise la tendance est à une hausse modérée (4 entreprises affichant une hausse de leur indice de 3,9% à 10%). Trois entreprises connaissent néanmoins une baisse de la production de faible à moyenne amplitude (de -0,4% à -6,3%)

Pour rappel, 2010 montrait, après les baisses de 2008 et 2009 consécutives à la crise, un redressement des activités productives. 2011 confirme, pour une série d'entreprise, une reprise modérée.

Cette situation partagée se traduira néanmoins dans les faits par une faible baisse de la consommation réelle d'énergie primaire de -2,03%.

Graphe 1 : Evolution des indices de production

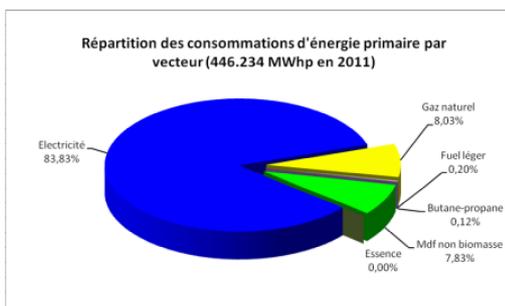


4. Répartition des consommations d'énergie primaire par vecteur et émission de CO₂

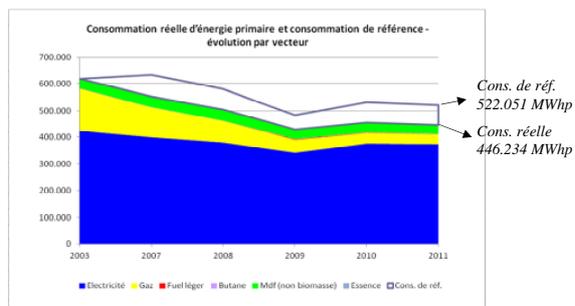
La consommation d'énergie primaire des entreprises accord de branche du secteur a été de 446.234 MWhp, soit une diminution globale de 2,03 % par rapport à l'année précédente. Cette légère diminution de consommation est observée pour tous les vecteurs, à l'exception du butane.

La répartition relative des consommations par vecteur énergétique ne laisse pas apparaître de modification significative entre 2010 et 2011. L'électricité occupe toujours une place prépondérante (83,8%), viennent ensuite le gaz naturel (8%) et le mdf non-biomasse (7,8%). Le reste des vecteurs (butane, fuel léger et essence) occupent une portion congrue.

Graphe 2 : répartition des consommations d'énergie primaire par vecteur (446.234 MWhp en 2011)



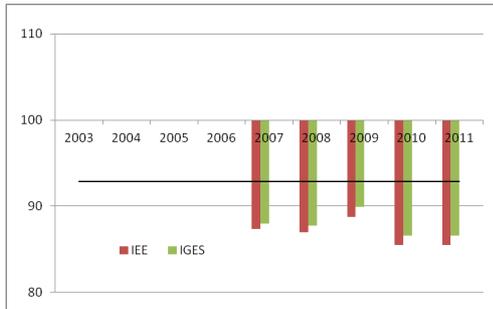
Graphe 3 : consommation réelle d'énergie primaire et consommation de référence, évolution par vecteur



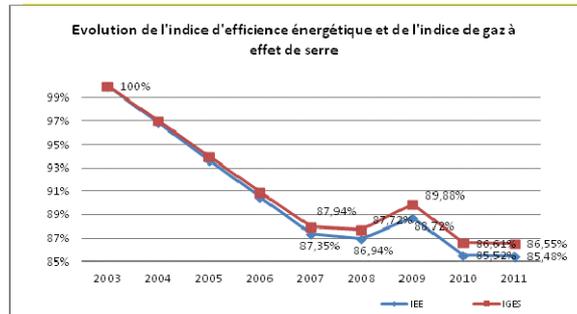
Les émissions totales pour le secteur s'élèvent en 2011 à 89.876 tonnes de CO₂ (2010 : 91.661 tonnes de CO₂).

5. Evolution de l'indice d'efficacité énergétique (IEE) et de l'indice de gaz à effet de serre (IGES)

Graphe 4 : évolution de l'IEE et de l'IGES



Graphe 5 : évolution de l'IEE et de l'IGES



L'indice d'efficacité énergétique pour le secteur s'élève en 2011 à 85,48 et l'indice d'émission de gaz à effet de serre atteint quant à lui 86,55.

Année 2011		MWhp	
Consommation Totale Théorique	522.051,47	IEE	85,48%
Consommation Totale Réelle	446.234,48		
		Tonnes CO ₂	
Emission Totale Energie Théorique	103.845,39	IGES	86,55%
Emission Totale Energie Réelle	89.876,31		

6. Améliorations réalisées

	Process	Utilities	Meill. Util. des capacités	Autres	TOTAL
A1	1	-	2	2	5
A2	1	1	1	-	3
A3	-	-	-	3	3
NEW	2	-	1	2	5
TOTAL	4	1	4	7	16

Les mesures mises en œuvre ou poursuivies en 2011 sont au nombre de 16 dont la répartition peut être observée ci-dessus. Le montant des investissements s'élève à environ 330.000 €.

7. Projets envisagés pour l'année en cours

Les entreprises annoncent la poursuite d'une série d'actions déjà entreprises ainsi que quelques nouveaux projets.

	Process	Utilities	Meill. Util. des	Autres	TOTAL

			capacités		
A1		1		2	3
A2		1		1	2
A3				8	8
B2				1	1
NC	3			2	5
TOTAL	3	2	0	14	19

Au total, 19 mesures sont prévues pour l'année 2011.

8. En conclusion

En conclusion, les secteurs de l'industrie du textile, du bois et de l'ameublement se redressent lentement de la crise de 2008-2009. D'un point de vue macroéconomique, cette reprise ne fait que compenser partiellement les pertes encourues lorsque la crise battait son plein.

Du point de vue des entreprises membres de l'accord de branche, celles-ci ont connu des évolutions contrastées. Certaines ont continué à éprouver des difficultés tandis que d'autres ont amélioré leur production.

Sur le plan de l'efficacité on observe dès lors un statu quo au niveau de l'évolution des indices de gaz à effet de serre et d'efficacité énergétique, voire une très légère amélioration.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTES PAR**

FEVIA

RESUME DU
RAPPORT SECTORIEL 2011
relatif à l'état d'avancement de l'accord de branche "Energie/CO₂"
pour l'industrie alimentaire wallonne

FEVIA Wallonie, Juillet 2012

Secteur : *Industrie alimentaire*

Année : 2012

SECTEUR :

Fédération signataire de l'accord :

FEVIA Wallonie

Types de production :

Abattoirs, margarine, confiserie, chocolat, bière, boissons rafraîchissantes, viande, biscuits, café, légumes, alimentation animale, sucre, produits laitiers, pommes de terre, fruits, céréales, pâtes, chicorée, inuline/fructose, vinaigrerie/moutarde/condiments, levure,...

Chiffre d'affaires du secteur:

6,6 mia €

Nombre d'emplois en Wallonie :

20.983

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Nombre d'entreprises participantes

51 sites

Consommation totale d'énergie :

13.756.410 GJp

Fraction de la consommation totale du secteur :

± 90 %

Objectif énergie :

7,4 % en 2010

Objectif CO₂ :

10,1 % en 2010

Objectif final énergie :

13,95 % en 2012

Objectif final CO₂ :

18,92 % en 2012

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :

19,97%

Amélioration actuelle des émissions de CO₂ :

27,66%

Date de signature de l'accord :

7 juin 2004

Objectif défini à l'horizon :

2010

Date de fin d'accord :

2012

Remarque préalable :

A. Sortants et nouveaux entrants

L'Accord de branche entre FEVIA Wallonie et le Gouvernement wallon, signé le 7 juin 2004, couvrait initialement 37 entreprises alimentaires (représentant 40 sites de production). Entre-temps quelques changements ont eu lieu:

- Un premier avenant à l'accord de branche a permis à Fevia Wallonie de reprendre la gestion de l'accord de branche du secteur laitier (4 entreprises/ 5 sites) et ainsi que l'intégration de 4 nouveaux entrants (représentant 4 sites). Cet avenant a été approuvé officiellement le 16 janvier 2006 par le Gouvernement wallon.
- Un second avenant à l'accord de branche permettant l'intégration de 10 nouveaux entrants (représentant 11 sites) a été approuvé officiellement le 10 avril 2008 par le Gouvernement wallon.
- Une nouvelle entreprise est entrée dans l'accord de branche durant l'année 2011 sans que cela influence l'objectif final.
- Huit sites ont arrêté leurs activités industrielles
- Deux entreprises se sont retirées de l'accord de branche, une suite à la lourdeur administrative et l'autre suite à une forte restructuration qui inclut une diminution de l'ensemble des heures de prestations disponibles pour continuer leur raison sociale. Il s'agit cependant de petites entreprises qui n'influencent pas de manière significative la consommation énergétique absolue

B. Evaluation approfondie

Durant l'année 2009, le secteur a effectué une évaluation approfondie de son accord de branche, destinée à confirmer (ou non) sa capacité à rencontrer ses objectifs 2010 et officialiser ceux de 2012. Les résultats de cette évaluation approfondie ont été présentés au comité directeur du 17 décembre 2009. Sur cette base des nouveaux objectifs ont été définis. Le nouvel avenant à l'accord de branche confirmant cet objectif a été approuvé par le gouvernement wallon le 28 avril 2011. Les nouveaux objectifs repris dans cet avenant sont:

	Objectif 2012 ancien	Objectif 2012 suite à l'évaluation approfondie
Objectif IEE	8,9 %	13,95 %
Objectif IGES	13 %	18,92 %

1. Performances économiques du secteur : l'évolution de l'industrie alimentaire wallonne en 2011

Chiffre de production

En 2011, le chiffre d'affaires de l'industrie alimentaire wallonne a augmenté de 9,1%. Mais cette croissance s'est considérablement ralentie durant la seconde moitié de l'année 2011. La confiance des producteurs et, dans une plus large mesure encore, celle des consommateurs, a diminué. Plus que jamais l'industrie alimentaire dépend du succès des exportations pour maintenir sa croissance.

Grâce aux bons résultats à l'exportation, le bilan commercial s'est soldé en 2011 par un excédent de 0,82 milliards d'euros. Les exportations de l'industrie alimentaire wallonne ont augmenté de 7,2% en 2011.

Les investissements ont enregistré une hausse de 25,2% mais ils restent encore largement inférieurs à leur niveau record de 2007.

Il est indispensable d'obtenir un rendement suffisant pour pouvoir continuer à investir. Une entreprise alimentaire moyenne génère en 2010 un rendement net de 7,2% sur fonds propres après impôts, soit une légère diminution de 0,3% par rapport à 2009.

Ce rendement est supérieur à la moyenne générale de l'industrie (6,1%), qui n'a pas encore récupéré l'intégralité de la baisse de 2009. Dans l'industrie alimentaire, qui est un secteur à forte intensité de capitaux, une entreprise moyenne investit 15% de sa valeur ajoutée dans de nouvelles immobilisations corporelles.

2. Volume de production des entreprises participantes à l'Accord de Branche

L'évolution du volume de la production est très difficile à donner, car les volumes des différents produits mentionnés dans EPS coach sont exprimés en différentes unités (hl, tonnes, pièces, ...).

3. Performances en matière de consommations d'énergie et d'émissions de CO₂

La consommation d'énergie primaire en 2011 des entreprises participantes (13.756.410 GJp) a augmenté de 6,84 % par rapport à la consommation en 2001 (e.a. suite à l'intégration des nouveaux entrants).

Par rapport à la consommation d'énergie primaire en 2010, la consommation 2011 a augmenté de 0,6 %.

Les émissions de CO₂ liées à la consommation d'énergie ont diminué de 6,3 % par rapport à 2001. Par rapport à l'année 2010, les émissions de CO₂ ont augmenté de 0,13%.

La répartition de la consommation d'énergie primaire par vecteur énergétique est reprise dans la figure 1. L'énergie primaire consommée est essentiellement utilisée sous forme de gaz naturel (67,4 %) et d'électricité (28,4%).

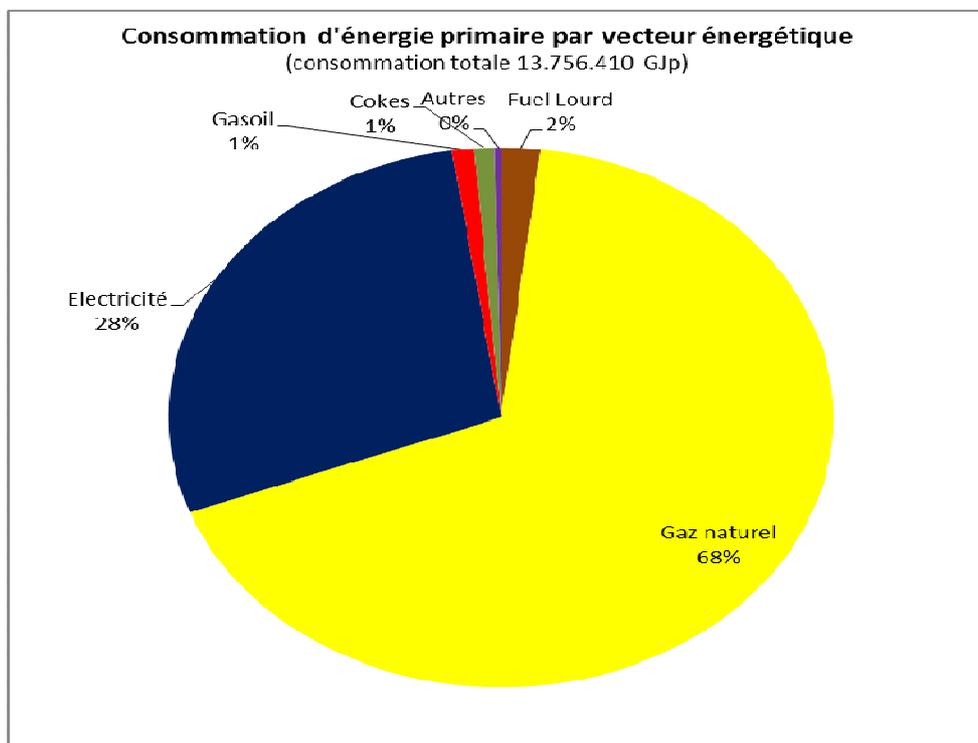


Figure 1 Consommation d'énergie primaire par vecteur énergétique 2011

Figure 2 reprend le diagramme d'évolution des consommations d'énergie et des consommations de référence.

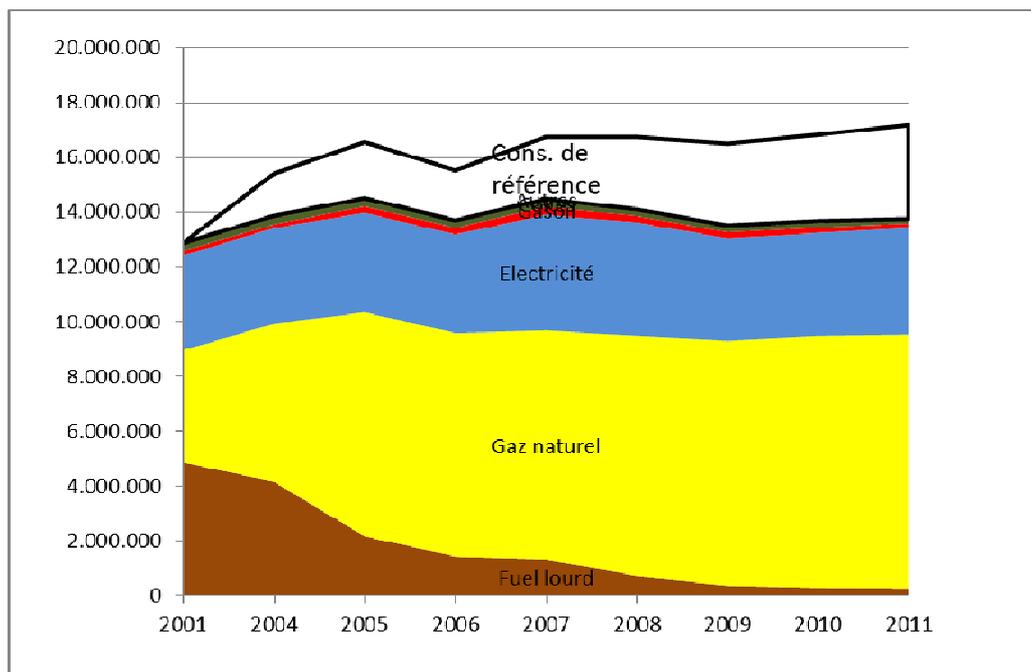


Figure 2 Evolution des consommations sectorielles (GJp)

Par rapport à l'année de référence dans laquelle les indices prennent la valeur 100%, **l'IEE sectoriel et l'IGES sectoriel pour l'année 2011 s'élèvent à 80,03% et 72,34%** respectivement, représentant donc une amélioration de l'efficacité énergétique de 19,97% et une réduction des émissions de CO₂ de 27,66% par rapport à 2001.

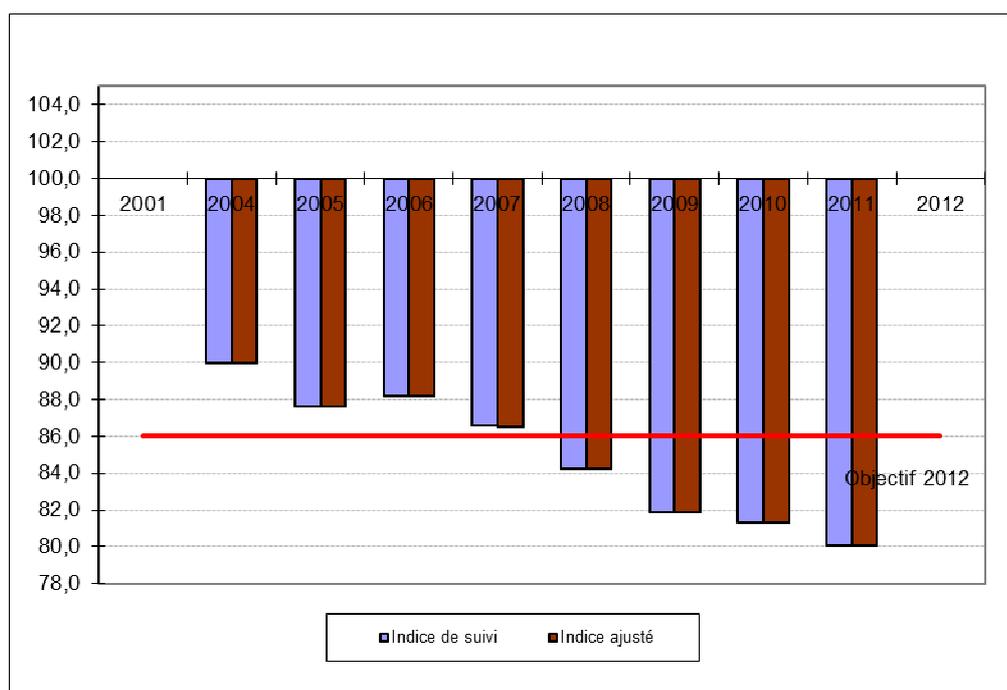


Figure30 Evolution de l'indice d'efficacité énergétique (IEE) sectoriel

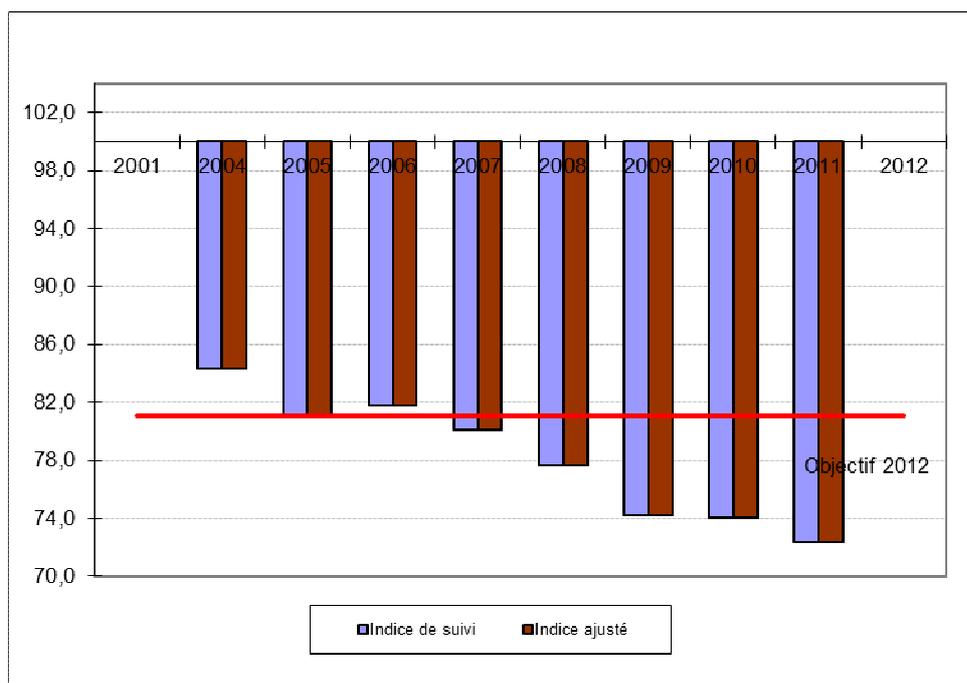


Figure 4 Evolution de l'Indice de réduction de CO₂ (IGES) sectoriel

Comme le montrent les figures 10 et 11, les résultats 2011 permettent d'atteindre et même de dépasser l'objectif 2012. En d'autres mots, le secteur alimentaire a réussi à maintenir le niveau de performance énergétique de 2004-2010, tout en réalisant une amélioration sensible en termes d'émissions de CO₂.

4. Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

L'amélioration de l'IEE et de l'IGES résulte de nombreuses mesures en matière d'efficacité énergétique réalisées depuis l'année de référence 2001.

Entre 2001 et 2011, 588 projets ont été mis en œuvre pour un montant d'investissement de 96 millions d'euros (ce chiffre est sous-estimé vu les informations incomplètes). En 2011, les entreprises participantes ont réalisé 22 projets qu'elles avaient l'intention d'accomplir (mesures retenues par l'audit énergétique). Ceux-ci leur ont coûté au total environ 4,1 millions d'euros.

Outre ces mesures, les entreprises ont également réalisé 34 projets que les entreprises n'avaient pas l'intention de prendre ;

- Mesures qui étaient détectées, certes, par l'audit énergétique, mais qui n'ont pas été retenues à cause de leur non-rentabilité.
- Mesures supplémentaires qui n'étaient pas détectées par l'audit énergétique

Il s'agit toutefois d'une sous-évaluation puisque pour 43% des investissements, l'estimation des coûts n'a pas été mentionnée.

Ci-dessous vous retrouvez la liste des mesures selon la typologie. La plupart des mesures sont effectuées au niveau de la chaleur (33%) suivi par des mesures au niveau de l'air comprimé (21%) et de bonne gestion (12%).

5. Conclusions

L'efficacité énergétique et les émissions spécifiques de CO₂ du secteur alimentaire wallon se sont améliorées de 19,97 % et de 27,66 % respectivement entre 2001 et 2011. Cette amélioration va au-delà de l'objectif 2012.

En ce qui concerne l'IEE, il y a une amélioration de 1,25 % par rapport à 2010.

Nous avons déjà identifié dans les rapports précédents les raisons principales de ces excellents résultats. Ils sont à rechercher dans un cumul des facteurs suivants:

- La réalisation des mesures visant à améliorer la performance énergétique, où les entreprises alimentaires ne se sont pas limitées aux mesures qu'elles avaient l'intention de prendre, mais ont également réalisées des mesures supplémentaires dont une grande partie sont des projets qui n'ont pas été détectés dans l'audit énergétique.
- La première transformation, c.-à-d. le traitement des matières premières agricoles, représente une partie importante dans la consommation énergétique de l'ensemble de l'industrie alimentaire. Il est important de signaler que la qualité de la récolte détermine fortement l'efficacité énergétique. A titre d'exemple, le tableau ci-dessous montre les rendements pour la production de sucre au niveau belge.

	2001	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Rendement betteravier (tonnes de betteraves/ha)	56,31	70,06	66,17	66,24	65,08	68,67	77,14	73,19	81,22
Rendement sucre (tonnes de sucre/ha)	8,73	11,07	10,65	10,70	10,39	12,20	14,40	11,53	14,45
Richesse (%) (= indicateur pour le sucre extrait de la betterave)	16,84	17,07	17,32	16,74	16,99	17,76	18,66	17,14	17,79

L'année 2011 a été la meilleure sur tout la période. Par rapport à l'année 2010 les rendements de production ont encore été plus élevés, qui ont abouti à une efficacité énergétique plus forte au sein des sucreries. Cette constatation confirme donc notre hypothèse de liaison partielle des performances avec la qualité de la récolte.

- De plus, l'amélioration générale de la productivité générale des entreprises, la sensibilisation du personnel et la croissance de la « conscience énergétique » à tous les niveaux a également eu un impact sur les performances énergétiques;

Entre 2001 et 2011, 588 projets ont été mis en œuvre pour un montant d'investissement de 95 millions d'euros (ce chiffre est sous-estimé vu les informations incomplètes). En 2012, 22 projets correspondant à un montant d'investissement d'au moins 3,7 millions d'euros sont prévus.

Le défi pour les entreprises alimentaires participantes à l'Accord de branche pour les années à venir reste donc d'essayer de maintenir le niveau actuel de performance énergétique.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

FIV



Résumé du rapport sectoriel annuel portant sur l'année 2011

Secteur : *Fédération de l'industrie du Verre (FIV)*

Année : **2011**

SECTEUR :	
Fédération signataire de l'accord :	<i>Fédération de l'Industrie du Verre</i>
Types de production :	<i>Produits verriers (verre plat, verre creux, fibres de verre)</i>
Chiffre d'affaires du secteur en Belgique :	<i>~ 2 300 millions €</i>
Nombre d'emplois en Wallonie :	<i>~ 5 000</i>
DONNÉES D'ACCORD DE BRANCHE	
Nombre d'entreprises participantes	<i>8 entreprises, 10 sites</i>
Consommation totale d'énergie :	<i>4.239.326 MWhp</i>
Fraction de la consommation totale du secteur :	<i>+ de 95%</i>
Objectifs dans le cadre d'une conjoncture économique défavorable	
Objectif énergie :	<i>11,4 % en 2012</i>
Objectif CO ₂ :	<i>11,0 % en 2012</i>
Objectifs dans le cadre d'une conjoncture économique favorable	
Objectif énergie :	<i>14,6 % en 2012</i>
Objectif CO ₂ :	<i>13,6 % en 2012</i>
Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique :	
Amélioration actuelle des émissions de CO ₂ :	<i>17,6 %</i>
	<i>19 %</i>
Date de signature de l'accord :	<i>2004</i>
Objectif défini à l'horizon :	<i>2012</i>
Date de fin d'accord :	<i>2012</i>

1 Performances économiques du secteur et événements

Au niveau national (rappelons que la Wallonie représente environ 90% de la production nationale), les chiffres clés du secteur verrier pour l'année 2010 sont les suivants :

- ✓ Quelques 8.800 personnes ;
- ✓ un chiffre d'affaires de quelque 2,5 milliards € (estimation FIV 2009) ;
- ✓ et une valeur ajoutée de quelque 620 millions € (estimation FIV 2009).

Son **orientation exportatrice** et l'importance de sa contribution à la balance commerciale de la Belgique sont des constantes dans l'industrie du verre. Multipliées par deux en vingt ans, ses exportations dégagent chaque année un solde positif important même en période de crise (record historique 976 millions en 2007).

L'activité verrière belge **représente aujourd'hui** :

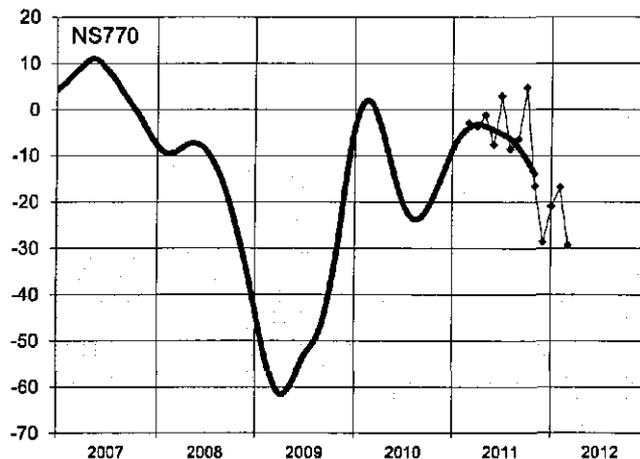


Fédération de l'Industrie du Verre
Boulevard de la Plaine 5
1050 Bruxelles

- ✓ ± 8.300 personnes
- ✓ une production d'un peu plus d'un million de tonnes de verre
- ✓ un chiffre d'affaires de quelque 2,3 milliards € (estimation F.I.V.)
- ✓ et une valeur ajoutée de quelque 680 millions € (estimation F.I.V.).

Son **orientation exportatrice** et l'importance de sa contribution à la balance commerciale de la Belgique sont des constantes dans l'industrie du verre. Multipliées par deux en vingt ans, ses exportations dégagent chaque année un solde positif important même en cas de crise : il a atteint près de 600 millions € en 2011 (record historique 976 millions en 2007).

Si la courbe de conjoncture du secteur établie par la BNB qui était descendue jusque -60 en février 2009, est remontée depuis, quoiqu'en dents de scie, elle reste malheureusement bien en dessous de son niveau de la mi-2007.



D'une enquête effectuée auprès des membres il ressort que les entreprises verrières voient le futur comme étant très incertain et ne s'attendent pas à une reprise significative dans les mois qui viennent. Les perspectives pour les plus grands clients du secteur ne sont pas bonnes : la construction (forte baisse des demandes de permis de bâtir), l'automobile (baisse des immatriculations), le solaire...

Les exportations verrières belges, vitales pour le secteur, ont particulièrement souffert de la crise. Elles ont connu une baisse de 21% en 2009. Le secteur n'avait jamais connu un tel niveau de baisse au cours des 50 dernières années. La baisse de 2009 (-21%) était même supérieure à celle encourue lors de la crise pétrolière (-15% en 1975). S'il y a redressement en 2010 et 2011, on reste encore loin du niveau atteint avant la crise.

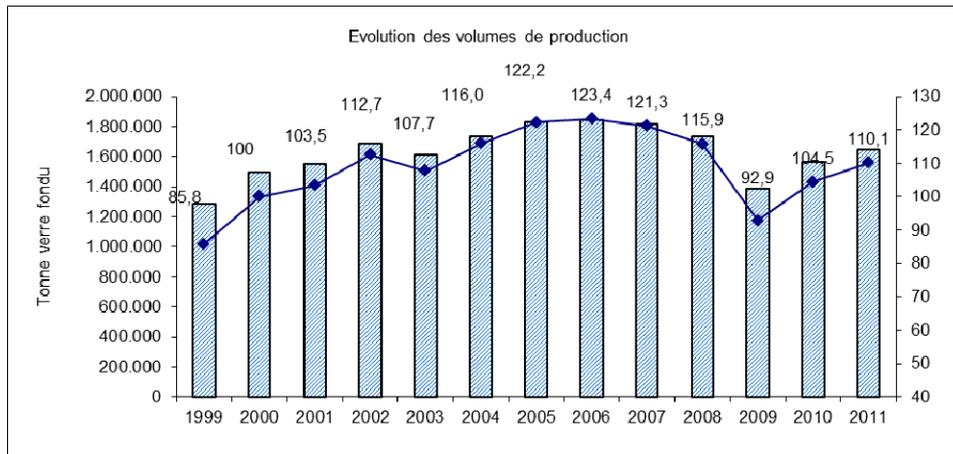
Le volume de production belge de verre reste fort bas. Depuis la fin des années soixante, jamais le secteur n'avait produit un niveau inférieur au million de tonnes (maximum historique : 1.631.000 tonnes en 1998). On était ainsi retombé à un niveau équivalent à celui du milieu des années soixante. Le niveau est quelque peu remonté en 2010 par rapport à 2009 mais il a à nouveau reculé en 2011 (-4%).

Quant à l'emploi, il a, dans ce contexte, diminué lui aussi de quelque 5% en 2011. Le secteur aura donc perdu plus de 3.000 emplois depuis l'an 2000.



2 Volumes de production

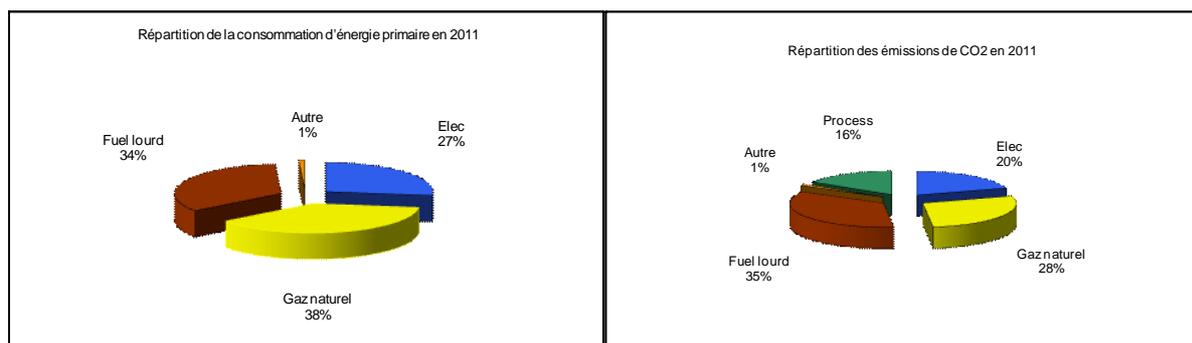
Le graphique ci-après donne l'évolution des volumes de production entre 2000 et 2011 pour les 8 sites équipés d'un ou de plusieurs fours de fusion (exprimés en tonne de verre fondu – base 100 en 2000, qui est la première année portant sur les huit sites).



Le volume de production réalisé en 2011 revient à un niveau proche de celui de 2002-2003. La progression est de 10,1 % par rapport à l'année de référence et de 5,4 % par rapport à 2010.

3 Performances en matière de consommation d'énergie, et d'émissions de CO₂

Les diagrammes suivant montrent la répartition des vecteurs énergétiques et des émissions de CO₂ dans le total :



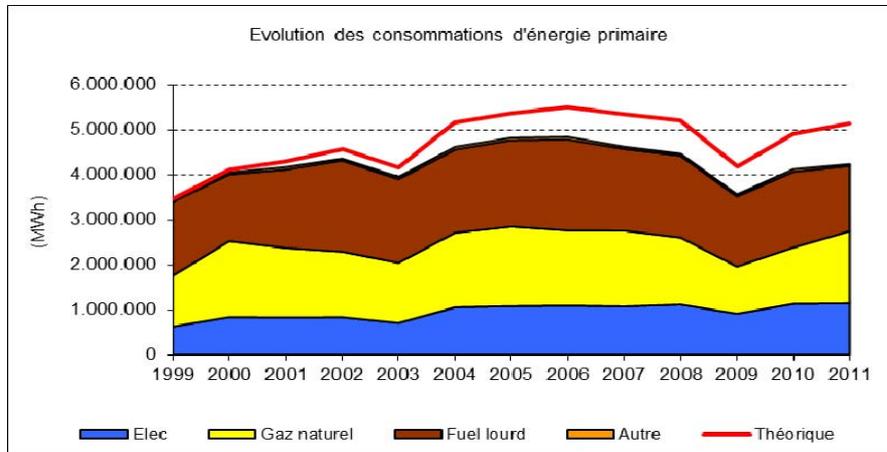
Les schémas suivants montrent l'évolution globale

- de l'énergie primaire réellement consommée par rapport à une courbe théorique calculée sur base des consommations spécifiques de l'année de référence.
- des émissions de CO₂ par rapport à une courbe théorique calculée sur base des émissions spécifiques de l'année de référence

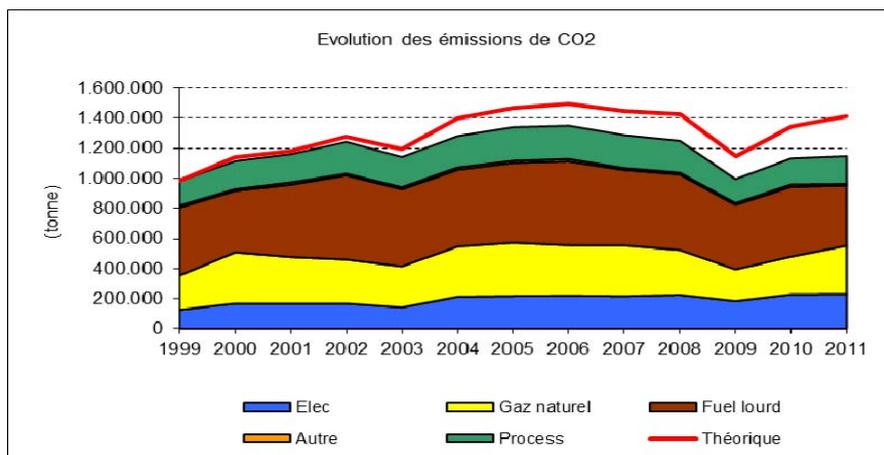
En 2011, on remarque donc que la consommation d'énergie primaire réelle est inférieure à celle considérée comme théorique, à hauteur de 904.940 MWh primaire soit 21,3 % de la consommation d'énergie primaire annuelle réelle du secteur.



Cette évolution est positive par rapport aux années antérieures.



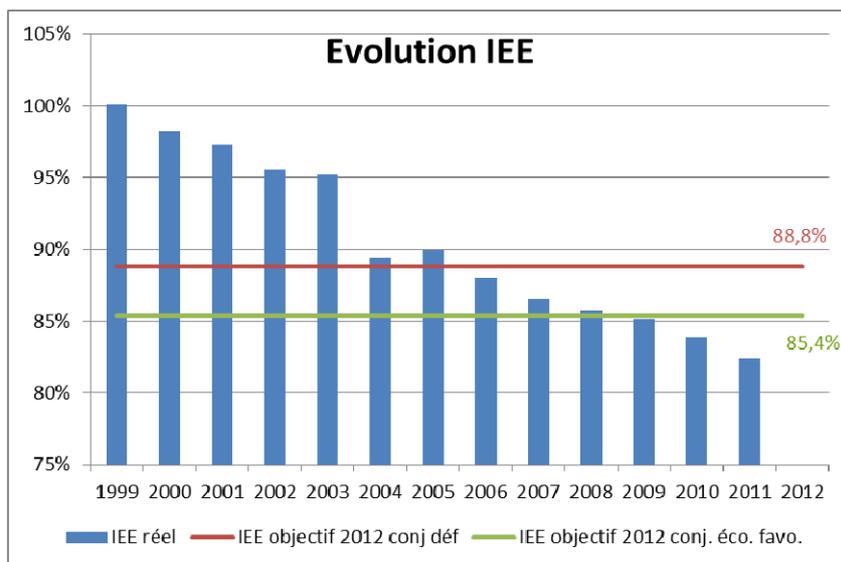
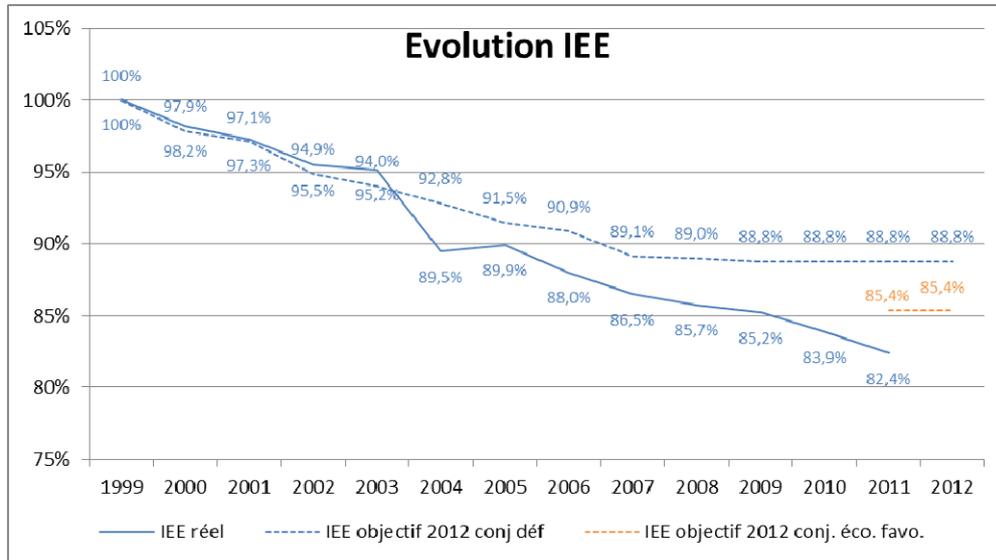
En 2011, on remarque ainsi une réduction des émissions de CO₂ de 268.278 tonnes soit 23,4 % de l'émission de CO₂ annuelle réelle du secteur ; cette situation est en progrès par rapport aux années antérieures.



4 Evolution des indices d'efficacité énergétique (IEE) et d'émission de gaz à effet de serre (IGES)

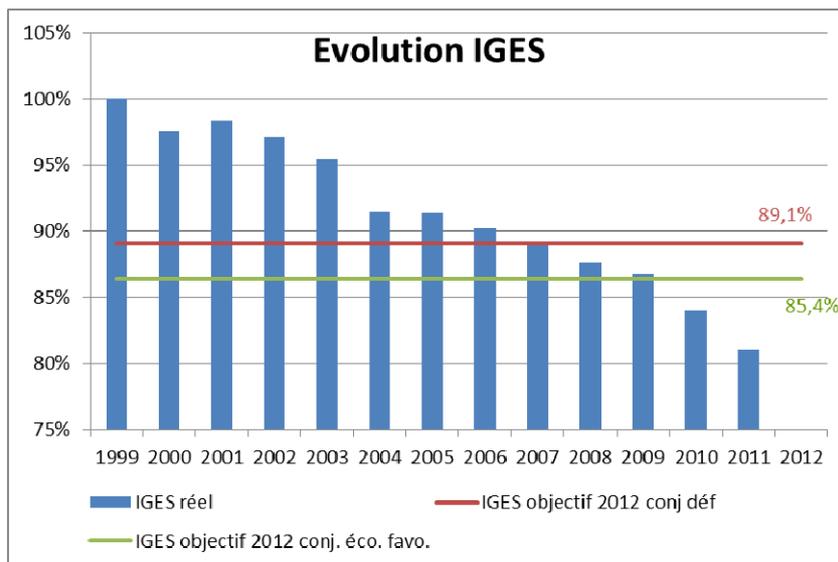
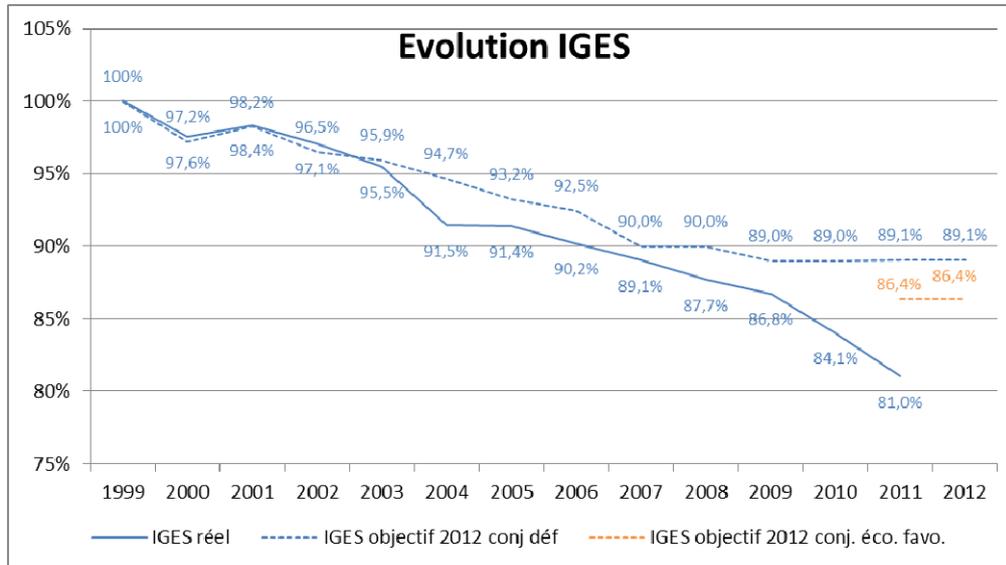
Les 2 graphiques suivants mettent en perspective les évolutions des Indices d'Efficiency Energétique (IEE) et d'émission de Gaz à Effet de Serre (IGES) réels du secteur avec les Indices prévisionnels tels qu'ils ont été mentionnés dans le plan d'amélioration sectoriel.

Fin 2011, l'indice IEE réel du secteur est de 82,4 %. L'objectif à l'horizon 2012 en cas de conjoncture économique défavorable (88,8 %) est d'ores et déjà atteint. De plus l'objectif fixé dans le cadre d'une conjoncture économique favorable est également atteint.



L'IGES réel du secteur fin 2011 est égal à 81,0 %. Le résultat atteint dépasse l'objectif fixé à l'horizon 2012 (89,14 % en cas de conjoncture économique défavorable). De même que pour l'indice IEE, l'objectif 2012 pour l'IGES fixé dans le cadre d'une conjoncture économique favorable est atteint.

Ces indices sont les indices réels du secteur qui reprennent uniquement les corrections « structurelles ».



5 Facteurs explicatifs de l'évolution des indices de performance

Le résultat fin 2011 s'explique par la combinaison de nombreux facteurs parmi lesquels on peut épingler :

Facteurs favorables

1. Plans d'action :

Les différentes actions constitutives et complémentaires aux plans d'action individuels sont autant de facteurs favorables à l'amélioration des indices.

2. Utilisation de calcin :

L'augmentation du taux de calcin exerce une influence bénéfique tant au niveau de l'IEE que de l'IGES.



La question est maintenant de savoir si le taux élevé (hors conjoncture) enregistré en 2010 pourra être maintenu dans les années à venir ; qu'en sera-t-il de la disponibilité et du prix futurs ?

3. Optimisation des fours :

Les fours de fusion font l'objet de mesures de contrôle et d'optimisation continues. L'impact de ces actions est loin d'être négligeable (exemple pour un four : +/- 4 %).

4. Nature des produits :

Tous les nouveaux produits considérés comme entrants ont fait l'objet d'une analyse spécifique sur le plan des consommations et des émissions spécifiques. Le calcul des indices IEE et IGES a été modifié en conséquence.

Facteurs défavorables

1. Fours :

L'arrêt de floats entraîne l'arrêt de certains périphériques, tels que les chaudières de récupération, accroissant par ce fait le recours aux autres énergies.

2. Production réduite :

Les sites qui ont réalisé une production réduite sans pouvoir mettre des installations à l'arrêt ont eu une efficacité énergétique réduite.

6 CONCLUSIONS

Ce rapport qui porte sur l'année 2011 est la huitième évaluation de l'accord de branche du secteur verrier.

Après une année 2009 de crise, la situation se redresse doucement pour le secteur. Le volume de production réalisé en 2011 revient à un niveau proche de celui de 2002-2003. La progression est de 10,1 % par rapport à l'année de référence (2000) et de 5,4 % par rapport à 2010.

Le montant des exportations verrières belge, critère définissant la conjoncture économique établie lors de l'évaluation approfondie repart également à la hausse. On observe une augmentation de 3% par rapport à l'année 2010. Toutefois, l'écart de -13% avec le montant des exportations belges de 2008, nous situe toujours dans une conjoncture économique défavorable.

L'amélioration des indices se poursuit avec un IEE équivalent à 82,4% et un IGES à 81%. Ces deux indices dépassent déjà respectivement de 6,4 et de 8,1 % l'objectif fixé dans le cadre d'une conjoncture économique défavorable pour l'année 2012. Notons également que les objectifs 2012 pour une conjoncture économique favorable sont également atteints.

En conclusion, nous constatons que le secteur est en bonne voie pour réaliser ses objectifs fixés à l'horizon 2012 repris dans l'accord de branche, puisque les résultats de l'année 2011 sont déjà meilleurs que ces objectifs. En effet, le secteur a suivi son plan d'action et a réalisé ou sont en cours de réalisation pas moins de 73 mesures sur les 85 prévues au plan initial. Des actions complémentaires aux plans d'action individuels ont également été prises, comme des mesures de contrôle et d'optimisation sur les fours.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

FEDIEX

**Rapport d'avancement 2011
concernant l'accord de branche entre les Industries extractives et
transformatrices de roches non combustibles, représentée par FEDIEX,
et la Région wallonne représentée par son Gouvernement relatif à la
réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre (GES) et à
l'amélioration de l'efficacité énergétique à l'horizon 2012**

1. Introduction

Ce rapport a pour objet de dresser un état d'avancement de l'Accord de branche relatif à la réduction des émissions spécifiques de gaz à effet de serre et à l'amélioration de l'efficacité énergétique signé le 8 décembre 2006 entre les Industries extractives et transformatrices de roches non combustibles et la Région wallonne.

Il a été élaboré conformément aux prescrits des différentes notes techniques éditées par la Région wallonne et notamment celle relative au « Canevas des rapports d'avancement dans le cadre des accords de branche » (v1.1. du 24 mars 2005).

Ce rapport a été établi à partir des données fournies par les entreprises participantes à l'accord, en vertu des obligations qui leur incombent dans le cadre de l'article 5 de l'accord.

2. Sites concernés

Les 19 sites concernés par l'accord de branche carrier sont les suivants :

CARMEUSE s.a.

Rue du Château, 13A
5300 Seilles

- Site d'Engis
- Site de Frasnes

Holcim Granulats SA

Portes de l'Europe
Espace Christian Dotremont
avenue Jean Monnet
1400 Nivelles

- Site d'Ermitage,
- Site de Hermalle-sous-Huy,
- Site de Leffe,
- Site de Soignies,
- Site de Trooz

Sagrex

Chaussée de La Hulpe, 185
1170 Bruxelles

- Site de Lustin,
- Site de Monceau
- Site de Quenast,
- Site de Beez,
- Site de Chanxhe,
- Carrières Lemay

Imerys

rue du Canal, 2
4600 Lixhe (Visé)

- Site de Lixhe

Calcaires de la Sambre

Chemin de Halage, 333
6111 Landelies

- Site de Landelies

Carrières du Hainaut

Rue Cognebeau, 245

7060 Soignies

- Site de Soignies

Carrières Berthe

Route de Corenne, 60

5620 Florennes

- Site de Florennes

SA Carrières d'Antoing

Rue du Coucou, 8

7640 Antoing

- Site d'Antoing

Cimescaut Matériaux

Rue du Coucou, 37

7640 Antoing

- Site d'Antoing

Aucune modification majeure des sites d'exploitation participant à l'accord de branche n'a été déclarée en 2011.

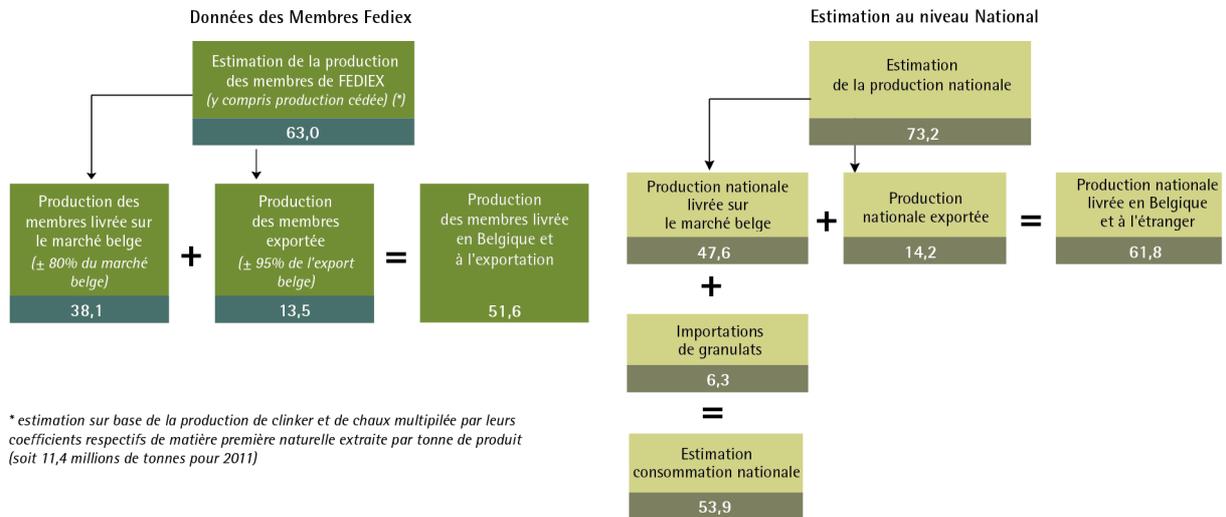
Le périmètre repris pour le reporting des données de chacune des sociétés n'a pas évolué en 2011.

Les ajustements éventuels pratiqués par les entreprises sont repris dans une annexe confidentielle remise à l'Expert Technique de l'accord de branche.

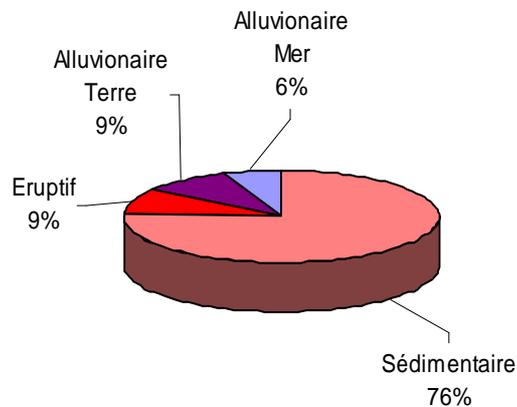
3. Principales caractéristiques

a) Indice de production

Estimations 2011 de l'activité du granulat (hors argile - en millions de tonnes)

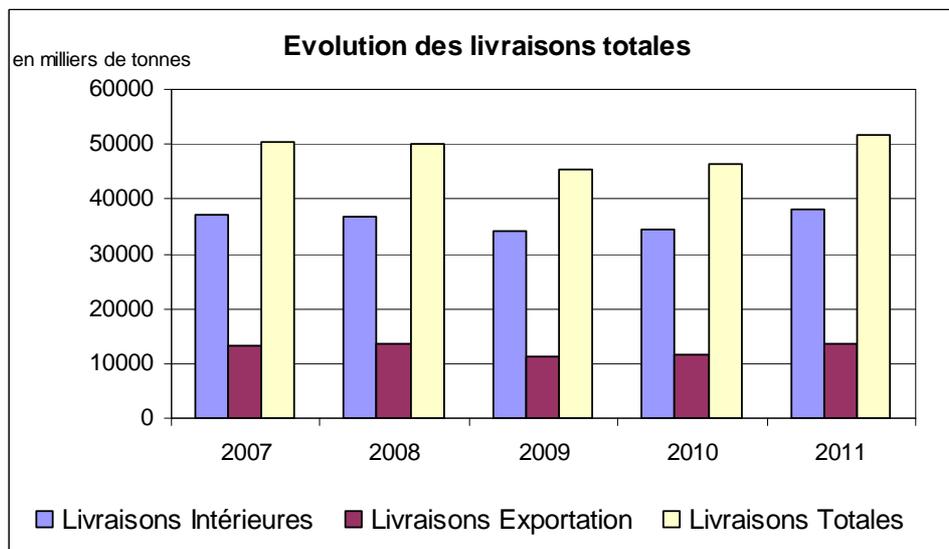


Production extraite en 2011 par les membres



Les livraisons totales

Les livraisons de granulats des membres se sont élevées à 51,6 millions de tonnes à fin décembre 2011 contre 46,3 millions de tonnes l'année précédente, soit une croissance de 11,4 % (représentant 5,3 millions de tonnes).

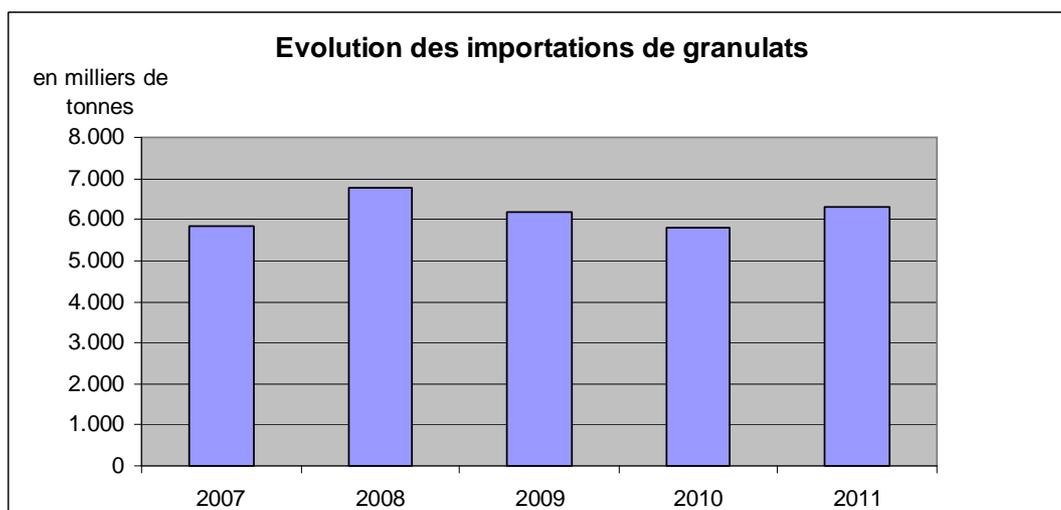


b) Importations

Après une diminution de l'ordre de 6 %, pour s'établir à 5,8 millions de tonnes en 2010, le niveau d'importation s'élève à 6,3 millions de tonnes (soit 8,6 % de plus que l'année passée).

Comme les années précédentes, la grande majorité des tonnages importés est issue des pays limitrophes. En ordre d'importance, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et l'Allemagne représentent respectivement 51 %, 21 % et 19 % soit, ensemble, 91 % du total importé. Le dernier pays limitrophe, la France, ne compte que pour 5 % du volume importé dans notre pays.

Les roches concassées et graviers utilisés généralement pour le béton prêt à l'emploi ou l'empierrement représentent 59 % du flux importé. La part relative du sable s'élève à 35 % du total. Le solde des tonnages livrés en Belgique, soit 6 %, concerne les grès, porphyres et dolomies.

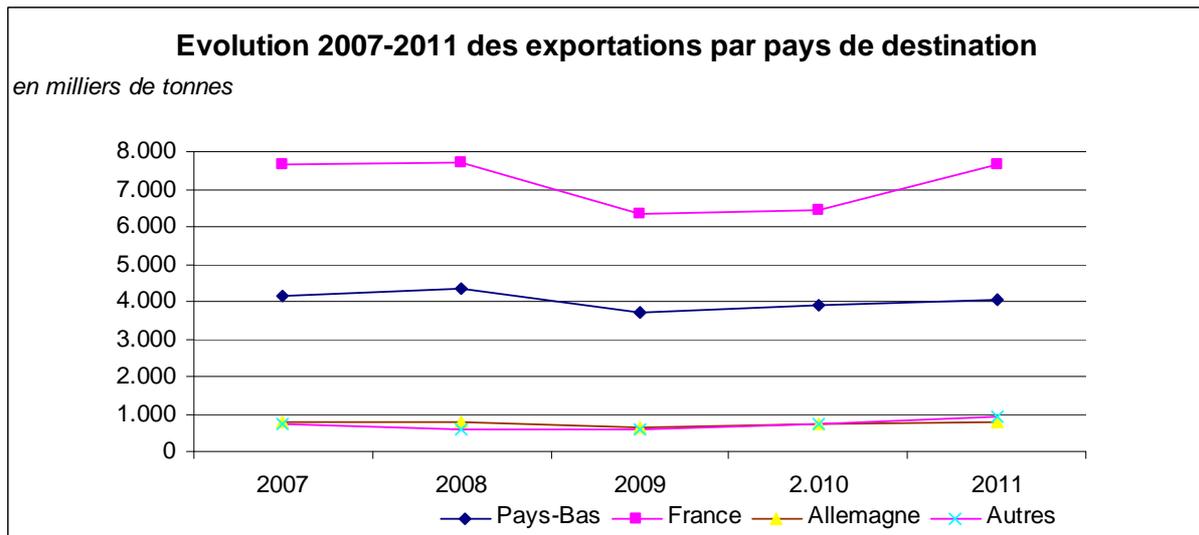


c) Exportations

Par rapport à 2010, les exportations ont progressé en 2011 de plus de 14 %. La France est le principal pays destinataire avec 57% du total de l'export. En regard de l'année 2010, le tonnage exporté vers ce pays est similaire à celui des années 2007/2008 (plus de 7,6 millions de tonnes).

Les livraisons à destination des Pays-Bas ont également progressé, pour s'élever à 4,1 millions de tonnes, soit une nouvelle progression de l'ordre de 5% par rapport aux années 2009 et 2010.

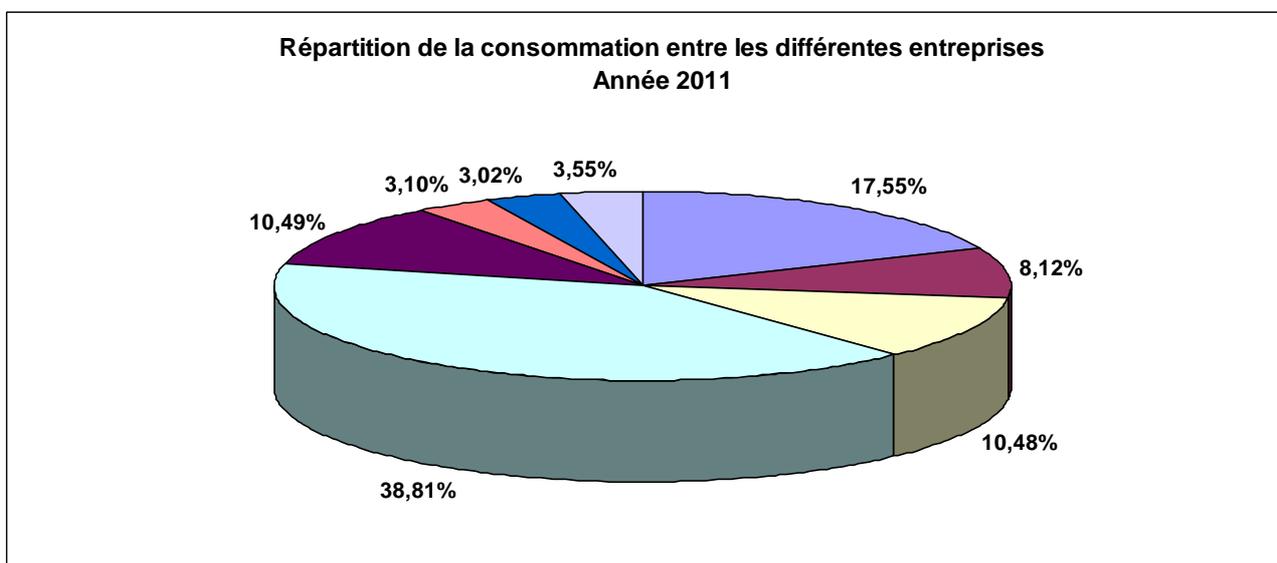
Le solde des exportations, soit 13 % du volume total, est expédié principalement vers l'Allemagne et le Grand-duché du Luxembourg (en progression de près de 14 % pour les deux pays). C'est la quantité la plus élevée depuis 2005.



4. Consommations énergétiques de l'année 2011

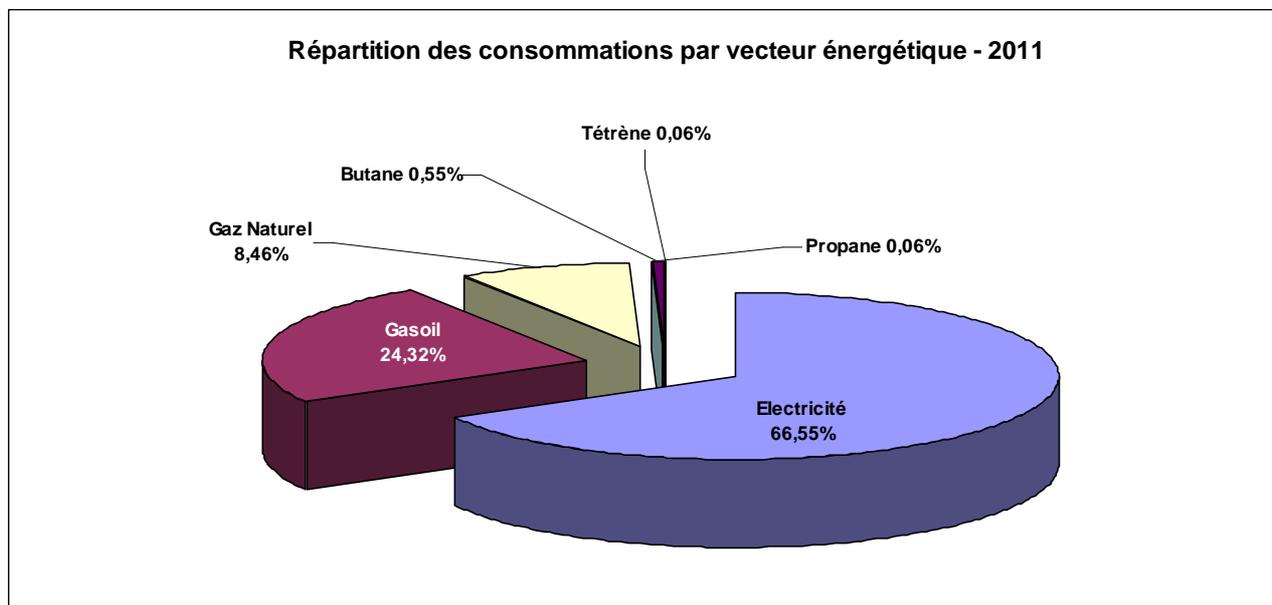
En 2011, la consommation énergétique primaire totale (directe et indirecte) de l'ensemble des 19 sites participant à l'accord de branche est de 1.878.326 GJp. Par rapport à 2010, la consommation d'énergie a augmenté de 18.651,85 GJp. Cela est en partie dû à l'amélioration de la situation économique du secteur.

La consommation d'énergie se répartit comme suit entre les différentes signataires :



L'accord de branche carrier se caractérise par une entreprise qui représente près de 40% du total énergétique consommé. À part pour un seul signataire, les entreprises dont la part est comprise entre 8% et 16% sont des entreprises multi-sites.

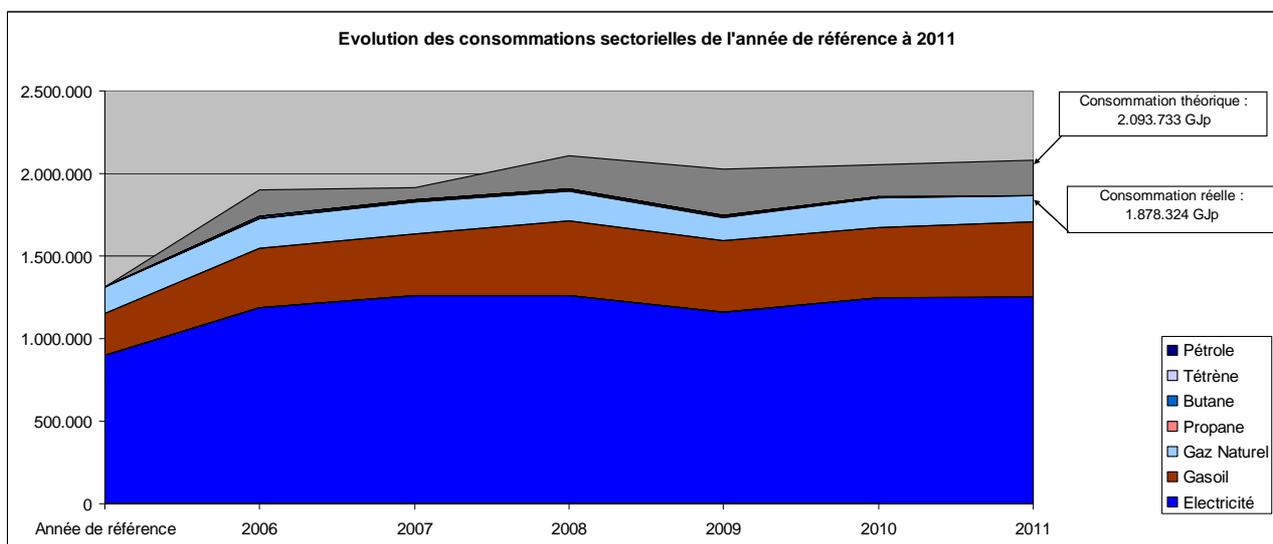
L'énergie primaire consommée par les entreprises se répartit comme suit :



L'électricité et le gasoil sont les vecteurs les plus employés. La part de chacun des différents vecteurs énergétiques reste relativement stable d'année en année. Il n'y a pas de variation « anormale » constatée.

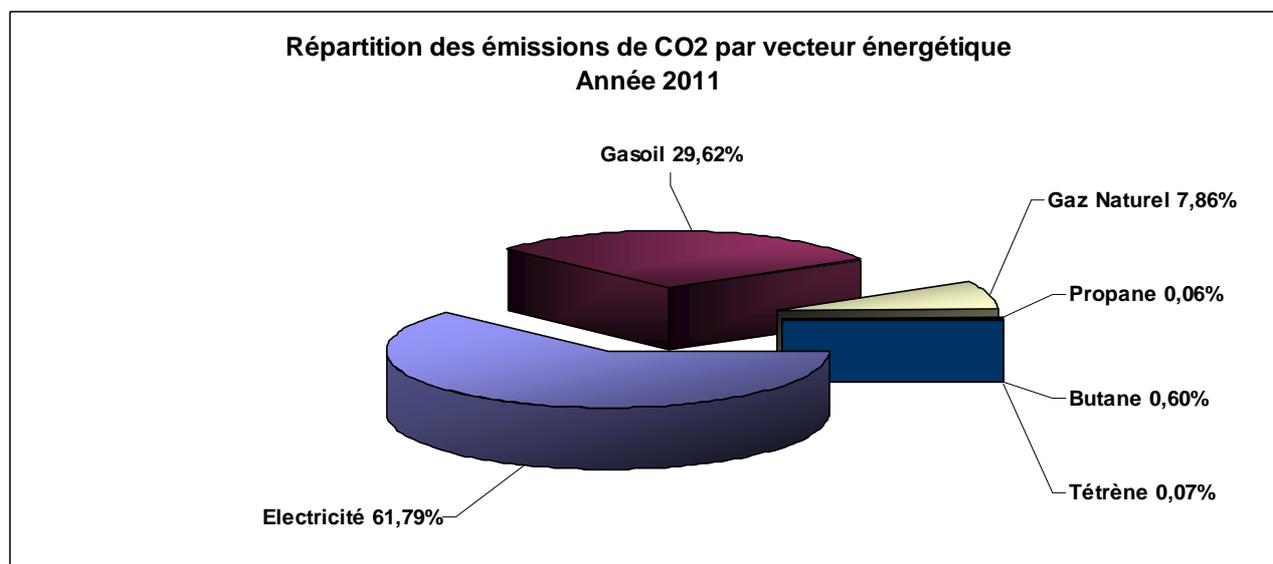
Consommations d'énergie (GJp)

	Année réf	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Electricité	896.712	1.182.654	1.257.291	1.257.801	1.156.740	1.246.496	1.250.011	
Essence	22							
Gasoil	254.213	363.702	376.859	453.818	433.158	429.301	456.831	
Gaz naturel	159.886	178.926	192271	181.803	141.464	174.445	158.970	
Propane		1.815	1.606	1.445	1.279	906	1.056	
Butane		8.284	10.305	10.230	8.046	7.170	10.286	
Tétrène		1.383	1.318	1.337	902	1.354	1.171	
Pétrole			289					
Total	1.310.833	1.736.764	1.839.939	1.906.434	1.741.589	1.859.672	1.878.324	
Conso référence	1.310.833	1.904.555	1.909.046	2.107.954	2.027.461	2.058.298	2.093.773	
IEE	100%	91,19%	96,38%	90,44%	85,90%	90,35%	89,71%	



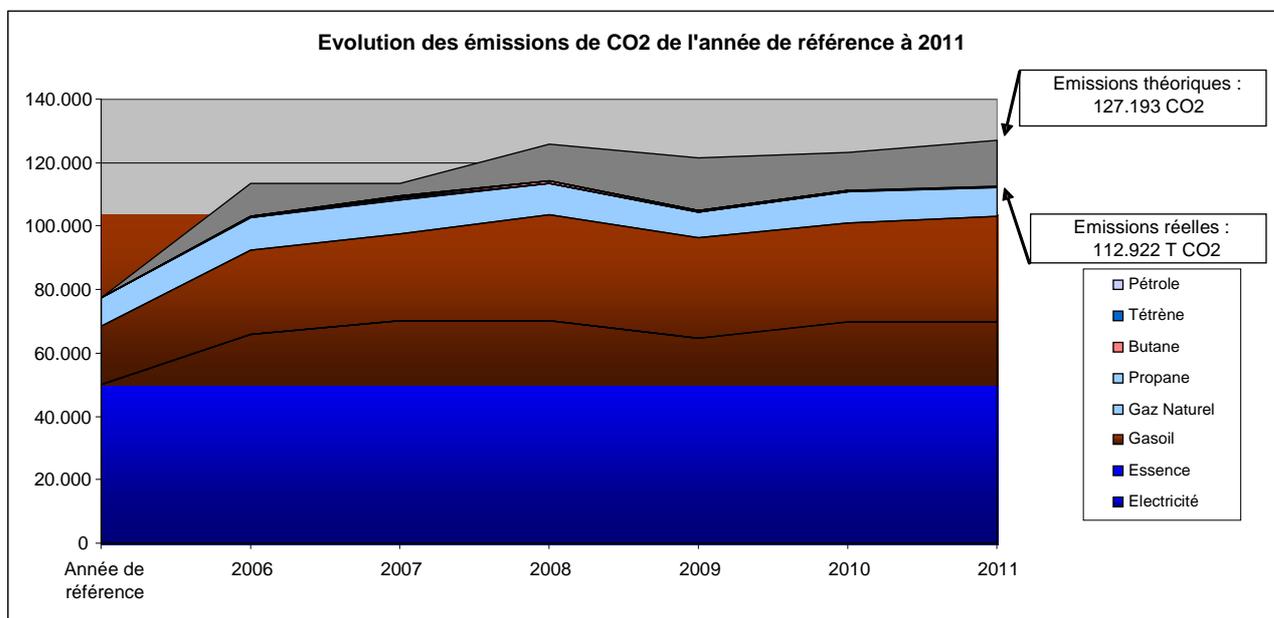
5. Emissions de CO₂ de l'année 2011

En 2011, le total des émissions, directes et indirectes, de CO₂ est de 112.922 tonnes de CO₂. Les émissions indirectes représentent 61,79% du total émis par les entreprises en 2011.



Emission de CO₂ (tonnes)

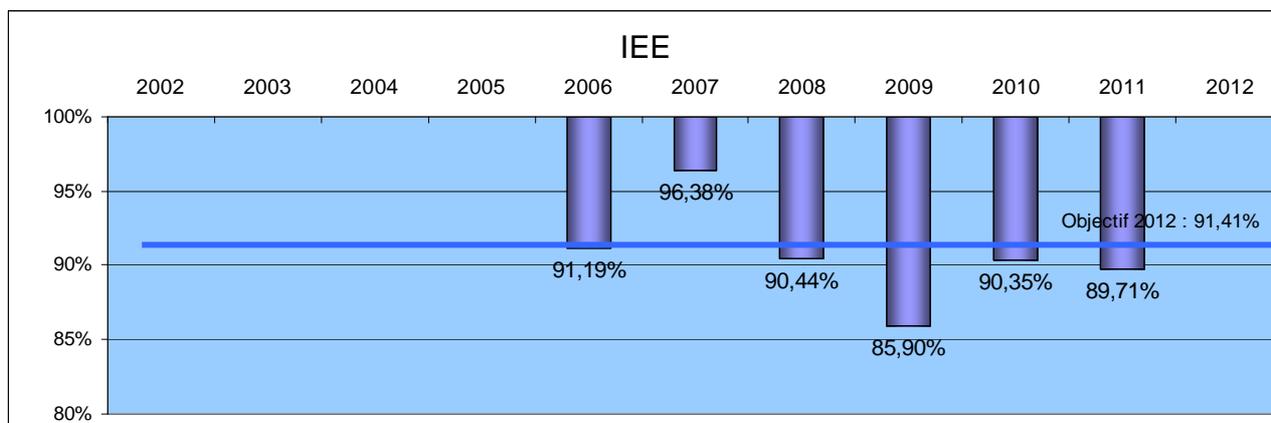
	Année réf	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Electricité	50.037	65.979	70.191	70.212	64.574	69.584	69.780	
Essence	2							
Gazoil	18.364	26.624	27.602	33.220	31.710	31.423	33.446	
Gaz naturel	8.922	9.984	10729	10.143	7.893	9.738	8.870	
Propane		114	101	91	80	57	67	
Butane		546	679	673	529	472	677	
Tétrène		97	92	93	62	95	82	
Pétrole			4					
Total	33.445	103.344	109.398	114.432	104.848	111.369	112.922	
Conso référence	33.445	113.328	113.507	126.528	122.058	123.264	127.193	
IEE	100%	91,19%	96,38%	90,44%	85,90%	90,35%	88,78%	



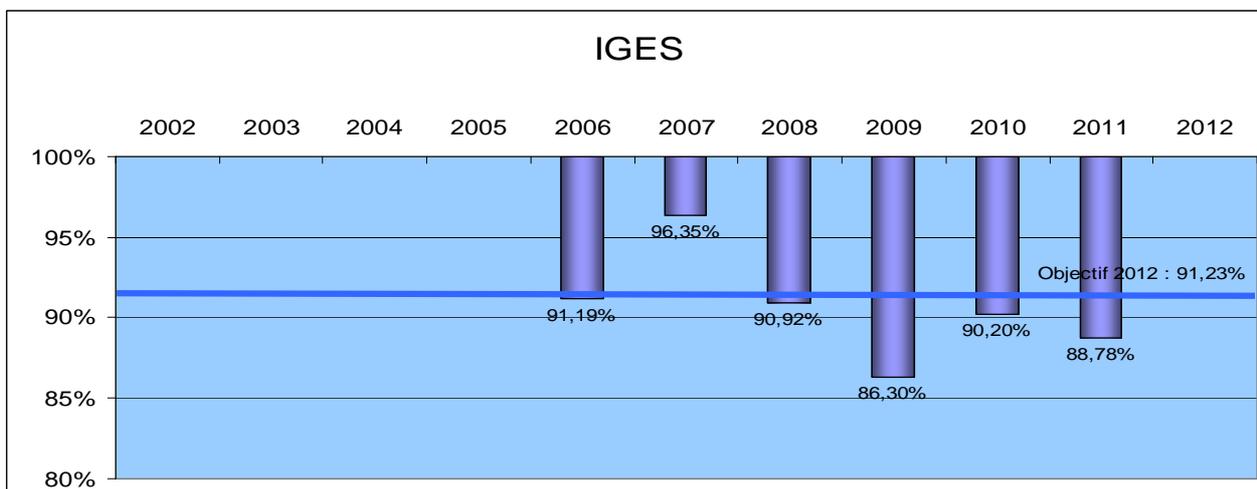
6. Indices d'efficacité

a. Calcul des indices IGES et IEE en 2011

Les indices d'efficacité pour 2011 ont été calculés sur base des données extraites du ou des rapports individuels d'entreprise. Ils sont repris dans les 2 tableaux ci-dessous.



	GJp	IEE
Consommation réelle 2011	1.878.324 (1)	IEE = (1)/(2) = 89,71%
Consommation théorique 2011	2.093.733 (2)	



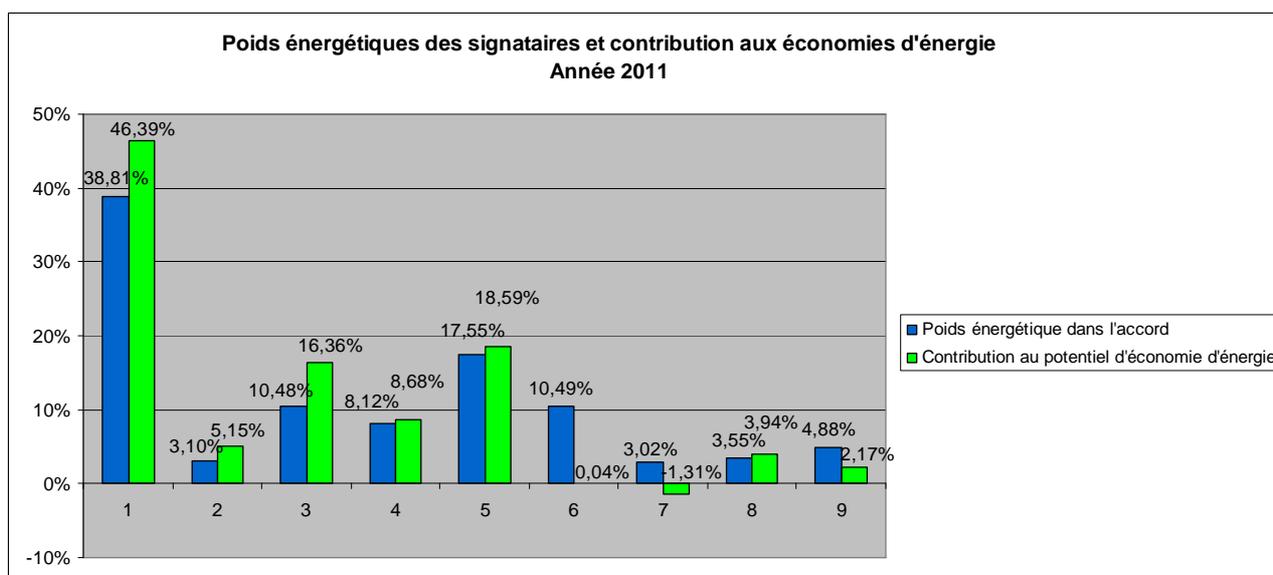
	T CO ₂	IGES
Emissions réelles 2011	112.922 (1)	IGES = (1)/(2) = 88,78%
Emissions théoriques 2011	127.193 (2)	

Au sein de l'accord de branche carrier, une entreprise (voir plus haut) représente près de 40% du total énergétique consommé. En termes de contribution aux économies d'énergie, cette entreprise apporte près de 46 % du potentiel d'économie d'énergie.

Une entreprise participe à près de 18% de la contribution à l'effort global des signataires tandis que 3 autres entreprises représentent chacune environ entre 8 et 10% de l'énergie totale consommée.

Leurs contributions aux performances sont relativement variables en fonction de la nature de l'activité. Certaines variations ont fait l'objet d'un rapport confidentiel remis l'année passée à l'expert technique.

4 autres entreprises, au profil énergétique plus modeste, ont des contributions inférieures à 6% du total général.



b. Evolution de l'IEE et de l'IGES entre 1999 et 2011

En 2011, l'Indice d'amélioration de l'efficacité énergétique (IEE) a atteint 89,71% et l'Indice de réduction des émissions de gaz à effet de serre (IGES) a atteint 88,78%.

Dans leurs rapports d'avancement individuel 2011, les entreprises ont notamment mis en avant les éléments suivants pour expliquer la variation des indices de performances :

- La réorganisation de certaines sociétés et le changement de management qui en a découlé a permis de mettre en place une politique plus active en matière énergétique. La mise en œuvre de recommandation issues de l'accord de branche mais aussi de nouvelles pistes ont permis cette amélioration. Par exemple : augmentation de la fréquence d'entretien des transporteurs, mise en place de variateurs sur certains transporteurs, révision de schémas de production (ex. : gestion de concassé), gestion des arrêts et marche à vide,... ;
- La prise en compte de situations spécifiques liées à l'exploitation en carrière dues notamment à l'approfondissement ou à l'étendue de l'activité et qui impacte directement positivement ou négativement les consommations absolues d'engins de carrière, de transporteurs,...

Une autre caractéristique est la variation du niveau d'élévation des eaux d'exhaure qui impacte également les consommations électriques, toutefois des solutions d'optimisation ont été mises en œuvre.

Des ajustements ont été proposés par les sociétés. Ils font l'objet, comme le prévoit l'accord de branche, d'une note confidentielle qui sera transmise simultanément à ce rapport à l'Expert Technique ;

- Le placement de doubles vitrages et l'isolation de bureaux ;
- La suppression de crible mobile et le traitement de pierre par installation fixe ;
- Des actions diverses sur les transporteurs : système de détection de niveau ;
- Le remplacement de matériel ancien par du neuf : bull,... ;
- La modification du mix de produits pour des utilisations internes liées à la raréfaction de la ressources sur d'autres sites de production arrivés en fin de vie et pour lesquels des modifications administratives sont en cours (plan de secteur et PE).

Plusieurs consultants de carrières concluent à l'issue de leur rapport d'audit annuel que « la majorité des améliorations mises en place chez [...] sont structurelles et participent durablement à l'amélioration des performances énergétiques de l'entreprise ».

Quelques entreprises ont proposé, sur base de la liste reprise ci-dessus, soit des modifications de variable d'activité (eaux d'exhaure), soit d'intégrer des valeurs de correction pour tenir compte des variations de conditions climatiques ou de la variation de la sous-traitance.

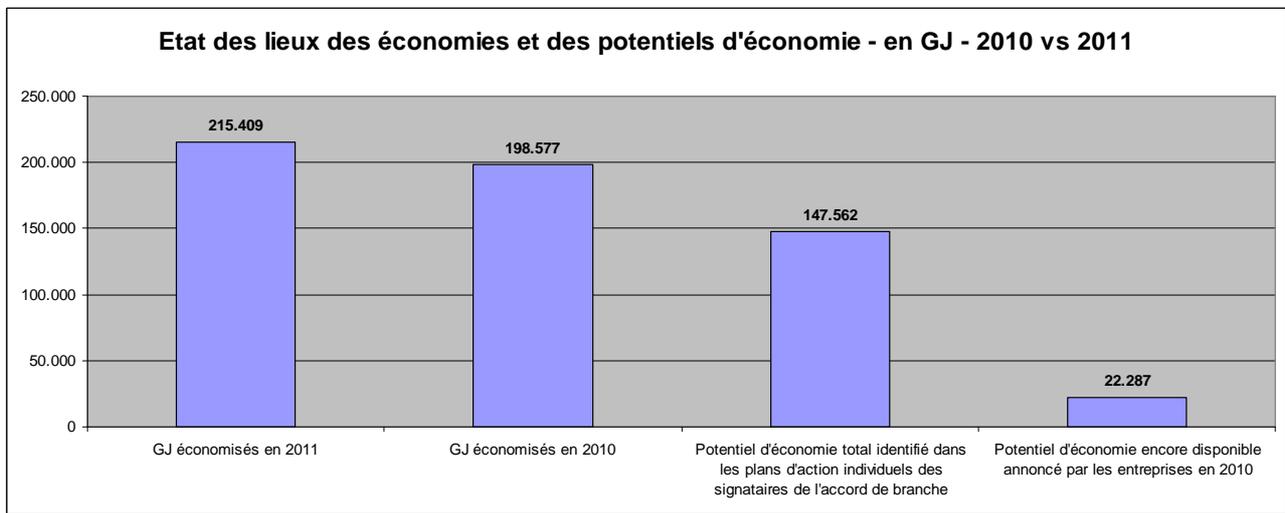
Une entreprise a mené une réflexion globale sur les postes liés au concassage et a proposé une série de modifications afin de mieux rendre compte de la consommation des postes de concassage primaire, secondaire et tertiaire.

Etat des lieux sur les projets

Pour l'ensemble des signataires de l'accord de branche, un potentiel total de 147.562 GJp d'économie annuelle d'énergie a été identifié lors des audits énergétiques.

Lors de l'évaluation approfondie menée par le secteur en 2009/2010, il avait été mis en évidence que plus de 50% du potentiel d'économie initial avait été mis en œuvre et que, parmi les mesures non mises en œuvre, environ un quart pourraient encore l'être à la fin de la période de l'Accord de branche. L'évaluation approfondie a également permis de constater que les bons résultats engendrés par le secteur provenaient également pour la plupart de mesures d'améliorations non prévues initialement dans les audits énergétiques.

Le graphique suivant s'inspire de celui présenté lors de l'évaluation approfondie de 2010. Adapté à 2011 (pour le premier histogramme), il donne ce qui suit :



Le rapport précédent présentait un histogramme de la répartition du potentiel d'économie encore disponible annoncé par les entreprises découlant de l'évaluation approfondie de 2010. Il ne nous est pas possible de présenter l'évolution de ce potentiel pour 2011.

D'autres explicatifs seront présentés lors de la réunion du Comité Directeur.

7. Conclusions

En 2011, les indices IEE et IGES du secteur sont au-delà des objectifs du secteur à l'horizon 2012. Au vu des rapports individuels et des recommandations des auditeurs, il ne devrait pas y avoir de problème pour remplir les objectifs fixés et ce toute autre chose restant égale par ailleurs.

* *

*

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

GSV



Accord de branche sidérurgie

Rapport d'information Sectoriel 2011

Destiné à publication

Secteur :

- Fédération signataire de l'Accord : Groupement de la Sidérurgie
- Types de production : Produits sidérurgiques : acier brut et produits finis dont – Produits laminés à chaud (larges bandes, tôles quarto, fil machine, acier marchand et profilés) – Tôles à froid – Tôles revêtues (fer blanc, tôles galvanisées, tôles électrozinguées, tôles à revêtements organiques).

2011 :

- Chiffres d'affaires du secteur en Belgique : 8.900 millions € (est)
en Wallonie : 4.300 millions € (est)
- Nombres d'emplois en Wallonie : 7.965

Données d'Accord de Branche :

Nombre d'entreprises participantes : 11

En raison de la spécificité de la phase à chaud de la sidérurgie intégrée et de son impact sur l'évolution des indices IEE et IGES, une approche différenciée a été décidée de commun accord et est formalisée par un avenant, pour les années 2011 et 2012.

Périmètre de la phase à chaud de la sidérurgie intégrée

Pour les installations concernées, un engagement est prévu au niveau de la réalisation d'investissements parmi les mesures/pistes identifiées, en fonction de la charge des outils en activité ou conditionnée par une remise en activité des outils à l'arrêt. Les détails de ces mesures/pistes sont repris dans une annexe confidentielle.

Périmètre de la phase à froid de la sidérurgie intégrée, la sidérurgie électrique et les installations finition/revêtement

Pour ce périmètre de la sidérurgie wallonne, l'approche est identique à celle des années précédentes

- Consommation totale d'énergie du périmètre : 28.071 mio Gjp (2011)
- Objectifs 2012 : - Maintenir au minimum les objectifs 2010

- Réaliser une amélioration supplémentaire (delta) conditionnée par une « conjoncture favorable »

Energie

Objectif 2010 :	- 7,0 %
Delta (conditionné):	- 1,4 %
Objectif 2012 :	- 8,4 % / IEE = 91,6

CO₂

Objectifs 2010 :	- 7,5 %
Delta (conditionné):	- 0,9 %
Objectif 2012 :	- 8,4 % / IEE = 91,6

- Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : **10,14 % / IEE = 89,86**
- Amélioration actuelle des émissions CO₂ : **11,09 % / IGES = 88,91**
- Date de signature de l'Accord : 21 juin 2004 / 29 juin 2011

Contexte général

La production mondiale d'acier brut dépasse la barre des 1,5 milliards de tonnes en 2011

En 2004, pour la première fois, le seuil du milliard de tonnes d'acier brut avait été atteint. Depuis lors, le volume mondial n'a cessé de progresser pour dépasser en 2011 le milliard et demi de tonnes, soit une augmentation de 50% sur 7 ans.

Avec une production de près de 700 millions de tonnes, la Chine a encore renforcé sa position de premier producteur mondial. L'augmentation de près de 56 millions de tonnes sur un an correspond, à peu de choses près, à la production annuelle conjointe de l'Allemagne et de la France.

La progression de 3% enregistrée en UE27 s'explique par le bon niveau d'activité du premier semestre. Un écart substantiel avec les 210 millions de tonnes réalisées en 2007 demeure.

	Mt	2011 / 2002	2011 / 2010	Monde =100
CHINE	696	282%	9%	46%
UE27	177	-6%	3%	12%
Japon	108	0%	-2%	7%
USA	86	-6%	7%	6%
Inde	72	151%	6%	5%
Russie	69	15%	3%	5%
Corée du Sud	68	51%	16%	5%
Monde	1.527	67%	7%	100%

En Belgique, 8 millions de tonnes d'acier brut ont été produites, soit un niveau équivalent à celui réalisé un an plus tôt. La faiblesse de la demande et l'accentuation de la concurrence ont par ailleurs conduit à un recul de quelque 5% de la production d'acier inoxydable. La ventilation aciérie intégrée / aciérie électrique est également restée relativement stable en 2011 dans un rapport 65 / 35%.

Production de fonte et d'acier brut en Belgique (en kt)

	Fonte	Convertisseur	Acier brut électrique	total
2001	7.732	8.086	2.655	10.741
2002	7.988	8.417	2.905	11.322
2003	7.813	8.309	2.805	11.114
2004	8.224	8.812	2.885	11.697
2005	7.254	7.776	2.644	10.420
2006	7.516	8.172	3.458	11.631
2007	6.577	7.147	3.545	10.692
2008	6.977	7.407	3.265	10.673
2009	3.087	3.288	2.347	5.635
2010	4.688	5.177	2.796	7.973
2011	4.725	5.253	2.773	8.026

Progression de la consommation d'acier en UE

Sous l'impulsion d'un premier semestre très dynamique, la consommation d'acier en UE27 a terminé l'année en progression de quelque 6% malgré un dernier trimestre en net déclin. La demande a été particulièrement bien orientée en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, en Suède et en Pologne. Elle a par contre stagné, voire régressé en Italie, au Royaume-Uni et en Espagne.

L'analyse par secteur utilisateur d'acier souligne les fortes progressions enregistrées dans les secteurs de la construction mécanique, de l'automobile et des tubes. Le secteur de la construction a terminé l'année globalement en progrès mais les évolutions ont été fort divergentes d'un pays à l'autre.

Dès la fin de l'été, le marché de l'acier s'est retourné sous les effets conjoints de la crise financière, de la baisse de confiance généralisée, induite notamment par les dettes souveraines, et du niveau élevé des stocks. 2011 s'est terminée avec des croissances économiques nulles, voire négatives dans la plupart des pays européens.

L'UE27 à nouveau importatrice nette

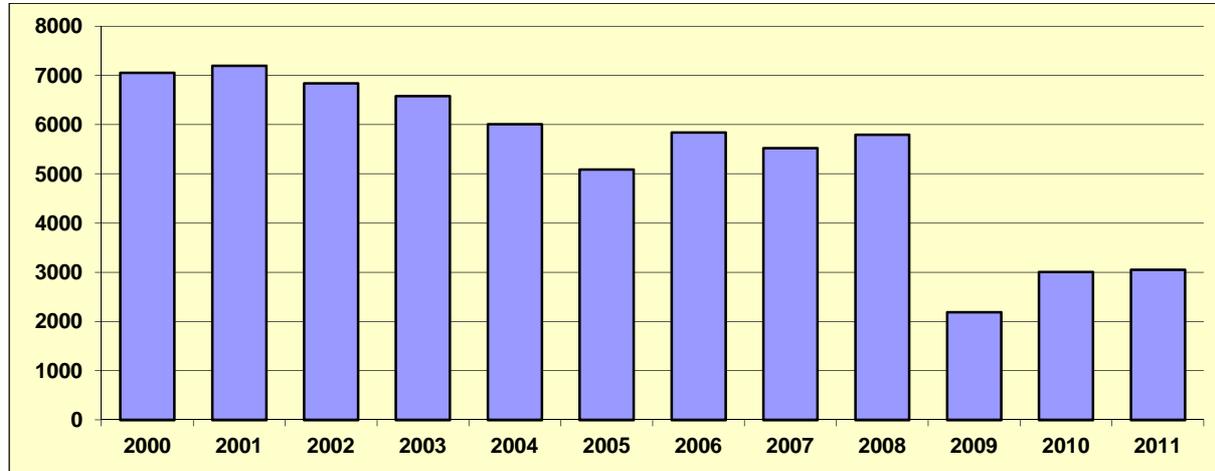
Suite à une augmentation importante des importations, la balance d'acier de l'UE27 avec le reste du monde est, après deux années en boni, redevenue négative en 2011 (-1,2 Mt). Les déficits les plus marquants concernent nos échanges commerciaux avec l'Ukraine, la Russie et la Chine. Notre balance est par contre restée bien orientée avec le Proche et Moyen Orient, les Etats-Unis et l'Afrique du Nord.

Comme au cours des années précédentes, les sociétés sidérurgiques situées en Europe ont dû rester vigilantes et s'organiser pour se défendre contre, d'une part, des mesures protectionnistes frappant l'accès aux matières premières et, d'autre part, des pratiques commerciales non-conformes aux règles en vigueur à l'OMC. L'UE a, quant à elle, maintenu sa politique de zone ouverte sans droits de douane à l'importation.

Volume de production en Wallonie

Evolution de la production d'acier brut

en 1000 t



Source : GSV

En Wallonie, la production d'acier brut en 2011 s'est élevée à 3,1 millions de tonnes contre 3,0 millions de tonnes en 2010 soit une augmentation de 1,5%.

Production des principaux produits finis et leurs destinations

Produits finis	Production En 1.000 t			Utilisations principales
	2000	2010	2011	
Produits laminés à chaud	8.717	5.299	5.542	
Dont				
Larges bandes	6.845	3.937	4.017	Construction métallique
Tôles quarto	656	516	558	Bâtiment, chaudronnerie
Fil machine	937	761	879	Tréfilerie
Aciers marchands, profilés	279	84	88	Bâtiment, camions
Tôles à froid	2.202	1.843	1.760	
Radiatoristes, fûtiers				
Tôles revêtues	2.696	2.246	2.126	
Dont				
Fer blanc	293	127	129	Emballage
Tôles galvanisées	1.731	1.614	1.541	Bâtiment, automobile
Tôles électrozinguées	454	374	340	Automobile, électroménagers
Tôles à revêt. organique	218	131	116	Mobilier, bâtiment

1. Périmètre de la phase à chaud de la sidérurgie intégrée

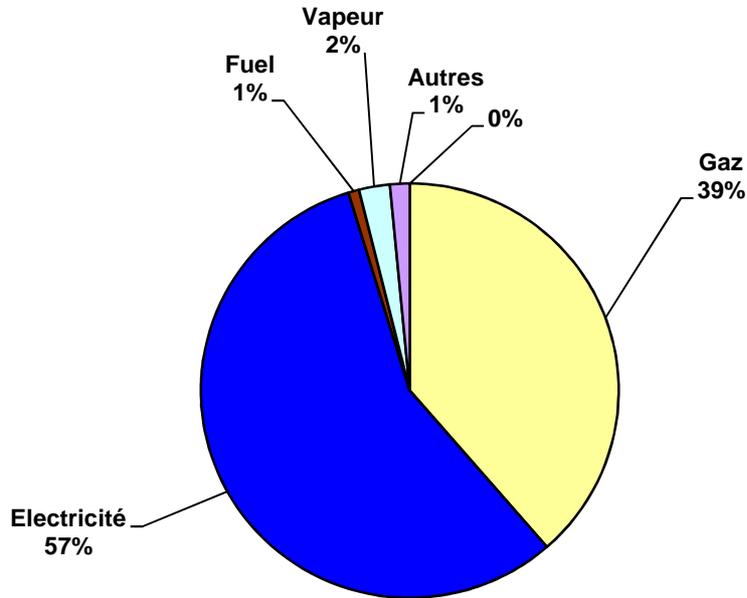
En 2011, plusieurs installations étaient à l'arrêt durant toute l'année ou partiellement en activité pour une partie de l'année ; d'autres étaient en activité dont certaines au ralenti.

Aucun investissement repris dans les listes confidentielles émises par les entreprises et validées à travers l'avenant du 29 juin 2011 n'a pu être mis en œuvre.

2. Périmètre de la phase à froid de la sidérurgie intégrée, la sidérurgie électrique et les installations de finition/revêtement

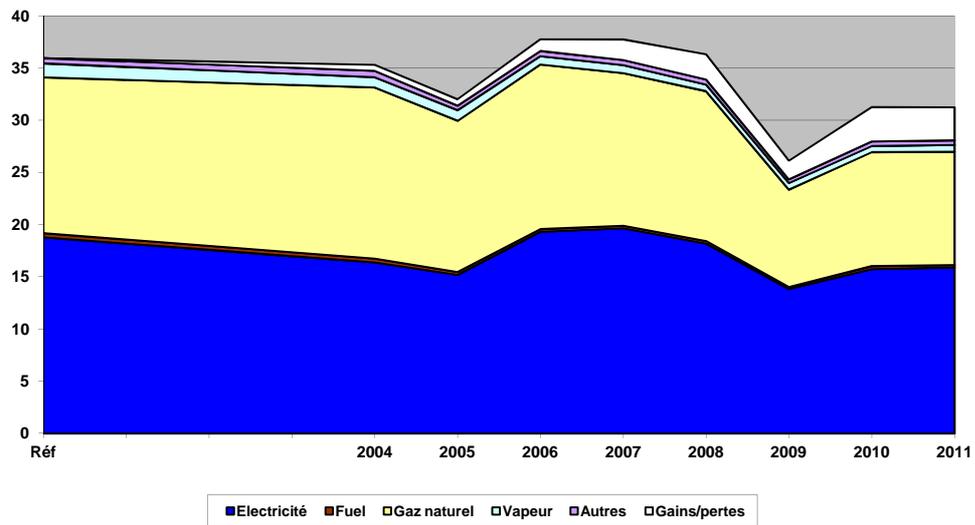
Performance en matière de consommations d'énergie

Consommation d'énergie primaire GJp par vecteur 2011



Evolution de la consommation d'énergie primaire par vecteur 2011 (*)

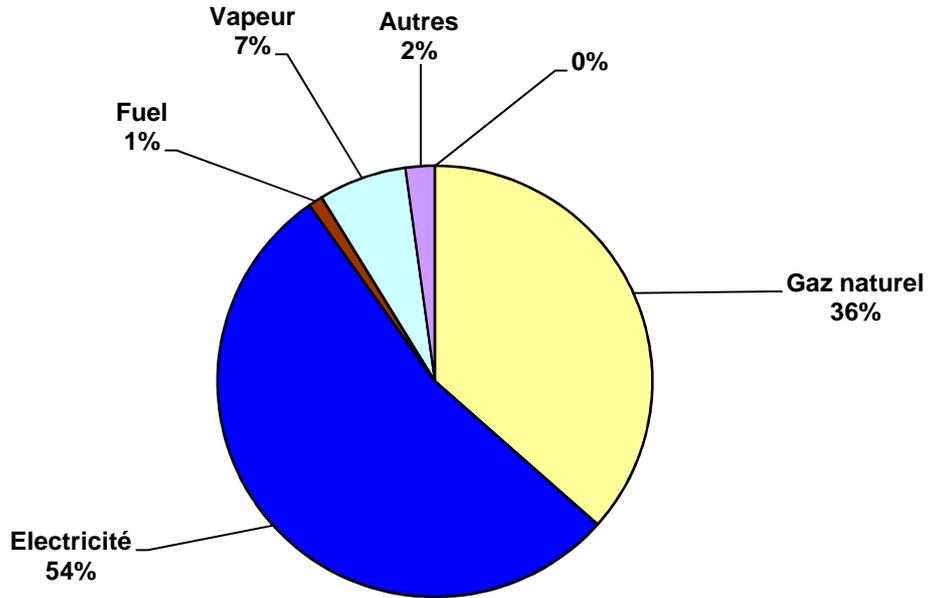
En mio GJp



*Y compris aciérie Aperam - sans Carsid et Cokerie de Seraing

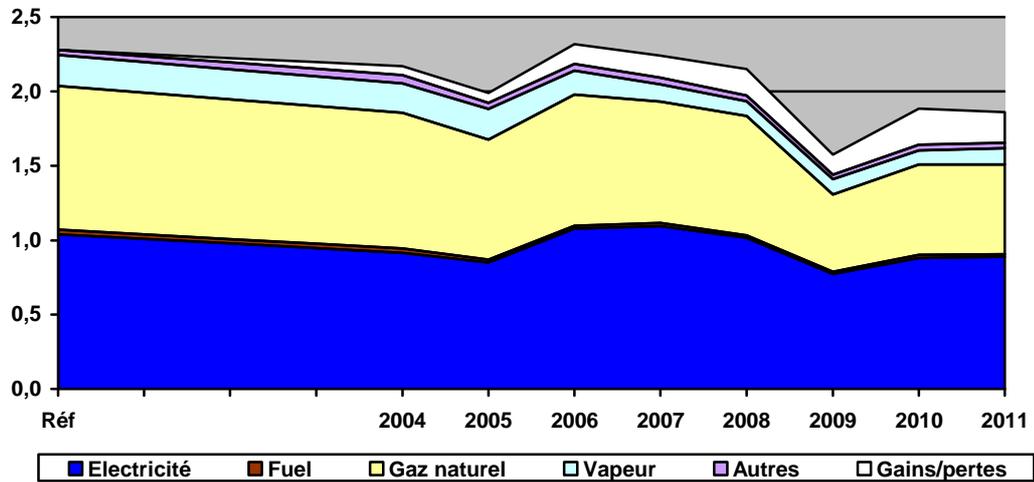
Performance en matière de consommations de CO₂

Emission de CO₂ par vecteur 2011



Evolution des émissions de CO₂ par vecteur 2011 (*)

En mio tonnes

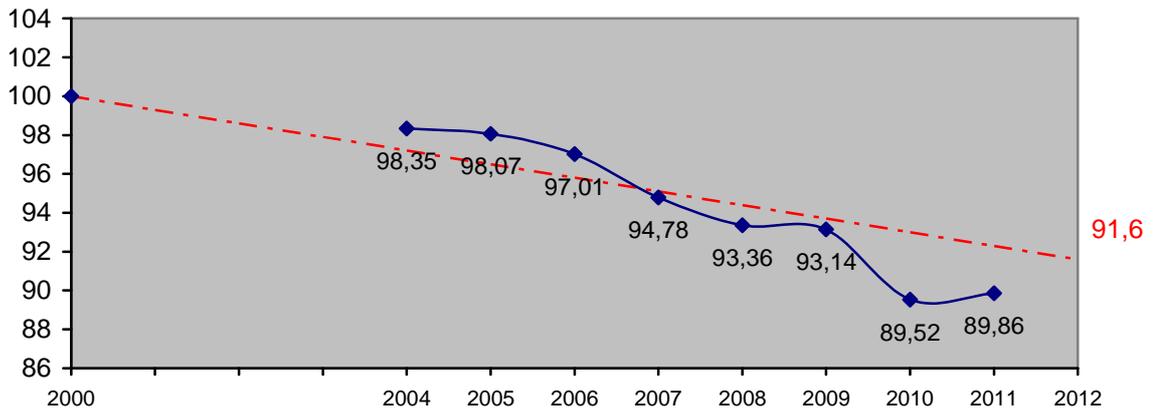


*Y compris aciérie Aperam - sans Carsid et Cokerie de Seraing

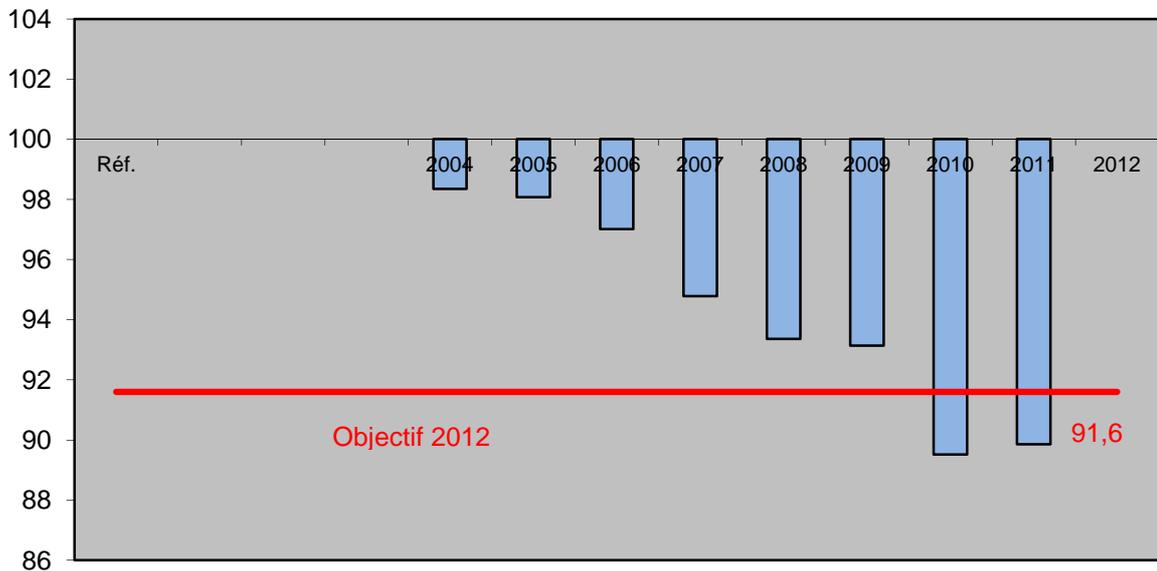
Evolution IEE 2011

Energie (en giga joules primaires)
 Energie théorique (en giga joules primaires)
 I.E.E.

Objectif 2012 I.E.E. **91,6**



Indice d'efficacité IEE sectoriel

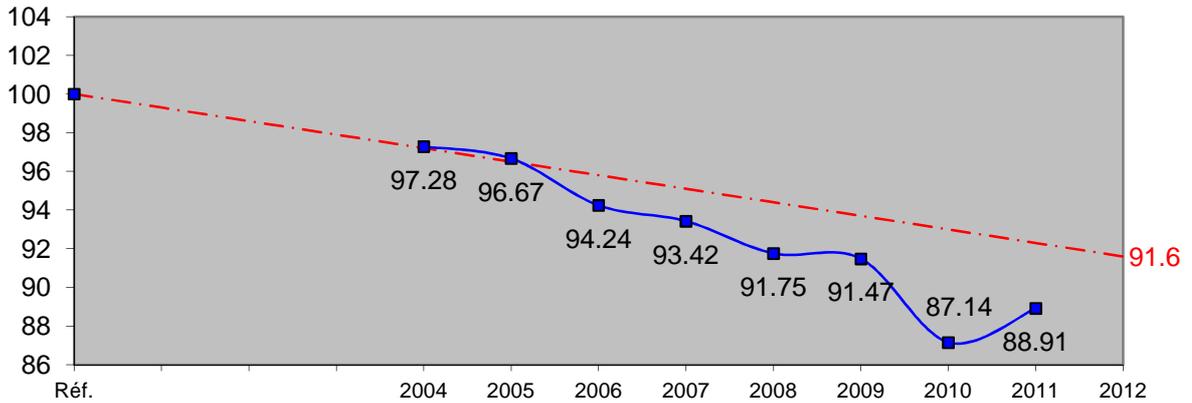


Indice brut

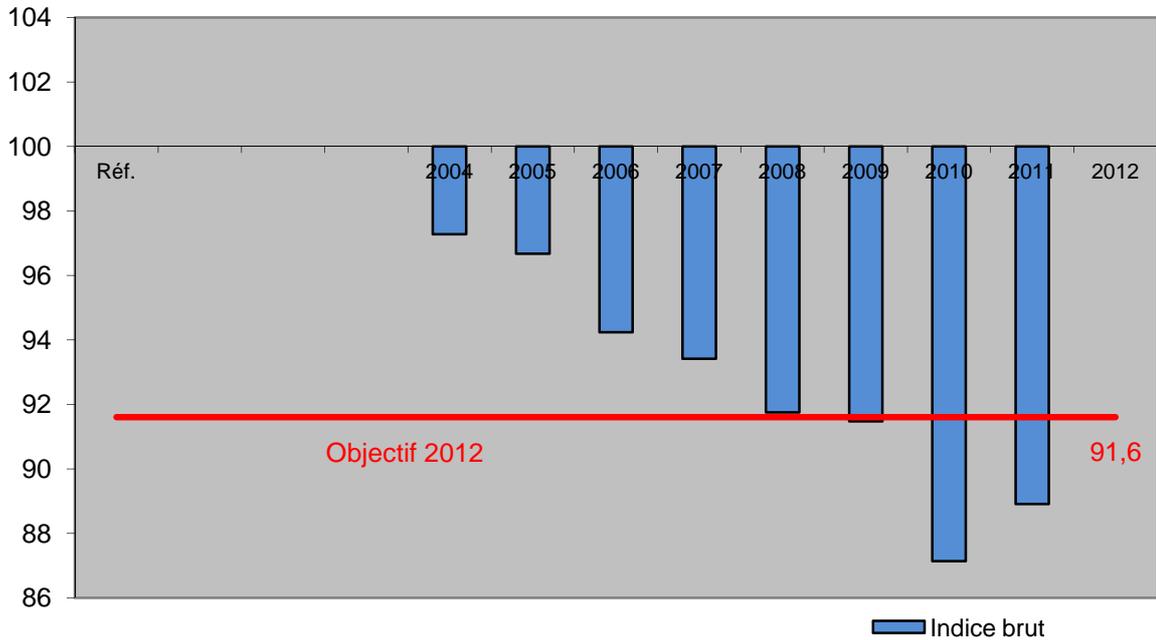
Evolution IGES 2011

CO₂ réel (en tonnes)
 CO₂ théorique (en tonnes)
 I.G.E.S.

Objectif 2012 I.G.E.S **91.6**



Indice d'efficacité IGES sectoriel



Conclusions

En Wallonie, l'activité dans le secteur sidérurgique en 2011 a encore été marquée par les effets de la crise économique-financière. L'activité est restée fortement réduite et plusieurs installations ont été à l'arrêt.

En raison de la spécificité de la phase à chaud de la sidérurgie intégrée et de son impact sur l'évolution des indices IEE et IGES, une approche adaptée a été convenue pour les années 2011 et 2012 qui consiste à séparer la phase à chaud de la filière intégrée du reste du périmètre. L'avenant à l'Accord de Branche, signé le 29 juin 2011, concrétise cette approche et fixe les objectifs à l'horizon 2012. Il réalise également l'intégration de la phase à chaud liégeoise et du nouveau four électrique à Châtelet.

Dans le périmètre de la phase à chaud de la sidérurgie intégrée les trois haut-fourneaux subsistants ont été affectés par des arrêts : seulement un d'entre eux a été en activité pour une partie de l'année.

Cette situation a eu des répercussions sur les installations en amont et en aval.

Pour le périmètre de la phase à froid de la sidérurgie intégrée, la sidérurgie électrique et les installations de finition/revêtement l'indice de l'efficacité énergétique IEE et l'indice de gaz à effet de serre IGES se sont légèrement détériorés par rapport à l'année précédente: toutefois, ils restent meilleurs que le niveau des objectifs 2012.

L'analyse de l'évolution de la consommation d'énergie primaire par vecteur et des émissions de CO₂ par vecteur fait ressortir pour 2011 :

- Un **IEE** (Indice Efficacité Energétique) de **89,86**
- Un **IGES** (Indice Gaz à Effet de Serre) de **88,91**

Vu que les données communiquées par les entreprises reflètent les effets de la crise et les évolutions conjoncturelles qui en résultent, aucun ajustement conjoncturel n'a été appliqué.

ANNEXE

**RAPPORT PUBLIC SECTORIEL RELATIF A L'ANNEE 2011 DES
ENTREPRISES ACCORDS DE BRANCHE REPRESENTÉES PAR**

LHOIST

Synthèse du rapport sectoriel de suivi de l'accord de branche

Secteur : **Chaux**

Année : **2011**

SECTEUR :

Signataire de l'accord : *Groupe LHOIST*
Types de production : *Chaux et dolomie*
Nombre d'emplois en Wallonie : *775*

DONNEES D'ACCORD DE BRANCHE

Consommation totale d'énergie : *2 662 718 MWhp*
Objectif énergie : *2,8 % en 2012*
Objectif CO2 : *6,5 % en 2012*

Amélioration actuelle de l'efficacité énergétique : *2.4 %*

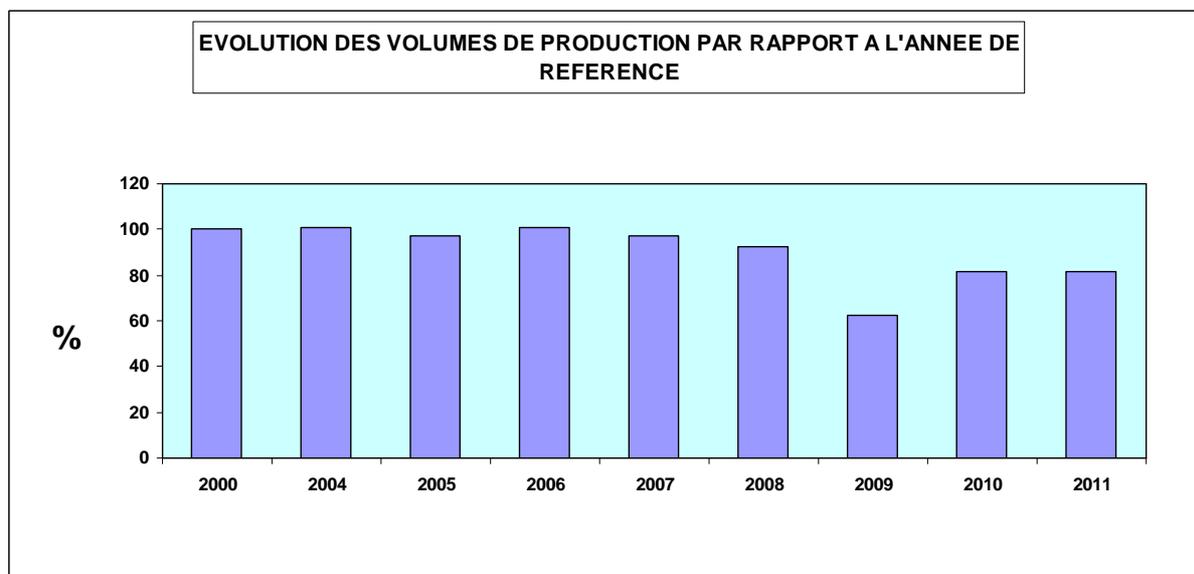
Amélioration actuelle des émissions de CO2 : *5.8 %*

Date de signature de l'accord : *07 juin 2004*

Objectif défini à l'horizon : *31.12.2012*

Date de fin d'accord : *31.12.2012*

Volumes de production



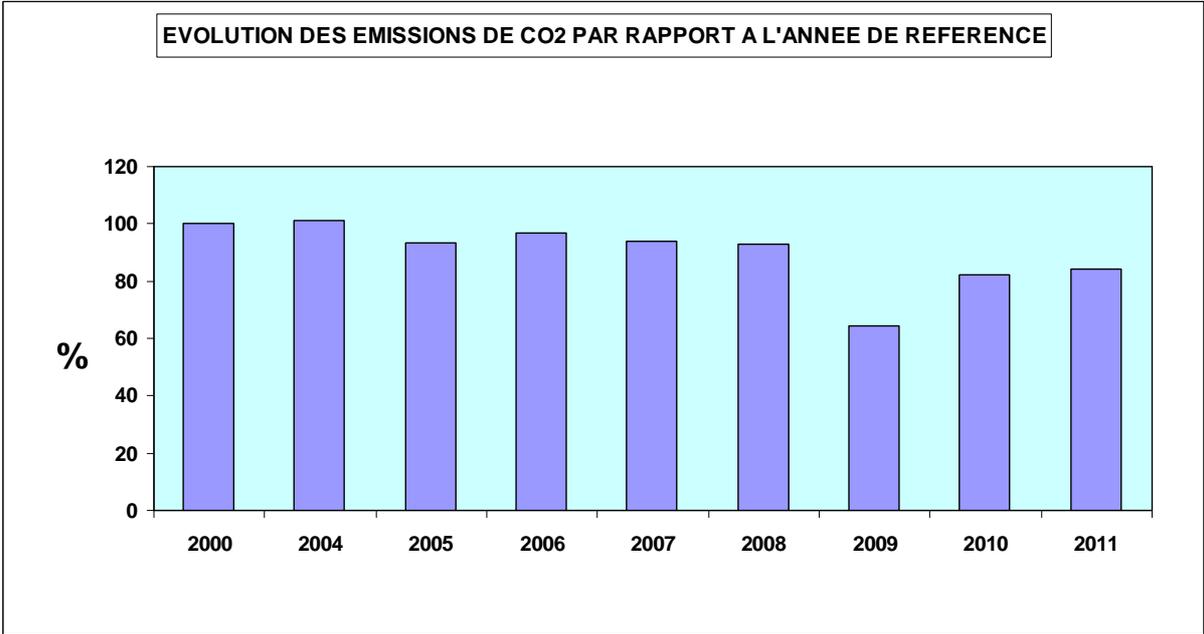
Performances économiques du secteur et événements

Les tonnages pour l'année 2011 sont au niveau de 2010 et restent très en dessous de la moyenne de production entre 2000 et 2007.

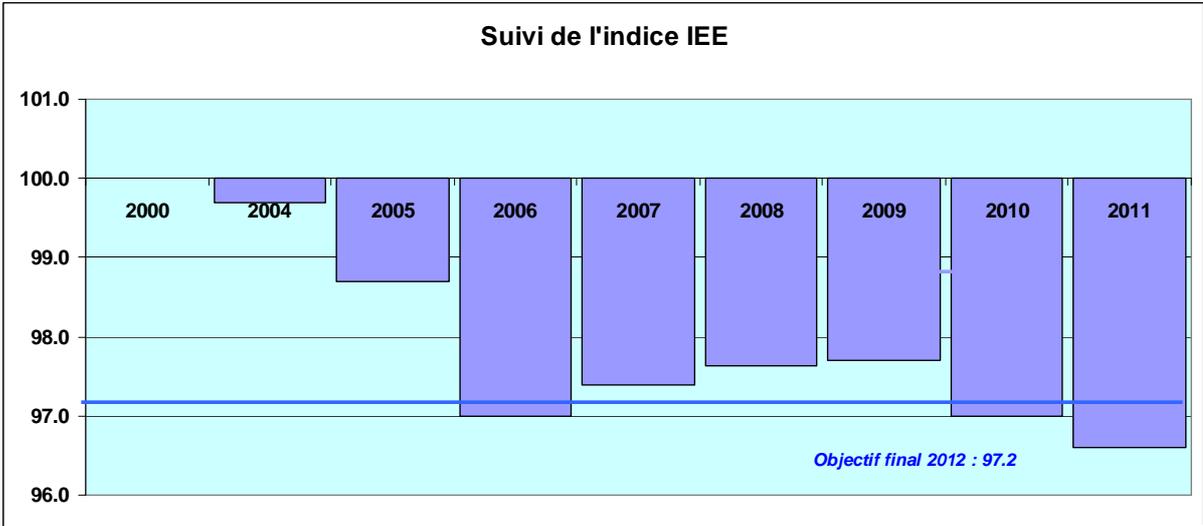
Toutefois, en terme d'emplois, Le Groupe Lhoist, après une baisse des effectifs en 2009, a pu procéder en 2011 à l'embauche en Région wallonne de près d'une cinquantaine de personnes supplémentaires par rapport à 2010. Le niveau de l'emploi correspond à celui des années 2007/2008.

Performances en matière de consommations d'énergie, et d'émissions de CO2

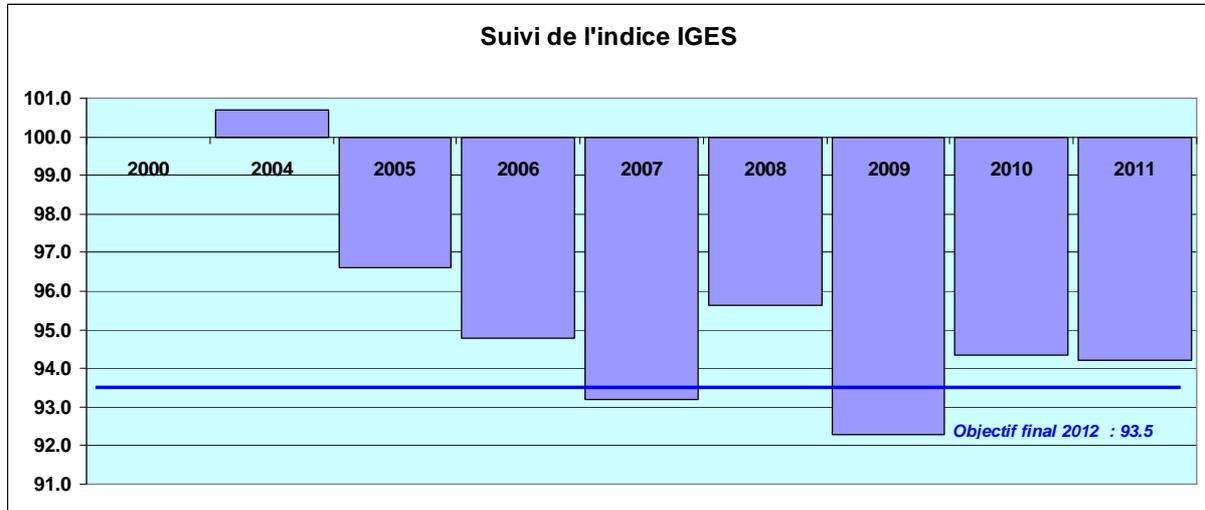
Evolution des émissions de CO2



Evolution de l'indice d'efficience énergétique



Evolution de l'indice de gaz à effet de serre



Commentaires

L'indice IEE tend est au-delà de l'objectif final à atteindre d'ici 2012. On peut raisonnablement estimé qu'il sera atteint.

L'indice IGES reste au niveau de 2010 et à 0.7 % de l'objectif final.

Les principales raisons en sont :

- le niveau de tonnage global qui reste très en dessous de la moyenne de 2000 à 2007, ce qui induit une consommation et des émissions spécifiques plus élevées pour des outils qui ne fonctionnent pas à leur régime nominal.
- La nécessité de modifier la politique d'approvisionnement énergétique par rapport à l'année de référence (2000), compte tenu de l'évolution du prix du gaz naturel notamment, stratégie vitale d'un point de vue économique.

Améliorations réalisées

Le rapport d'évaluation approfondie de l'état d'avancement de l'accord de branche réalisé courant 2009 a permis de procéder à l'analyse des projets d'amélioration déjà mis en œuvre d'une part, et d'autre part à la pertinence de la mise en œuvre des projets non réalisés à cette échéance. Le tableau de synthèse ci-dessous reprend ces éléments.

Aucun nouveau projet n'a été mis en œuvre en 2011.

Un projet supplémentaire sur la période 2011-2012 devait permettre une amélioration de l'indice IGES, il a été abandonné faute de rentabilité.

REALISATION DES PROJETS D'AMELIORATIONS IEE / IGES

	nombre projets prévus origine	projets réalisés 31.12.2008	projets conservés 16.06.2009	projets réalisés 2009	projets nouveaux 2009	projets réalisés 2010	projets nouveaux 2011-2012
A	24	20	3	1	1	0	0
0-2 ans	15	13	2	1	1	0	0
2-4 ans	9	7	1				
B	9	3	2	0	0	0	0
0-2 ans	5	2	1				
2-4 ans	4	1	1				
R	16	16	0	0	0	0	0
	16	16	0				
TOTAL	49	39	5	1	1	0	0

Conclusion

Le processus d'amélioration des indices IEE et IGES a été mis en œuvre par le Groupe Lhoist conformément aux engagements figurant dans l'accord de branche.

L'objectif en terme d'économie d'énergie sera probablement atteint à l'échéance 2012.

Concernant l'IGES, environ 80 % de l'objectif de réductions des émissions de CO2 est atteint, l'optimisation du niveau de production reste problématique pour 2012 et conditionnera l'atteinte de l'objectif final.